

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des
savoirs dans la francophonie

Les Classiques des sciences
sociales : 25 ans de partage des
savoirs dans la francophonie

*SOUS LA DIRECTION D'ÉMILIE TREMBLAY ET
RICARSON DORCÉ*

ÉDITIONS SCIENCE ET BIEN COMMUN
QUÉBEC



Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie de Émilie Tremblay est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 Ceci peut être votre site web principal ou la page d'informations vous concernant sur une plate forme d'hébergement, comme Flickr Commons., sauf indication contraire.

Titre : Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Auteur-e-s : Sous la direction d'Émilie Tremblay et de Ricarson Dorcé

Design de la couverture : Kate McDonnell, photo d'Émilie Tremblay

Direction de l'édition : Florence Piron

Correctrices : Florence Piron, Caroline Dufresne

Traducteurs et réviseurs en créole : Ricarson Dorcé, Stevens Zima et Samuel Jean Baptiste

ISBN epub : 978-2-924661-54-3

ISBN pour l'impression : 978-2-924661-52-9

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2018

Dépôt légal – Bibliothèque et Archive nationale Canada

Dépôt légal : 2e trimestre 2018

Ce livre est sous licence Creative Commons CC-BY 4.0

Éditions science et bien commun

<http://editionsscienceetbiencommun.org>

1085 avenue de Bourlamaque

Québec (Québec) G1R 2P4

Diffusion: info@editionsscienceetbiencommun.org

Table des matières

Préface	ix
Jean Benoist	
Avant-propos	xv
Émilie Tremblay et Ricarson Dorcé	
Avanpwopo	xvii
Ricarson Dorcé et Émilie Tremblay	
Introduction	1
Émilie Tremblay et Ricarson Dorcé	
Partie I. Une bibliothèque, un pionnier et tout un réseau	
1. Quelques mots sur Jean-Marie Tremblay	15
Émilie Tremblay	
2. Lettre à mon père	19
Pascale Tremblay	
3. Mon grand-père et moi	23
Kékéli Adéline Edoh	
4. Fragments de mémoire	25
Roberto Miguelez	
5. Une bibliothèque, qui danse numériquement	29
Ricarson Dorcé	
6. Les choses du cœur	31
Suzie Robichaud	
7. Hommage à feu Gemma Paquet, la première bénévole des Classiques des sciences sociales	37
Jean-Marie Tremblay	
8. Portraits de quelques bénévoles	41

9. Quelques jalons historiques des Classiques des sciences sociales Émilie Tremblay	49
Partie II. Témoignages	
10. Une histoire parmi tant d'autres Charles Bolduc	69
11. Jean-Marie Tremblay, ou l'amour des livres Michel Bergès	73
12. Déjà 25 ans de « Classiques » : un acquis incommensurable Louis Gill	77
13. Jean-Marie Tremblay et la bibliothèque numérique des Classiques des sciences sociales : une contribution innovatrice et citoyenne exemplaire à la diffusion des savoirs en sciences sociales Céline Saint-Pierre	83
14. Les Classiques : un rempart intellectuel Claude Dumais	87
15. Hommage à Jean-Marie Tremblay Marcel J. Mélançon	91
16. Honneur à Jean-Marie Tremblay : fondateur des Classiques des sciences sociales Yao Assogba	93
17. Témoignage de l'Université Kofi Annan de Guinée Daniel Gouadain	95
18. Expériences communes et croisées avec les Classiques des sciences sociales Hubert de Broissia et Bernard Petitgas	97
19. La coopération entre Les Classiques des sciences sociales et le REJEBECSS-Haïti : un modèle de transfert de technologie, de compétences et de connaissances Rency Inson Michel et Wood-Mark Pierre	103

20. Ma découverte du mouvement du libre accès par la porte des Classiques des sciences sociales Hamissou Rhissa Achaffert	115
21. Les Classiques des sciences sociales : un outil assurant le libre accès et la sauvegarde du patrimoine documentaire ivoirien en sciences humaines et sociales Gethème Irié	121
22. Les Classiques des sciences sociales : un chef-d'œuvre à associer aux avancées en matière de droit à la science Woodkend Eugène	127
Partie III. Défis, enjeux et pratiques des bibliothèques numériques	
23. L'accès libre : évolution et enjeux actuels Marc Couture	139
24. Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun Yves Yanick Minla Etoua	165
25. Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie Antonin Benoît Diouf	189
26. Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement Lyne Da Sylva	221
Partie IV. (Re)penser les bibliothèques numériques	
27. Justice sociale, justice numérique dans les bibliothèques du 21e siècle Marie D. Martel	251

28. Justice et injustice cognitives : de l'épistémologie à la matérialité des savoirs humains Florence Piron	273
29. Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale Ricarson Dorcé	289
Conclusion Émilie Tremblay et Ricarson Dorcé	317
Annexe 1 : Lettres d'appui à la candidature de Jean-Marie Tremblay à l'Ordre national du Québec	321
Annexe 2 : Revue de presse sur les Classiques des sciences sociales (par date)	335
Notices biographiques	341
À propos de la maison d'édition	349

Préface

JEAN BENOIST

Il y eut d'abord un homme, enseignant désireux de donner le meilleur à ses élèves, un homme porteur d'une idée. Puis il y eut une institution, des institutions, pour le comprendre et l'accompagner. Mais surtout un pays, des enthousiasmes, l'appui de collaborateurs bénévoles. Et surtout une longue tâche, un grand acharnement, un rayonnement local, puis national, puis mondial.

Telle est l'aventure des Classiques des sciences sociales : un homme, Jean-Marie Tremblay; des institutions, le Cégep de Chicoutimi, l'Université du Québec à Chicoutimi; un pays, le Québec, ouvert aux idées nouvelles. La convergence dans ce livre de personnes venues d'horizons très divers est le reflet de ces efforts, de leur ouverture au monde, de leur succès.

Pendant longtemps, les écrits à portée scientifique, et bien des documents nécessaires à la recherche n'ont été accessibles qu'à des privilégiés. Non par une quelconque injustice à priori, mais parce que les conditions matérielles de cet accès étaient un lourd handicap pour ceux et celles qui travaillaient trop loin d'une bonne bibliothèque, ou dans un pays peu équipé, ou qui, tout simplement, ne disposaient pas du temps exigé par la visite à des bibliothèques aux heures d'ouverture contraignantes.

Même ceux et celles qui étudiaient dans les universités, et encore plus dans les collèges, se trouvaient souvent démunis, car l'immensité et la diversité des écrits ne permettent que rarement de ne pas être bloqué par tel ou tel manque, à moins de se contenter de la routine. À une époque où ce n'était pas encore très répandu, Jean-Marie Tremblay décida donc de les aider à accéder au maximum de textes. D'abord aux textes fondamentaux, puis peu à peu à un éventail plus large. On connaît la suite de l'aventure, son développement, la façon dont y participèrent des bénévoles issus de plusieurs

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

pays auxquels le prodige Internet permettait d'être aux côtés de Jean-Marie Tremblay sans quitter leur propre foyer.

Ce n'est qu'assez tardivement que j'ai découvert le site des Classiques. À vrai dire, c'est un peu par hasard, quand, désireux de savoir ce qui figurait sous mon nom dans les références auxquelles renvoyait Google, j'ai vu un de mes livres, paru à Montréal voilà bien longtemps, indiqué avec l'adresse « Classiques des sciences sociales ». Découverte étonnée et admirative du site. Prise de contact alors avec Jean-Marie, puis collaboration de plus en plus étroite. Attaché à la fois au développement des sciences sociales, à la diffusion de la connaissance dans la francophonie, et au rayonnement du Québec, j'ai fait ce que je pouvais pour faire connaître le site, y introduire de nouveaux auteurs, y créer des collections. Les résultats ont été au-delà de ce que j'attendais. Du côté des auteurs que je sollicitais, la réponse était le plus souvent un acquiescement d'emblée, sans autre restriction que les contraintes que pouvaient poser des engagements envers leurs éditeurs, puis un réel enthousiasme au vu du mode de mise en ligne, et du haut degré de téléchargement qui donnait un écho inattendu à leurs travaux. Du côté du site, comment ne pas s'étonner, en comparaison avec tant d'autres sites, de la qualité et de la richesse de la présentation? Chaque texte mis en ligne était soigneusement « fait main »; des références complémentaires, des précisions sur l'auteur, un appareil de renvoi à des sites Internet le concernant, transformaient une simple mise en ligne en un document très précieux. On pouvait télécharger sans difficulté, en choisissant entre trois (puis quatre) formats. Des documents et des ouvrages souvent difficiles à trouver étaient ainsi transférés dans un univers accessible et quotidien, qui abolit les efforts et les contraintes matérielles et laisse la pensée se concentrer sur sa tâche principale.

Passé des grands classiques aux travaux d'auteurs contemporains, ouvrant même ses pages à des plus jeunes, l'ensemble des Classiques des sciences sociales n'a cessé de s'enrichir au long des années. Il est devenu la scène d'un théâtre où se succèdent des acteurs chevronnés et des jeunes prometteurs, des textes pour la pensée au long cours et du matériel pour coller à certaines actualités.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Les Classiques des sciences sociales sont consultés dans le monde entier, comme en témoigne le relevé informatique des origines de leurs lecteurs et lectrices. Mais, c'est bien évidemment ce qu'il est convenu de nommer la Francophonie qui figure en tête de l'origine de leurs centaines de milliers de lecteurs et lectrices.

Et, à ce niveau, les Classiques des sciences sociales prennent une autre signification. Souvent « la Francophonie » est un vœu, un rêve. Là, elle est le destinataire principal d'une action. L'ensemble des textes regroupés dans les Classiques des sciences sociales devient l'une des armatures intellectuelles de la francophonie, une armature profondément égalitaire, qui transcende les difficultés d'accès dues aux isolements géographiques, à l'insuffisance en bien des endroits de la documentation nécessaire à la préparation de mémoires et de thèses, aux barrières qui s'opposent à l'accès aux bibliothèques par ceux et celles qui sont obligés de travailler pendant leurs études.

L'existence et le succès des Classiques des sciences sociales montrent combien la francophonie peut être vaste, forte, ouverte, avide de connaissances. À l'heure où se développent des enseignements qui, grâce à Internet, franchissent les frontières, les océans, les barrières des inégalités, les Classiques des sciences sociales, au-delà de leur apport direct, sont un véritable espace de communication, de contacts, comme en témoignent les messages qui leur parviennent de bien des pays. Cela profite directement à tous, en mettant à une disposition immédiate ce qui était auparavant peu accessible; je ne reviendrai pas ici sur les nombreux témoignages qui sont donnés dans ce livre, et qui sont tous autant de remerciements. Bien plus, une initiative récente a élargi la nature des textes mis en ligne. Au sein de la collection « Études haïtiennes », a été ouverte une sous-série de mémoires et de thèses de jeunes chercheurs et chercheuses. Certes, il ne s'agit pas là de « classiques », même qualifiés de « contemporains ». Mais leur présence, en assurant à ces nouveaux entrants sur la scène de la recherche une capacité de dialogue à l'échelle mondiale, peut devenir pour eux un stimulant exceptionnel, sans compter l'apport de travaux qui demeurent trop souvent enfouis dans l'oubli. Cette capacité de rayonnement international immédiat peut aussi féconder et renouveler l'enseignement, lui donnant des possibilités inédites.

Je n'en citerai qu'un seul exemple, que me communique Gerry L'Etang,

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

MCF-HDR en anthropologie à l'Université des Antilles. Il y enseigne, entre autres, deux cours dans le master de Français Langue étrangère de l'Université des Antilles (Martinique/Guadeloupe) : « Sociétés de plantation et d'habitation » et « Diversité culturelle, développement durable ». Ces cours font partie d'un diplôme en ligne et à distance qui réunit chaque année environ 140 élèves d'une quinzaine de nationalités.

De tels diplômes à distance, dont les inscrits proviennent du monde entier, doivent leur fournir autant que possible des données bibliographiques consultables en ligne. Et c'est là que la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales joue un rôle fondamental. La plupart des références de ces deux enseignements proviennent des Classiques, de la sous-collection « Les sociétés créoles » pour le cours « Sociétés d'habitation et de plantation », de la collection générale pour « Diversité culturelle, développement durable ». En leur absence, c'est une réalisation de base de la francophonie qui se heurterait à de grandes difficultés pour se hisser au niveau de qualité que ses étudiants et étudiantes sont en droit d'espérer.

Au-delà de la francophonie, on constate dans le relevé des origines des consultations que bien des pays importants, où la langue anglaise est dominante dans l'enseignement et la recherche, consultent des textes en langue française grâce aux Classiques des sciences sociales. Textes d'auteurs classiques, mais aussi d'auteurs plus jeunes et moins diffusés, qui trouvent là un relais exceptionnel. La contribution des Classiques à cet égard participe aux efforts, souvent coûteux et difficiles, de diffusion des livres publiés en français, et tout particulièrement au rayonnement de ce qui se publie au Québec et en Haïti.

Si de grandes bibliothèques ont connu parfois le malheur d'un incendie, c'est tout autre péril qui rend fragile une bibliothèque en ligne : sa pérennité et sa survie ne sont possibles qu'au prix de soins constants. Un site qui n'a plus les moyens financiers d'assurer son maintien ne survit pas longtemps; un site qui ne peut être assuré de s'adapter au long cours aux changements techniques n'a pas d'avenir; un site qui ne reçoit pas la garantie de ne pas dépendre des aléas des destins individuels de ceux et celles qui s'en occupent est lui aussi menacé lorsque les uns prennent leur retraite, que d'autres

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

disparaissent ou simplement ne sont plus disponibles. Tout cela exige qu'au-delà de la période pionnière, l'œuvre considérable et précieuse de Jean-Marie Tremblay trouve les conditions matérielles et institutionnelles de sa permanence.

Les Classiques des sciences sociales ont été dès l'origine soutenus par les institutions mentionnées au début de ces pages; espérons que leur soutien sera durable. À mesure que la réputation des Classiques s'est accrue, c'est aussi le rayonnement de ces institutions qui s'est lui aussi accru. C'est aussi le rayonnement du Québec qui dispose en la matière d'une réelle avance et en tire un réel prestige. C'est enfin l'ensemble de la francophonie qui se trouve très enrichi de disposer de cet outil d'accès à la connaissance.

Aussi reste-t-il un souhait à formuler, souhait qui doit être en fait le fondement d'une démarche en vue de convaincre les institutions que l'existence des Classiques des sciences sociales va dans le sens de leur propre vocation, et finalement de leur intérêt :

- institution universitaire qui assure à travers les Classiques des sciences sociales une part de sa vocation
- autorités québécoises, car les Classiques des sciences sociales œuvrent dans la direction qu'elles promeuvent depuis longtemps en matière d'enseignement, de culture et de relations avec l'extérieur
- institutions de la francophonie. N'oublions pas que c'est des universités québécoises que sous l'impulsion de Mgr Lussier, recteur de l'université de Montréal et de Jean-Marc Léger qu'est née l'AUPELF (l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française), dont la vocation était explicitement d'accroître le lien entre les universités où la langue française est utilisée. L'Organisation internationale de la Francophonie a reçu son héritage, et ce qu'accomplissent les Classiques des sciences sociales entre entièrement dans ses objectifs.

Le soutien matériel et l'engagement institutionnel de ces partenaires éviteront que la bibliothèque créée par Jean-Marie Tremblay connaisse le sort de la bibliothèque d'Alexandrie, et que l'évanescence qui menace le numérique ne s'attaque à elle comme le feu l'a fait à son ancêtre.

C'est là une tâche indispensable, qui devrait être facile, car laquelle de ces

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la
francophonie

institutions ne serait pas gagnante si elle insérait dans ses actions un soutien durable aux Classiques des sciences sociales?

Jean Benoist, M.D, DSc.

Ancien professeur aux universités de Montréal et d'Aix-Marseille

Avant-propos

ÉMILIE TREMBLAY ET RICARSON DORCÉ

L'idée de cet ouvrage collectif a germé dans des discussions que nous avons eues au début de l'automne 2017. À ce moment-là, nous réfléchissions à une manière originale de souligner les 25 ans de la bibliothèque numérique francophone Les Classiques des sciences sociales, une initiative qui nous tient énormément à cœur, en tant qu'administratrice du conseil d'administration et directeur de la collection « Études haïtiennes », mais surtout en tant que jeunes chercheur-e-s en sciences sociales qui s'intéressent et militent depuis plusieurs années pour l'accès libre aux savoirs.

L'enjeu était de taille compte tenu du court délai dont nous disposions pour parvenir à lancer cet ouvrage lors du colloque *Plateformes, archives et bibliothèques numériques en libre accès : enjeux, possibilités et effets sur la recherche en sciences sociales dans la francophonie*, que nous organisons le 9 mai 2018 dans le cadre du congrès annuel de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). Plutôt que de produire des actes de colloque, nous avons choisi de lancer un projet d'ouvrage collectif en vue de faire entendre différentes voix, des scientifiques comme des non scientifiques des pays dits du Nord et du Sud; une diversité de personnes qui n'aurait pas nécessairement pu participer à notre colloque. Le choix de le publier aux Éditions science et bien commun, une maison d'édition qui publie en libre accès, sur le web, et sous la licence Creative Commons la plus ouverte (CC BY), participe également de notre engagement pour l'accès libre. C'était un pari risqué, mais un défi des plus stimulants! Nous sommes très heureux de pouvoir dire aujourd'hui que c'est un pari réussi.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cet ouvrage. Leur engagement envers ce projet a permis de produire un livre d'une grande qualité qui souligne un anniversaire important pour la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales, et pour son fondateur, Jean-Marie Tremblay. Cet ouvrage contribue également à enrichir les

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

réflexions concernant la pérennisation de même que le développement et la professionnalisation de cette initiative. En effet, Les Classiques des sciences sociales font face, comme plusieurs autres bibliothèques, archives et plateformes numériques, à des enjeux économiques, techniques, technologiques, juridiques et de préservation des ressources numériques. Ainsi, depuis 2016, l'équipe des Classiques des sciences sociales a entrepris un processus de réflexion autour de son modèle d'affaires qui repose sur le bénévolat, l'appui de quelques institutions publiques – plus spécifiquement l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et le Cégep de Chicoutimi –, le soutien de particuliers et l'accès gratuit et immédiat aux textes qui sont mis en ligne. Nous espérons sincèrement que cet ouvrage pourra contribuer à ces réflexions visant à pérenniser une initiative qui rend accessible à tous et toutes une partie du patrimoine en sciences sociales et humaines du Québec et de toute la francophonie.

Célébrer aujourd'hui les 25 ans des Classiques des sciences sociales par le biais de cet ouvrage collaboratif reflète la philosophie de cette initiative, laquelle s'inscrit depuis les débuts dans une démarche de participation citoyenne et de recherche de qualité en matière de diffusion des œuvres scientifiques. C'est pour nous une occasion unique de revenir sur ce qui a été accompli, mais aussi de se pencher sur ce qui est à construire et à réinventer en vue de perpétuer cette grande aventure de partage et de préservation des savoirs. Bonne lecture!

Avanpwopo

RICARSON DORCÉ ET ÉMILIE TREMBLAY

Lide fè liv kolektif sa a te sòti nan plizyè diskisyon nou te genyen nan kòmansman sezon otòn 2017 la. Nan peryòd sa a, nou t ap reflechi sou yon fason orijinal nou ta kapab make 25 ane egzistans bibliyotèk nimerik frankofòn « Les Classiques des sciences sociales » la, yon inisyativ ki enpòtan anpil pou nou, kòm administratris konsèy administrasyon ak direktè koleksyon « Études haïtiennes » nan, men espesyalman kòm jèn chèchè nan syans sosyal ki entèrese epi ki ap batay depi plizyè ane pou yon aksè gratis ak konesans.

Se te yon gwo defi akòz dèle tou kout nou te genyen pou nou lanse liv sa a nan okazyon kòlòk *Platfòm, achiv, ak bibliyotèk nimerik an lib aksè : pwoblèm, opòtinite ak konsekans sou rechèch nan syans sosyal nan frankofoni* nou t ap òganize 9 me 2018 nan kongrè anyèl Asosyasyon frankofòn pou konesans (ACFAS). Nan plas piblikasyon sa ki te pase nan kòlòk la, nou te chwazi lanse yon pwojè liv kolektif nan lide pou n fè tande plizyè vwa, ni syantifik ni moun ki pa syantifik, ki soti alafwa nan peyi Nò ak peyi Sid yo; yon divèsite moun ki pa t ap ka nesesèman patisipe nan kòlòk nou an. Chwa nou fè pou nou sòti liv sa a nan « Éditions science et bien commun », yon edisyon ki pibliye an lib aksè, sou entènèt la, ak lisans louvri « Creative Commons » ki pi laj la (CC BY), antre nan menm lojik angajman nou pran pou lib aksè a. Se te yon gwo defi, yon bèl defi! Se avèk anpil kè kontan nou kapab di jodi a nou leve defi a.

Nou ta renmen remèsye tout moun ki te kontribye nan liv sa a. Angajman yo nan pwojè sa a te pèmèt nou pwodui yon liv kalite, pou selebre yon anivèsè ki enpòtan pou bibliyotèk nimerik « Les Classiques des sciences sociales » la ak pou fondatè li, Jean-Marie Tremblay. Liv sa a kontribye tou nan anrichi refleksyon sou dirabilite, devlopman ak pwofesyonalizasyon inisyativ sa a. An reyalyte, « Les Classiques des sciences sociales », tankou yon pakèt lòt bibliyotèk, achiv ak platfòm nimerik, ap konfwonte anpil defi ekonomik, teknik, teknolojik, jiridik ak prezèvasyon resous nimerik yo. Se konsa, depi 2016, ekip la kòmanse yon seri refleksyon sou modèl fonksyonman ki baze sou benevola, sipò kèk enstitisyon piblik – espesyalman « Université du Québec à Chicoutimi » (UQAC) ak « Cégep de Chicoutimi » -, sipò kèk lòt moun epi aksè

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

gratis, lapoula, ak tèks ki disponib sou entènèt yo. Nou sensèman espere liv sa a pral kontribye nan refleksyon pou konsolide inisyativ sa a ki fasilite aksè yon pati nan patrimwàn syans sosyal ak syans moun ki pwodui nan Kebèk ak nan tout zòn frankofoni an.

Jodi a, selebrasyon 25yèm rekòt kafe « Les Classiques des sciences sociales » la atravè pwojè liv kolaboratif sa a reflete filozofi inisyativ sa a, ki antre tèt li, depi nan kòmansman, nan yon dinamik patisipasyon sitwayen ak rechèch bon kalite nan domèn difizyon travay syantifik yo. Liv sa, se yon okazyon san parèy pou nou tounen sou sa ki deja akonpli, men tou pou nou gade sa ki ta dwe fèt osnon refèt yon lòt fason pou pèmèt avanti pataj konesans sa a dire nèt al kole. Bon lekti!

Introduction

ÉMILIE TREMBLAY ET RICARSON DORCÉ

La bibliothèque numérique francophone Les Classiques des sciences sociales, développée à partir de 1993 en intranet au Cégep de Chicoutimi, est accessible depuis l'an 2000 sur Internet grâce à une collaboration établie avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)¹. Dans la francophonie, la bibliothèque fait partie des projets pionniers de numérisation de documents imprimés dans le domaine des sciences humaines et sociales. En 2018, ce projet de démocratisation d'accès au patrimoine scientifique francophone en sciences humaines et sociales fête ses 25 ans.

Rappelons qu'au début des années 1990, la création du *World Wide Web*, appelé communément le web ou encore la toile (Ceruzzi 2012), a permis la mise sur pied d'un ensemble de bibliothèques, d'archives et de plateformes numériques visant à rendre accessibles différents types de ressources numériques. Le projet Gutenberg – lancé par Michael Hart en 1971 – est l'une des toutes premières bibliothèques numériques (Manley et Holley 2012). Cette bibliothèque diffuse aujourd'hui plus de 50 000 livres électroniques principalement du domaine public². Depuis ce projet pionnier de numérisation d'ouvrages imprimés au début des années 1970, et le lancement de différentes initiatives de numérisation patrimoniale par un ensemble de bibliothèques à partir des années 1980, un nombre considérable de bibliothèques numériques ont vu le jour.

Les bibliothèques numériques, appelées également des bibliothèques virtuelles, bibliothèques en ligne ou bibliothèques électroniques, sont définies de diverses manières. La définition de Christine L. Borgman (2000), professeure distinguée à l'Université de Californie, est davantage reprise dans

1. <http://classiques.uqac.ca>

2. www.gutenberg.org

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

la littérature comme le mentionne Da Sylva dans cet ouvrage (chapitre 26). Les bibliothèques numériques sont donc des collections de ressources numériques offertes en accès libre ou gratuit, ou par le biais d'un abonnement individuel ou institutionnel. Ces collections sont accessibles par le biais d'un site qui offre des fonctionnalités au niveau de la recherche et de la consultation, et, dans certains cas, sur le plan de l'utilisation et de l'exploitation d'information. Les bibliothèques numériques varient en fonction du volume, de la qualité, de l'origine et des types de contenus qui sont mis à disposition. Elles ne se limitent pas aux collections bibliothéconomiques, mais elles incluent des collections archivistiques et muséales, des données de recherche et des ressources pédagogiques (Da Sylva 2013). Cette conception très large de ce qu'est une bibliothèque numérique n'est pas sans soulever des problèmes comme le mentionne Vermeys (2013).

Les bibliothèques numériques diffèrent également en fonction des ressources offertes, des modalités de mise en ligne des documents, des standards techniques choisis, des modèles économiques adoptés, etc. Certaines proposent des collections de documents textuels numérisés ou de documents nés numériques (livres, périodiques, journaux, thèses et mémoires, documents, et littérature grise, etc.), des documents qui peuvent être du domaine public ou protégé par le droit d'auteur. D'autres diffusent plutôt des documents sonores, visuels, multimédias, etc.

Dans cet ouvrage, un retour est effectué sur les débuts et l'évolution de ce projet qui propose une collection de près de 7 000 documents textuels, principalement des livres et des articles scientifiques, qui sont du domaine public ou qui sont protégés par le droit d'auteur. Qu'est-ce qui a amené Jean-Marie Tremblay à fonder cette bibliothèque? Quelles ont été les difficultés rencontrées? Comment ce projet a-t-il été accueilli? Quelles sont ces retombées? Comment se présente l'avenir? Quels sont les principaux enjeux et les possibilités? Pour apporter des éléments de réponses à ces questions fondamentales, ce livre collaboratif est conçu à la fois comme une histoire, une conversation et une réflexion.

Cet ouvrage relate tout d'abord une **histoire**, car il cherche à faire le récit des événements qui ont amené la création de la bibliothèque numérique Les

Classiques des sciences sociales, mais aussi de ceux et celles qui ont jalonné son parcours depuis 25 ans. Une histoire ponctuée de défis, de difficultés et de réussites. Une histoire qui s'inscrit dans un contexte marqué, à partir des années 1990, par un ensemble d'initiatives de numérisation et de mise à disposition de ressources numériques. En effet, la bibliothèque numérique Gallica, lancée par la Bibliothèque nationale de France (BNF), est en ligne depuis 1997. C'est l'une des premières initiatives françaises à voir le jour, à la suite d'un important programme de numérisation (Carbone 2017). Elle donne accès en avril 2018 à plus de quatre millions de documents³. La Bibliothèque électronique du Québec, fondée en 1997 par Jean-Yves Dupuis, diffuse plus de 2 840 ouvrages littéraires du domaine public en avril 2018⁴. La plateforme Érudit a été lancée en 1998 (Paquin 2013; Beaudry, Boucher, Niemann et Boismenu 2009). Elle donne accès en avril 2018 à plus de 200 000 publications savantes et culturelles en sciences humaines et sociales provenant de plus de 150 revues⁵. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) propose de volumineuses collections comprenant des millions de documents numérisés⁶. Différentes initiatives sont donc nées dans la francophonie vers la fin des années 1990, dont certaines spécialisées en sciences humaines et sociales⁷.

3. <http://gallica.bnf.fr/accueil/?mode=desktop>

4. <https://beq.ebooksgratuits.com>

5. <https://www.erudit.org/fr>

6. C'est en 1996 que le programme de numérisation a commencé à l'époque de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) (Beaudry 2013).

7. Plus récemment, d'autres bibliothèques numériques ont été lancées. Manioc, une bibliothèque pilotée par l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) (qui sont aujourd'hui deux universités distinctes, l'Université des Antilles et l'Université de Guyane) et lancée en 2006, présente une collection sur la Caraïbe, l'Amazonie et le Plateau des Guyanes (manioc.org). OpenEdition Books, une plateforme lancée en 2013, propose des livres en sciences humaines et sociales, dont une partie sont en libre accès (books.openedition.org). En 2014, la Bibliothèque idéale des sciences sociales (Bi2S), dirigée par Pierre Mercklé, a été lancée. Il s'agit d'un projet de rééditions électroniques et imprimées de grands ouvrages de sciences sociales qui sont publiées par les éditions de l'ENS de Lyon sur le portail français OpenEdition. De même, en avril 2017, le Réseau francophone numérique (RFN) a lancé une bibliothèque numérique pour mettre en valeur le patrimoine documentaire francophone (rfnum.org).

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Cet ouvrage est également une **conversation**, car il donne la parole à une diversité de personnes qui contribuent ou qui ont contribué à ce projet. En effet, un tel projet n'aurait pas été possible sans la collaboration d'acteurs et d'actrices individuels et institutionnels, à commencer par les universitaires qui ont accepté d'y diffuser leurs travaux et publications. Parmi eux, certains ont également entrepris de nombreuses démarches auprès d'autres universitaires (chercheurs, chercheuses, professeurs et professeures) pour obtenir leur autorisation de diffusion de leurs publications. Ce projet n'aurait pas été possible non plus sans le soutien et le travail des bénévoles qui contribuent de manière exceptionnelle au développement de cette initiative collaborative. Depuis 18 ans maintenant, un grand nombre de personnes ont participé activement au travail quotidien pour rendre accessibles gratuitement des textes sur le site des Classiques des sciences sociales. Par ailleurs, la bibliothèque n'aurait sans doute jamais vu le jour sans le soutien de certaines institutions publiques et de professionnels et professionnelles qui ont aidé à rendre accessibles les Classiques des sciences sociales sur Internet. Enfin, cette conversation serait incomplète si elle n'incluait pas des étudiants et étudiantes ainsi que de jeunes chercheurs et chercheuses qui utilisent la bibliothèque, dont certains et certaines ont créé des réseaux de bénévoles pour soutenir ce travail de valorisation du patrimoine scientifique en sciences humaines et sociales.

Cet ouvrage est enfin une **réflexion**, car on ne peut examiner le passé et envisager avec sérénité l'avenir de la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales sans réfléchir aux notions, questions, enjeux et pratiques qui sont au cœur de l'œuvre et du travail des Classiques des sciences sociales : l'accès libre aux publications scientifiques, la numérisation et la préservation du patrimoine scientifique, les bibliothèques numériques et leurs enjeux, le droit d'auteur et les enjeux juridiques, le patrimoine numérique, le numérique éducatif, la justice sociale, la justice cognitive et les communs numériques. On peut ainsi se demander comment passer de l'accès ouvert ou gratuit à l'accès libre aux publications scientifiques? Comment les Classiques des sciences sociales peuvent-ils contribuer à plus de justice cognitive? Est-il possible d'intégrer certaines technologies du web sémantique à la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales? Cet ouvrage collaboratif, en hommage aux 25 ans de cette bibliothèque numérique, contribue ainsi

à définir les thèmes de discussion sur l'avenir des Classiques, à présenter quelques tendances et quelques jalons susceptibles d'orienter la réflexion, de soutenir des actions ou d'éclairer certaines mesures à prendre en vue de la pérennisation de cette grande aventure francophone.

Ce livre est divisé en plusieurs parties. Tout d'abord, une première partie brosse un portrait de la bibliothèque, de son fondateur et de tout le réseau des personnes qui ont contribué à cette œuvre (chapitres 1 à 9). Elle s'intéresse aux principaux acteurs et actrices de la bibliothèque. Une présentation plus formelle de Jean-Marie Tremblay s'accompagne du témoignage de quelques-uns de ses proches, comme sa fille, Pascale Tremblay, sans oublier sa petite-fille Kékéli Adéline Edoh. Elle est complétée par le récit de certaines personnes qui l'ont côtoyé, comme Roberto Miguelez, son ancien professeur de sociologie à l'Université d'Ottawa. Suzie Robichaud et Ricarson Dorcé abordent l'engagement, le travail bénévole et le don de soi dans des écrits plus poétiques. Les portraits de quelques personnes qui œuvrent ou qui ont œuvré bénévolement sont présentés : feu Gemma Paquet, la première bénévole des Classiques des sciences sociales, Diane Brunet, également l'épouse de Jean-Marie, Réjeanne Toussaint, la sœur de Diane, Serge d'Agostino, Claude Ovtcharenko, Pierre Patenaude et Vicky Lapointe. Cette première partie se termine par un texte d'Émilie Tremblay qui propose quelques jalons historiques de l'aventure de la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales, depuis sa création, en 1993, comme banque de textes numériques accessibles seulement en Intranet au Cégep de Chicoutimi.

La deuxième partie du livre présente une série de témoignages à l'attention de Jean-Marie Tremblay, de l'équipe des bénévoles et des Classiques des sciences sociales (chapitres 10 à 22). Ces témoignages proviennent d'enseignant-e-s, de chercheur-e-s, de professeur-e-s, de professionnels-les et d'étudiant-e-s. Charles Bolduc, Michel Bergès, Louis Gill, Céline Saint-Pierre, Claude Dumais, Yao Assogba, Marcel J. Mélançon, Daniel Gouadain, Hubert de Broissia et Bernard Petitgas, Rency Inson Michel et Wood-Mark Pierre, Gethème Irié, Hamissou Rhissa Achaffert et Woodkend Eugène témoignent à la fois de leur rencontre avec Jean-Marie, et de leur expérience et de leur vision des Classiques des sciences sociales. Ils mettent en évidence diverses retombées pour les auteurs et auteures qui y diffusent

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

leurs travaux, notamment la visibilité, et pour les étudiants et étudiantes des pays dits du Nord comme du Sud, mais aussi de nouvelles possibilités comme les collaborations avec le Réseau des jeunes bénévoles des Classiques des sciences sociales (REJEBECSS) en Haïti et en Côte d'Ivoire.

La troisième partie du livre (chapitres 23 à 29) propose des réflexions plus théoriques sur des notions, questions, enjeux et pratiques qui sont au cœur de l'œuvre et du travail des Classiques des sciences sociales. Marc Couture, dans le chapitre 23 propose une réflexion sur l'accès libre, son évolution et ses enjeux actuels. Il présente les deux voies (verte et dorée) qui ont été développées pour réaliser l'accès libre. Chiffres à l'appui, il démontre la faible utilisation des répertoires des universités québécoises. Son survol de la voie dorée permet de mettre en lumière la diversité des modèles de revues en accès libre. S'intéressant par la suite à la notion d'accès libre, il rappelle qu'elle ne se limite pas à la gratuité. Malgré quelques initiatives où la publication est reprise en charge par les chercheurs et chercheuses, l'enjeu autour du prestige de la revue (facteur d'impact) demeure un frein majeur à une transformation en profondeur de l'organisation de la publication scientifique. L'enjeu des droits de réutilisation des publications scientifiques, loin d'être résolu, est aussi abordé.

Dans le chapitre 24, Yves Yanick Minla Etoua poursuit la réflexion sur le libre accès, mais plus précisément dans le contexte camerounais. Il s'intéresse aux pratiques du libre accès qui permettraient de mettre en valeur les patrimoines scientifiques locaux. Il se penche sur le contenu de certaines politiques et de certains documents officiels du gouvernement camerounais afin d'analyser comment les enjeux de la numérisation et du libre accès sont présentés. Il examine également les appropriations qui sont faites de ces documents dans les universités camerounaises et les initiatives qui en découlent. La valorisation des patrimoines locaux ne semble pas une préoccupation ni dans les politiques ni dans les initiatives mises en place. Il explique cette réalité en explorant les modes de construction et de diffusion des connaissances scientifiques (stratégies de recherche et de publication, approches pédagogiques), particulièrement dans les domaines des sciences humaines et sociales. Il constate que la pratique scientifique est majoritairement ancrée dans une conception de la « science dite normale »,

où la dimension de superstructure numérique est peu prise en compte par rapport à celle d'infrastructure numérique.

Antonin Benoit Diouf, dans le chapitre 25, s'intéresse à la numérisation, et en particulier aux enjeux théoriques et pratiques qu'elle soulève dans le contexte africain. Partant du constat que les entreprises de numérisation sur le continent africain suivent généralement la même voie que les projets de numérisation développés ailleurs, particulièrement dans les pays dits du Nord (ou du centre), il propose en quelque sorte des lignes directrices pour penser les projets de numérisation de manière pertinente et contextualisée en fonction des besoins et des réalités africaines. Il brosse un portrait des différentes étapes, mais aussi des questions et des enjeux à considérer. S'il est vrai que le patrimoine documentaire scientifique a sa place, il n'en demeure pas moins qu'il faut prendre en compte le patrimoine oral (ou patrimoine immatériel) de même que les vestiges immobiliers (les bâtiments, les monuments, les sites).

Dans le chapitre 26, Lyne Da Sylva, à partir d'une recension des travaux récents sur les bibliothèques numériques publiés dans certaines revues et présentés dans des colloques portant sur les bibliothèques numériques, propose une synthèse des tendances actuelles et des principales thématiques qui y sont abordées. Ces dernières concernant les données, les relations ou les connexions ainsi que l'exploitation des contenus des bibliothèques numériques. L'auteure montre que l'inclusion graduelle des données liées, une technologie du web sémantique, est une tendance importante. Son texte permet d'approfondir plusieurs notions, en particulier celle de données liées et de web sémantique; il vise également à cerner les conséquences de ces évolutions pour différentes institutions et personnes, pour les bibliothèques numériques, les scientifiques ainsi que le corps enseignant en sciences humaines et sociales.

Enfin, dans la quatrième partie, les contributions réunies permettent de (re)penser les bibliothèques numériques, et en premier lieu les Classiques des sciences sociales, à partir de différentes notions : justice sociale, communs numériques, justice cognitive, injustices cognitives, utopie sociale.

Dans le chapitre 27, Marie D. Martel s'intéresse à l'évolution du discours sur la justice sociale dans les bibliothèques d'aujourd'hui. Elle met en exergue

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

quatre grandes perspectives ou approches : l'accès à l'information, la perspective critique de la littératie de l'information, la perspective de la diversité culturelle ou de l'intersectionnalité ainsi que les approches orientées sur la participation citoyenne. Elle propose d'ajouter une cinquième approche, celle des communs numériques, un thème déjà présent de manière transversale dans les quatre premières perspectives. Enfin, l'auteure rappelle les actions suggérées pour concevoir la bibliothèque comme maison des communs. Elle insiste sur la nécessité d'associer la justice sociale à ce processus dans une perspective éthique.

Florence Piron nous invite à réfléchir aux concepts de justice et d'injustice cognitive dans le chapitre 28. Elle retrace tout d'abord l'origine du concept de justice cognitive dans les écrits de l'anthropologue Shiv Visvanathan. Elle explique ensuite comment le projet SOHA (Science ouverte en Haïti et en Afrique francophone) a récemment retravaillé ce concept pour y intégrer la dimension de la matérialité du savoir. Puis, elle présente trois formes d'injustice cognitive : 1) l'inégalité d'accès aux publications scientifiques selon l'endroit où l'on vit ou selon le statut universitaire; 2) le manque d'infrastructures de recherche, autant administratives que matérielles dans certains pays qui a des répercussions sur les types de savoirs créés et 3) l'invisibilité des savoirs produits en Afrique. Elle aborde ensuite la question de la responsabilité pour penser et agir contre ces formes d'injustice cognitive. Elle termine en soulignant de quelle manière une initiative comme les Classiques des sciences sociales participe à un effort de justice cognitive, mais contribue, parallèlement, à renforcer certaines injustices cognitives.

Ricarson Dorcé, dans le chapitre 29, propose de penser les Classiques des sciences sociales à la fois comme un outil pédagogique, un patrimoine numérique et une nouvelle utopie sociale. Il met en évidence le rôle éducatif des Classiques des sciences sociales surtout dans les milieux où l'accès à des documents scientifiques est très restreint. Il suggère que cette bibliothèque participe à la dynamique de transformation du paradigme traditionnel de diffusion des publications scientifiques, ce qui en fait une pratique utopique qui s'insère dans le grand mouvement du libre accès aux savoirs qui sont produits au Nord et au Sud. L'originalité de ce chapitre est de montrer que le concept d'utopie permet de cerner quelques facettes de la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, une plateforme qui fait la

fierté des communautés francophones ou francophiles dans le monde et qui aide à instaurer plus de justice cognitive.

Ainsi, cet ouvrage collectif, à travers quatre parties distinctes, propose un regard croisé sur l'œuvre des Classiques des sciences sociales et quelques-unes de ses facettes. C'est une lecture à plusieurs voix, à l'image de cette bibliothèque qui fonctionne grâce à tout un réseau, à toute une communauté de bénévoles qui est mobilisée autour d'un objectif commun, celui de donner un accès gratuit à des publications scientifiques en sciences humaines et sociales de langue française. Les contributions présentées, par leur diversité et leur qualité, enrichissent la réflexion sur l'avenir des Classiques des sciences sociales, mettent en lumière des possibilités inexplorées et permettent de faire des liens avec d'autres initiatives et projets similaires.

En terminant, nous n'avons pas la prétention d'avoir produit un livre donnant un aperçu global de tous les enjeux qui concernent la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales ou de toutes les facettes de cette initiative. Certaines questions n'ont été qu'effleurées, par exemple les enjeux économiques, les enjeux juridiques ou encore le travail bénévole, et d'autres n'ont pas été abordées. C'est le cas notamment des enjeux liés aux utilisateurs et utilisatrices et à leur expérience de consultation et d'accès à la documentation numérique. Il en est de même des choix et des enjeux technologiques, des infrastructures et de la question de l'interopérabilité dans les bibliothèques numériques, c'est-à-dire l'établissement de liens entre des systèmes différents pour favoriser entre autres la circulation des données. Néanmoins, les questions qui sont abordées offrent une opportunité à l'équipe des Classiques des sciences sociales de poursuivre leurs réflexions sur le modèle de diffusion des ressources numériques adopté, sur le modèle d'affaires actuel et sur les formes de collaborations possibles et souhaitables avec des institutions publiques du Nord comme du Sud.

RÉFÉRENCES

Beaudry, Guylaine. 2013. « Prologue d'une histoire de l'édition numérique au Québec ». *Papers of the Bibliographical Society of Canada* 51 (1): 49-81.
https://spectrum.library.concordia.ca/978382/1/PBSC_Beaudry2013.pdf

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- Beaudry, Guylaine, Martin Boucher, Tanja Niemann et Gérard Boismenu. 2009. « Érudit : le numérique au service de l'édition en sciences humaines et sociales ». *Mémoires du livre* 1 (1).
- Beaudry, Guylaine. 2008. « Les bibliothèques numériques au Québec : état des lieux, enjeux actuels, avenir ». *Documentation et bibliothèques* 54 (2) : 111-116.
<https://doi.org/10.7202/1029319ar>
- Borgman, Christine L. 2000. *From Gutenberg to the global Information infrastructure: access to information in the networked world*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Carbone, Pierre. 2017. « Les bibliothèques numériques ». *Les bibliothèques*, 96-105. Paris : Presses universitaires de France.
- Ceruzzi, Paul E. 2012. « Aux origines américaines de l'Internet : projets militaires, intérêts commerciaux, désirs de communauté ». *Le Temps des médias* 18 (1) : 15-28.
<https://doi.org/10.3917/tm.018.0015>
- Da Sylva, Lyne. 2013. « Genèse et description des bibliothèques numériques ». *Documentation et bibliothèques* 59 (3) : 32-145.
<https://doi.org/10.7202/1018843ar>
- Manley, Laura et Robert P. Holley. 2012. « History of the Ebook: The Changing Face of Books », *Technical Services Quarterly* 29 (4): 292-311.
<https://doi.org/10.1080/07317131.2012.705731>
- Paquin, Émilie. 2013. « Les modèles économiques de l'accès libre : réflexions à partir de l'expérience d'Érudit ». *Documentation et bibliothèques* 59 (3) : 155-160.
<https://doi.org/10.7202/1018845ar>
- Sharafibadi, Saeed Rezaei. 2006. « How digital libraries can support e-learning ». *The Electronic Library* 24 (3): 389-401.
<https://doi.org/10.1108/02640470610671231>
- Vermeys, Nicolas. 2013. « Le cadre juridique réservé aux bibliothèques numériques ». *Documentation et bibliothèques* 59 (3) : 146-154.
<https://doi.org/10.7202/1018844ar>

Waters, Donald J. 1998. « What are Digital Libraries ». *CLIR Issues* (4).
<https://www.clir.org/1998/07/clir-issues-number-4>

PARTIE I
UNE BIBLIOTHÈQUE, UN
PIONNIER ET TOUT UN
RÉSEAU

I. Quelques mots sur Jean-Marie Tremblay

ÉMILIE TREMBLAY

Jean-Marie est né à Jonquière le 23 août 1948 dans une famille de neuf enfants. Il a commencé son cours classique au Collège classique de Jonquière. Il a ensuite poursuivi ses études à l'Université Saint-Anne, en Nouvelle-Écosse. Il y a obtenu un diplôme d'immatriculation universitaire en 1967. C'est à l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, qu'il a obtenu en 1969 un baccalauréat en sociologie. Il entreprit une maîtrise en sociologie dans cette même institution avant d'être renvoyé comme plusieurs de ses camarades dans la foulée des mouvements étudiants de la fin des années 1960. Rappelons que les étudiants et étudiantes avaient manifesté et organisé une grève pour protester contre l'augmentation des frais de scolarité. Plusieurs d'entre eux, dont Jean-Marie, avaient aussi apporté une tête de cochon au maire de Moncton, Leonard Jones, le 14 février 1968¹ pour exiger la reconnaissance officielle du français par la ville de Moncton. Ces événements ont abouti en 1969 à la fermeture du département de sociologie (Warren 2006).

Jean-Marie est alors parti continuer ses études à l'Université d'Ottawa. Il effectua cinq années de recherche à la suite de sa scolarité et obtint sa maîtrise en sociologie en 1975. Durant son parcours de maîtrise, il a été notamment l'assistant du sociologue Roberto Miguelez. Jean-Marie a commencé sa carrière d'enseignant en sociologie au Cégep de Chicoutimi en

1. Beauchamp, Jacques. 2016. « La révolte étudiante acadienne de 1968 ». Aujourd'hui l'histoire. Radio-Canada. http://ici.radio-canada.ca/emissions/aujourd_hui_l_histoire/2015-2016/chronique.asp?idChronique=419703

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

1977. La même année, il épousa sa conjointe Diane, avec laquelle il a eu trois enfants, et avec laquelle il est toujours marié.

Tout au long de sa carrière d'enseignant, il a développé du matériel pédagogique pour ses élèves (manuels de cours, guides d'utilisation de logiciels, guides méthodologiques, etc.). En 1989, il a d'ailleurs reçu le prix du ministre (mention, notes de cours) pour sa contribution à l'enseignement de la sociologie au collégial. En plus de la création de matériel pédagogique, il a conçu différents projets comme un centre de documentation à l'attention du personnel enseignant du département de sciences humaines, des bases de données de recherche en sciences humaines au format Excel, ainsi que des cours et des formations en informatique. En 1993, il a mis sur pied une banque de textes numériques en sciences humaines et sociales destinés à ses élèves, laquelle allait devenir en 2000 la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales. La découverte du numérique a été déterminante pour Jean-Marie :

Le numérique m'a redonné le goût de vivre, le goût d'enseigner et de faire des choses pour mes étudiants (Propos de Jean-Marie Tremblay cité par Lallier 2013).

Depuis maintenant 18 ans, Jean-Marie dirige cette bibliothèque dont la mission est de donner accès gratuitement aux œuvres de langue française en sciences humaines et sociales. Un projet qui rejoint les préoccupations qu'il avait depuis son tout jeune âge :

Lorsque j'étais enfant, je voulais devenir « missionnaire », faire le bien, aider, contribuer à la réduction des inégalités sociales. Lorsque j'ai commencé, à l'âge de 50 ans, ce qui allait devenir *Les Classiques des sciences sociales*, j'ai eu le sentiment d'avoir retrouvé mon « âme » – excusez l'expression, pour un agnostique, je devrais dire mon essence, m'être reconnecté à mon idéal d'enfant. Mon idéal était d'aider, de partager, non de m'enrichir. Mon salaire d'enseignant n'était pas très élevé, mais nous ne manquions de rien. Je viens d'une grosse famille et cela nous apprend à partager et nous entraider.

Partage des connaissances, accès aux savoirs et gratuité allaient ainsi de soi. Je ne pouvais envisager les choses autrement. Vous imaginez [un ou une étudiante] qui doit payer pour l'accès à un livre,

Quelques mots sur Jean-Marie Tremblay

qu'il soit dans une petite ville d'ici ou dans un lycée ou un cybercafé au Madagascar. La gratuité permettait à tous, de tous les milieux, d'accéder librement à ces connaissances. C'était mon intention de départ et je n'y ai pas dévié (Propos de Jean-Marie Tremblay recueillis par Mathieu Gaulène 2010).



*Pendant ses années d'études à
Ottawa*

En juin 2013, Jean-Marie a reçu le titre de Chevalier de l'Ordre national du Québec, la plus haute distinction décernée par l'État québécois, pour souligner ses réalisations et sa participation au rayonnement du Québec². Il a pris sa retraite de l'enseignement en 2011 et, depuis, il se consacre à temps plein aux Classiques des sciences sociales.

2. Gouvernement du Québec. 2018. « Jean-Marie Tremblay, chevalier 2013 ». <http://www.ordre-national.gouv.qc.ca/membres/membre.asp?id=2580>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie



Cérémonie de remise de l'Ordre national du Québec

RÉFÉRENCES

Gaulène, Mathieu. 2010. « Le site 'Les Classiques des sciences sociales' fête ses dix ans. Entretien avec Jean-Marie Tremblay ». *nonfiction.fr*.
http://classiques.uqac.ca/inter/medias/2010_05_17_NonFiction/2010_05_17_NonFiction.html

Lallier, Alain. 2013. « Le professeur qui sème à tout vent ». Portail du réseau collégial du Québec.
http://lescegeps.com/pedagogie/personnalites_marquantes/le_professeur_qui_seme_a_tout_vent

Warren, Jean-Philippe. 2006. « La fermeture du département de sociologie de l'Université de Moncton : histoire d'une crise politico-épistémique ». *The Canadian Historical Review* 87 (3) : 463-496.
http://classiques.uqac.ca/contemporains/warren_jean_philippe/fermeture_dept_socio_Moncton/fermeture_socio_Moncton.pdf

2. Lettre à mon père

PASCALE TREMBLAY

Cher papa,

J'avais 13 ans quand tu as commencé ce projet colossal, visionnaire, et tellement important. Dans le sous-sol de la maison familiale, entouré de milliers de livres, entre la correction de montagnes de travaux et la préparation de tes cours, tu cherchais à rendre notre monde meilleur. À l'époque, toute à mon adolescence, je ne saisisais pas tout à fait l'importance d'une bibliothèque numérique des sciences sociales, mais je te voyais travailler fort, tous les jours, même à Noël, et je comprenais que le cœur du projet était le partage du savoir. Cet idéal s'était d'abord manifesté dans la préparation de tes cours, pour lesquels tu te dévouais complètement, et dans l'aide que tu apportais à tes étudiants et étudiantes, avec une générosité qui nous apparaissait infinie. Le téléphone sonnait constamment à la maison, parfois jusqu'à 21 heures, et tu répondais patiemment à toutes les questions de tes étudiants et de tes étudiantes.

Avec ma mère aimante et dévouée à tes côtés pour te soutenir, t'encourager et travailler avec toi tous les jours, tu as entrepris une œuvre gigantesque, allumé du feu sacré de la diffusion du savoir. Malgré les embûches et parfois l'incompréhension générée par ton projet original, tu n'as jamais baissé les bras, et maman n'a jamais cessé de t'appuyer. Presque à toutes les fois que je vous appelle à la maison, vous êtes là, tous les deux, à travailler côte à côte. Maman me dit qu'elle veut finir une page avant d'aller se reposer un peu. Et toi tu me parles de tout ce que tu as à faire, maintenant que, ta retraite venue, tu ne travailles plus que 50 heures par semaine à la construction de cette immense bibliothèque. Après 25 années de ce dur labeur, la Bibliothèque regroupe maintenant près de 7 000 œuvres scientifiques, de toutes les sciences sociales, accessibles par tous, partout sur notre belle planète.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Ta détermination, ta rigueur, et ta passion pour ton travail ont eu un impact sur moi et sont devenues des modèles. Aujourd'hui scientifique à mon tour, je comprends les failles de notre société du savoir, ces failles que tu as toujours cherché à combler pour rendre notre monde plus égalitaire. Je me heurte ainsi chaque jour à des savoirs scientifiques verrouillés à double tour, protégés derrière des contrats de transfert de propriété intellectuelle et des abonnements dont les prix exorbitants ont poussé les universités du Québec et de partout dans le monde dans leurs derniers retranchements. Dépouillés de leur propriété intellectuelle, les scientifiques d'aujourd'hui, dans tous les domaines, cherchent de nouvelles modalités pour diffuser leurs découvertes de manière plus ouverte et plus collégiale et se heurtent à de puissantes entreprises dont l'objectif unique est le profit; les nouveaux marchands du temple. Ces savoirs, souvent inatteignables même pour les scientifiques, sont hors d'atteinte des différents corps enseignants et de leurs élèves, dont les écoles ne peuvent défrayer les frais exorbitants pour l'accès à des contenus scientifiques, des professionnels et professionnelles de la santé dont pourtant la pratique clinique en dépend, et de la population en général. Plus que jamais, il est temps de démocratiser la connaissance, et, au-delà des discours, de rendre les savoirs scientifiques accessibles à tous et à toutes. À l'ère des fausses nouvelles et de la désinformation de masse, plus que jamais, les écrits scientifiques doivent être valorisés et accessibles. La réalité ne peut jamais se traduire en seulement 140 caractères.

Tu avais compris tout cela, il y a très longtemps. Et tu as trouvé une manière de mettre la hache dans ce système, et, avec le soutien de maman, et grâce au travail de ton équipe de bénévoles dévoués, tu as redonné accès aux francophones d'ici et d'ailleurs aux écrits scientifiques en sciences sociales. Je suis tellement fière de toi, papa, pour tout ce que tu as accompli, tout ce que tu nous as appris, ta bonté, ta générosité, ta collégialité immense, ta droiture, ta passion, ta volonté inébranlable et ton idéal de partage! Quand j'ai su, il y a plusieurs années, que ma sœur Émilie, l'une des architectes de ce livre-hommage, allait travailler à tes côtés à faire croître la Bibliothèque, j'ai compris que tout ce que tu avais construit ne serait jamais perdu et continuerait à évoluer et à grandir grâce à son esprit analytique et visionnaire. Quelle magnifique équipe pour mener à bien ce noble projet! Merci, chère petite sœur. Je suis tellement fière de toi aussi. Merci à toi aussi, maman, d'avoir cru

Lettre à mon père

à ce projet fou et d'avoir soutenu mon père, d'avoir travaillé à ses côtés tous les jours depuis tellement d'années. Sans ce soutien, la Bibliothèque n'aurait jamais pu prendre cette ampleur. Merci aussi à toute l'équipe des bénévoles pour leur travail acharné et leur générosité.

Aujourd'hui, cher papa, je t'écris pour te dire que je t'aime et que je suis fière de tout ce que tu as accompli. Tu es, et seras toujours, une source d'inspiration et un modèle pour moi. Les mots me manquent pour exprimer ma fierté et mon amour pour toi. Je te remercie, du fond du cœur. Merci papa. Et bravo, bravo pour cette œuvre monumentale à laquelle tu te consacres depuis déjà si longtemps!

Pascale

3. Mon grand-père et moi

KÉKÉLI ADÉLINE EDOH



4. Fragments de mémoire

ROBERTO MIGUELEZ

Derniers jours du mois d'août de l'année 1970. L'avion traverse le Saint-Laurent. Parti de Paris la veille j'ai hâte qu'on arrive au Québec, à Montréal. Avec mes amis québécois que j'avais connus à Paris, à la Cité Universitaire, nous nous étions maintes fois parlé de nos pays respectifs, eux du Québec, moi de l'Argentine. À Paris, nous partagions le même projet, le doctorat, mais aussi l'intérêt pour les événements politiques que nos pays respectifs étaient en train de vivre. À la légendaire librairie Maspero, au cœur du Quartier Latin, nous pouvions nous approvisionner d'un matériel parfois introuvable ailleurs. Au café qui regardait le Luxembourg, nous discutons les analyses du FLQ. J'osais, moi, le faire, qui n'avais pourtant jamais mis les pieds en Amérique du Nord. Mes connaissances du Canada s'étaient limitées jusque-là à un roman d'aventures dont la scène était la forêt et la neige, mais grâce à Maurice, ou à Simone, l'histoire des Acadiens m'avait été révélée ainsi que le rôle de l'Église catholique, la Révolution tranquille, la geste des Patriotes, enfin même la géographie du Saint-Laurent qui s'approchait maintenant de l'avion qui me conduisait. Nous partagions, au deçà ou au-delà de l'intérêt politique, sinon dans le cœur, le projet d'une société libre – de Gaulle n'était pas loin – et juste, toujours plus juste – la Révolution Cubaine non plus. Mais, mon port d'arrivée n'était pas Montréal, c'était Ottawa.

Quelques semaines seulement auparavant, suite à la recommandation de mon directeur de thèse, j'avais été embauché par le Département de sociologie de l'Université d'Ottawa. Ce serait donc mon début comme professeur dans une discipline que je connaissais mal – j'avais fait toutes mes études à Buenos Aires en philosophie – même si mon doctorat était en sociologie, et ce simplement par son sujet, et par l'indication de mon directeur de thèse, Lucien Goldmann, que l'on pouvait gagner sa vie plus facilement comme sociologue que comme philosophe. Avec un petit qui venait juste d'arriver au monde – au beau milieu des événements de 1968 à Paris –, une

telle indication n'était certainement pas à négliger et l'embauche à Ottawa lui avait d'ailleurs apporté une éclatante confirmation. Je ne peux pas dire que la découverte d'Ottawa me fascinait : lorsque l'autobus m'eut déposé pour la première fois proche du Pavillon central, le spectacle de vieilles maisons délabrées qui l'entouraient n'était certainement pas accueillant, ni non plus l'attitude du conducteur de l'autobus qui semblait ne pas connaître le nom même de l'université si on le prononçait en français. Mais le directeur du Département, un professeur belge, qui m'attendait, changea mon esprit, assez déprimé avec cette première découverte de ce qui allait être quand même ma ville au moins pour une année : il fit preuve d'un accueil plein de chaleur et de générosité. Les cours commenceront très vite, m'a-t-il dit, et votre charge est assez lourde de sorte que vous disposerez d'un certain nombre d'assistants pour les cours à gros effectifs. Et puisque vous ne connaissez aucun étudiant ici, continua-t-il, je me suis permis de choisir pour vous ceux qui me paraissent les plus aptes à satisfaire vos besoins. Je me suis même permis, ajouta-t-il, étant donné les délais, de donner rendez-vous à celui qui sera votre premier assistant. Il sera là dans une heure, s'il n'est pas déjà là. Il faut ici que j'ouvre une parenthèse et revienne sur mes expériences d'étudiant autant en France qu'en Argentine. Même après le « tournant à gauche » de l'institution académique française de mai 68, il était d'usage qu'un étudiant demande un rendez-vous par écrit à son professeur en faisant d'ailleurs bien attention à ne pas manquer aux règles immuables qui fixaient le rapport (de pouvoir) entre professeur et étudiant. Ça n'avait pas été le cas de mes rapports avec Lucien Goldmann, mais mon directeur était un immigrant, marxiste de surcroît, et d'une ampleur d'esprit rarissime dans les milieux académiques français à l'époque. D'ailleurs, une telle distance ne m'était pas inconnue, bien au contraire, car lorsque j'avais été, à la fin de mes études, chef de travaux à Buenos Aires, je disposais, comme tous les professeurs – ou presque professeurs –, de l'usage d'un ascenseur auquel les étudiants ne pouvaient pas accéder. À peine installé dans mon bureau – je sus par la suite qu'il avait été chambre à coucher à l'époque, pas si lointaine, du contrôle de l'Université d'Ottawa par les oblat – la porte est frappée. Entrez, que je dis, et devant moi je vois un jeune homme sans chemise, en short, portant une considérable barbe rouge. Bonjour monsieur, qu'il me dit, je m'appelle Jean-Marie Tremblay et suis votre assistant. J'ai essayé de ne pas exhiber ma surprise – et avec elle, peut-être, ma fragilité d'à peine nouveau professeur – et commençâmes

Fragments de mémoire

alors un travail ensemble qui allait continuer tout ce premier trimestre – un trimestre si chargé de graves événements politiques. La Crise d'Octobre touchait aussi la sensibilité des étudiants à Ottawa, d'abord parce que plusieurs étaient québécois, mais aussi parce que des futurs sociologues ne pouvaient certainement pas être indifférents face à de tels événements. Jean-Marie était alors mon interlocuteur privilégié, sa jeune intelligence saisissait la complexité de la situation et, sans que notre enseignement mette en question son objectivité nécessaire, il faisait en sorte qu'il ne puisse pas non plus être vécu par les étudiants comme un enseignement formel, loin d'un monde traversé par les conflits et les antagonismes. Loin déjà, si loin déjà de ces moments vécus reste cependant dans ma mémoire la présence de ce jeune homme à la barbe rouge, dépourvu de toute affectation, à l'intelligence rapide, mais incisive, et plaçant la justice au centre de sa vie morale.

5. Une bibliothèque, qui danse numériquement

RICARSON DORCÉ

Elle abrite dans son corps
Des milliers et des milliers de pages
Des espérances et égratignures du temps
Un rêve ininflammable défie l'espace
Le quartier du partage a ses revers
On partage parfois avec une poitrine qui papillote
Main basse sur la connaissance
Un crime contre l'humanité
La cupidité n'a pas d'odeur
La connaissance est le berceau de luttes
Des traces de fureur
Une nouvelle utopie sociale suit les pas du temps
Derrière chaque geste simple se dissimule un peu de parfum
Pour de meilleurs lendemains
Des esprits épuisés de la marchandisation du savoir
Naviguent dans une bibliothèque
Qui danse numériquement
Pour raconter la justice cognitive
L'offrande de toute une âme à la société du savoir
De très fortes déterminations

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Vingt-cinq ans de partage

Ce n'est pas une séquence insignifiante du cycle annuel!

6. Les choses du cœur

SUZIE ROBICHAUD

Vivre, c'est agir. Mais agir, il faut vouloir,
Et pour vouloir, il faut aimer.
César Malan

Dans l'ambiance d'un soir d'hiver, je me promène sur le Boul'Art de l'Université du Québec à Chicoutimi afin d'observer *Les visages de l'action communautaire autonome*. Ces photos, je les embrasse du regard, et je me dis qu'il y a bien de l'amour dans ce que je vois. Coïncidence! C'est la Saint-Valentin. Toujours est-il que dans ces images photographiques, l'ombre et la lumière se fondent et font apparaître les choses du cœur : l'accueil, l'écoute, le gîte, l'échange, les victuailles, la solidarité et l'amitié. Un magnifique repas de la vie, quoi. Mais il faut tout de même que je vous dise que ces choses du cœur, qui recèlent d'insondables mystères, ont soulevé chez moi de la tristesse et de la douceur à la fois. De la tristesse parce que derrière les images se cachent la misère et les larmes; de la douceur parce que, tel un poème, elles font briller la bonté et la beauté.

Je suis une optimiste, alors j'ai continué ma promenade en disant dans ma tête : « Que de choses aimables et réconfortantes émergent de ces photos! » Pourquoi? C'est tout simple, je me suis attardée à la bienveillance. Voilà la chance qui tourne. Car avec la bienveillance, c'est le lien de fraternité qui se tisse, c'est l'humanité qui s'attendrit, une humanité plus humaine, comme le dit Montaigne. Une humanité qui favorise le meilleur équilibre des conditions de vie entre les hommes. « Une vie idéaliste », disent les uns. « Une vue qui a au moins le mérite d'avoir un idéal », disent les autres.

Comme vous voyez, c'est l'égalité des chances qui m'interpelle. Et avez-vous remarqué que, lorsqu'elle fait son entrée, l'inégalité ne se tient pas loin derrière, puis qu'elle prend timidement la parole. Avec de bonnes raisons. Dès qu'elle se fait entendre nous voilà plongés dans un moment trouble. Ce n'est

guère étonnant puisqu'elle nous met aussitôt en contact avec l'impuissance. L'inégalité des chances. La traduire n'est pas une mince tâche, bien que Goethe l'ait dépeinte au jeune Wilhelm avec une image des plus éloquentes au cours de ses années d'apprentissage. Il lui raconte que certains, dès leur naissance, ont la chance de faire la traversée sur le navire tout en profitant des vents favorables alors que d'autres s'épuisent à nager dans des courants peu propices. Comment taire une telle réalité? En tout cas, le pire serait justement de la taire. Ne pas taire et faire afin que chacun puisse avoir sa chance.

C'est le pari que tente d'exprimer cette exposition : parler, révéler, afficher, montrer la vitalité des réseaux sociaux. Car au-delà des questions que ces photos soulèvent, elles laissent voir des femmes et des hommes qui, plongés dans l'action, croient que ça ira mieux demain. Des femmes et des hommes qui savent que nous pouvons beaucoup les uns pour les autres, et que le plus grand danger serait de démissionner devant la dureté du temps que l'on dit postmoderne. D'ailleurs, quand les malheurs frappent, il faut bien que quelqu'un soit là pour réchauffer, adoucir et apporter de la consolation. De toute évidence, ces femmes et ces hommes, ouverts à l'amitié et remplis de mansuétude, traduisent la générosité en gestes, qu'ils soient petits ou grands. Ils n'hésitent pas à accueillir l'autre, à l'écouter, à lui enseigner, à le nourrir, à le vêtir, à l'héberger, à favoriser l'entraide, la vivacité et la dignité.

Dans un monde où l'économie profite trop souvent aux riches, ils luttent contre la misère humaine et les disparités sociales. Ils luttent pour un monde plus juste, plus équitable. Tant qu'il y a de la révolte, il y a de la vie, disait Françoise Giroud. C'est ainsi. Et par leurs interventions, ils apportent aux personnes blessées un soutien matériel et affectif; ils leur permettent d'alléger leurs souffrances, d'apaiser l'inquiétude du lendemain, de découvrir l'univers des possibles et de continuer la traversée.

N'empêche. Il arrive à ces femmes et ces hommes qui attirent par leur énergie, leur accent de sincérité et leur générosité de rentrer le soir fatigués, les yeux inquiets, et tant bien que mal de chercher un sens au jour passé. Et pour cause! Quoi qu'ils fassent, ils savent que ce ne sera jamais assez. Ils ne pourront pas remplacer le destin. Pris entre l'espoir et la désespérance, ils ne peuvent esquiver ni la fatigue, ni les larmes, ni les découragements. Ils cherchent alors une sortie de secours tout en criant haut et fort : « À l'aide, s'il vous plaît! » C'est compréhensible. Ils ont besoin d'appui pour combattre

l'indifférence et dénoncer les injustices rebelles; ils ont besoin que les politiciens et les plus grands de ce monde se battent pour la dignité des plus faibles; ils ont besoin de plus de ressources humaines et financières pour stimuler le développement social et la démocratie; ils ont besoin que chacun se sente concerné et apporte sa contribution. Les occasions de bonté ne manquent pas. Il suffit d'être là. Et de tendre la main.

Quoi qu'il en soit, je me dis qu'elle est bien touchante la bienveillance qui transparaît à travers les images de ces 850 travailleuses et de ces travailleurs qui œuvrent dans le monde communautaire autonome à Saguenay. Et qui, il ne faut pas l'oublier, bénéficient du soutien de près de 3 000 bénévoles qui viennent grossir les rangs de deux millions de bénévoles que l'on retrouve au Québec. Son langage est puissant, sa force remarquable et les émotions qu'elle inspire sont bien tendres. Elle nous rappelle notre fragilité oubliée et nous montre certes que l'existence est aussi tissée de souffrances. Mais, en même temps, elle nous invite à choisir la vie malgré les aléas de la Fortune, à poursuivre nos rêves, mêmes les plus fous et à nourrir envers les autres une fraternelle amitié.

Reste que pour exprimer sa bonté, ça prend de la joie, de l'action et de l'amour. Oui. L'amour de la justice et de la liberté, l'amour de l'autre. Ça prend de la sagesse donc. Comment y accéder? Les philosophes, les Anciens comme les Modernes, nous proposent la lecture. Heureux hasard. Il y a quelques livres fièrement déposés sur une petite table à l'arrière de la salle. Ils font honneur à Cicéron pour qui une pièce sans livres est comme un corps sans âme. J'en retrace quelques-uns : *L'esprit du don*, *L'anatomie d'une société saine*, *Le bénévolat*. *Entre le cœur et la raison*, *Repensez l'égalité des chances*, *La Justice comme équité* et la célèbre *Comédie humaine*. Je les feuillette quelques instants, en respirant la poésie, la beauté, les idées, les sonorités, les parfums, l'enthousiasme qu'ils renferment. Et là, j'entends un murmure.

Les livres! Ils ont été si précieux pour moi. Je les ai appréciés, analysés, avalés. Au Collège, ils m'ont fait choisir la solitude, la rêverie, le cachot même. Ils étaient pour moi toute gaieté, tout bonheur, et je leur parlais avec des élans d'âme qui m'ont fait pleurer. Les livres, ils m'ont tant appris : les lois de l'espace et du temps, les hommes et les choses. Ils m'ont présenté l'importance de savoir d'où souffle le vent avant de craindre l'orage. Grâce à eux, j'ai senti la nécessité de vivre vite et beaucoup, on a si peu de temps à vivre. À certains

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

moments, ils ont illuminé mon visage d'un sourire d'espérance; à d'autres, ils m'ont fait pencher la tête comme un lys trop chargé de pluie. Les livres! Oui, ils m'ont permis de jouer avec les secrets du temps; les plus gais, comme les plus sombres. Tout compte fait, ils ont porté secours à ma vie, comme le disait si bien Montaigne. Et pour moi aussi, ils ont été la meilleure munition que j'ai trouvée à cet humain voyage¹.

Ciel! C'était Balzac.

En sortant de l'UQAC, le cœur plein de reconnaissance pour ce moment de grâce et de poésie, j'échappe ma serviette. Ma clé USB roule sur le sol. Elle contient un fichier traitant du bonheur que je dois remettre à la savoureuse bibliothèque numérique que sont Les Classiques en sciences sociales. Quelle œuvre colossale! Quel rôle de pionnier, ils ont joué dans cette libre circulation des idées! Quel trésor! Et pour cause! Que de sourires les Classiques ont laissé échapper! Que de bonheur Les Classiques ont donné! Que de peines les Classiques ont apaisées! Que d'espérance Les Classiques ont entretenue! Au fond, Les Classiques en sciences sociales ont soulevé des ailes, réchauffé des cœurs, nourri des esprits. En célébrant la pensée comme agent rassembleur, et en faisant du savoir, ce droit universel, que certains appellent une aventure philosophique, on peut dire, sans l'ombre d'un doute, que Les Classiques en sciences sociales ont créé de l'humanité.

Somme toute, sortir de soi pour s'ouvrir à l'autre, n'est-ce pas une façon de s'entraider à la dimension des espoirs de notre siècle naissant, et de se ramener, tout doucement, au double sens du mot cœur que souligne Auguste Comte : l'amour de l'autre et le courage d'agir malgré le doute? C'est assurément se rappeler qu'affronter avec l'autre la vie et ses tempêtes, tout en exprimant sa bonté, c'est regarder avec espérance le soleil qui descend vers l'horizon. C'est déclarer à l'heure du crépuscule : ce jour qui va finir, je ne l'ai pas perdu. Grâce à mes soins, j'ai vu sur un visage la trace d'un sourire ou l'oubli d'une peine. Voilà l'idée tendrement exprimée par le poète Andrieux².

1. Robichaud, Suzie. 2010. *Le bonheur... à deux pas d'ici*. Chicoutimi : Les Éditions JCL, p. 136, note 276.

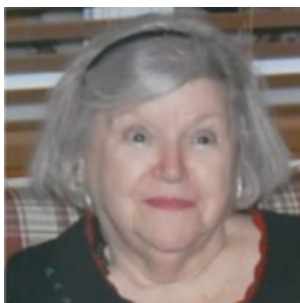
2. Une première version de cette réflexion a été présentée dans *Les visages de l'action*

Les choses du coeur

communautaire autonome, sous la direction de Danielle Maltais et al. 2016. Chicoutimi : UQAC, p. 33 et 34.

7. Hommage à feu Gemma Paquet, la première bénévole des Classiques des sciences sociales

JEAN-MARIE TREMBLAY



Nous avons perdu au début de cette année 2018, le 7 janvier dernier, une grande amie et bien plus encore.

Gemma fut la première bénévole des Classiques des sciences sociales et cela est arrivé de manière tout à fait inattendue. Gemma venait de se fracturer une cheville et devait donc être immobile, ou presque pendant quelques mois. Comme elle avait l'habitude de travailler avec son ordinateur sur ses travaux de recherche et qu'elle ne pouvait plus monter au deuxième étage, nous le lui avons installé au rez-de-chaussée avec une connexion Internet pour qu'elle ne soit pas isolée du monde.

Pour la tenir occupée, j'ai pensé lui proposer de réviser des ouvrages que j'avais numérisés. Gemma aimait lire. Elle était curieuse, disciplinée, persévérante, sensible et attentive aux autres. Elle était brillante, cultivée, tenace, mais aussi un peu coquine à l'occasion.

Quand j'y repense aujourd'hui, lui avoir proposé la révision d'ouvrages

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

aussi exigeants que *Le langage, introduction à l'étude de la parole* d'Edward Sapir, *Essais sur la théorie de la science* de Max Weber et encore pire, *Système de logique déductive et inductive* de John Stuart Mill, c'était de la folie, car la numérisation de ces ouvrages dont l'impression était de très mauvaise qualité, me paraissait un pari impossible à tenir, tellement il y avait de coquilles et d'erreurs de reconnaissance à corriger. Mais comme elle était tenace, Gemma a persévéré.

Et c'est ainsi que Gemma, malgré ses recherches doctorales qui lui demandaient beaucoup de temps, a continué à œuvrer au développement de cette œuvre éducative que sont Les Classiques des sciences sociales.

Gemma était toujours à l'œuvre à 86 ans. Imaginez. Avant son décès, elle était en train de réviser une thèse de doctorat de 1880 de Léon Ollé-Laprune, *De la certitude morale*, soutenue à la Faculté des lettres de Paris.

Mais, au fur et à mesure de ses lectures pour Les Classiques des sciences sociales, j'ai réalisé qu'elle préférait réviser des ouvrages de psychologie, sur le développement de la personne, sur la spiritualité, car Gemma était une femme très croyante, mais d'un christianisme qui ne se vit pas qu'en paroles, mais dans le quotidien. C'était une chrétienne avec une spiritualité ancrée dans le quotidien. Tout son être respirait la fraîcheur, la simplicité, la gentillesse. C'est comme ça qu'elle a révisé les textes de Marcel Mauss, Henri Hubert, Robert Hertz, Sigmund Freud, Alfred Adler, Henri Bergson, Pierre Janet, Claude Bernard, Alain, mais aussi des Québécois, tels que Jacques Grand'Maison, Marcel Fournier et Marc-Adélarde Tremblay qu'elle avait rencontré au Congrès de l'ACFAS en 2005 à l'UQAC et dont elle aimait beaucoup les écrits. Et combien d'autres auteurs.

Gemma était une femme intelligente, elle était belle même si elle ne nous croyait pas lorsqu'on le lui disait. Elle nous répondait toujours, immanquablement : « La beauté est dans l'œil de celui qui regarde ». Gemma était aussi une amie fidèle et loyale à ses ami-e-s, toujours prête à soutenir, à écouter.

J'ai connu Gemma il y a une quarantaine d'années alors qu'elle voulait organiser son mémoire de maîtrise en théologie pour qu'il soit présentable. Gemma aurait aimé être capable de tout faire seule avec son ordinateur, et cela la peinait de se sentir souvent impuissante. Mais je n'arrêtais pas de lui

Hommage à feu Gemma Paquet

dire : « Gemma, tu es brillante, tu as beaucoup de talents. Ce n'est pas grave si tu ne peux pas tout faire toute seule. Il faut laisser à d'autres des talents, tu sais ».

Si nous nous sommes rencontrés pour des raisons professionnelles au départ, nous nous sommes vite attachés à elle, mes enfants, mon épouse et moi. Même notre petite-fille Kékéli l'appelait « Tante Gemma ».

Tu nous manques, Gemma.

Voici la liste complète des ouvrages révisés par Gemma :
[http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/
liste_paquet_gemma.html](http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_paquet_gemma.html)

8. Portraits de quelques bénévoles

Voici le portrait de quelques bénévoles qui ont participé ou qui participent actuellement au travail des Classiques des sciences sociales. Leur travail est des plus précieux et mérite d'être souligné.

PORTRAIT DE DIANE BRUNET

« J'aime ce travail qui me fait ouvrir à d'autres connaissances ».

Diane est née à Montréal en 1952. Elle habite au Saguenay Lac-Saint-Jean depuis une trentaine d'années. Elle est diplômée en littérature, en sciences humaines ainsi qu'en théorie et histoire de l'art. Actuellement retraitée, elle a travaillé plusieurs années comme guide-animatrice pour la ville de Chicoutimi auprès des jeunes et des aînés, et comme guide de musée à la Pulperie de Chicoutimi. Elle est bénévole depuis près de 17 ans pour la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, soit depuis décembre 2001.

- Pourquoi es-tu devenue bénévole?

- Pour occuper mon temps disponible et parce que j'ai toujours aimé les sciences humaines et sociales. Cela m'a bien intéressé d'y travailler.

- Qu'est-ce que tu aimes dans ce travail?

- J'ai toujours aimé le travail solitaire et le travail en groupe. J'étais contente de travailler et d'aller voir du monde, mais aussi de me retrouver à travailler en solitaire pour les Classiques des sciences sociales. Au départ, je travaillais peut-être une heure le matin et une heure le soir ainsi que la fin de semaine. Aujourd'hui, je fais deux heures le matin, je fais une heure l'après-midi et une ou deux en soirée. Je fais environ cinq heures par jour.

Diane a corrigé et révisé de nombreux textes, notamment des écrits de Karl Marx, de Georges Sorel, de Yao Assogba, de Georges Gusdorf et de Russell Aurore Bouchard.

Pour la liste de tous les ouvrages que Diane a révisé, voir :

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_brunet_diane.html

PORTRAIT DE RÉJEANNE TOUSSAINT

Réjeanne est née à Montréal. Passionnée de généalogie, elle est bénévole pour les Classiques des sciences sociales depuis l'été 2003. Elle travaille tous les jours, de 8h à 10h le matin sauf quand il y a des imprévus.

- Pourquoi es-tu devenue bénévole?

- Je voulais rendre service à la communauté pour garder le savoir. C'est très important pour moi. Les livres, pour moi, sont sacrés. Il ne faut pas les détruire. On les passe aux autres. Les écrits doivent se conserver. Ceux qui ont écrit les livres l'ont fait pour nous apprendre des choses. Il ne faut pas les perdre.

Je connaissais déjà ce que Jean-Marie faisait. Puis, un jour il m'a demandé si ça me tentait de corriger des livres. Je n'avais pas demandé, car je ne savais pas si je pouvais le faire. Et puis, c'est comme ça que j'ai commencé. Le premier ouvrage que j'ai révisé est *La conquête économique* d'Édouard Montpetit.

- Qu'est-ce que tu aimes dans ce travail?

- Rendre disponibles les écrits c'est très important pour moi. Un livre ne doit jamais disparaître. J'ai fait beaucoup de livres anciens. Ma préférence, c'est surtout les livres d'histoire, des livres sur l'histoire du Québec, la révolution. Avec les Classiques, j'ai fait le tour du Québec...

- As-tu face à certaines difficultés en lien avec votre expérience de bénévolat?

- Les difficultés rencontrées, c'est surtout les langues différentes que je ne connais pas, par exemple l'allemand et le grec. Le plus dur, c'est un livre avec du grec ou de l'allemand. Avec mon petit logiciel, ça aide beaucoup. Mais comme je ne connais pas ces langues, il y a une difficulté à ce niveau-là.

Pour la liste de tous les ouvrages que Réjeanne a révisés, voir :
http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html

Hommage aux bénévoles

PORTRAIT DE SERGE D'AGOSTINO

Serge d'Agostino est retraité de l'Éducation nationale, en France, où il était professeur de sciences économiques et sociales. Il a été bénévole pour les Classiques des sciences sociales pendant plusieurs années. En plus de la révision des textes, il a prêté aux Classiques plusieurs ouvrages qu'il était pratiquement impossible de trouver, notamment des textes de John Maynard Keynes et d'Henri Sée.

- Pourquoi es-tu devenu bénévole?

- Je trouvais cette démarche courageuse et surtout utile. Permettre un accès en ligne à des ouvrages qui ont marqué l'histoire de la pensée économique et sociologique me paraissait être une œuvre collective de partage qui ne pouvait qu'être bénéfique à tous. Et à titre personnel, c'était une occasion de (re)lire des ouvrages d'un grand intérêt.

- As-tu fait face à certaines difficultés en lien avec ton expérience de bénévolat?

- Quelques difficultés techniques pour numériser les textes et un manque de temps pour en faire plus.

- En quoi donner accès gratuitement aux publications scientifiques francophones en sciences sociales est-il important pour toi?

- La vulgarisation des thèses exposées dans ces ouvrages est parfois, voire souvent, trop simplificatrice de la pensée de leurs auteurs. Se plonger dans la lecture des œuvres est alors nécessaire pour 1) vérifier le bien-fondé de la vulgarisation et 2) enrichir celle-ci en prenant en compte la complexité des thèses traitées. Par ailleurs, tout le monde ne peut accéder aux œuvres quand elles sont payantes et coûteuses. Une bibliothèque numérique à accès libre est alors une avancée éducative d'importance.

- As-tu des suggestions ou des idées pour le développement et l'avenir des Classiques des sciences sociales?

- Peut-être faudrait-il être plus vigilant pour éviter de numériser des ouvrages qui le sont déjà, par exemple sur le site français Gallica.

La liste de tous les ouvrages que Serge a révisés est sur cette page :

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_dagostino_serje.html

PORTRAIT DE CLAUDE OVTCHARENKO

Claude est retraité depuis 2004. Il a commencé à travailler comme fraiseur, puis il a travaillé dans l'assurance-chômage, à la sécurité sociale des auteurs (écrivains, musiciens, peintres sculpteurs, cinéastes, etc.), et enfin, il a travaillé comme journaliste et auteur (pendant ses 20 dernières années de travail). Il est bénévole pour les Classiques des sciences sociales depuis l'automne 2005.

- Pourquoi es-tu devenu bénévole?

- Je pense que le savoir doit circuler, gratuitement, afin que tous ceux qui le souhaitent puissent y accéder sans obstacle. Je suis tombé par hasard sur les Classiques des sciences sociales et après un échange de courriels, je me suis mis au travail avec plaisir. Relire de vieux livres ou découvrir, en les partageant de nouveaux ouvrages, que demander de plus.

- Qu'est-ce que tu aimes dans ce travail?

- Tout. La liberté, l'absence de contraintes de temps, l'amabilité de Jean-Marie Tremblay quand je lui téléphone...

- En quoi donner accès gratuitement aux publications scientifiques francophones en sciences sociales est-il important pour toi?

- Je l'ai dit, la gratuité permet à tous d'accéder à des connaissances qui restent inaccessibles pour beaucoup quand elles sont payantes.

- As-tu des suggestions ou des idées pour le développement et l'avenir des Classiques des sciences sociales?

- Il faudrait multiplier le principe des Classiques des sciences sociales dans toutes les langues. Et peut-être élargir le champ actuellement traité à d'autres domaines, tels que les techniques industrielles ou agronomiques, la recherche scientifique dans tous ses champs (biologie, écologie, astronomie, zoologie, etc.), toujours gratuitement.

Pour la liste de tous les ouvrages que Claude a révisés, voir :

Hommage aux bénévoles

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_Ovtcharenko_claude.html

PORTRAIT DE VICKY LAPOINTE

Vicky est historienne de formation. Depuis 2008, elle dirige le blogue « Patrimoine, Histoire et Multimédia »¹ qui porte sur la généalogie, l'histoire et le patrimoine du Québec et des Franco-Américains aux XIX^e et XX^e siècles. Elle est bénévole depuis 2016 pour la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales.

- Pourquoi es-tu devenue bénévole?

- En 2016, j'ai vu un gazouillis sur Twitter indiquant que les Classiques des sciences sociales cherchaient des bénévoles. J'ai visité le site web et j'ai constaté que les livres des Classiques des sciences sociales rejoignaient mes champs d'intérêt. Le fait que cette bibliothèque numérique soit en libre accès a aussi pesé dans la balance. J'avais un peu de temps libre alors j'ai décidé de rejoindre l'équipe de bénévoles.

J'ai d'abord travaillé sur le livre « *Léon Gérin et l'habitant* » de Jean-Charles Falardeau. Depuis, j'ai corrigé une quinzaine d'ouvrages.

- Qu'est-ce que tu aimes dans ce travail?

- J'aime la diversité des thèmes abordés dans les livres sur lesquels je travaille. J'ai corrigé des livres portant sur le Québec, la France, l'anthropologie, l'ethnologie, etc. Ce type de projet me convient, car le travail peut s'effectuer à partir du domicile, peu importe l'heure, et à son rythme.

- As-tu fait face à certaines difficultés en lien avec votre expérience de bénévolat?

- En général, la correction de livres ne présente pas de difficultés majeures. La reconnaissance des caractères est de bonne qualité. Il suffit, la plupart du temps, de corriger les accents et une lettre par-ci, par-là. Par contre, un livre m'a posé certains problèmes : *Les rois thaumaturges* par

1. Voir : <https://tolkien2008.wordpress.com>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

l'historien Marc Bloch. Certains passages sont en latin et en grec. Je ne maîtrise pas du tout ces deux langues. J'ai donc dû passer plus de temps sur ces passages pour m'assurer de la conformité du texte par rapport à l'original. Il m'a fallu insérer une par une les lettres de l'alphabet grec, car la reconnaissance de caractères n'était vraiment pas bonne.

- En quoi donner accès gratuitement aux publications scientifiques francophones en sciences sociales est-il important pour toi?

- Certains sites Internet facturent aux lecteurs des frais élevés pour avoir accès à leurs publications. L'accès aux documents peut être restreint à une clientèle spécifique (p. ex. étudiants ou membre d'une association). Je considère le libre accès comme étant une option très intéressante pour le grand public.

L'accès gratuit permet de rejoindre plus de lecteurs francophones et francophiles. Que vous habitiez au Québec, en Suisse ou au Maroc, une connexion Internet est tout ce dont vous avez besoin pour avoir accès à cette bibliothèque numérique et profiter de tout ce savoir.

- As-tu des suggestions ou des idées pour le développement et l'avenir des Classiques des sciences sociales?

- Convaincre plus d'éditeurs de participer au projet et continuer de faire connaître le projet au grand public (ouverture d'un compte Twitter?).

Pour la liste de tous les ouvrages que Vicky a révisés, voir :
http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_lapointe_vicky.html

PORTRAIT DE PIERRE PATENAUDE

Je suis Pierre Patenaude, un enseignant du cours secondaire à la retraite depuis vingt ans. J'ai entendu parler des Classiques des sciences sociales par l'entremise d'Alain Gagnon (décédé en 2017). Ce dernier vantait les mérites de l'œuvre de Jean-Marie dans son blogue littéraire *Le chat qui louche*. Je voulais aider, mais il fallait que ce soit dans mes cordes. Je ne voulais pas tenir la main d'un mourant, mais tenir un livre était fait sur mesure pour moi. Alors, je suis

Hommage aux bénévoles

allé voir Jean-Marie et cela a cliqué. J'ai lu des livres, j'ai corrigé des coquilles. Je me suis instruit à fréquenter les Classiques. Je l'ai fait un bon six ans. Aujourd'hui, j'en ai moins le goût. Je travaille davantage à mes écrits. Je n'oublie pas l'œuvre de Jean-Marie. Ce dernier (les derniers seront les premiers) est un être exceptionnel. Et Diane, son épouse qui l'accompagne et qui travaille fort n'a pas moins de mérite. Émilie, vous assurerez la pérennité de l'œuvre de votre père. Et c'est bien ainsi.

Les Classiques doivent assurer leur continuité. Les chercheurs et les étudiants ont une manne entre les mains. Eux-mêmes devraient mettre la main à la pâte, si ce n'est pas déjà fait. Les livres qui sont du domaine public doivent continuer à vivre.

Pour la liste de tous les ouvrages que Pierre a révisés, voir :
[http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/
liste_patenaude_pierre.html](http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_patenaude_pierre.html)

Et vive les Classiques!

Et vive Jean-Marie!

Et vive les bénévoles!

9. Quelques jalons historiques des Classiques des sciences sociales

ÉMILIE TREMBLAY

La bibliothèque numérique francophone Les Classiques des sciences sociales fête ses 25 ans cette année. Elle a été fondée au début des années 1990 par Jean-Marie Tremblay alors qu'il était professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. D'un projet en Intranet destiné à ses élèves, elle est devenue accessible sur Internet à partir de l'an 2000. La bibliothèque propose à ce jour des milliers de titres qui sont consultés et téléchargés partout dans le monde. Dans ce texte¹, je retrace quelques-uns des grands moments qui ont jalonné l'existence de la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales. Je présente également un survol de sa situation actuelle, ce qui implique de se pencher sur son organisation, sur les collections qu'elle offre, mais aussi sur les difficultés et les défis rencontrés qui freinent son développement et compromettent sa pérennité.

LES DÉBUTS : D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION À UNE BANQUE DE TEXTES NUMÉRIQUES

Jean-Marie dit souvent que l'arrivée du premier ordinateur Mac a changé sa vie. En effet, en 1985, il fit l'achat d'un premier ordinateur, un Mac 512. L'année suivante, il acquit deux logiciels : le premier logiciel de numérisation, OmniPage Pro de la société Caere et un autre, le premier logiciel de mise en page professionnelle, PageMaker d'Aldus. En 1987, il commença ses premières

1. Ce texte n'aurait pas été aussi riche sans les nombreuses discussions avec Jean-Marie Tremblay, qui a bien voulu creuser le passé et fouiller dans ses archives (courriels et autres) pour se remémorer différents événements. Je le remercie pour sa précieuse collaboration.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

numérisations de livres, de chapitres, d'articles de périodiques et d'articles de journaux en sociologie, et plus largement en sciences sociales. La numérisation de ces documents lui servait à créer du matériel pédagogique pour ses élèves. Ce matériel était accessible dans un centre de documentation au Cégep de Chicoutimi. Ses élèves pouvaient consulter en format papier les documents qui avaient été numérisés puis imprimés. Comme il s'agissait principalement de vieux ouvrages, parfois difficilement lisibles à cause de l'état des documents, les photocopier n'était pas une option. Jean-Marie se tourna donc vers la numérisation et la mise en page de ces textes. C'est ainsi qu'il abandonna les ciseaux et la colle à papier, qui lui servaient à découper des articles et à faire des montages de textes, au profit de l'ordinateur et du numérique.

Quelques années plus tard, soit en 1993, Jean-Marie créa, toujours pour ses élèves, une banque de textes numériques accessibles sur tous les ordinateurs du Cégep connectés en intranet. Ses objectifs étaient notamment de leur faire découvrir et aimer les sciences sociales, et de leur montrer la pertinence de ces sciences pour comprendre différents phénomènes sociaux.

Cette aventure remonte au début des années 1990. C'est à peine cinq ans après l'arrivée du Macintosh 128 d'Apple. Lorsque nous avons obtenu notre premier laboratoire informatique à la bibliothèque de mon collègue, je me suis dit que je pourrais faire découvrir bien plus facilement les sciences sociales et la philosophie à nos étudiants des sciences humaines si je mettais à leur disposition, en version numérique, de nombreuses études en sociologie, anthropologie, criminologie, histoire, science politique, économie politique, travail social et aussi en philosophie (Tremblay 2012).

Cette banque de textes était accessible dans un répertoire du serveur du Cégep de Chicoutimi. L'existence de ce répertoire n'était pas connue des responsables du Cégep, à l'exception du directeur du service informatique de l'époque. Le travail de Jean-Marie lui valut quelques démêlés avec les responsables de la bibliothèque du Cégep de Chicoutimi. En effet, au début des années 1990, le réseau était à faible débit. Le serveur du Cégep n'était donc pas en mesure de répondre aux demandes d'une vingtaine d'élèves qui consultaient et téléchargeaient en même temps des textes. Le réseau

Quelques jalons historiques

de la bibliothèque centrale plantait régulièrement, ce qui occasionnait, on peut le comprendre, des frustrations de la part de certains responsables. Heureusement, tous ces problèmes ont contribué à faire évoluer l'environnement informatique de cette institution.

D'UNE BANQUE DE TEXTES NUMÉRIQUES À UNE COLLECTION DE VOLUMES NUMÉRISÉS ACCESSIBLE EN LIGNE

Après avoir travaillé à construire sa banque de textes numériques pendant plusieurs années, Jean-Marie voulut qu'elle soit accessible plus largement à tous et à toutes sur Internet.

De 1993 à 2000, toutes les œuvres numérisées n'étaient accessibles qu'en intranet à nos étudiants et étudiantes des sciences humaines. Le travail de numérisation et d'édition numérique exigeait tellement d'heures de travail qu'il fallait que ce soit accessible à plus de gens. Trop peu de gens pouvaient accéder à ces œuvres pour tant de travail (Propos de Jean-Marie Tremblay recueillis par Émilie Tremblay en avril 2018).

Pour réaliser cette bibliothèque, il avait besoin d'un serveur pour archiver les documents. Il proposa d'abord son projet au Cégep de Chicoutimi. Essuyant un refus, parce que « tout cela était trop avancé pour les étudiants » aux dires du directeur des études de l'époque, il se tourna vers l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Il savait que l'ancien directeur de la bibliothèque du Cégep de Chicoutimi, Serge Harvey, était passé à l'UQAC et travaillait comme directeur adjoint de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet. Jean-Marie le contacta au mois d'octobre de l'an 2000 pour lui parler de son projet (qui ne s'appelait pas encore Les Classiques des sciences sociales). Ce dernier parla du projet de Jean-Marie à Gilles Caron, le directeur de la bibliothèque Paul-Émile-Boulet, qui trouva l'idée intéressante dans la mesure où il n'y avait pas de dédoublement avec ce qui se faisait ailleurs, comme à la Bibliothèque nationale de France (BNF) qui avait entrepris quelques années auparavant un vaste chantier de numérisation de ses collections. Une rencontre fut organisée quelques jours plus tard avec Gilles Caron et Serge Harvey. Gilles Caron, se remémorant cette rencontre, explique :

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Jean-Marie était rentré avec ses documents. Je me rappelle, Serge était là, moi j'étais là et Jean-Marie. Notre petit *set up* habituel. Jean-Marie se met à parler. Je lui demande « combien en as-tu de volumes actuellement? ». Je ne me souviens pas il en avait peut-être sept ou huit. Je savais ce que ça pesait en volume. C'est peut-être ça qui a fait que ça n'a pas été compliqué. Je savais qu'en termes de poids sur un serveur, ça ne représentait presque rien. Alors que je regardais ces documents, Jean-Marie parlait et à un moment donné, je l'ai arrêté. Je lui ai dit : « C'est correct, je vais la prendre, ton affaire ». J'ai dit à Serge d'aller voir Mathieu, notre technicien pour s'assurer qu'il ait les codes d'accès. En sept ou huit minutes, c'était donc fait (Propos de Gilles Caron interviewé par Émilie Tremblay au mois de janvier 2018)².

En moins de dix minutes, une entente fut scellée verbalement avec Gilles Caron et l'Université du Québec à Chicoutimi. Jean-Marie aurait donc accès au serveur Internet de cette institution pour son projet de bibliothèque virtuelle³. C'est également lors de cette rencontre que le nom des Classiques des sciences sociales fut choisi. Gilles Caron suggéra ce nom à Jean-Marie en fonction des documents qu'il voulait rendre accessibles.

D'après Gilles Caron, ce projet s'insérait très bien dans la vision de la bibliothèque de l'UQAC qui avait déjà des projets en numérique. Par exemple, bien avant la mise sur pied du dépôt institutionnel Constellation⁴, l'UQAC avait mis en place une plateforme pour les mémoires et les thèses de ses étudiants et étudiantes.

Deux jours après cette rencontre avec Gilles Caron et Serge Harvey, Jean-Marie avait créé un site Internet. Vers la fin du mois de novembre, il était en fonction. La figure 1 montre une image de la page principale du site Internet à cette époque.

2. Merci à Gilles Caron d'avoir bien voulu, le temps d'un entretien, partager ses souvenirs avec moi de sa première rencontre avec Jean-Marie et du travail qui en a suivi.
3. Cet arrangement demeura en vigueur jusqu'en 2015, moment où une entente officielle a été signée entre les Classiques des sciences sociales et l'UQAC. Madame Suzie Robichaud fut d'une grande aide dans ces démarches.
4. <https://constellation.uqac.ca>

Quelques jalons historiques



Figure 1 : Le site des *Classiques des sciences sociales* en 2001

À partir de l'automne 2001, des personnes prirent l'initiative de proposer leur aide à Jean-Marie pour rendre accessibles des textes en sciences humaines et sociales. La première bénévole, feu Gemma Paquet, commença son travail au sein des *Classiques des sciences sociales* en octobre 2001 (voir l'hommage qui lui est consacré au chapitre 7 du présent ouvrage). De nombreux autres bénévoles se sont joints à lui à partir de cette date, soit plus d'une centaine à ce jour⁵.

Comment les collections de la bibliothèque ont-elles évolué? Au début du mois de mars 2001, la bibliothèque offrait une quarantaine de titres (*Émond* 2001). Au courant de l'été 2004, elle comptait 1000 titres. Le 2 000^e titre des *Classiques* fut mis en ligne en juin 2006. En novembre 2007, elle fêtait son 3 000^e titre en ligne. Deux ans plus tard, en décembre 2009, elle diffusait 4 000 titres⁶. Le 5 000^e titre fut mis en ligne en novembre 2012. En août

5. Pour en savoir plus, voir la page de tous les bénévoles : <http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles.php>

6. En 2009, à l'occasion du 4 000^e titre à mettre en ligne. Stéphane Baillargeon publia dans le journal *Le Devoir* un article intitulé « Le chef-d'œuvre méconnu ».

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

2015, les Classiques des sciences sociales diffusaient 6 000 documents scientifiques.



Figure 2 : Ouvrages choisis pour la mise en ligne, du 1 000^e titre au 6 000^e

DES CLASSIQUES AUX CONTEMPORAINS

Avant 2003, Jean-Marie numérisait et mettait en ligne presque uniquement des textes classiques, c'est-à-dire des textes du domaine public au Canada. En 2003, Jean-Marie et le recteur de l'UQAC reçurent une mise en demeure des Presses universitaires de France (PUF).

[...] les Presses universitaires de France, par l'intermédiaire de leur mandataire juridique, nous menacent de poursuite au civil pour dommages économiques si nous ne retirons pas immédiatement tous les ouvrages des auteurs publiés aux PUF que nous diffusons librement parce que nous ne respecterions pas, en territoire canadien, le droit d'auteur français (extrait d'un appel de soutien aux internautes de Jean-Marie Tremblay 2003)

Quelques jalons historiques

En France, les écrits des auteur-e-s sont du domaine public 70 ans après leur mort alors qu'au Canada cette période est de 50 ans. Devant la menace de poursuite, les téléchargements de toutes les œuvres sur le site des Classiques – déjà près de 600 à cette époque – furent interrompus pendant une année, soit jusqu'en 2004. Jean-Marie fit appel aux médias. Il lança des appels à l'aide et il reçut de nombreux appuis, des conseils de spécialistes du droit et d'internautes spécialisés dans les questions de droit d'auteur. Monsieur Adolphe Leschevin, ancien consul de Belgique au Québec, contribua également à régler le différend. En 2004, les PUF abandonnèrent leur intention de poursuivre Jean-Marie et l'UQAC. Jean-Marie ne retira aucun livre publié par les PUF, exception faite de livres traduits en français qui n'étaient pas encore du domaine public au Canada.

C'est dans le contexte de cette menace de poursuite que Jean-Marie décida en 2003 de réellement développer la collection des auteurs contemporains. Il se dit qu'en demandant les autorisations aux auteur-e-s, il éviterait ainsi les problèmes rencontrés au niveau de la diffusion de livres du domaine public au Canada qui ne l'étaient pas encore dans d'autres pays comme la France. Roch Denis⁷ – ancien recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de 2001 à 2006 et professeur de science politique de 1971 à 2001 – est le premier auteur que Jean-Marie contacta. Les premières autorisations de sa part ont été obtenues dès décembre 2002. Le deuxième auteur fut Marc-Adélarde Tremblay, professeur émérite du département d'anthropologie de l'Université Laval qui autorisa la diffusion de toutes ses œuvres le 4 janvier 2004. Dans une conférence prononcée au 73^e congrès de l'ACFAS, Marc-Adélarde Tremblay raconta sa réaction lorsqu'il reçut, le 2 mars

7. Lors du colloque de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) qui s'est tenu en octobre 2004 à Québec, une conférence avait été organisée sur les Classiques des sciences sociales. Roch Denis était venu présenter le point de vue d'un chercheur et Jean-Claude Larouche, le fondateur des Éditions JCL, celui d'un éditeur. Jean-Marie et Jean-François Tremblay, un doctorant en sociologie participaient également à la conférence. Voir : http://jmt-sociologie.uqac.ca/www/html/centre_fichiers_info/ACFAS_2005/Larouche_jean-claude/ASTED_congres-2004.pdf

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

2003, une demande d'autorisation pour produire une édition numérique de ses œuvres par Jean-Marie :

Au moment où je me souciais de cette responsabilité particulière [rendre accessible son œuvre] et que je m'interrogeais sur cette ambition démesurée de numériser mon œuvre, je reçus un courriel du Professeur Jean-Marie Tremblay, me demandant l'autorisation de produire une édition numérique de mes œuvres. C'était le 2 mars 2003 : une date mémorable de ma trajectoire intellectuelle. Cette intervention inattendue fut pour moi, je vous l'assure, un moment de véritable enchantement. Les personnes de mon entourage me confient assez souvent que je suis un homme chanceux; mais cette fois-ci cette chance atteignait un sommet inégalé, à un point tel que l'autorisation demandée comportait sa réponse (Tremblay 2005).

À partir de 2003, de nouvelles collections furent donc créées sur le site des Classiques des sciences sociales : celle des contemporains, puis celle sur la désintégration des régions et enfin, celle sur l'histoire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En novembre 2004, les bénévoles des Classiques des sciences sociales furent invités à signer le Livre d'or de la Ville de Saguenay à l'occasion de la diffusion de la 1 200^e œuvre. En avril 2005, Jean-Marie Tremblay reçut le Prix Laure-Gaudreault du mérite scientifique régional⁸ pour les Classiques des sciences sociales.

UN SITE INTERNET MODERNISÉ ET UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF

Le 17 octobre 2005, les Classiques des sciences sociales inaugurèrent un nouveau site Internet à la suite d'une refonte importante qui fut possible grâce

8. Le prix Laure-Gaudreault est un méritas décerné à une personne ou à groupe de personnes qui se sont distinguées de façon particulière dans le secteur des sciences humaines. Sont pris en considération les retombées scientifiques, sociales et culturelles, le caractère novateur et original, le rayonnement puis la contribution à l'avancement des connaissances.

Quelques jalons historiques

au soutien de l'Université du Québec à Chicoutimi. En effet, cette refonte du site – qui requit plus d'une année de travail – fut pilotée par Gilles Caron, appuyée par Claude Dumais et par toute une équipe de spécialistes de l'UQAC. Un événement fut organisé par la Ville de Saguenay pour souligner en même temps les cinq ans des Classiques des sciences sociales sur Internet. De nouvelles fonctionnalités furent ajoutées sur le site de la bibliothèque :

À cette occasion, nous inaugurerons le nouveau site qui, entre autres nouveautés, comporte trois fonctions de recherche améliorées : 1) la recherche dans les métadonnées (ce sont les mots descriptifs d'une page Web); 2) la recherche dans les descripteurs du catalogue Manitou de la Bibliothèque de l'Université du Québec; 3) enfin, la recherche plein texte dans les fichiers eux-mêmes. Le nouveau site offre aussi une organisation plus efficace de l'information et une présentation plus esthétique » (Tremblay 2005)⁹.

En 2005, la bibliothèque était désormais organisée en cinq collections : Les auteur-e-s classiques, Les sciences sociales contemporaines, La désintégration des régions du Québec, Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Méthodologie en sciences sociales.

En plus de l'UQAC, le Cégep de Chicoutimi devint officiellement un partenaire des Classiques des sciences sociales en 2005 en offrant une aide financière annuelle. Johanne Leblanc, professeure d'économie au Cégep de Chicoutimi, déçue de l'absence de liens entre les Classiques et le Cégep, entreprit des démarches. Les ponts furent rétablis avec ce dernier et sa nouvelle directrice générale d'alors, Ginette Sirois. Le Cégep de Chicoutimi offrit par la suite son aide en fournissant à Jean-Marie les logiciels dont il avait besoin, en mettant à sa disposition des budgets de formation et d'impression et en lui fournissant les livres qu'il souhaitait numériser¹⁰.

9. Pour plus de détails, voir la page http://classiques.uqac.ca/inter/Evenements_speciaux/5e_anniversaire_2000_2005/5e_anniversaire.html
10. Depuis lors, le Cégep de Chicoutimi est partenaire des Classiques et une entente officielle de partenariat a été signée en 2015, notamment grâce à la directrice générale du Cégep de l'époque, Madame Denyse Blanchet.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

À peu près à l'époque du lancement du nouveau site des Classiques des sciences sociales, des organisations commencèrent à approcher Jean-Marie pour fonder une sorte de consortium des savoirs et chercher des investisseurs.

Jacques Dufresne, fondateur de l'Encyclopédie de l'Agora, vint rencontrer Jean-Marie à Chicoutimi pour lui parler d'un projet de fusion. Avant de venir le voir, il avait d'ailleurs fait faire une évaluation du site des Classiques. Selon cette évaluation, le site des Classiques valait plusieurs millions de dollars (Delisle 2004). Jean-Marie, craignant que ce type de partenariat ou de nouvelle organisation aboutisse à facturer à l'utilisation pour avoir accès aux textes, ne donna pas suite à ces propositions. Il eut l'impression que c'était contraire au but qu'il poursuivait : le partage et le don. Mais peut-être que des partenariats auraient pu être pensés tout en restant fidèles à la mission de donner un accès gratuit au patrimoine francophone des sciences humaines et sociales. L'Encyclopédie de l'Agora, lancée à la fin des années 1990, est d'ailleurs elle aussi toujours accessible gratuitement en ligne.

À la suite de cette demande et devant ses craintes que la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales se transforme en un site payant, Jean-Marie sollicita certains de ses amis, Charles Côté et Daniel Larouche, respectivement sociologue et historien. Il souhaitait avoir des idées pour assurer la survie de la mission des Classiques des sciences sociales, à savoir donner un accès gratuit à tous à des textes en sciences sociales et humaines de langue française. Ils ont donc travaillé ensemble sur le projet de création d'un organisme à but non lucratif (OBNL). Une autre motivation pour créer un OBNL était que cela permettrait aux Classiques des sciences sociales de demander une aide financière à Ville de Saguenay.

En août 2006, la bibliothèque fut incorporée en organisme à but non lucratif en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie III (L.R.Q., chapitre C-38, art. 218)¹¹. Charles Côté, Daniel Larouche, Daniel Paiement et Michel Savard pilotèrent cette incorporation. Le premier conseil d'administration fut

11. De plus, en novembre 2014, les Classiques des sciences sociales ont été reconnus comme un organisme de bienfaisance au Canada.

Quelques jalons historiques

composé de Bernard Côté, Gérard Dallaire, Daniel Larouche, Daniel Paiement, Michel Savard, Éric Tremblay et Jean-Marie Tremblay.

NOUVEAU DÉMÊLÉ LIÉ À DES LÉGISLATIONS DIFFÉRENTES EN MATIÈRE DE DROIT D'AUTEUR

À l'automne 2010¹², 24 ouvrages d'Albert Camus – mort en 1960 – furent mis en ligne sur le site des Classiques des sciences sociales puisqu'une partie de son œuvre était désormais libre de droits au Canada. Gallimard, par le biais de son service juridique, exigea que ces œuvres soient bloquées aux internautes français, car Camus n'était pas encore entré dans le domaine public en France. Ce fut une nouvelle mise en demeure pour les Classiques des sciences sociales en lien avec des législations différentes en ce qui concerne le droit d'auteur et le domaine public¹³, des enjeux sensibles comme en témoignent certaines prises de position à cette époque¹⁴. Au-delà d'une loi différente en ce qui concerne le droit d'auteur, c'est aussi des visions différentes qui se rencontraient par rapport au savoir, soit l'idéal de l'accessibilité et de la gratuité versus la commercialisation¹⁵.

12. Un autre conflit avait aussi opposé quelque temps auparavant Jean-Marie et des contributeurs de Wikisource qu'il avait traités de « wikiprédateurs » puisque des titres du domaine public étaient intégrés dans Wikisource sans demande de permission et sans mention de la provenance. Jean-Marie souhaitait qu'on mentionne la provenance des œuvres en reconnaissance du travail effectué par les Classiques des sciences sociales. Deux visions du domaine public se rencontrèrent.
13. Charbonneau, Olivier. 2011. « Domaine public malmené ». *Culture libre.ca*, 28 février. <http://www.culturelibre.ca/2011/02/28/domaine-public-malmene/>
14. Gathier, Félix. 2011. « Camus en ligne de mire ». *Libération*, 2 février. http://next.liberation.fr/culture/2011/02/02/camus-en-ligne-de-mire_711779; Rioux, Christian. 2011. « Une bibliothèque numérique québécoise est accusée de bafouer les droits d'auteur ». *Le Devoir*, 3 février. <https://www.ledevoir.com/lire/315958/une-bibliotheque-numerique-quebecoise-est-accusee-de-bafouer-les-droits-d-auteur>
15. Bien entendu, il ne s'agit pas de mettre tous les éditeurs dans le même panier. Un grand nombre d'éditeurs permettent aux Classiques de diffuser des œuvres encore en circulation commerciale comme Les Presses de l'Université de Montréal, les Éditions Sciences et Culture, les Éditions du Renouveau pédagogique, Fidès, Lux Éditeur, les Éditions Hurtubise HMH, les Éditions Nota Bene et ainsi de suite.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

À la suite de cette mise en demeure, un ouvrage fut rapidement retiré du site des Classiques, *Le premier homme*, un roman publié à titre posthume, qui n'était donc pas du domaine public au Canada. Puis, au début de l'année 2011, les Classiques des sciences sociales bloquèrent l'accès des internautes français aux œuvres de Camus disponibles sur le site de la bibliothèque par crainte de poursuites liées à la loi française HADOPI.

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, la bibliothèque donne accès gratuitement à un peu plus de 7 000 textes (**6 923** en date du 26 avril 2018 en plus de 150 autres textes en ligne, mais non encore catalogués). Elle met à disposition principalement des livres – ce qui constitue l'une de ses spécificités –, mais aussi des articles, des thèses et mémoires, des documents et des rapports de recherche. Ce qui la distingue également, c'est la diffusion de tous les textes en plusieurs formats¹⁶, dont le traitement de texte, plutôt qu'une diffusion seulement en HTML ou en PDF ou PDF-IMAGE, ce qui facilite grandement la recherche textuelle.

En 2017, le site des Classiques des sciences sociales a été visité par **1 182 099** visiteurs différents pour un total de 1 781 766 visites. Quant au nombre de pages consultées, elles s'élèvent à **5 195 525**, soit une moyenne de 432 960 pages par mois. Toujours en 2017, **5 428 801** titres ont été téléchargés. Les téléchargements proviennent principalement de deux collections : « Les auteur-e-s classiques » et « Les sciences sociales contemporaines » (Tremblay 2018).

La bibliothèque est actuellement organisée en huit collections principales :

1. Les auteur-e-s classiques
2. Les sciences sociales contemporaines
3. Méthodologie en sciences sociales

16. En effet, les Classiques des sciences sociales proposent des fichiers en format DOC, PDF, RTF, HTML et EPUB.

Quelques jalons historiques

4. Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean
5. La désintégration des régions du Québec
6. Documents
7. Sciences du développement
8. Les sciences de la nature

Plusieurs sous-collections complètent l'organisation des collections. Dans la collection « Les auteur-e-s classiques », on retrouve quatre sous-collections :

1. Chine ancienne
2. Civilisation arabe
3. Civilisations de l'Inde
4. Révolution française

La collection « Les auteur-e-s classiques », la première à avoir été créée, est celle dont les œuvres sont le plus téléchargées. Dans cette collection, on retrouve des textes de plusieurs auteur-e-s : Alain, Alfred Adler, Gaston Bachelard, Dantès Bellegrade, Ruth Benedict, Jérémy Bentham, Albert Camus, Émile Durkheim, Frantz Fanon, Lucien Febvre, Enrico Ferri, Sigmund Freud, Raffaele Garofalo, Ibn Khaldun, Cesare Lombroso, Rosa Luxembourg, Karl Marx, Marcel Mauss, Jean Price-Mars, Gabriel Tarde, Adam Smith et de nombreux autres.

Dans la collection « Les sciences sociales contemporaines », on compte 11 sous-collections :

1. Anthropologie médicale
2. Les sociétés créoles
3. Criminologie
4. Sociologie de la santé
5. Sociologie de la famille
6. Handicaps et inadaptations

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

7. Rencontres internationales de Genève
8. Politiques scientifiques, politiques de la recherche
9. Études haïtiennes
10. Textes en méthodologie des sciences humaines
11. Les possédés et leurs mondes

La collection « Études haïtiennes¹⁷ », dirigée par Ricarson Dorcé, a été créée en 2015 grâce à Florence Piron (Dorcé et Tremblay 2016). Elle a été lancée en partenariat avec l'Association science et bien commun.

Dans la collection « Les sciences sociales contemporaines », on retrouve des textes de Samir Amin, Georges Anglade, Yao Assogba, Georges Balandier, Louis Balthazar, Roger Bastide, Michel Beaud, Éric Bédard, Martin Blais, Russel Aurore Bouchard, Josiane Boulad-Ayoub, Jean-Paul Brodeur, Gérard Bergeron, Maurice Cusson, Léon Dion, Louis Gill, Jacques Grand'Maison, Georges Gusdorf, Denise Helly, Laënnec Hurbon, Denise Jodelet, Micheline Labelle, Denis Monière, Jean-Marc Piotte, Guy Rocher, Céline Saint-Pierre, Denis Szabo, Marc-Adélarde Tremblay, Rodrigue Tremblay, Hubert van Gijsegheem, Jean Ziegler, etc.

D'autres sous-collections sont en cours de création. On peut mentionner la collection « Études ivoiriennes¹⁸ », dirigée par Rock Yao Gnabeli, professeur à l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), et la collection « Études camerounaises¹⁹ », dirigée par Henri Brice Afane, enseignant-chercheur à l'Université de Ngaoundéré (Cameroun). On peut aussi évoquer la collection « Civilisation et politique » qui sera dirigée par Michel Bergès, professeur récemment retraité de l'Université de Bordeaux (France).

Dès leur création, Les Classiques des sciences sociales donnaient accès

17. Pour plus de détails voir : http://classiques.uqac.ca/contemporains/etudes_haitiennes/etudes_haitiennes_index.html

18. http://classiques.uqac.ca/contemporains/etudes_ivoiriennes/etudes_ivoiriennes_index.html

19. http://classiques.uqac.ca/contemporains/etudes_cameroun/etudes_cameroun_index.html

Quelques jalons historiques

principalement aux textes scientifiques produits dans des pays dits du Nord (Amérique du Nord et Europe). En effet, dans la collection « Les auteur-e-s classiques », les textes sont majoritairement ceux d'auteurs originaires de France, d'Angleterre, d'Allemagne et des États-Unis (et ayant travaillé dans ces pays). Au fil du temps, différentes collections se sont ajoutées : « Les sociétés créoles », « Chine ancienne », « Civilisation arabe », « Civilisations de l'Inde ». Ces collections, de manière générale, mettent aussi en valeur les travaux et écrits des auteur-e-s du Nord, par exemple des africanistes ou des spécialistes des sociétés créoles, même si l'on peut recenser quelques ouvrages et articles écrits par des auteurs comme Ibn Khaldoun et Ibn Battûta dans la collection « Civilisation arabe » de même que des ouvrages de penseurs et de chercheurs chinois dans la collection « Chine ancienne ». Une préoccupation a émergé dans les dernières années pour donner accès également aux patrimoines scientifiques des pays dits du Sud. En témoigne la collection « Études haïtiennes » qui diffuse des œuvres haïtiennes classiques, des écrits d'auteur-e-s contemporains de même que des travaux de jeunes chercheur-e-s en sciences sociales.

DES ENJEUX POUR L'AVENIR

Les publications scientifiques en accès libre sont plus accessibles et sont donc susceptibles d'être lues par un plus grand nombre de personnes. Alors que l'édition papier d'ouvrages scientifiques n'autorise souvent qu'une diffusion à 100, 200, voire 1 000 exemplaires, le libre accès vient multiplier le lectorat potentiel. À titre d'exemple, en 2010, quelques mois seulement après la parution du livre *Gouvernance : Théories et pratiques*, le sociologue Dorval Brunelle, qui a dirigé l'ouvrage, a autorisé sa diffusion dans les Classiques des sciences sociales. Cet ouvrage, imprimé en une centaine d'exemplaires, a été téléchargé en date du 26 avril 2018, 39 494 fois sur le site des Classiques. Un autre exemple est celui de Robert Fossaert, sociologue et économiste français qui, dans les dernières années de sa vie, avait décidé de ne plus publier dans des maisons d'édition et de diffuser son travail directement dans les Classiques des sciences sociales. S'il reconnaissait avoir perdu des revenus provenant de ses droits d'auteur, il trouvait plus important d'avoir gagné un lectorat en rendant ses publications accessibles gratuitement. Ses œuvres, depuis 2003, ont été téléchargées 370 343 fois en date du 26 avril 2018.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Les Classiques des sciences sociales rendent accessible un important patrimoine scientifique en sciences humaines et sociales de langue française. L'action des Classiques contribue ainsi à la démocratisation de l'accès aux savoirs en sciences humaines et sociales. Néanmoins, les difficultés et les enjeux ne manquent pas comme nous avons pu le voir dans ce texte. En se penchant sur la structure et le fonctionnement actuel des Classiques, il est possible d'identifier quelques problèmes et enjeux qu'il importe de solutionner, et ce, pour assurer le développement, la professionnalisation et la pérennité de la bibliothèque.

1. Une structure fragile basée sur le travail central d'une personne aidée d'un réseau de bénévoles;
2. Une organisation qui fonctionne avec un budget assurant seulement sa survie;
3. Des moyens financiers absents pour moderniser le site des Classiques, le tenir à jour et assurer son développement futur;
4. Une conception du libre accès qui a peu évolué;
5. Un manque de compétences dans certains domaines et champs de spécialisation (bibliothéconomie, science de l'information, administration, informatique, etc.) au sein de l'organisme Les Classiques qui gère la bibliothèque;
6. Peu de liens et de partenariats développés avec des institutions publiques dans le milieu de l'éducation, et particulièrement de l'enseignement supérieur, et de la recherche;
7. Peu de collaborations développées avec des organisations qui œuvrent au niveau de la francophonie;
8. Peu de liens et de partenariats développés avec d'autres organismes et projets qui œuvrent dans l'édition électronique en accès libre dans les domaines des sciences humaines et sociales.

La bibliothèque Les Classiques des sciences sociales a tout intérêt à revoir son modèle d'affaires pour assurer sa pérennité. Il serait souhaitable, pour ce faire, qu'elle ait une équipe de personnes salariées travaillant en collaboration avec le réseau de bénévoles, ce qui implique entre autres d'aller chercher des subventions et de nouer des partenariats. Les possibilités sont nombreuses et devraient être explorées. Par ailleurs, la bibliothèque a toujours une politique

Quelques jalons historiques

d'utilisation très restrictive, notamment en ce qui concerne les droits de réutilisation, de diffusion, de partage, etc. L'accès libre ne se limite pas à la gratuité et une évolution à ce niveau serait souhaitable. En ce qui concerne la gestion de la bibliothèque, les Classiques ont tout à gagner à s'entourer non seulement de personnes passionnées des sciences humaines et sociales comme c'est le cas actuellement et de personnes qui croient en l'accès libre, mais aussi de spécialistes en bibliothéconomie et en sciences de l'information qui ont des compétences et des connaissances essentielles pour l'amélioration et l'évolution technique et technologique de la bibliothèque. Des liens sont à construire avec différentes organisations. Les initiatives de diffusion en libre accès sont nombreuses aujourd'hui et les collaborations entre organisations qui poursuivent des missions similaires peuvent être très fructueuses.

RÉFÉRENCES

- Baillargeon, Stéphane. 2009. « Le chef-d'œuvre méconnu ». *Le Devoir*, 31 octobre.
<https://www.ledevoir.com/lire/274544/le-chef-d-oeuvre-meconnu>
- Delisle, Catherine. 2004. « Bibliothèque numérique francophone : Investissement bénévole de... 10 millions \$ ». *Le Quotidien*, 21 septembre.
- Dorcé, Ricarson et Émilie Tremblay. 2016. « La mise en valeur par les Classiques des sciences sociales des savoirs produits en Haïti ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de Florence Piron, Samuel Régulus et Marie Sophie Dibounje Madiba. Québec : Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/la-mise-en-valeur-par-les-classiques-des-sciences-sociales-des-savoirs-produits-en-haiti/>
- Émond, Serge. 2001. « Sur son site l'UQAC offre une collection de volumes numérisés ». *Progrès-Dimanche*, 11 mars.
http://classiques.uqac.ca/inter/On_pointe_sur_nous/signets_2001/2001_03_11_pd/PD_2000_03_11.pdf
- Tremblay, Émilie. 2018. « Rapport d'activité 2017 ». Les Classiques des sciences sociales.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Tremblay, Jean-Marie. 2012. « Les Classiques des sciences sociales ou l'accès libre à notre patrimoine intellectuel en sciences sociales et en philosophie ». Communication au colloque *Bibliothèques numériques : au carrefour des disciplines et des institutions*, Palais des congrès, Montréal, 8 mai.

http://classiques.uqac.ca/inter/Evenements_speciaux/2012_05_08_ACFAS/2012_ACFAS.html

Tremblay, Jean-Marie. 2005. « 2000-2005. 5 ans sur le Web!!! Les Classiques des sciences sociales, une bibliothèque numérique en ligne depuis 5 ans déjà! ».

http://classiques.uqac.ca/inter/Evenements_speciaux/5e_anniversaire_2000_2005/5e_anniversaire.html

Tremblay, Marc-Adélar. 2005. « Les Classiques des sciences sociales : une bibliothèque virtuelle en voie de réalisation ». Conférence présentée au 73^e congrès de l'ACFAS, UQAC, Chicoutimi, 9 et 10 mai.

http://classiques.uqac.ca/contemporains/tremblay_marc_adelard/Classiques_des_sc_soc/Classiques_des_sc_soc.pdf

PARTIE II
TÉMOIGNAGES

10. Une histoire parmi tant d'autres

CHARLES BOLDUC

Pour le dire franchement, au départ, rien ne me destinait aux Classiques des sciences sociales. Il y a une petite douzaine d'années, les dépôts institutionnels et autres bases de données n'étaient pas aussi riches qu'ils ne le sont aujourd'hui, les catalogues des bibliothèques universitaires n'intégraient pas encore toutes ces ressources virtuelles dans leur répertoire et, de mon côté, mis à part les articles que je photocopiais de gros volumes rassemblant les numéros de revue publiés au cours d'une même année, je lisais principalement des livres que j'achetais ou que j'empruntais à la bibliothèque.

Mais voilà qu'en 2006, un mouvement de grève d'une ampleur inattendue a chamboulé ces petites habitudes personnelles. Cette circonstance extérieure (ce « détail » qu'un philosophe comme moi pourrait avoir tendance à oublier ou à en minimiser l'importance) a eu d'heureuses et nombreuses conséquences, ce qu'un sociologue comme Jean-Marie saura apprécier à sa juste valeur. La France, où je me trouvais pour un séjour d'études, s'est vue à cette époque paralysée pendant des mois à la suite de la réaction épidermique de la population à l'égard de la proposition gouvernementale d'instaurer ces « contrats première embauche » qui depuis longtemps ne défraient plus les manchettes. Les bâtiments de l'université étant fermés ou leur entrée barricadée par un amoncellement de chaises, je ne pouvais plus aller consulter ces ouvrages dont j'avais grandement besoin pour poursuivre ces recherches qui motivaient ma présence là-bas. C'est alors que, de mon petit appartement rouennais, cherchant un moyen alternatif de me procurer ces précieux textes, j'ai découvert cette petite mine d'or du Saguenay...

L'affiliation des Classiques des sciences sociales à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) m'a cependant joué un tour. En effet, originaire de Sherbrooke et embauché par le Cégep de Chicoutimi en 2007, je n'avais

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

aucune idée, en mettant pour la première fois les pieds dans cette institution, qu'à quelques portes de mon nouveau bureau se trouverait celui qui avait fondé cette remarquable bibliothèque numérique... Pourtant, c'est bien ainsi, alors que je lisais avec intérêt un article sur ces fameux Classiques affiché sur le mur d'un corridor du collège, que Jean-Marie s'est présenté à moi et que j'ai enfin pu remercier personnellement celui qui m'avait permis de me tirer d'affaire l'année précédente.

Cependant, malgré toute ma reconnaissance, ma participation à cette belle aventure s'est tout de même faite encore attendre quelques années... L'occasion s'est finalement un jour présentée lorsqu'en 2010, au retour du congé des Fêtes, tandis que nous nous souhaitions la bonne année et que nous discutons du 50^e anniversaire de la mort d'Albert Camus, je me suis dit qu'il serait peut-être temps de mettre moi aussi la main à la pâte en révisant (et revisitant du même coup) *Le mythe de Sisyphe*, l'un des premiers livres de philosophie que j'ai lus dans ma vie.

C'est donc depuis ce moment-là, au gré des circonstances et de mes intérêts, que j'ai pu petit à petit ajouter quelques pierres à cet édifice. Au fil des ans et au fur et à mesure que mon engagement se matérialisait, j'en suis venu à m'identifier de plus en plus à tout ce que cette bibliothèque incarne et même à penser que les Classiques des sciences sociales sont littéralement destinés à des personnes comme moi. En effet, comme professeur, je peux les utiliser pour monter mes cours et composer les recueils de textes que je distribue aux étudiants. Comme chercheur, ils me donnent accès à de nombreux livres et articles tout comme ils me permettent de faire connaître mes travaux. Comme passionné de philosophie, ils représentent une opportunité de pouvoir partager les œuvres que je juge importantes. Comme membre d'une communauté d'idées, ils m'offrent l'occasion d'entrer en contact avec des penseurs inspirants et marquants. Enfin, pour l'étudiant que j'ai été, ils me permettent de renouer avec d'anciens professeurs et de leur témoigner ma gratitude en diffusant leurs travaux aujourd'hui plus difficilement accessibles.

Cela étant dit, si j'ai tenu à partager cette expérience somme toute très personnelle, c'est pour illustrer par mon exemple ce fait que j'ai déjà souvent eu l'occasion de constater ces dernières années, à savoir que les chemins qui mènent vers les Classiques peuvent être très surprenants et que l'une des

Une histoire parmi tant d'autres

grandes forces de son fondateur, c'est justement d'avoir su fédérer autour de lui et de certaines valeurs (dont celle, cardinale, de démocratisation du savoir) des personnes qui n'étaient pas initialement destinées à se rencontrer et à œuvrer ensemble. Et question de taquiner un peu ce grand ami, ce remarquable visionnaire et cet admirateur de Marx, je serais même porté à dire que les Classiques des sciences sociales sont une démonstration de ce qu'une organisation anarchique peut offrir de meilleur car, dans le sens le plus noble du terme, qu'est-ce que l'anarchie sinon le développement libre et fraternel d'une communauté selon les aspirations de chacun?

II. Jean-Marie Tremblay, ou l'amour des livres

MICHEL BERGÈS

Ayant servi de longue date l'université francophone jusque à l'âge de ma retraite auprès des étudiants et au-delà de Bordeaux, dans la matière intitulée « Science politique », me rapprochant ainsi de maints de mes collègues si attachés à transmettre de façon ouverte et critique les héritages culturels multiformes de notre passé universel, ainsi que celui de nos tâches pédagogiques bureaucratisées, je suis heureux de pouvoir délivrer le bref message suivant en l'honneur des « Classiques des sciences sociales ». Cela dit en tant que simple enseignant, comme dans la matière musicale qui fait que nous ne sommes que les « interprètes » libres de la pensée de ceux qui nous ont précédé. Mais – mystère –, qu'est-ce qu'« enseigner »? Pourrait-on le faire sans des livres? Cela dit, en souhaitant vivement toute la pérennité qui s'impose à ce site *Internet* moderne et francophone des « Classiques », fondé en 1993 et dirigé jusqu'à nos jours par Jean-Marie Tremblay, honoré récemment par l'Ordre national du Québec, si mérité, avec tant de raisons.

Deux réflexions me viennent immédiatement à la suite, en termes de reconnaissance profondément ressentie : l'une réaliste, l'autre plus générale et culturelle, cela va sans dire.

– Le site des « Classiques », qui rend hommage encore au Québec et au Canada de façon durable, tant il est connu par l'ensemble du monde francophone, nous oblige tous, en tant qu'enseignants et étudiants du monde entier, *sur le plan pédagogique*. Il a permis à plusieurs générations confrontées au monde du savoir, d'accéder à des ouvrages incontournables constituant l'humanisme mondial, à tous les niveaux d'expression écrite. Il peut en manquer d'autres qu'il faudra tous, de façon bénévole, lui proposer.

Cela a été rendu possible grâce aux « nouveaux médias », et à la généralisation de l'électricité, certes. Même si cette diffusion n'est point

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

réalisée dans le monde entier, pour l'instant, constituant encore un vide ou un privilège pour certains États – je pense notamment à nos amis africains de certains espaces –, l'œuvre « tremblayienne », encouragée par maintes personnes si honorables de l'Université du Québec à Chicoutimi, et bien au-delà, a permis le dépassement intellectuel de chacun de nous. Nous sommes alors confrontés de façon historique, à un *héritage* qui relève aussi des fonctions de préservation universalistes de l'UNESCO, auxquelles nous sommes tous redevables.

Peut-être, donc, pourrions-nous *nous engager*, individuellement, avec l'appui de tous les collègues et utilisateurs des différentes Universités en leurs Conseils, qui ont honoré les « Classiques » et profité de leur transmission spirituelle, à faire reconnaître auprès de l'organisation culturelle mondiale précitée, l'apport en question. Par exemple en adressant à l'UNESCO une déclaration de soutien, voire une supplique élargie, dûment signée, *urbi et orbi*? Sans oublier la mobilisation à tenter, auprès des organismes spécifiques autour de la « Francophonie », République française en tête, mais tous autres pays...

Ce qui implique encore la recherche de *fonds privés* de « mécénat », afin de pérenniser l'œuvre culturelle en question, si précieuse. Sans parler du devoir de rechercher et de trouver, pour chaque enseignant et serviteur de la Culture, des ouvrages complémentaires à scanner pour le futur, à l'instar des responsables de l'édition « gratuite » dont il s'agit, fondée sur le don. Cette priorité implique que l'on doit faire respecter juridiquement parlant *la pédagogie*, concernant ici un site d'ouvrages francophones, en ses collections et en ses références indexées d'auteurs de tous les temps, au regard des ouvertures du Québec quant aux « droits d'auteurs », à côté des logiques du « marché ». Cela, par exemple, *via* la valorisation si précieuse du concept de « domaine public », favorable à nos élèves et à nos étudiants quant à la reconnaissance du DROIT DE LA PÉDAGOGIE, « désintéressé » sur le plan financier, si porteur d'avenir.

– En complément, de façon plus phénoménologique et personnelle, une remarque me vient à l'esprit concernant le fonds d'édition que représente, pour nos jeunes étudiants notamment, mais aussi pour tout lecteur captivé, « Les Classiques », avec ses « 6 000 publications » et plus, libres d'accès!

Jean-Marie Tremblay, ou l'amour des livres

L'œuvre en question, anticipatrice, incarne l'édition moderne d'ouvrages, mais surtout encourage, à l'instar de la protection numérique des bibliothèques, *la survie des ouvrages en support papier du monde entier*. Cela implique la préservation en partie des livres de tous les temps, *via* la numérisation énorme engagée, dont le support reste, nous le savons tous, si fragile à cause des éléments chimiques concernant la fabrication du papier et les encres utilisées antérieurement, sans parler de la qualité des couvertures...

En tant qu'œuvre de sauvegarde donc, *via* la numérisation des ouvrages de la part de l'équipe des « Classiques », s'est instituée un patrimoine et un héritage désormais incontournable. Tout cela, grâce aux efforts inédits, libres et gratuits sur le plan mondial, fondés sur le don chrétien, d'une *armée indissoluble de bénévoles* qui ont patiemment reproduit, comme les copistes médiévaux anonymes des temps anciens, puis les imprimeurs et typographes ultérieurs, dans le secret de leur introspection et de leur foi dans les livres, divers écrits illustrant des pans de la pensée humaine.

Par l'enthousiasme collectif qu'a su initier Jean-Marie Tremblay, croyant de la religion du Livre, sont désormais accessibles en langue française maints textes incontournables, souvent ignorés par les générations suivantes, par quiconque veut et peut grâce à lui les « télécharger ». Sans parler des possibilités de dialogues sur le Site des « Classiques », dans l'instantanéité. Osons imaginer un Kravtchenko, avec son *J'ai choisi la liberté*, ou un Soljenitsyne, avec son *Archipel du Goulag*, qui eussent pu bénéficier du site des « Classiques »!

Dernière remarque, plus personnelle. Je pressens que toute cette expérience, si précieuse et inédite, repose sur *un amour profond des livres* sur « support papier », hérité du temps des copistes monacaux du « Moyen-Âge » et des humanistes de « la Renaissance » – des « livres antiques », précisément en leurs reliures, si belles, sensorielles et multiformes, qui sentent les peaux les recouvrant pour tenter de les préserver de toutes interférences (pensons-là à ces vers trop gourmands qui « mangent les livres »)... Bref, un amour avouable des livres habite bien quelque part dans son cerveau, l'esprit de « notre » Jean-Marie. Il émane d'un homme exceptionnel, proche de nous tous, qui a renouvelé à sa manière, par sa volonté et sa passion, l'œuvre de Johannes Gutenberg, autour des années 1450... comme celle des éditeurs Elsevier d'Amsterdam en leur époque, au service eux aussi de la veille

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Université. Je me répète : cette Institution de l'Antiquité, n'a pu jamais se passer de « livres », en tous formats, donc de bibliothèques! Ici d'un genre totalement nouveau, que les *Classiques* ont formidablement renouvelées, montrant l'exemple que des « médiathèques » d'aujourd'hui ont suivi en acceptant de télécharger de façon numérisée maints de leurs trésors... Je pense là aussi, – ce n'est pas un « hasard » me connaissant! – à l'œuvre du Musée du Quai Branly à Paris, qui doit tant à l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, en ses valeurs, au nom d'un troisième humanisme universel, lui qui a su nous faire réfléchir sur « la leçon d'écriture » évoquée dans *Tristes Tropiques*, quand un vieux chef indien Bororoou Arara découvre dans son monde idéal les pouvoirs de l'écriture!

Notre devoir à tous est de poursuivre modestement l'œuvre du novateur-éditeur *Jean-Marie Tremblay*, qui a su, *via* les « vieux livres », mobiliser son équipe, son épouse Diane, sa famille, ses amis et ses collègues autour d'une action culturelle de portée internationale. Tout cela ne concerne-t-il pas, finalement, les femmes et les hommes de toutes les générations, face à leur destinée et au ductile « témoignage » par les supports de la pensée, de leur existence terrestre? Les « livres », témoins de notre Histoire, relèvent encore, depuis toujours, du mystère de la vie et de la communauté humaine sur notre planète.

Si rare elle, et miraculeuse, tant elle est belle vue de la Lune, sur laquelle des hommes ont marché, dans les fins fonds de l'Univers, pour un certain « temps », grâce aux « livres », aussi...

12. Déjà 25 ans de « Classiques » : un acquis incommensurable

LOUIS GILL

J'ai été en contact soutenu avec Jean-Marie Tremblay au cours des 15 dernières années, depuis qu'il m'a demandé, le 4 janvier 2003, de lui « accorder l'autorisation de produire une édition numérique, accessible librement et gratuitement, et produite bénévolement », de neuf de mes écrits, aux fins de leur diffusion sur le site Internet des Classiques des sciences sociales. Je ne pouvais qu'accepter avec enthousiasme cette demande. Mais trois de ces écrits étaient des livres dont la libre diffusion était interdite par des droits d'auteur, alors qu'un quatrième était un travail de jeunesse auquel avait succédé un de ces trois livres, et je ne souhaitais pas qu'un livre de jeunesse soit librement accessible alors que sa version entièrement refondue ne le serait pas. J'ai donc accordé l'autorisation requise pour les cinq autres titres. Au cours des 15 années suivantes, jusqu'à aujourd'hui, 180 titres d'ouvrages dont je suis l'auteur ou le coauteur sont venus s'ajouter à cette première liste : livres, chapitres de livres, cahiers de recherche, études et rapports d'expert, articles de revues et de journaux, hommages, enregistrements de conférences et d'entrevues. Je suis honoré que bon nombre de mes écrits se retrouvent ainsi dans la bibliothèque virtuelle des Classiques des sciences sociales et contribuent à son œuvre inestimable de diffusion de la connaissance. J'en remercie très sincèrement Jean-Marie Tremblay et sa généreuse équipe de bénévoles.

Comme on le sait, depuis sa création en 1993, ce sont 7 000 ouvrages (à la fin de janvier 2018), de plus de 1 600 auteurs classiques et contemporains, qui sont venus pourvoir la bibliothèque virtuelle des Classiques. Mes rapports étroits avec Jean-Marie depuis 2003 m'ont permis de suivre pas à pas la progression de l'immense travail qu'il a accompli, de mesurer la rigueur et le dévouement avec lesquels lui et ses bénévoles s'y sont investis et l'incomparable utilité sociale de démocratisation du savoir que ce travail d'Hercule a rendu possible. J'ai été profondément touché chaque fois qu'il

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

nous a relayé des messages de remerciements reçus de par le monde, notamment d'universités de l'Afrique francophone, dont les bibliothèques indigentes et le manque de ressources financières constituent un lourd handicap, mais qui se sont retrouvées dotées d'un instrument majeur d'acquisition du savoir, universellement accessible et absolument gratuit, grâce aux Classiques des sciences sociales.

Jean-Marie a toujours été très sensible à la reconnaissance exprimée par les défavorisés de ce monde envers l'apport capital des Classiques à leur accès aux connaissances. Dans un courriel du 7 octobre 2010 adressé aux auteurs diffusés par les Classiques, il écrivait :

Nous sommes passés d'un peu plus de 9 000 visiteurs par jour l'an dernier à plus de 11 700 depuis les six derniers mois, et une partie de cet achalandage provient des pays francophones du continent africain : Algérie, Maroc, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Togo, etc., sans oublier les sociétés créoles.

Et on peut mesurer à quel point les sociétés créoles comptent dans cette évaluation lorsqu'on connaît l'ampleur de l'énergie que Jean-Marie a déployée au cours des dernières années pour diffuser des œuvres haïtiennes, développer des liens avec Haïti et apporter à ce pays particulièrement éprouvé un soutien technique vital.

Tout aussi percutants sont les témoignages suivants d'un détenu d'une prison française et du professeur bénévole qui l'encadrerait. Jean-Marie nous les a transmis le 8 décembre 2010, précédés de ces quelques mots :

On m'écrit presque tous les jours pour nous remercier de l'œuvre que nous construisons ensemble. Des chercheur-e-s, des professeur-e-s, des étudiant-e-s, aussi des étudiant-e-s aveugles, mais jamais on ne m'avait écrit de l'intérieur d'une prison.

Message du professeur bénévole :

Je vous communique le message d'un détenu de la prison de Caen qui suit des études de sociologie par correspondance et pour qui je télécharge des ouvrages de votre site.

Déjà 25 ans de « Classiques » : un acquis incommensurable

Message du détenu :

Un grand merci de la part d'un détenu en centre pénitentiaire. Grâce à un professeur qui nous télécharge vos ouvrages, ce sont les murs de nos cellules qui volent en éclats, et plein de fenêtres sur le monde qui s'ouvrent. Je ne saurais vous exprimer ce que peut être pour un étudiant universitaire en détention l'apport de tout le travail réalisé sur votre site.

Message du professeur bénévole :

Moi-même, professeur d'informatique, bénévole dans cette prison, je tiens à vous remercier ainsi que toute votre équipe pour l'immense travail effectué.

Retour au courriel de Jean-Marie Tremblay :

Cela me touche vraiment de savoir combien notre œuvre est utile et combien nous pouvons donner un espoir en donnant un accès libre à tous ces savoirs scientifiques en sciences sociales et à tous ces savoirs philosophiques que nous diffusons avec la complicité enthousiaste des chercheur-e-s et professeur-e-s d'université qui nous donnent leur permission de diffuser leurs travaux. Merci à vous de nous permettre de rendre tant service.

À l'occasion de la mise en ligne du 4 000^e texte diffusé par les Classiques, le quotidien *Le Devoir* (édition des 31 octobre et 1er novembre 2009) avait publié, sous la plume du journaliste Stéphane Baillargeon, un article intitulé « Le chef-d'œuvre méconnu » pour parler des Classiques. Ce 4 000^e texte était un livre sur l'histoire des communautés religieuses publié sous la direction des sociologues Nicole Laurin-Frenette, Danielle Juteau et Lorraine Duchesne, intitulé *À la recherche d'un monde oublié. Les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*. Je tiens à le mentionner parce que Nicole Laurin-Frenette, qui a été professeure à l'UQAM avant de poursuivre sa carrière à l'Université de Montréal au début des années 1980, et qui est décédée récemment, était alors une de mes proches collègues, et que j'estime que l'hommage qui lui a ainsi été rendu, était bien mérité. Tout comme l'était d'ailleurs l'hommage rendu aux Classiques par le titre de l'article de

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Baillargeon, « Le chef-d'œuvre méconnu ». Pour ne laisser aucun doute quant à cette qualification, après avoir signalé une entente des Classiques avec l'Université de Paris permettant aux étudiants et étudiantes aveugles d'avoir accès aux œuvres en version intégrale par leur transcription en braille, Baillargeon terminait son article en disant :

Bref, même les aveugles en profitent. On le répète : le site Les classiques des sciences sociales est un rare chef-d'œuvre, un point c'est tout.

Cet article mentionnait aussi les remerciements suivants adressés à Jean-Marie Tremblay par Yu Ou, une enseignante chinoise du français à l'Université du Yunnan, dans le sud-ouest de la Chine :

J'ai trouvé ainsi la clef d'or à un monde merveilleux de la civilisation humaine en langue française.

Pour mettre davantage en évidence l'ampleur du rayonnement international des Classiques, je me permets de mentionner deux exemples qui me concernent directement. Dans son numéro de l'été 2008 (p. 26-47), la revue grecque *Eneken*, de Thessalonique, a publié une traduction en grec d'un de mes articles que le directeur de la revue, Giorgios Giannopoulos, avait découvert... sur le site des Classiques! À l'automne 2010, en faisant la révision de deux de mes textes traduits en espagnol par un collaborateur de Barcelone, Xabier Gracia, j'ai eu l'agréable surprise de constater que, pour la consultation des références que je donne dans ces textes à divers auteurs classiques, les lecteurs hispanophones (d'Espagne, mais aussi de toute l'Amérique latine) sont dirigés vers... le site des Classiques!

Dans la construction de ce monumental édifice, j'aime faire état de la modeste contribution que j'ai pu apporter, celle d'avoir positivement répondu, chaque fois que j'étais en mesure de le faire, aux demandes de Jean-Marie d'intervenir auprès d'auteurs dont les travaux n'étaient pas encore diffusés sur le site des Classiques pour solliciter leur participation. Je l'ai fait notamment auprès du professeur Léo-Paul Lauzon, directeur de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, qui a donné son autorisation à la diffusion des publications de la Chaire sur le site des Classiques. Je l'ai fait aussi auprès de Fernand Foisy, le biographe du syndicaliste Michel Chartrand, qui a donné

Déjà 25 ans de « Classiques » : un acquis incommensurable

l'autorisation de la diffusion de ses quatre ouvrages sur cette légende de notre société québécoise. J'ai aussi servi d'intermédiaire aux fins de la mise en ligne de certains écrits de l'économiste François Chesnais, malheureusement avec des résultats limités.

À la lumière de ces exemples qui ne dévoilent que la pointe de l'iceberg de l'immense travail accompli par les Classiques et de leur remarquable contribution à la diffusion des connaissances, il était tout à fait naturel que ce joyau singulier d'une initiative québécoise reçoive la reconnaissance officielle de l'État. Cela est advenu, on le sait, en 2013, par l'octroi à Jean-Marie de l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Québec.

Comme si l'ampleur des tâches n'avait pas été suffisante, Jean-Marie a eu au fil des années à affronter de lourdes contrariétés. Je mentionne d'abord l'épisode de 2011, occasionné par la diffusion de 24 œuvres d'Albert Camus. Tombées dans le domaine public au Canada en 2010 selon la législation canadienne, soit cinquante ans après la mort de Camus en 1960, ces œuvres, diffusées sur le site des Classiques, l'étaient en toute légalité au Canada, mais en toute illégalité en France où elles ne tomberont dans le domaine public que 70 ans après la mort de l'auteur, soit en 2030. Les Classiques ont été contraints de demander à l'UQAC, qui héberge leur site, de bloquer le téléchargement vers l'étranger des 24 œuvres de Camus accessibles sur ce site.

Un événement du même type, mais dont les conséquences ont été beaucoup plus graves, était survenu en 2002-2003, soit la poursuite des Presses universitaires de France contestant le droit des Classiques de diffuser les œuvres d'un grand nombre d'auteurs, parmi lesquels Émile Durkheim, Maurice Halbwachs et Marcel Mauss. Pendant une année complète, l'accès à toutes les œuvres diffusées par les Classiques avait été bloqué par l'UQAC dans l'attente d'un règlement du litige.

Cinq ans plus tard, en septembre 2008, les Classiques ont été mis en demeure de retirer de leur site un article dont je suis l'auteur, qui avait abusivement été déclaré diffamatoire par les auteurs de cette mise en demeure. Bien malgré moi, je me suis ainsi trouvé à la source d'un dédale de procédures judiciaires qui ont causé beaucoup de préoccupations à Jean-Marie ainsi qu'à l'équipe des Classiques, et qui les ont amenés, préventivement, à retirer l'article du site, de crainte de devoir payer de lourdes amendes

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

qui auraient mis en péril la survie des Classiques, dans l'éventualité où les tribunaux auraient donné raison aux plaignants. Et, dans un jugement de première instance, la Cour supérieure leur a effectivement donné raison. Fort heureusement, la Cour d'appel a renversé ce jugement et, dans une remarquable leçon de droit, nous a blanchis sur toute la ligne.

Il va sans dire que le surcroît permanent de travail et l'accumulation de soucis n'ont pu que miner la santé de Jean-Marie et celle de ses proches collaborateurs et collaboratrices. Dans un courriel qu'il m'adressait le 27 juillet 2010, il me disait :

J'ai pris quelques semaines de repos sans ouvrir mon ordinateur. J'étais fatigué, fatigué. Et en ouvrant mon courrier électronique, j'y trouve, accumulés, c'est de la folie, des centaines de courriels, la plupart demandant une réponse de ma part.

Nul étonnement à ce que Jean-Marie ait subi un infarctus à la fin de 2008.

Loin d'être une simple machine à transcrire des textes, Jean-Marie en a souvent livré des appréciations à leurs auteurs. Il l'a fait pour moi en de multiples occasions et je les ai chaque fois accueillies avec grand plaisir. Je n'en cite qu'un exemple, tiré d'un courriel du 27 juillet 2010 :

J'ai aimé lire votre texte sur la laïcité et les anecdotes que vous y décrivez. Nous aussi, ça ressemble un peu à chez vous. Nous avons trois filles et nous sommes agnostiques. Diane et moi nous sommes mariés en 77 au Palais de justice de Chicoutimi et nous n'avons jamais fait baptiser les filles. Notre deuxième m'avait demandé, lorsqu'elle avait sept ou huit ans : « Papa, nous, on n'a pas de religion, qu'est-ce qu'on a? ». Et je lui avais expliqué comme il faut : « Le spirituel fait partie de nos vies, mais pas la religion ».

Voilà donc ces quelques témoignages tirés de mon abondante correspondance des 15 dernières années avec Jean-Marie, dont je voulais rendre compte pour marquer le 25^e anniversaire des Classiques. Je ne peux, en terminant, que lui exprimer ma plus profonde reconnaissance pour ce legs irremplaçable et souhaiter longue vie aux Classiques.

13. Jean-Marie Tremblay et la bibliothèque numérique des Classiques des sciences sociales : une contribution innovatrice et citoyenne exemplaire à la diffusion des savoirs en sciences sociales

CÉLINE SAINT-PIERRE

Pour moi, Jean-Marie Tremblay est un pionnier et un innovateur dans l'usage des technologies de l'information pour les avoir mises à contribution dans la diffusion des savoirs en sciences sociales et humaines. En tant que concepteur et producteur de la première banque francophone de publications numérisées, il a créé un outil qui joue un rôle unique et majeur dans la diffusion des savoirs anciens et contemporains en sciences sociales dans le monde. Jean-Marie Tremblay fait figure d'exemple par son engagement citoyen particulier et peu répandu dans le monde académique et de la recherche au regard de la démocratisation du savoir en offrant un accès libre et gratuit à cette banque de publications en progression constante. Mais aussi par son engagement envers la francophonie en privilégiant le rayonnement des travaux produits ou traduits en langue française. S'y ajoute, son engagement envers les pays moins nantis en institutions d'enseignement supérieur et en bibliothèques qui, via Internet, bénéficient d'un accès sans frais à cette grande bibliothèque virtuelle.

J'ai accepté d'emblée, au début des années 2000, la proposition de Jean-Marie Tremblay de diffuser mes publications sur support numérique, dans la bibliothèque « Les classiques des sciences sociales ». Les objectifs de son

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

projet rejoignaient mes propres valeurs en tant que chercheuse et professeure. De plus, ce projet était, et il le demeure toujours, innovateur dans sa conception et dans sa réalisation, faisant figure de chef de file dans le domaine de la numérisation de livres et d'articles scientifiques produits en langue française tout en offrant un accès libre et gratuit pour tous. Si de grandes bibliothèques nationales et universitaires procèdent à la numérisation de leurs documents en disposant de budgets importants, Jean-Marie Tremblay fut l'un des premiers, sinon le premier à réaliser un projet d'envergure en numérisant près de 5 000 titres de livres et d'articles scientifiques avec très peu de financement et l'appui de 225 000 heures de travail bénévole. Par sa détermination, sa générosité, sa créativité, ses compétences professionnelles et celles de sa toute petite équipe de bénévoles, il a ainsi rendu disponible sur la toile une documentation scientifique importante constituée d'œuvres majeures des fondateurs des sciences sociales et de publications contemporaines de chercheurs importants de ces disciplines. Monsieur Tremblay a décidé, il y a une quinzaine d'années, d'ajouter à la collection des auteurs classiques, les publications plus contemporaines de chercheurs et d'auteurs québécois dans le champ des sciences sociales. Ce choix a contribué à les faire connaître de manière significative et à favoriser leur participation à de nouveaux réseaux d'échanges internationaux. Il a réussi à obtenir le consentement sur la cession de droits d'auteurs et de droits de reproduction de la part de la très grande majorité d'entre eux, dans les différentes disciplines des sciences sociales. C'est là une forme originale et efficace d'accroître la coopération internationale entre le Québec et le monde.

J'ai vécu, il y a une douzaine d'années, une expérience personnelle qui témoigne de manière concrète de la pertinence et de l'importance de cette bibliothèque numérique des sciences sociales pour les pays en voie de développement. Ayant la responsabilité de développer des programmes de baccalauréat et de maîtrise en sociologie et en économie à l'Université de Conakry (Guinée), dans le cadre d'un projet de coopération subventionné par la Banque mondiale, il s'est avéré nécessaire de doter la Faculté des sciences sociales d'une bibliothèque regroupant les livres et les documents nécessaires à l'enseignement et à la formation des élèves inscrits dans ces programmes. Aucune ressource financière n'était disponible dans les budgets

Jean-Marie Tremblay et la bibliothèque numérique des Classiques des sciences sociales : une contribution innovatrice et citoyenne exemplaire à la diffusion des savoirs en sciences sociales

du projet de coopération et des universités. Nous y sommes arrivés grâce à la bibliothèque virtuelle « Les classiques en sciences sociales », dont le riche contenu permet de répondre aux besoins des enseignants et des élèves, de même qu'à l'un des critères de reconnaissance de la valeur académique de ces programmes. Plusieurs universités africaines ayant maintenant accès à Internet, l'existence d'une bibliothèque virtuelle de cette ampleur constitue pour elles une ressource inestimable et incontournable qui soutient directement l'implantation de programmes d'études supérieures en sciences sociales. La qualité de cette plateforme et surtout la pertinence du contenu disponible contribuent au développement des sciences sociales dans les pays en développement. De plus, cette bibliothèque virtuelle accélère la circulation des savoirs favorisant ainsi des échanges intellectuels qui transcendent les frontières des pays et celles du monde académique à partir d'assises proprement québécoises, contribuant ainsi à nous faire connaître sur divers continents.

Force est de constater, comme nous venons d'en faire état, que les réalisations de Jean-Marie Tremblay vont au-delà du développement de nouveaux outils de diffusion des savoirs en sciences sociales et s'inscrivent dans des objectifs de démocratisation du savoir pour tous et partout dans le monde. Sa contribution exceptionnelle a été reconnue à juste titre par le gouvernement du Québec qui lui octroie le titre de Chevalier de l'Ordre national du Québec en 2013.

14. Les Classiques : un rempart intellectuel

CLAUDE DUMAIS

C'est avec plaisir que je contribue modestement à cet ouvrage collectif qui porte sur ce magnifique projet de bibliothèque numérique. Nous savons tous qu'il s'agit d'une expérience unique dans la francophonie internationale pour le libre accès à l'information. J'y ai étroitement participé en 2003-2004 en tant que stagiaire en informatique documentaire. J'avais alors pour tâche la restructuration du site des Classiques des sciences sociales. C'était un travail énorme qui s'est réalisé avec l'aide d'une équipe très compétente de l'Université du Québec à Chicoutimi, incluant des informaticiens et des bibliothécaires. Au départ, nous avons considéré le redéveloppement du site avec la technologie XML et une base de données en SQL, mais après l'analyse des pages Web, notamment des nombreuses exceptions faisant obstacle à l'uniformisation des données, nous nous sommes rabattus sur un assemblage introduisant le langage informatique PHP combiné au HTML.

Ceci étant dit, je vais plutôt m'exprimer sur la perspective de l'évolution sociale et intellectuelle à l'égard des Classiques des sciences sociales. Cette bibliothèque numérique est un vaste dépôt d'ouvrages (près de 7 000, avril 2018) faisant partie, simplement mais sûrement, du patrimoine intellectuel de vocation internationale. C'est une intervention incontournable dans le monde de la documentation en français, une diffusion d'ouvrages qui seraient difficilement disponibles autrement, notamment en termes d'accessibilité géographique.

Quel plaisir j'ai trouvé en parcourant, à titre d'exemple, « *La civilisation des Arabes* », paru en 1884, de Gustave Le Bon. Cette édition électronique de l'ouvrage présente, dans une table des gravures, toutes les images réunies servant à l'exemplification du texte. J'ai découvert alors qu'il s'agissait d'un exemple très pertinent de la qualité exceptionnelle du travail réalisé par Jean-

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Marie Tremblay et ses bénévoles. Quant à présenter des ouvrages dits essentiels de la littérature documentaire, comme ici sur une représentation ethnologique du monde arabe, aussi bien répartir tous les éléments d'information (texte, images, cartes) de manière ordonnée et aussi facilement repérable. Rien à voir, finalement, avec les bibliothèques sur le web qui proposent des images numériques des pages de livres, à moins d'être en relation avec des livres rares ou, encore mieux, des incunables. Par conséquent, la grande force des Classiques, émanant de la vision de son fondateur, c'est l'organisation irréprochable qui rend disponibles en trois formats de fichier les ouvrages, dès qu'une connexion Internet est le moins exploitable.

Dans le domaine de l'information, c'est un travail humanitaire exemplaire. Pour le plaisir de l'analogie, on peut comparer le travail des Classiques des sciences sociales à une publication altermondialiste à caractère pédagogique. Les participants et participantes à cette publication désirent avant tout la circulation d'une information sans tripotage idéologique, mais surtout sans aucune manœuvre de simplification des idées. On peut bien sûr y reconnaître une perspective idéologique, mais pas au point de vouloir y manipuler les esprits, c'est-à-dire d'annihiler la réflexion à partir d'une ligne directrice bien déterminée, bien délimitée. Les Classiques des sciences sociales font partie, tout comme une publication citoyenne éducative, d'un monde de l'information où on fait confiance aux lecteurs, aux lectrices et à leur jugement. En fait, des personnes bien documentées, embrassant la diversité des points de vue et qui deviennent de meilleur-e-s citoyens et citoyennes et fort probablement de meilleur-e-s électeurs et électrices. Bref, le site des Classiques fait appel à l'autoformation intellectuelle, constituant ainsi un rempart contre l'endoctrinement, voire carrément contre l'abrutissement.

En dernière proposition d'analyse, les Classiques des sciences sociales font également contrepoids à l'information directe, sans développement, si présente dans les réseaux sociaux. On peut également sans aucun doute affirmer que le site participe à la sauvegarde d'un savoir qui dépasse largement le déploiement de plusieurs programmes scolaires basés sur l'apprentissage utilitariste, peu importe le niveau scolaire. Même dans les différents domaines des sciences humaines, le pragmatisme social devient une norme d'accomplissement professionnel et citoyen et semble évacuer la

Les Classiques : un rempart intellectuel

réflexion. À titre d'exemple, on peut mentionner qu'au Québec, la présence du programme d'éthique et de culture religieuse qui, même s'il est supposément déconfessionnalisé, s'attarde à un ensemble de connaissances factuelles, voire même anecdotiques, plutôt que de proposer une analyse plus systémique de la croyance. Pas surprenant que le scepticisme, voire l'athéisme, soient complètement évacués, malgré leur importante présence dans la société québécoise.

En somme, les Classiques des sciences sociales offrent un univers propre à encourager la consolidation intellectuelle et éducative. Il soutient l'analyse des valeurs sociales et humaines qui accompagnent notre existence, à l'inverse de l'embrigadement citoyen ambiant qui nous résume à de simples consommateurs et consommatrices.

15. Hommage à Jean-Marie Tremblay

MARCEL J. MÉLANÇON

L'invention de l'imprimerie au XVI^e siècle révolutionna le monde de l'information et de la communication. L'avènement de l'informatique au XX^e siècle est venu planétariser l'information et diffuser la science dans le « village global ».

Il y a 25 ans, monsieur Jean-Marie Tremblay s'est inscrit dans ce mouvement de mondialisation en développant le projet d'une bibliothèque numérique qui compte maintenant des millions d'utilisateurs de par le monde (36 932 755 téléchargements de 2003 à 2017). La collaboration d'une équipe de bénévoles, notamment la contribution de sa conjointe, a été déterminante dans l'élaboration et la réalisation du projet Les Classiques des sciences sociales qui est maintenant l'œuvre de sa vie.

La numérisation des écrits mondialise la diffusion et la possibilité de consultation pour des lecteurs, étudiants, ou chercheurs partout sur la planète. Un volume peut être téléchargé gratuitement, en tout ou en partie, à partir d'un simple portable. Cette bibliothèque numérique constitue une source d'information et de culture disponible dans n'importe quel pays, université ou école.

Pour un auteur, c'est une occasion inespérée de prolonger la durée de vie d'un ouvrage. En effet, la vie « active » des volumes est, dit-on, d'environ cinq ans. Leur diffusion demeure toujours restreinte et relative au nombre d'exemplaires du tirage d'imprimerie. De plus, ils sont peu ou pas disponibles mondialement. Avec leur numérisation et leur disponibilité sur Internet, ils prolongent indéfiniment cette durée de vie et donnent accès à des milliers d'utilisateurs; ainsi mon ouvrage sur la philosophie de Camus (édition suisse, 1976) avait été tiré à 1800 exemplaires, tandis qu'il a fait l'objet de

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

107 156 téléchargements dans la bibliothèque numérique des Classiques des sciences sociales de 2006 à 2017.

En tant qu'auteur, ma spécialité professionnelle était cependant la bioéthique; celle-ci étudie la conduite à tenir face aux bouleversements techno-scientifiques survenus dans les sciences de la vie (biologie, génétique, génomique, etc.) et de la santé (milieu médical, infirmier et clinique). Elle a marqué le passage entre une morale religieuse et une éthique laïque dans un monde civil et multiculturel pour l'élaboration de nouvelles normes de conduite en biomédecine.

Mes écrits (plus de dix volumes, articles, etc.) ont porté principalement, depuis 1978, sur les questions qui préoccupaient la société en éthique, en droit, en sciences humaines et biomédicales : l'apparition des nouvelles techniques de reproduction assistée (insémination artificielle, fécondation in vitro, clonage, etc.) le dépistage génétique, la génomique humaine, l'aide médicale à mourir, etc. Le questionnement éthique, juridique et social qui était posé durant ces années est différent du regard qu'on porte trente ou quarante ans plus tard sur ces problématiques, car des normes et des lois ont été élaborées à la suite du consensus social qui s'est établi à leur sujet. Mais la disponibilité de ces écrits dans la bibliothèque numérique des Classiques des sciences sociales témoigne du questionnement qui a prévalu à partir des années 1960. Ils ont fait l'objet de 187 113 téléchargements (2006 à 2017). En ce sens, ils ont une valeur et une importance historiques et ils sont disponibles aux chercheurs en éthique, en droit et en sciences humaines en général.

Le Congrès de l'ACFAS 2018 s'avère le contexte le plus opportun pour reconnaître le travail gigantesque de monsieur Jean-Marie Tremblay, de son équipe de collaborateurs, notamment sa conjointe, qui ont apporté une imposante contribution à la recherche et à la culture internationales. Je me joins à tous les autres auteurs que monsieur Tremblay a diffusés dans les Classiques des Sciences sociales pour lui témoigner ma reconnaissance et mon appréciation.

16. Honneur à Jean-Marie Tremblay : fondateur des Classiques des sciences sociales

YAO ASSOGBA

Lorsqu'au début des années 1990, le sociologue Jean-Marie Tremblay m'a demandé de mettre mes livres, articles scientifiques, cahiers de recherche et articles de journaux, sur le site de la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, j'ai accepté spontanément. Pourquoi? Tout simplement parce qu'en tant que sociologue de l'éducation, je suis pour la démocratisation du savoir.

Par ailleurs, je me suis demandé s'il savait ce que la création d'une telle bibliothèque représentait en termes d'heures de travail, de persévérance et d'assiduité. À voir les résultats probants, 25 ans plus tard, je peux dire, sans exagération ni complaisance, que monsieur Tremblay a réalisé une œuvre non seulement de moine, mais également de titan.

C'est sans hésitation que je lui offre mes vives félicitations et lui exprime toute mon admiration pour son bénévolat qu'il a mis au service de la diffusion gratuite du savoir dans le monde francophone.

À l'occasion de nos communications téléphoniques, il lui est arrivé de me dire que sa fidèle et persévérante collaboratrice n'était nulle autre que sa chère fille Émilie Tremblay. Je voudrais également la remercier.

L'un des grands mérites des Classiques des sciences sociales réside dans le fait que cette bibliothèque numérique a permis aux chercheurs, professeurs et étudiants africains d'avoir facilement accès aux ouvrages qu'autrement ils n'auraient pas pu. En effet, mes missions d'enseignement m'ont permis de constater que la plupart des universités des pays d'Afrique francophones sont

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

dépourvues de bibliothèques. La conséquence est évidente : l'inaccessibilité aux livres, aux revues et aux magazines.

Or la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales leur offre la possibilité de les télécharger gratuitement. Ce constat sur le terrain n'est pas la seule indication de la démocratisation du savoir de ce site. Les nombreuses demandes de direction de thèses que j'ai reçues, au cours des 25 dernières années, de la part d'universitaires d'Afrique francophone en témoignent également.

Faisant partie du Forum des intellectuels africains de la diaspora qui œuvrent pour le renforcement de la capacité de l'enseignement et de la recherche des universités de leurs pays d'origine, je ne puis que témoigner toute ma reconnaissance à monsieur Jean-Marie Tremblay.

À son œuvre novatrice, je souhaite une longue vie.

À son auteur je dis, comme les Romains le disent, *Vive Valque*. Vivez et portez-vous bien!

17. Témoignage de l'Université Kofi Annan de Guinée

DANIEL GOUDAIN

L'université Kofi Annan de Guinée est entrée en relation avec les Classiques des sciences sociales en décembre 2014, à un moment où le virus Ebola commençait ses ravages en Guinée. La rentrée universitaire avait été différée et, de report en report, nous craignons de nous acheminer vers une « année blanche ».

Dans ces conditions, et dans un contexte où les ressources documentaires demeuraient difficilement accessibles, nous voulions éviter de laisser nos étudiants (et futurs étudiants), alors dispersés aux quatre coins du pays, en état de « vide éducatif ». Sans avoir la prétention de monter en quelques semaines de véritables formations à distance, nous souhaitions au moins leur offrir la possibilité d'utiliser leurs loisirs forcés pour consolider leurs acquis et se préparer à suivre avec profit nos enseignements, lorsque ceux-ci démarreraient...

Nous avons en conséquence décidé de créer sur notre site Internet (www.univ-kag.education) une rubrique : *Cours et bibliothèque en ligne*, et d'y rassembler, à la disposition de nos étudiants, mais aussi de ceux d'autres universités, des ressources virtuelles (pour l'essentiel des fichiers au format PDF), à savoir :

- d'une part, des supports de cours correspondant aux enseignements dispensés dans nos principaux programmes d'études;
- d'autre part, et pour que nos étudiants, provisoirement éloignés de notre bibliothèque, mais ignorant l'existence des Classiques, ne soient pas privés de la fréquentation des « grands auteurs », des documents qualifiés de « *Grands textes* ».

Par courriel en date du 9 décembre 2014, nous avons demandé aux Classiques des sciences sociales une autorisation de rediffusion. Elle nous a

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

été accordée le 29 janvier 2015, sous la signature de madame Émilie Tremblay, assortie de paroles de sympathie :

Nous sommes tout à fait favorables à votre demande. C'est dans un esprit de partage et de diffusion du savoir que les Classiques des sciences sociales ont été créés.

Nous sommes d'autant plus sensibles à votre demande sachant la situation sanitaire difficile de la Guinée actuellement. Ce serait un grand plaisir de savoir que des étudiants et étudiantes guinéens ont accès à du matériel et à des ouvrages en sciences humaines et sociales grâce aux Classiques des sciences sociales.

L'épidémie *Ebola* n'est plus, heureusement, qu'un mauvais souvenir; la documentation numérique disponible sur notre site, progressivement enrichie, reste de la plus grande utilité pour les étudiants guinéens.

Nous ne voudrions pas terminer ce témoignage, sans généraliser un peu le propos : dans des pays où le document papier demeure rare et en tout état de cause coûteux pour des bourses d'étudiants, mais où les technologies de l'information et de la communication se diffusent rapidement, l'accès à l'instruction et à la culture passe nécessairement par les ressources virtuelles. D'où la portée présente, mais plus encore à venir, de l'immense travail accompli en 25 ans, dans un esprit de solidarité, par l'équipe des Classiques des sciences sociales.

Grâce lui en soit rendue, car « les fruits passeront les promesses des fleurs »!

18. Expériences communes et croisées avec les Classiques des sciences sociales

HUBERT DE BROISSIA ET BERNARD PETITGAS

MISE EN CONTEXTE

Nous avons décidé, pour ce témoignage, de procéder par entretien croisé, afin de permettre à chacun de poser des questions à l'autre et d'y répondre. Cela nous a semblé plus dynamique et plus pertinent pour rendre compte de notre parcours commun et original avec les Classiques des sciences sociales.

Hubert : Comment as-tu connu les Classiques des sciences sociales?

Bernard : J'ai été amené à connaître le travail des Classiques des sciences sociales par des extraits et des citations que j'ai trouvés à travers les cours universitaires que les enseignants m'envoyaient en détention. Très souvent, il y avait des liens vers ce site et j'étais frustré de ne pouvoir y aller et c'est pourquoi tu t'es proposé, ponctuellement, dans un premier temps, de me les imprimer, de me les mettre sur des disquettes que tu faisais entrer en détention.

Par la suite, compte tenu de la richesse du site, j'ai été de plus en plus demandeur envers toi, et tu me rapportais des pages d'index, et je choisissais alors les œuvres qui m'intéressaient. En quelque sorte, je faisais mes courses parmi toutes ces richesses et ensuite tu me les téléchargeais.

Quand tu as compris à quel point cela était un outil pour moi, et aussi pour beaucoup d'autres détenus, tu t'es lancé alors dans cette aventure de pouvoir enregistrer le site dans son intégralité afin de nous le rendre disponible sur des DVD, en accord avec l'administration de l'établissement. Dès lors, cela a été, pour nous tous, un outil formidable. C'est la raison pour laquelle j'avais tenu à l'époque, en licence déjà, à contacter Jean-Marie Tremblay afin de le remercier. Comme je le lui avais écrit, ce site nous offrait

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

l'opportunité d'une ouverture sur le monde qui repoussait les murs qui nous enfermaient. De plus, concrètement, dans ma cellule de six mètres carrés, je n'aurais jamais pu entasser autant de livres. Par conséquent, je pouvais les avoir à disposition sur mon ordinateur et j'avais même indexé tous les ouvrages pour pouvoir faire des recherches sur des mots précis ou des phrases de citation.

Bernard : Pourquoi as-tu transmis aux détenus les « Classiques des sciences sociales »?

Hubert : Intervenant bénévole en informatique au centre de détention de Caen, j'ai très vite pris d'autres responsabilités. Le responsable de l'équipe enseignante projetait de créer une structure pour aider les détenus qui désiraient faire des études universitaires ou toute autre formation supérieure.

Ce dispositif d'accompagnement avait pour objectif d'assister les étudiants détenus dans leurs différents cursus. Pour cela, il fallait accéder à l'espace numérique de l'étudiant détenu, qu'il soit inscrit à l'université ou non. Cela nécessitait de télécharger les cours mis en ligne, de faire contrôler ces données en partenariat avec le ministère de la Justice et de transmettre ces données sous forme papier ou numérique.

Je me suis vite retrouvé à télécharger des cours et des devoirs, à les enregistrer sur CD ou DVD, pour, finalement, les communiquer à l'étudiant détenu par l'intermédiaire du service de contrôle informatique local. Il est à noter que le délai de contrôle pouvait, dans certains cas, être de deux à trois semaines.

C'est ainsi que je me suis lancé dans cette aventure du téléchargement du site des « Classiques des sciences sociales », dans le but de le faire rentrer en prison.

Hubert : Ton travail sur les bénévoles a-t-il un rapport avec les Classiques des sciences sociales?

Bernard : Pas dans l'immédiat, car c'est d'abord vers les bénévoles qui s'investissaient dans la détention que mon intérêt s'est porté. Comme tu le sais, je me demandais pourquoi ils venaient ainsi vers nous, les détenus, et ce qu'ils venaient chercher en allant à notre rencontre. Étant très dévalorisé par les actes que j'avais commis à l'époque, je pensais même que nous n'étions pas

dignes de leur intérêt. En pensant à cela, je projetais sur eux ma culpabilité. Par conséquent, mon travail sociologique qui a lentement mûri, destiné à étudier qui étaient ces bénévoles, a été initié tout d'abord d'une manière très concrète par la nécessité de comprendre cette démarche immédiate de rencontre.

Ce n'est qu'après, en connaissant un peu mieux les Classiques des sciences sociales, en m'intéressant notamment à ceux qui fournissaient autant de travail (recensement des œuvres, transcription numérique, mise en page, mise en ligne, etc.), que j'ai compris que c'était aussi un travail de bénévoles et qui prenait une forme internationale. En étudiant le don, le bénévolat, et la reconnaissance, j'ai compris qu'il s'agissait là d'un engagement altruiste qui n'entrait pas dans une relation immédiate avec les personnes aidées, mais qui projetait les bienfaits qu'il pouvait leur apporter. Dès lors, il m'a semblé important, quand bien même cela n'était pas rattaché à mes recherches directes sur le bénévolat en détention, d'associer constamment ce travail formidable de revalorisation humaine par l'apport de la culture et des lettres. J'ai compris aussi à quel point la prison était en relation totale avec la société et que des démarches bénévoles, comme celle-ci, pouvaient impacter directement notre vie de détenus, notamment en nous aidant dans nos études.

Bernard : Quelles difficultés as-tu rencontrées dans ta démarche bénévole de transmettre les « Classiques des sciences sociales »?

Hubert : L'objectif du téléchargement du site des « classiques des sciences sociales » était de pouvoir faire profiter les étudiants détenus de la richesse des informations de ce site dans un délai très court.

J'utilisais alors un outil informatique appelé « aspirateur de site web » pour récupérer quelques extraits de site, mais je me limitais à de petites quantités de données.

Je me lance donc à aspirer le site UQAC en 2010, avec un débit de 1 Gigaoctet par 24 heures. Ce n'est seulement qu'au bout de 40 jours de traitement que je décide d'arrêter le téléchargement.

Un travail technique commence. Puis vient le passage par le service de contrôle du service pénitentiaire pour valider les DVD. Une fois les cinq DVD arrivés dans la détention, il faut faire les opérations inverses. Si, sur le

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

papier, ces différentes étapes semblent faciles, dans la réalité cela m'a obligé à faire une simulation de reconstitution des données, car je n'avais pas droit à l'erreur. Je me voyais mal aller dire à la section de contrôle du service pénitentiaire qu'il y avait une erreur et que je devais recommencer.

Le problème qui s'est posé, quelques années après, fut de savoir comment mettre à jour le site.

Et c'est là que ma connaissance du paramétrage de l'aspirateur de site web m'a été défavorable. En effet, j'ai modifié un paramètre qui permettait ainsi d'augmenter le débit de téléchargement. Le débit était dix fois plus que celui que j'avais utilisé auparavant. Le verdict fut fatal : cela devait se voir sur le serveur, et mon adresse Internet fut mise sur une liste noire. Je suis devenu alors « persona non grata ». Il me fut impossible de me connecter au site des « Classiques des sciences sociales » pendant plusieurs mois.

Hubert : Avec, ou au-delà de ton travail universitaire, que t'ont apporté les Classiques des sciences sociales?

Bernard : Elles m'ont apporté, dans un premier temps, au-delà de mon travail de recherche, l'opportunité de construire des liens de reconnaissance envers toutes ces personnes qui s'engageaient ainsi à diffuser la culture. Je veux dire, en répondant à cela, à quel point on se reconstruit socialement, en étant reconnaissant à d'autres de leur engagement, qu'ils soient proches ou lointains, quand on parvient à en saisir les conséquences. Si je reconnais l'autre, si je lui suis reconnaissant pour les bienfaits qu'il m'apporte, alors je me reconnais moi-même comme étant digne de les recevoir et je retourne dans le social.

Cela m'a aussi été confirmé par les relations épistolaires que j'ai commencé à entretenir avec Jean-Marie Tremblay et que tu as transmises par courriel. Cette fois, la reconnaissance devenait concrète. Plus encore, cette reconnaissance a été attestée quand les Classiques des sciences sociales ont mis en ligne, dans un premier temps, mon travail de Master 2, et depuis peu, ma thèse. Être ainsi digne de figurer dans une telle base de connaissances, m'a véritablement ému et m'a engagé plus encore dans mon travail et dans cette idée que je pouvais participer à mon tour, par mes recherches, à ce rendu, à ce don envers les autres qui nous construit tellement socialement.

Je crois que c'est fondamentalement cela qu'apportent les Classiques des

Expériences communes et croisées avec les Classiques des sciences sociales

sciences sociales, avec cette richesse culturelle et intellectuelle : le lien social. Quand bien même une personne serait isolée de toute institution de culture ou d'apprentissage, parce que les textes lui parviennent, lui parvient aussi ce don formidable d'humanité qui fait d'elle un membre de la communauté humaine digne de le recevoir.

Les Classiques des sciences sociales ont participé à cette dignité retrouvée de pouvoir recevoir le savoir.

Bernard : Comment as-tu établi un rapport avec les bénévoles des « Classiques des sciences sociales »?

Hubert : Parmi les bénévoles des « classiques des sciences sociales », je ne connais que Jean-Marie Tremblay.

Il ne faut pas oublier que, pour faire des études en milieu carcéral, il faut des « passeurs ». Voilà ce que j'ai été. Je n'ai servi que d'intermédiaire entre tous les détenus qui faisaient des études supérieures et Jean-Marie Tremblay.

Bien sûr, avec le temps, l'envoi de messages a pu être plus personnel. Jean-Marie Tremblay a eu des phrases pleines de gentillesse concernant ce que je pouvais faire pour toi et tous les autres détenus que j'aidais. Je lui en suis très reconnaissant, car cela m'a été d'un très grand réconfort. Tous les contacts que j'ai pu avoir avec des enseignants ou bénévoles de différentes matières n'ont jamais eu cette chaleur que j'ai trouvée dans tous nos échanges. J'avais, à l'autre bout du monde, un bénévole qui désirait m'aider et les aider.

Hubert : Quels sont les rôles, selon toi, des Classiques des sciences sociales dans le monde d'aujourd'hui?

Bernard : Ils sont multiples et ils répondent à des réalités sociales et culturelles parfois bien difficiles.

Le premier des rôles des Classiques des sciences sociales, c'est évidemment la transmission du savoir et la réalisation de ce lien social à travers cette démarche.

Mais plus encore, c'est l'importance d'inscrire la connaissance et le travail intellectuel dans l'histoire, dans le temps, et de ne pas laisser à la dictature de l'information immédiate et éphémère le terrain du numérique. Le numérique peut recevoir la culture et son histoire par des démarches telles que celle des Classiques des sciences sociales. La bibliothèque numérique Les Classiques

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

des sciences sociales montre à la jeune génération combien le savoir sur le présent et les projections sur le futur ont déjà été pensés par des intellectuels, il y a bien longtemps de cela, et que cette continuité dans la réflexion et la recherche est la base même du parcours intellectuel humain.

De plus, les Classiques des sciences sociales deviennent un outil pertinent pour lutter contre la crasse intellectuelle qui salit les pensées et les esprits et fait perdre l'autonomie de pouvoir soi-même se construire un champ de pensée et de culture qui s'appuie sur de solides bases proposées par d'autres. Les Classiques des sciences sociales proposent ainsi une double autonomie : penser par soi-même, mais aussi développer par soi et pour soi une capacité d'aller chercher dans cette vaste base de données ce qui peut enrichir des goûts, des curiosités, des passions. Il n'y a pas d'autres intentions didactiques et pédagogiques que de participer à cette double autonomie dans une démarche telle que celle-là. Ainsi, les classifications qui sont proposées pour aider à la recherche d'un document attestent bien de cela. Elles ne sont jamais restrictives, mais croisées. Dès lors, un auteur peut être à la fois dans une catégorie dite contemporaine, et se trouver aussi dans une autre catégorie telle que celle de la criminologie, ce qui est mon cas. Cette pluralité dans la navigation, dans la recherche, quand bien même elle pointe ensuite sur un document précis, atteste d'une plasticité intellectuelle offerte à celui qui entre sur le site. Voilà ce que j'appelle une autonomie et un respect de la pensée.

Bernard : En tant que bénévole qui intervient en détention, quels conseils pourrais-tu donner pour faciliter l'accès aux « Classiques des sciences sociales » dans le milieu pénitentiaire?

Hubert : La véritable solution serait que la totalité du site puisse être installée dans les salles de l'enseignement afin que tout étudiant puisse consulter le site à volonté. Cette solution a été envisagée avec Jean-Marie Tremblay en 2014. Il fallait pour cela sceller une entente formelle avec l'institution afin de protéger ce site de toute malversation possible. Le côté technique de transfert de ces données et d'implantation n'aurait pas posé trop de problèmes. Cette demande d'engagement a été soumise à l'institution concernée, mais je n'ai jamais eu de réponse. Un bénévole avec toute la meilleure volonté du monde ne peut prendre une telle décision, et encore plus dans un milieu pénitentiaire.

19. La coopération entre Les Classiques des sciences sociales et le REJEBECSS-Haïti : un modèle de transfert de technologie, de compétences et de connaissances

RENCY INSON MICHEL ET WOOD-MARK PIERRE

Bibliyotèk « Les Classiques des sciences sociales » gen anpil enpòtans nan je yon bann jèn k ap viv nan peyi tankou Ayiti, kote aksè ak piblikasyon syantifik trè difisil. Kòlòk nan kad pwojè SOHA ki te reyalye Pòtoprens an 2016 te pouse yon gwoup jèn inivèsité kreye rezo jèn volontè, ki rele REJEBECSS-HAITI. Gwoup jèn sa yo enplike nan batay pou aksè ak konesans k ap pwodui an Ayiti. Sa fè anvivon 2 zan y ap kolabore ak enstitisyon « Les Classiques des sciences sociales ». Kisa koperasyon sa pote? Ki bilan gwoup jèn sa yo?

Nan tèks sa, n ap prezante kèk refleksyon sou enpòtans aktivite pwodiksyon ak sikilasyon konesans genyen. Aprè, n ap gade wòl nimerik nan sikilasyon konesans. Boutofen, n ap analize ki mòd altènativ koperasyon ant REJEBECSS ak « Les Classiques des sciences sociales » rive pwopoze.

Indépendamment des tendances ou des partis pris des acteurs et des actrices du champ scientifique, ils et elles doivent reconnaître volontiers que le passage des sciences au numérique s'effectue de plus en plus par le biais de la dématérialisation des supports de production et de circulation du savoir scientifique. Des années 1990 marquant l'arrivée du web (Vinck 2010) à nos jours, l'édition électronique continue de se développer de manière spectaculaire. Dans la foulée, le mouvement du libre accès gagne ses lettres de noblesse. Pour parler comme Samir Hachani (2016), son avènement est grandement précipité par la crise du prix des revues scientifiques et la

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

démocratisation accrue d'Internet. De surcroît, il représente une solution d'avenir épousée par des bibliothèques numériques comme Les Classiques des sciences sociales. Celle-ci a la valeur d'une bouée de sauvetage pour les étudiants et étudiantes des Suds, notamment d'Haïti, où l'accès fermé aux publications scientifiques est une injustice cognitive qui s'impose avec force.

Le colloque du projet SOHA (Science ouverte en Haïti et en Afrique francophone) réalisé à Port-au-Prince en mars 2016 sur les injustices cognitives a aiguisé notre *empowerment* et nous a amenés à fonder le Réseau des Jeunes Bénévoles des Classiques des Sciences Sociales en Haïti (REJEBECSS-HAÏTI). Il s'agit d'un regroupement de jeunes universitaires porteurs des valeurs de justices cognitives qui se positionne en interlocuteur direct et immédiat des Classiques des sciences sociales en Haïti en vue d'une action efficace en faveur de l'accessibilité aux savoirs haïtiens en sciences sociales. Deux ans après, quel bilan? Que rapporte cette coopération?

Le présent texte ambitionne de lever le voile sur un modèle d'agir contre la fracture numérique existant entre le Nord et les Suds en ce qui concerne le mode de circulation des savoirs scientifiques sur le web. Ce modèle d'agir prend corps dans la coopération qui existe entre le REJEBECSS et Les Classiques des sciences sociales, et ne se concrétise nullement dans un vacuum philosophique ou idéologique. Dans cette optique, nous présentons tout d'abord quelques réflexions sur l'importance de l'activité de production et de circulation de la connaissance. Puis, nous nous penchons sur la place du numérique dans la circulation de la connaissance. À partir du constat de l'existence d'une fracture numérique Nord/Suds, nous réfléchissons à des alternatives et surtout, à celles que permet la coopération entre le REJEBECSS et les Classiques des sciences sociales. Enfin, nous exposons les prescrits théoriques et idéologiques qui fondent cette coopération.

CONSIDÉRATION GÉNÉRALE SUR L'IMPORTANCE DE L'ACTIVITÉ DE PRODUCTION ET DE CIRCULATION DE LA CONNAISSANCE POUR L'HUMANITÉ

Pour faire valoir notre point de vue sur le statut et le rôle du savoir dans le développement incessant de l'humanité, nous partons de l'idée que la connaissance désigne « ce qui confère à l'homme une capacité d'action »

La coopération entre Les Classiques des sciences sociales et le REJEBECSS-Haïti :
un modèle de transfert de technologie, de compétences et de connaissances

(Foray 2000, 10). Plus précisément, elle est l'acquisition d'une « capacité d'action intellectuelle ou physique » (Foray 2000, 10) sur un monde toujours susceptible d'être transformé par l'ingénierie humaine. C'est sans doute *ipso facto* une définition dont la signification nous permet de fixer d'entrée de jeu les contours de notre position en faveur du dialogue épistémologique que Florence Piron¹ propose comme brèche pouvant défaire la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste.

Considérant les débats contradictoires combien houleux relatifs à l'économie de la connaissance², il n'est pas insignifiant de nous défaire de la hiérarchisation épistémologique³ qui tend vers l'exclusion de certaines formes de connaissances dictant l'élaboration des modes d'appropriation de la nature dont dépend le bien-être des sociétés humaines. Les appellations « connaissance traditionnelle » et « connaissance rationnelle » qu'utilise couramment l'économie capitaliste de la connaissance sont, par conséquent, l'évidente brutalité avec laquelle l'avènement de la modernité scientifique éclipse l'apport d'autres formes de production de connaissance qui ont participé et continuent de participer dans l'évolution historique de l'humanité. C'est un langage qui exprime ce que Florence Piron (2015) nomme,

1. L'analyse de Florence Piron sur le caractère tyrannique du cadre normatif dominant de la science prend corps dans plusieurs de ses écrits. Toutefois, son article « Méditation haïtienne. Répondre à la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste par l'épistémologie du lien » (2018) propose une synthèse de tous les enjeux qui s'y rapportent.
2. Une vue synthétique des questions fondamentales du champ disciplinaire que constitue l'économie de la connaissance est présente dans le livre *L'économie de la connaissance* (2000) de Dominique Foray et dans l'ouvrage de l'UNESCO, *Vers les sociétés du savoir* (2005). Il faut mentionner que la référence à l'économie de la connaissance ne se fait pas sur la même base de la mise sous tutelle de la science par l'économie capitaliste. Elle est plutôt effectuée dans la ligne droite avec le constat de Foray sur le rôle que joue la connaissance dans la production de l'humanité. Avant d'être au service du marché, la connaissance se trouve à la base du moindre rapport des êtres humains entre eux et avec la nature. Donc, on doit tenir compte de son importance dans l'évolution « stadiale » de l'être humain.
3. Cette question est discutée par Visvanathan (2016).

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

à la suite de Boaventura de Sousa Santos, *division abyssale* qui entrave le dialogue.

En partant de cette idée générale, nos propos évitent de considérer la connaissance sous l'angle d'une *logie* et de laisser dans l'ombre de la *primitivité* ou de la *traditionnalité* – entendue comme l'apanage de l'irrationalité – d'autres modalités de connaître comme les savoirs expérientiels, par exemple. Notre point de vue, à l'encontre de la primauté accordée à un *logos*, fait sien la logique de confluence⁴ entre les *logos* comme plaque tournante de l'évolution des schèmes de production de connaissances, dominants ou pas, au sein des communautés humaines, car sans une modalité de connaître, aucune civilisation humaine ne peut survivre le temps d'une génération. N'est-ce pas la raison pour laquelle, indépendamment du lieu et des mécanismes de production de connaissances, l'action humaine, en mobilisant nécessairement des actes cognitifs, a la vocation de transformer la nature en un écosystème bio-vivable? C'est effectivement cette thèse de l'existence de confluence entre les types de savoirs qui nous amène à soutenir l'idée selon laquelle, dans un monde où domine la rationalité technoscientifique (occidentale), les sociétés sont dépositaires d'un ensemble de connaissance (UNESCO 2005) qui font avancer la technique et la science (Popp 2018).

De ces précisions, nous nous attaquons à une autre vision de la connaissance que la modernité scientifique tend à évacuer du registre des communautés de savoir : la connaissance comme bien commun. Il faut favoriser la propagation du savoir au bénéfice d'une humanité plus équilibrée. À un moment où les technologies numériques de l'information et de la communication favorisent une diffusion massive et augmentent l'accessibilité des savoirs produits par diverses communautés, on constate la puissance avec laquelle l'économie fondée sur le savoir dérouté la connaissance de son

4. Il y a toujours différentes formes de savoir et de culture qui entrent dans la construction de toute société, y compris celles qui sont fortement influencées par le progrès scientifique et technique moderne. On ne saurait admettre que la révolution des technologies de l'information et de la communication puisse conduire, par un déterminisme technologique étroit et fataliste, à n'envisager qu'une seule forme de société possible (UNESCO 2005, 17).

La coopération entre Les Classiques des sciences sociales et le REJEBECSS-Haïti :
un modèle de transfert de technologie, de compétences et de connaissances

statut de « bien commun » pour lui conférer celui de « bien économique » dont la validité se calcule uniquement par son degré de rentabilité⁵. Ce jeu de prise de distance aux valeurs initiales de la connaissance se déploie sous l'égide d'un processus de naturalisation qui se cristallise dans les concepts de propriété intellectuelle, de brevet et de droit d'auteur, nouant de cette façon le cordon ombilical des instances productrices de connaissance avec le système de commercialisation mis en place. Un système d'exploitation, de production et de circulation de la connaissance incarné notamment par les grands éditeurs commerciaux qui se réfèrent aux mécanismes juridico-politiques du droit positif pour « décommunaliser » la connaissance par la sacralisation d'un forfait systémique connu sous la dénomination de « propriété intellectuelle ».

LA PLACE INCONTOURNABLE DU NUMÉRIQUE DANS LA CIRCULATION DES
CONNAISSANCES

Chaque époque que vit l'humanité a son mode d'inscription spécifique dans l'histoire. La nôtre semble être à l'origine d'un grand bouleversement en termes d'innovations technologiques. Le temps, l'espace, le travail n'ont plus le même sens. Tout semble être affecté par l'innovation technologique connue sous le présent terme de « numérique ». Le numérique, cette révolution technique, s'impose et est en passe de devenir le tissu des relations sociales, une modalité de vivre. Se mêlant des discours sur l'apport du numérique dans la production de l'humanité, le nôtre se veut une brève explication de son importance dans la production et la circulation de la connaissance.

La dématérialisation des supports de connaissance transgresse certaines limites qui sévissaient contre la créativité des esprits. Il est difficile d'évaluer à quel point la transformation des savoirs en régime numérique accélère la productivité, de mesurer les frontières et les barrières ébranlées par cette transposition du savoir en régime numérique. Il est également ardu de soupeser combien les nouvelles pratiques, qui doivent leur existence grâce au numérique, sont en mesure d'établir de nouvelles normes.

5. C'est une erreur de croire que les innovations technologiques peuvent, à elles seules, apporter de profonds changements sociaux dans des domaines de l'activité humaine.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Il va sans dire que l'édition électronique occupe une place importante dans le système de production et de circulation de la connaissance. De loin plus facile, rapide et économique que l'imprimerie traditionnelle, la transformation de savoirs en régime numérique devrait désenclaver les connaissances produites. Est-ce à une telle scène que nous assistons? Triste paradoxe. La réponse est malheureusement non.

La situation précédemment signalée n'est pas un horizon indépassable. La solution! En mettant davantage l'emphase sur le mouvement du numérique libre, surgit alors la possibilité de construire un numérique plus apte à dépasser les dispositifs antérieurs et de tracer, par ce fait, le contour du devenir des communautés de savoir. Cette perspective se révèle double. D'une part, il faut se doter d'une charge politico-idéologique en vue de libérer le numérique de l'emprise de l'économie qui ne vise pas le bonheur de l'intégralité des collectivités. D'autre part, il faut se doter d'une infrastructure numérique alternative, dont les logiciels libres, les plateformes, les archives ouvertes et les bibliothèques numériques en libre accès comme Les Classiques des sciences sociales.

Cet aspect est fondamental, car la fracture numérique – qui sera présentée dans la prochaine partie – entraîne dans sa nébuleuse d'autres fractures capables d'entraver les systèmes de connaissances. L'UNESCO, dans son rapport sur les sociétés du savoir (2005), se montre inquiète sur la forte probabilité pour que la fracture numérique soit à l'origine d'une fracture cognitive.

FRACTURE NUMÉRIQUE ENTRE NORD ET SUDS : QUELLE ALTERNATIVE?

Considérant la nouvelle ère planétaire, la fracture numérique est une situation délétère au développement local durable, existant entre le Nord et les Suds. Une étude de Samir Hachani (2016) s'inscrit dans les efforts entrepris pour rendre compte de cet état de fait. En effet, il relate sept indicateurs à l'aune desquels la fracture numérique peut être calculée. Les deux premiers concernent l'abonnement aux lignes fixes et aux téléphones cellulaires mobiles. Le premier est plus répandu dans le Sud que dans le Nord. Aussi, à en croire l'auteur, la cadence de l'augmentation de téléphones

La coopération entre Les Classiques des sciences sociales et le REJEBECSS-Haïti :
un modèle de transfert de technologie, de compétences et de connaissances

cellulaires mobiles est beaucoup plus lente dans l'hémisphère Nord, en raison d'un phénomène de rattrapage par les Suds et de congestion dans le Nord.

De surcroît, le taux de pénétration est plus élevé dans le Nord. L'abonnement à haut débit fixe est donc un indicateur qui est favorable à ce dernier. Il s'ensuit que l'accès à l'Internet mobile nous renseigne aussi sur l'inégalité entre le Nord et le Sud en ce qui concerne les TIC. Si l'augmentation du nombre de téléphones cellulaires mobiles est exponentielle dans les Suds, il n'en demeure pas moins qu'elle ne se matérialise pas dans le taux de pénétration.

Hachani rapporte deux autres indicateurs d'importance pour mesurer le « degré d'inclusion dans la société de l'information » : d'une part, les ménages avec ordinateur et, d'autre part, les ménages avec accès à Internet à la maison. Les données statistiques présentées par Hachani prouvent que le taux de ces deux ménages est plus élevé dans le Nord. Le septième indicateur présenté concerne les individus utilisant Internet. Le même phénomène se répète comme l'explique Hachani : « Une forte propension des pays en développement à rattraper le retard, mais un faible taux de pénétration comparé à celui des pays développés » (Hachani 2016, 116).

Il va sans dire que la fracture numérique existant entre l'hémisphère nord et sud n'est nullement une destinée inévitable. Par ailleurs, c'est encore moins au gré du hasard que cette situation d'injustice cognitive sera évincée. Il faut reconnaître dans ce contexte toute l'importance du faisceau du REJEBECSS et des Classiques des sciences sociales en faveur du patrimoine scientifique d'Haïti. Cette coalition se veut être pour le savoir scientifique haïtien une véritable propriété agissante qui se concrétise dans un transfert de technologie, de compétences et de connaissances du Nord (Québec) vers le Sud (Haïti).

Un exemple de transfert de technologie

La fracture numérique à laquelle Haïti est en proie a toujours été un élément nuisible à la performance du REJEBECSS. Ricarson Dorcé – directeur de la Collection Études haïtiennes – et Émilie Tremblay en ont témoigné quand ils affirment : « Hélas, la branche des Classiques en Haïti n'a pas tous les moyens pour se développer plus rapidement. Il nous manque de ressources

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

logistiques. Nous avons une grave carence d'ordinateurs. Nous n'avons même pas un seul scanner pour numériser [...] » (Dorcé et Tremblay 2016, 150). Donc, cette initiative locale que représente le REJEBECSS se heurte à un déficit de technologie nécessaire pour assouvir son ambition qui consiste à :

1. donner une visibilité accrue au patrimoine scientifique haïtien dans la grande francophonie internationale;
2. ressusciter des travaux qui ne servaient à personne parce qu'ils se perdent dans des tiroirs;
3. intensifier la pérennisation du savoir scientifique haïtien;
4. rapatrier et diffuser en libre accès les thèses et les mémoires soutenus par des universitaires haïtiens en Haïti et ailleurs.

Ainsi, le fondateur du réseau, Jean-Marie Tremblay a toujours parié sur une salle de travail bien équipée (numériseurs professionnels, ordinateurs, logiciels, connexion Internet, etc.) pour faire des Classiques des sciences sociales l'une des plus grandes références en matière de conservation, de gestion et de valorisation des études haïtiennes.

En octobre 2017, Jean-Marie Tremblay a décidé, avec l'accord des membres du conseil d'administration de la bibliothèque, de commander, grâce à une entente de partenariat avec le Cégep de Chicoutimi, l'achat d'équipement informatique pour le REJEBECSS. De fait, un mois plus tard, un ordinateur et deux écrans 27 pouces, deux disques durs et boîtiers externes, un numériseur Epson D0000, un logiciel Abby Fine Reader, un logiciel PopChar, dix clés USB 3.0 de 128 Go sont achetés et expédiés vers Haïti. L'expédition de cet équipement a été assurée par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Ces équipements sont la propriété du REJEBECSS et sont entreposés dans une salle de l'Université de Technologie d'Haïti (UNITECH) pour réaliser exclusivement des travaux de numérisation des savoirs haïtiens en sciences sociales. Cette contribution au service du bien commun est reçue par le Conseil Exécutif du réseau comme un catalyseur qui doit accélérer le mouvement pour la diffusion massive du patrimoine scientifique d'Haïti en libre accès. De surcroît, il s'agit d'un acte qui donne aux Classiques des sciences sociales le mérite de contribuer au renforcement de l'outillage intellectuel. Autrement dit, « l'outillage intellectuel d'un peuple n'est pas seulement formé du nombre de ses écoles primaires et secondaires, de ses

La coopération entre Les Classiques des sciences sociales et le REJEBECSS-Haïti : un modèle de transfert de technologie, de compétences et de connaissances

facultés de hautes études, de ses laboratoires scientifiques où se confinent quelques savants, mais il comprend aussi les moyens et les modes de propagation de la pensée » (Price-Mars 2002, 39).

Un exemple de transfert de compétences

La faible littératie numérique fait aussi écho dans les Suds. Elle est du nombre des injustices cognitives que dénonce le projet SOHA. Précisons que la notion de littératie numérique « désigne la capacité d'exploiter de manière optimale les possibilités du web et de l'ordinateur » (Piron et al. 2016, 210-211). Il va sans dire que l'action du REJEBECSS pour une diffusion massive des savoirs haïtiens en sciences sociales nécessite fondamentalement un degré de littératie numérique élevé.

Vu que la performance du studio de numérisation du patrimoine scientifique d'Haïti, dont ledit pays est bénéficiaire grâce au partenariat entre Les Classiques des sciences sociales et le Cégep de Chicoutimi, est tributaire d'importantes compétences numériques, Jean-Marie Tremblay a reçu, en octobre 2017, au siège social des Classiques des sciences sociales à Chicoutimi, deux membres du REJEBECSS-Haïti pour les former aux techniques de numérisation et de traitement de textes à diffuser en libre accès. Ce stage de perfectionnement des compétences technologiques s'inscrivait dans une volonté réelle de rendre autonomes les bénévoles des Classiques des sciences sociales en Haïti. De plus, il se voulait une fenêtre d'opportunité pour la dimension technique du combat pour la visibilité, la pérennisation et l'accessibilité des savoirs scientifiques haïtiens.

Un exemple de transfert de connaissances

Le Réseau des Jeunes Bénévoles des Classiques des Sciences Sociales en Haïti ne se montre pas préoccupé uniquement par l'accès fermé aux publications scientifiques. Il entreprend aussi des actions visant à combler les lacunes des étudiant-e-s d'Haïti en méthode de recherche, en usage du web et en épistémologie. De plus, il a réalisé plusieurs ateliers de formation et des tables rondes auxquels Jean-Marie Tremblay et la cofondatrice de la collection Études haïtiennes, Florence Piron, ont participé.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Du nombre de ces activités académiques et pédagogiques, citons en exemple l'atelier d'initiation au traitement de données quantitatives que Jean-Marie Tremblay a animé le 16 décembre 2017 au campus de l'UNITECH. Il y a eu une agréable relation entre l'enseignant et les personnes qui ont pris part à cet atelier avec beaucoup d'empressement d'ailleurs. L'édification a été à son comble.

Sans faire une liste exhaustive, nous pouvons citer aussi la table ronde du 11 mars 2017 où Florence Piron a été accueillie par une centaine d'étudiants et d'étudiantes à l'auditorium de IERAH-ISERSS⁶ pour un dialogue autour des enjeux épistémologiques, méthodologiques, politiques et numériques de la recherche scientifique dans les pays des Suds. Un compte rendu de cet événement⁷ explique que ce dernier a éclairé le public sur l'essence des injustices cognitives, sur la vision alternative à la science blanche ainsi que sur une conception philosophique alternative au positivisme : le constructivisme. S'il faut allonger un peu la liste, nous pourrions citer également l'atelier sur la recherche documentaire sur le web scientifique libre que Florence Piron a animé le 18 décembre 2017.

CONCLUSION

Tout compte fait, la coopération entre le REJEBECSS-HAÏTI et Les Classiques des sciences sociales est une vraie opportunité pour Haïti. Cette coopération, parce qu'elle contribue à contrer la fracture numérique que subit Haïti, parce qu'elle est digne de favoriser la visibilité des savoirs haïtiens en sciences sociales, parce qu'elle agit en faveur de la cause de l'éducation en Haïti, parce qu'elle est un catalyseur pour projeter des actions concrètes qui doivent permettre à Haïti de profiter pleinement de la révolution numérique, est véritablement un feu à charbonner.

Il n'en demeure pas moins que cette coopération s'inscrit dans la vision décoloniale du mouvement du libre accès afin d'en faire un outil

6. L'Institut d'Études et de Recherches Africaines (IERAH) est devenu l'Institut Supérieur de Recherches et d'Études en Sciences Sociales (ISERSS).

7. Voir le compte-rendu de cette table ronde : www.projetsoha.org/?p=1642

La coopération entre Les Classiques des sciences sociales et le REJEBECSS-Haïti :
un modèle de transfert de technologie, de compétences et de connaissances

d'émancipation. Elle est donc une action nuisible à l'hégémonie du système-monde de la science, un système qui se fonde sur un universalisme trompeur et qui exclut les savoirs des Suds tout en imposant un savoir importé qui se révèle donc non pertinent vis-à-vis du contexte local. De plus, cette coopération doit, entre autres, déboucher sur la création de dépôts institutionnels. Présentement, Haïti n'en a même pas un seul. Participer à la mise sur pied de dépôts institutionnels, permettre l'accès universel au web, faire triompher les idéaux de la science ouverte juste dans les espaces de savoirs en Haïti sont de vrais défis contre lesquels le REJEBECSS entend militer sans jamais jeter l'éponge.

RÉFÉRENCES

- Dorcé, Ricarson et Émilie Tremblay. 2016. « La mise en valeur par les Classiques des sciences sociales des savoirs produits en Haïti ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de F. Piron, S. Régulus et M.-S. Dibounje Madiba, 144-147. Québec : Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/la-mise-en-valeur-par-les-classiques-des-sciences-sociales-des-savoirs-produits-en-haiti/>
- Foray, Dominique. 2000. *Économie de la connaissance*. Paris : La Découverte.
- Hachani, Samir. 2016. « La fracture numérique contrebalance-t-elle les effets du libre accès en Afrique? Essai d'analyse et éléments de réponse ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de F. Piron, S. Régulus et M.-S. Dibounje Madiba, 104-121. Québec : Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/la-fracture-numerique-contrebalance-t-elle-les-effets-du-libre-acces-en-afrique-essai-danalyse-et-elements-de-reponse/>
- Piron, Florence. 2015. « Science et débat public sur le vivant ». *SHS web of Conferences* 21.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2015/08/shsconf_vv2015_02001.pdf

Piron, Florence et al. 2016. « Une autre science est possible. Récit d'une utopie concrète dans la Francophonie (le projet SOHA) ». *Possibles* 40 (2) : 202-217.

Piron, Florence. 2018. « Méditation haïtienne. Répondre à la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste par l'épistémologie du lien ». *Sociologie et sociétés* 49 (1): 33-60.

<https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/16322>

Popp, Jess. 2018. *Comment le savoir autochtone fait progresser la science et la technologie modernes*. *Mediaterre.org*.

<https://www.mediaterre.org/actu,20180126190650,16.html>

Price-Mars, Jean. 2002. *La Vocation de l'élite*. Port-au-Prince : Les Éditions Fardin.

UNESCO. 2005. *Vers les sociétés de savoir : rapport mondial de l'UNESCO*. Paris : Éditions de l'UNESCO.

Vinck, Dominique. 2010. « Les transformations des sciences en régime numérique ». *Hermès* 57 (2) : 35-41.

Visvanathan, Shiv. 2016. « La quête de justice cognitive ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de F. Piron, S. Régulus et M.-S. Dibounje Madiba, 44-55. Québec, Éditions science et bien commun.

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/en-quete-de-justice-cognitive/>

20. Ma découverte du mouvement du libre accès par la porte des Classiques des sciences sociales

HAMISSOU RHISSA ACHAFFERT

Depuis mon inscription à l'université, j'ai eu des difficultés à trouver les documents nécessaires pour mes études. En fouillant sur le web, j'ai découvert les Classiques des sciences sociales, une bibliothèque dans laquelle il y a des documents gratuits. Depuis lors, j'ai été soulagé des souffrances liées au problème d'accessibilité aux documents. Cette découverte a déclenché mon militantisme pour le libre accès.

Harwa ahai eddan'gin tèghèrè ta tolghatate, inkouss felli ad diggroua il kitaban win-narè. Is siggiza intanet, Inayaddou Classiques des sciences sociales tatamossat eddag wa dinassin ilkitaban ben-nane. Arwa-alak way ad-diggourouwa essifsis digh agarawan n'ilkitabane wini. Enay wa tindigè yis-sogi issiqala amaagaz'in agariwin ilkitaban bennane¹.

UNE IMPOSITION DE PRATIQUE ACADÉMIQUE ET UN BLOCAGE

Quand j'étais en troisième année de sociologie à l'Université Abdou Moumouni (UAM) au Niger, nous avons commencé un cours d'épistémologie des sciences sociales. Dans ce cours, nous étudions principalement les courants et les théories sociologiques et anthropologiques de France, d'Allemagne, d'Angleterre et des États-Unis. Pour bien comprendre ce cours, l'enseignant nous recommandait de lire les auteurs classiques qu'il citait, notamment Herbert Spencer, Émile Durkheim, Max Weber, Raymond Boudon, Pierre Duhem, Karl Marx, Michel Foucault, Pierre Bourdieu, etc., essentiellement des auteurs du Nord. À cette époque, c'était en sociologie

1. Traduction de mon résumé en tamajeq (langue parlée au Niger), ma langue maternelle.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

du développement seulement qu'on nous parlait des auteurs africains, précisément de Samir Amin. L'ouvrage qui nous intéressait en ce moment était *Le développement inégal*. D'autres enseignants nous demandaient aussi de lire des ouvrages de méthodologie de la recherche en sciences sociales d'auteurs tels qu'Omar Aktouf, François Dépelteau et Luc Van Campenhoudt.

À la bibliothèque du Club des étudiants en sociologie et anthropologie, il n'y avait pas assez de livres d'épistémologie des sciences sociales ni de classiques en sciences sociales. Pour comprendre la théorie d'un auteur, nous prenions note des explications données par l'enseignant pendant les cours. Nos enseignants avaient étudié dans les universités des pays du Nord ou de la sous-région (Afrique de l'Ouest) et ils possédaient certains documents. Dans cette bibliothèque, il n'y avait généralement qu'un seul exemplaire de ces livres à consulter sur place alors que nous étions au moins 300 étudiants et étudiantes! Je me rappelle qu'un professeur de l'Université de Bayreuth en Allemagne venait avec quelques livres sur la sociologie allemande, par exemple sur Max Weber, et les donnait au club. La situation à la grande bibliothèque de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) n'était guère mieux. Très peu d'exemplaires des livres dont nous avons besoin étaient disponibles. Il était possible de les trouver en librairies, mais là-bas ils coûtaient vraiment très cher! Je me souviens qu'un ami m'avait dit qu'il commandait ses livres à Paris et qu'ils lui revenaient à presque 30 000 francs CFA l'unité. C'était le cas, par exemple, de l'ouvrage de Paillé et Mucchielli, ayant pour titre *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Quand nous étions en quatrième année, nous avons justement dû photocopier ce livre parce qu'il n'y avait que trois exemplaires à notre disposition : celui de l'étudiant qui l'avait commandé de Paris, celui de l'enseignant et celui du Club des étudiants en sociologie et anthropologie. Nous devions faire des exposés en groupe sur les différents chapitres vu que nous étions à peu près une trentaine d'étudiants et d'étudiantes.

Par ailleurs, à cette époque, quand je faisais de la recherche sur Internet, je trouvais juste quelques informations sur le site de l'Encyclopédie Universalis, mais je n'avais pas accès à tout le contenu parce que je n'étais pas abonné. C'est grâce à Wikipédia que je parvenais à accéder à certaines informations dont j'avais besoin. Quand j'étais en master 1, la situation était la même. L'un de nos enseignants nous demandait de faire à chaque cours

Ma découverte du mouvement du libre accès par la porte des Classiques des sciences sociales

une petite recherche documentaire ayant trait à un sujet. En classe, nous faisons ensuite des petites séances de discussion autour de nos recherches. Généralement, c'était sur des concepts d'ordre générique comme l'emploi, la pauvreté, les entreprises que nous faisons les recherches. À chaque fois, l'enseignant nous disait de faire la recherche sur Internet et de discuter de nos trouvailles. Le plus souvent, c'était des informations qui provenaient de Wikipédia. Nos sources étaient donc très peu diversifiées.

À cette époque, je ne comprenais pas très bien ce phénomène, c'est-à-dire que je ne savais pas qu'il y avait des types de contenus inaccessibles sur Internet ou du moins qui n'étaient accessibles que par abonnement. Je ne savais pas non plus qu'il était possible de télécharger des articles gratuitement et sans aucune contrainte sur certains sites. Bref, je n'étais pas familier avec la problématique de l'accès fermé et de l'accès libre aux publications scientifiques.

UNE DÉCOUVERTE ET UN SOULAGEMENT

Un jour, en fouillant sur le web, j'ai trouvé un livre que j'ai téléchargé gratuitement sur le site des Classiques des sciences sociales. En parcourant le site, j'ai remarqué que je pouvais effectuer des recherches par auteur-e et par discipline. Tout de suite, j'ai commencé à télécharger des documents et à constituer ma propre bibliothèque sur mon ordinateur. J'avais téléchargé tellement de livres d'épistémologie, qu'un jour j'ai commencé à écrire des petits résumés des théories sociologiques que je partageais ensuite avec mes camarades. En février 2018, j'ai réalisé que des camarades avaient une version numérique de mes résumés et des notes de cours que j'avais données à mes amis. J'étais ébloui de voir un étudiant, qui ne disposait même pas d'un PC, circuler avec une clé USB dans laquelle il y avait ces documents. Il venait consulter mes notes de cours et mes résumés des théories sociologiques à la salle informatique de l'Université Abdou Moumouni puisqu'il n'avait pas son propre ordinateur.

Depuis que j'ai découvert cette merveilleuse bibliothèque, mon amour pour le numérique n'a cessé de grandir, mais surtout le souci de partager, car lorsque nous étions en première année à l'université, il était rare de voir les étudiants et les étudiantes partager leurs notes de cours ou leurs documents.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Tout le monde voulait être le meilleur! Cette compétition empêchait les étudiants et les étudiantes de partager leurs notes et leurs documents (version électronique ou papier). De mon côté, je pensais heureusement que la réussite dépendait de la lecture, de la compréhension, mais surtout de l'esprit d'analyse de la personne. Ce n'était donc pas en cachant un document à un camarade que nous augmentions nos chances de réussir. En plus, ce qui était absurde dans cette situation, c'était que les documents mis en ligne dans les Classiques des sciences sociales pouvaient être téléchargés gratuitement par toute personne disposant d'un accès à Internet. Toutefois, à cette époque, beaucoup de camarades ne savaient malheureusement pas comment télécharger des documents sur Internet du fait de la faible pénétration du numérique. C'était donc important pour moi de donner accès aux fichiers que j'avais téléchargés sur le site des Classiques des sciences sociales et aux résumés que je faisais de ces documents.

Je m'étais aperçu que le nom Jean-Marie Tremblay était présent sur les documents que je téléchargeais. En 2014, j'ai cherché son nom sur Facebook et je l'ai trouvé. Depuis lors, je suis les annonces des documents mis en ligne sur le site des Classiques des sciences sociales que Jean-Marie publie sur sa page Facebook.

ET MON MILITANTISME POUR LE LIBRE ACCÈS DANS L'ESPRIT DE LA JUSTICE COGNITIVE SE DÉCLENCHA...

Les Classiques des sciences sociales m'ont permis de découvrir un autre univers dans le monde de la publication des résultats de recherche, mais aussi de mieux comprendre les obstacles locaux d'accès aux productions scientifiques. Je ne savais pas encore ce qu'était le libre accès à ce moment-là, mais je savais que c'était utile d'avoir accès gratuitement à des documents scientifiques parce que pour l'étudiant d'un pays du Sud que j'étais, je n'avais pas la possibilité de payer les livres ni dans les librairies ni sur Internet. Non seulement cela requerrait des compétences numériques, mais surtout des ressources financières que je n'avais pas. La possibilité de me procurer gratuitement des livres et des articles sur Internet représentait, pour moi, un grand soulagement.

Un jour, alors que je lisais l'annonce de la mise en ligne d'un document

Ma découverte du mouvement du libre accès par la porte des Classiques des sciences sociales

sur la page Facebook de Jean-Marie Tremblay, le fondateur des Classiques des sciences sociales, j'ai vu un commentaire de Florence Piron. Je lui ai instantanément envoyé une invitation, en pensant que c'était une étudiante du Nord qui pourrait m'envoyer des documents en version électronique. Cependant, il s'agissait plutôt d'une professeure et militante pour l'accès libre qui m'a aidé à mieux comprendre la situation dans laquelle je vis et à stimuler mon engagement pour une science plus ouverte et socialement responsable (Rhissa Achaffert 2015).

EN CONCLUSION

Le libre accès aux publications scientifiques, selon moi, est l'une des solutions qui permettraient à l'Afrique de sortir de la fracture scientifique (Mvé-Ondo 2005). Mais pour un libre accès juste, il faudrait une généralisation du mouvement du libre accès dans les universités du Sud pour rendre plus visibles les travaux des chercheurs et des chercheuses du Sud (Mboa Nkoudou 2015). Actuellement, les travaux scientifiques produits dans le Nord dominent les productions scientifiques en libre accès (Piron et al. 2017). Le libre accès résout donc le problème d'accès à la science du Nord, mais il ne résout pas encore le problème d'accès à la science du Sud. Les articles et les travaux des chercheurs et chercheuses, étudiants et étudiantes ne sont pas visibles parce qu'il y a peu de politique de numérisation, de mise à disposition et de vulgarisation des travaux en Afrique. De plus, les revues locales, où publient les chercheurs et chercheuses, sont méconnues des étudiants et étudiantes. J'étais un jour surpris quand j'ai vu la liste des revues de l'Université Abdou Moumouni à l'Institut de recherche en sciences humaines (IRSH). Aujourd'hui, avec la forte pénétration du numérique chez les jeunes, la meilleure façon de garantir l'accessibilité des articles scientifiques et des livres, c'est de les publier en libre accès sur Internet.

Le libre accès permettrait, en ce sens, de vulgariser la science du Sud et de la rendre plus visible au même titre que la science du Nord dans le web scientifique libre. Il contribuerait aussi sans nul doute au développement de la recherche dans les pays du Sud en favorisant la circulation de l'information scientifique et technique. J'espère que dans les années à venir, les universitaires du Niger seront sensibilisés à l'importance du libre accès et

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

qu'ils accepteront de diffuser leurs livres dans le grand « grenier des savoirs » que constituent les Classiques des sciences sociales. Pour finir, je dis *Nissi-nimirak*² à Jean-Marie Tremblay et *Nissi-nimirawan*³ aux bénévoles et aux auteurs et auteures qui y diffusent leurs travaux. Ils sont les piliers des Classiques des sciences sociales.

RÉFÉRENCES

- Mboa Nkoudou, Thomas Hervé. 2015. « Stratégies de valorisation des savoirs locaux africains : questions et enjeux liés à l'usage du numérique au Cameroun ». *Éthique publique* 17 (2).
<https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2343>
- Mvé-Ondo, Bonaventure. 2005. *Afrique : la fracture scientifique / Africa: the Scientific Divide*. Paris : Futuribles.
- Piron, Florence, Antonin Benoît Diouf, Marie Sophie Dibounje Madiba, Thomas Hervé Mboa Nkoudou, Zoé Aubierge Ouangré, Djossè Roméo Tessy, Hamissou Rhissa Achaffert et al. 2017. « Le libre accès vu d'Afrique francophone subsaharienne ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (11).
<https://doi.org/10.4000/rfsic.3292>
- Rhissa Achaffert, Hamissou. 2016. « Hamissou Rhissa du Niger : ma découverte du projet SOHA a transformé ma vision des rapports entre la science et la société! ». *Projet SOHA*, 1^{er} mars.
<http://www.projetsoha.org/?p=998>

2. Ce qui veut dire « nous te remercions » en Tamajeq.

3. Ce qui veut dire « nous vous remercions » en Tamajeq.

2I. Les Classiques des sciences sociales : un outil assurant le libre accès et la sauvegarde du patrimoine documentaire ivoirien en sciences humaines et sociales

GETHÈME IRIÉ

Selon le site web du journal gouvernemental ivoirien « fraternité matin » :

Dans le but de lutter efficacement contre la disparition de vastes parties de la mémoire documentaire mondiale, l'UNESCO a lancé en 1992 le programme "mémoire du monde"¹, destiné à sauvegarder et à promouvoir ce patrimoine. La Côte d'Ivoire, évitant de rester en marge de cette grande action humanitaire pour la préservation et la sauvegarde de son patrimoine, a adhéré à ce programme, en créant le Comité National Ivoirien Mémoire du monde (Cni memo), le 27 décembre 2011, sous l'égide de la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO (ComNat UNESCO).

Il faut rappeler, à cet effet, que la bibliothèque numérique francophone appelée Les Classiques des sciences sociales – qui a fêté ses vingt ans en 2013 – s'est très tôt engagée dans cette dynamique et compte parmi les

1. Le programme « Mémoire du monde » est basé sur le numérique qui, pour les autorités ivoiriennes, est une technologie nouvelle qui facilite le tri de la conservation des données, offre des capacités indéfinies de stockage, simplifie les tâches de confirmation ou d'authentification des données, permet en un clic le transfert d'un document au monde entier.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

pionniers de cette action humanitaire. Comme l'explique son fondateur Jean-Marie Tremblay :

Cette bibliothèque est née de mes besoins de professeur de sociologie au collégial. J'ai voulu donner le goût à mes étudiant-e-s de comprendre la société et les problèmes sociaux. Au cours de ma carrière, j'ai donc produit un grand nombre de documents et beaucoup de matériel pédagogique pour l'enseignement, de même que de nombreuses bases de données de recherche en sciences humaines, pour mes étudiantes et étudiants. Aussi, je ne sais pas combien d'heures ai-je pu passer à préparer des questionnaires d'enquête et à organiser ces données de manière à ce qu'ils apprennent à les traiter. Mais il fallait aussi que je leur fasse découvrir les recherches qui avaient été faites sur ces problèmes. C'est ainsi que Les Classiques des sciences sociales sont nés, et sont passés d'une banque de textes en sciences sociales et en philosophie à une vraie bibliothèque numérique accessible à tous (Tremblay 2017).

C'est vraiment impressionnant de constater qu'on peut servir l'humanité à son humble niveau.

Par ailleurs, considérez un échantillon de 100 jeunes chercheurs et chercheuses de Côte d'Ivoire, et interrogez-les sur l'accès qu'ils ont aux données (productions écrites, données brutes de terrain) produites dans leur propre pays, aux frais du contribuable. La totalité ou mieux les 99 % vous répondront que ces données ne sont pas accessibles ou pire, qu'elles sont très coûteuses. Les données sont très coûteuses? Que peut donc attendre l'humanité, d'un scientifique qui achète des données pour produire un travail de recherche? Je pense personnellement que le capitalisme cognitif ne peut que produire des commerçants et des commerçantes scientifiques obnubilés par un souci de retour sur investissement. Alors, où est passée la responsabilité sociale des chercheurs et des chercheuses? Comment en Côte d'Ivoire, les jeunes universitaires aux ressources financières limitées que nous sommes, pouvons-nous assurer dans de telles conditions le continuum des idées, un principe si cher à la science et, de ce fait, produire des travaux de recherche dits de qualité?

Je pourrais, à juste titre, croire que cette situation est l'une des causes

Les Classiques des sciences sociales : un outil assurant le libre accès et la sauvegarde du patrimoine documentaire ivoirien en sciences humaines et sociales

de ce que l'anthropologue Florence Piron, défenseure du concept de **science ouverte juste**², soulignait dans un ouvrage collectif paru aux Éditions science et bien commun, à savoir que

[...] les statistiques tirées des bases de données scientifiques américaines, devenues les étalons de référence, indiquent que l'Afrique génère 0,2 % de la production scientifique mondiale. Que signifie ce chiffre? Que très peu de recherche se mène en Afrique? Ou que la recherche qui s'y fait est invisible et inaccessible? Ou les deux (Piron et al. 2016, xvi).

Une situation qui poussa certainement Roch Gnabeli, professeur en sociologie, à créer en Côte d'Ivoire des revues en ligne, entre autres « Les Annales du LAASSE » afin de pallier cette insuffisance. Il décrit ses motivations en ces termes :

Sa nature de revue en ligne la soustrait d'emblée aux contraintes du financement et lui garantit une large diffusion. Il n'en demeure pas moins que cette nouvelle aventure est un défi dans un contexte où la recherche en Sciences sociales est peu promue ou peu soutenue. Le Laboratoire de Sociologie économique et d'Anthropologie des Appartenances Symboliques (LAASSE) de l'Université Félix Houphouët-Boigny, porteur du projet, se réjouit de cette parution. [...] Ce dernier souhaite également donner l'opportunité à d'autres Chercheurs ou Enseignants-Chercheurs de faire connaître leurs travaux. L'ambition légitime des Annales du LAASSE est de se positionner très rapidement comme une revue scientifique de

2. D'après Piron, Régulus et Dibounje Madiba : « la science ouverte juste, dans la conception inclusive que propose le projet SOHA (Science Ouverte en Haïti et en Afrique), est un moyen d'action vers la justice cognitive : elle prône le libre accès aux ressources scientifiques, mais cherche en même temps à développer le pouvoir d'agir des chercheurs et chercheuses du Sud face au cadre normatif des universités du Nord, ainsi que celui des populations locales face à l'institution universitaire. La science ouverte vise à la justice cognitive et l'empowerment » (Piron, Régulus et Dibounje Madiba 2016, xix).

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

référence à la fois par la rigueur de l'instruction des projets d'articles et par la qualité des textes publiés (Yao Gnabeli 2015).

L'inaccessibilité ou la faible accessibilité des contributions scientifiques des universitaires ivoiriens, situation qui peut être qualifiée d'injustice cognitive³, occasionne malheureusement la faible visibilité des universitaires ivoiriens (classiques et contemporains) à l'international et leurs méconnaissances chez la jeune génération de chercheurs et de chercheuses. Pour remédier à cela, nous avons donc, des condisciples et moi, fondé le REJEBECCS-Côte d'Ivoire (**Réseau des Jeunes chercheurs Bénévoles des Classiques des Sciences Sociales en Côte d'Ivoire**) en vue de :

- Promouvoir et vulgariser Les Classiques des sciences sociales dans les universités ivoiriennes;
- Mobiliser et sensibiliser les universitaires ivoiriens à diffuser leurs œuvres en libre accès;
- Participer à la numérisation, la correction et la mise en page de textes à diffuser dans Les Classiques des sciences sociales;
- Outiller (théoriquement) les universitaires ivoiriens en vue de leur permettre de faire un bon usage des bibliothèques numériques;
- Encourager les universitaires ivoiriens aux activités de recherche;
- Valoriser les savoirs locaux.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Que les étudiants et étudiantes ainsi que les professeurs et professeures (chercheurs et chercheuses) de toutes les universités de Côte d'Ivoire soient informés du travail des Classiques des sciences sociales et se familiarisent avec la manière d'utiliser cette bibliothèque numérique;

3. Selon Piron et al. (2016), le concept d'injustice cognitive renvoie aux difficultés propres au domaine du savoir, et qui empêchent des étudiants, étudiantes, chercheurs et chercheuses « en raison de leur nationalité, de déployer le plein potentiel de leurs talents intellectuels, de leurs savoirs et de leur capacité de recherche scientifique pour les mettre au service du développement local durable de leur pays » (Piron et al. 2016, xv).

Les Classiques des sciences sociales : un outil assurant le libre accès et la sauvegarde du patrimoine documentaire ivoirien en sciences humaines et sociales

- Qu'une vingtaine d'universitaires ivoiriens acceptent, chaque année, de diffuser leurs œuvres en libre accès;
- Qu'une centaine de jeunes bénévoles soient recrutés en Côte d'Ivoire;
- Que cela entraîne plus d'engouement pour la recherche en Côte d'Ivoire.

Nos moyens d'action sont, entre autres, les publications, les conférences, les débats, les séminaires de formation, les réunions et ateliers de travail, les séances d'information, les colloques, les interventions dans les médias, etc.

Les enjeux de notre engagement citoyen sont de trois ordres, à savoir :

- Assurer la pérennisation des œuvres de chercheuses et chercheurs ivoiriens en sciences humaines et sociales;
- Contribuer à l'accessibilité de ces œuvres aux étudiantes et étudiants ivoiriens;
- Et pour finir, faire la promotion et contribuer à la reconnaissance du travail des chercheuses et chercheurs ivoiriens à l'échelle internationale.

Pour rappel, notons que « de 2003 à février 2017, plus de 62 millions d'œuvres ont été téléchargées sur le site des Classiques des sciences sociales et en 2016 seulement, plus de neuf millions » (Tremblay 2017). Alors, si les universitaires ivoiriens acceptent de diffuser en accès libre leurs travaux de recherche dans la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, celle-ci assurera leur visibilité à l'échelle internationale. Aussi, dans la mesure où ces données seront totalement gratuites et accessibles à tous, cette bibliothèque pourra-t-elle répondre de manière efficace et pérenne à l'épineuse question de leurs accessibilités pour les jeunes chercheurs et chercheuses en Côte d'Ivoire. Elle constituera, entre autres, pour la communauté scientifique internationale, un gisement de données sur les problématiques liées aux sociétés ivoiriennes.

Pourquoi donc ne pas s'engager de manière bénévole dans la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales qui a toujours fait de la lutte pour le libre accès aux savoirs scientifiques son cheval de bataille? C'est à cette interrogation, voire cette introspection, que s'adosse le sens de notre motivation et notre intérêt à l'égard de cette bibliothèque numérique qui se veut « une banque mobile et internationale » de savoirs scientifiques.

RÉFÉRENCES

- N'guessant, Serges. 2017. « Patrimoine documentaire: La Côte d'Ivoire dans la vision de l'UNESCO ». *Fratmat.info*, 15 décembre.
<https://www.fratmat.info/index.php/culture/patrimoine-documentaire-la-cote-d-ivoire-dans-la-vision-de-l-unesco>
- Piron, Florence, Samuel Régulus et Marie Sophie Dibounje Madiba. 2016. « Introduction : Une autre science est possible ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de F. Piron, S. Régulus et M. S. Dibounje Madiba, xvi. Québec : Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/front-matter/introduction/>
- Piron, Florence et al. 2016. « Vers des universités africaines et haïtiennes au service du développement local durable : contribution de la science ouverte juste ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de F. Piron, S. Régulus et M. S. Dibounje Madiba. Québec : Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/vers-des-universites-africaines/>
- Tremblay, Jean-Marie. 2017. « Les Classiques des sciences sociales : une bibliothèque dématérialisée accessible partout dans le monde ». Dans *Bibliothèques québécoises remarquables*. Sous la direction de Claude Corbo. Montréal : Del Busso.
- Yao Gnabeli, Roch. 2015. « Éditorial ». *Les annales du LAASSE* (01).

22. Les Classiques des sciences sociales : un chef-d'œuvre à associer aux avancées en matière de droit à la science

WOODKEND EUGÈNE

Nan tèks sa a, otè a konsidere bibliyotèk dijital « Les Classiques des sciences sociales » tankou yon kokenn zèv. Zèv kapital sa, tankou tout reyalizasyon kiltirèl, gen plizyè dimansyon. Nan kad atik sa, otè a baze sou eritaj griy analiz Paul Ricœur pou l byen delimite refleksyon li yo. Sa vle di objektif tèks sa a, se pwodui yon analiz sou mekanis reapropriasyon bibliyotèk « Les Classiques des sciences sociales » kòm yon travay ki jwenn rekonesans li sou tout planèt la. Yon lòt kote, otè a apresye inisyativ sa a nan dinamik batay pou dwa moun, patikilyèman dwa pou syans ak kilti.

Le 31 octobre 2009, Stéphane Baillargeon a publié dans les colonnes du journal *Le Devoir* un article titré « le chef-d'œuvre méconnu ». Dans ce magnifique portrait, il revient sur l'histoire de la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales en partant d'une réponse donnée par le philosophe Jacques Dufresne à la question suivante : combien de productions québécoises peuvent prétendre au titre de chefs-d'œuvre dans l'immense lot des 67 millions de sites et des milliards et milliards de pages qui se trouvent sur la grande toile ? À Dufresne, le créateur de l'*Encyclopédie de l'Agora*, de citer en réponse deux sites, dont celui de la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales.

Quand on se met à faire une recension des écrits sur cette bibliothèque, on s'aperçoit vite que la réponse de Dufresne n'avait rien d'un cadeau. C'est un crédit bien mérité et cédé à un projet qui, un quart de siècle après qu'il ait vu le jour, se révèle être aujourd'hui l'une des plus grandes bibliothèques virtuelles

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

spécialisées en sciences humaines et sociales dans le monde francophone. Les avis sont concordants en ce sens : la conception, l'intention et l'impact de l'œuvre en font un « rare chef-d'œuvre » (Baillargeon 2009). On pourra en dire qu'il est méconnu, mal connu, peu connu, qu'il est de plus en plus connu ou qu'il est important de mieux le faire connaître; mais rien de cela n'affectera l'idée de chef-d'œuvre qui lui est associée et qui est consacrée par un écho d'admiration et de reconnaissances à l'échelle internationale.

Ce chef-d'œuvre, comme toute réalisation culturelle, est multidimensionnel. En se référant à la philosophie herméneutique, Paul Ricoeur¹ nous laisse en héritage une grille d'analyse des œuvres culturelles qui peut s'avérer utile au cadrage de notre réflexion. Son approche² est axée sur trois thèses complémentaires : premièrement, une œuvre prend chair sous une forme matérielle autonome. Deuxièmement, par cette matérialisation, l'œuvre s'expose à un exercice d'interprétation qui se fait à la lumière des contextes qui, eux, se renouvellent continuellement. Troisièmement enfin, à mesure de ces interprétations, l'œuvre acquiert de nouvelles significations et peut même finir par transcender le contexte de sa création aussi bien que l'intention de son créateur. Tout cela pour dire qu'une œuvre est susceptible de réappropriations, parce qu'elle est appréciée à des moments et dans des contextes différents, ou parce qu'elle est vue sous d'autres angles et avec d'autres lunettes.

C'est justement à cette prétention qu'aspire le présent texte : produire une rapide analyse ré-appropriative sur Les Classiques des sciences sociales comme œuvre reconnue à travers le monde, en l'appréciant non pas exclusivement sous l'angle du contexte de sa mise au point et de l'intention de son concepteur, mais plutôt, et surtout sous l'angle du contexte des luttes et des pratiques de militance en faveur des droits de la personne, particulièrement du droit à la science et à la culture.

1. Voir Paul Ricoeur (1986).

2. Philippe Gérard, philosophe belge des droits de l'homme, mobilise, lui aussi, la démarche de Ricoeur pour critiquer l'argument de la relativité culturelle des droits de l'homme en essayant de montrer que les personnes extérieures au contexte culturel occidental des droits de l'homme sont capables de distanciation et de réappropriation.

UN CHEF-D'ŒUVRE À LA CONQUÊTE DU MONDE

Commençons par rappeler les conditions de création de ce chef-d'œuvre. S'il existe aujourd'hui, c'est parce qu'un jour de l'an 1993, un professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi, Jean-Marie Tremblay, a décidé de rendre accessibles, à plus de personnes possibles, les textes qu'il numérisait au profit de ses étudiants et étudiantes. Ses intentions étaient claires et simples : faire découvrir et aimer les sciences sociales; rendre librement accessibles ces savoirs; contribuer à la diffusion du patrimoine intellectuel québécois, montrer la vitalité de la langue française sur Internet (Baillargeon 2009). En croisant les quatre objectifs susmentionnés, il ressort de cela que les motivations à l'époque tournèrent autour de la promotion des sciences sociales, du patrimoine intellectuel québécois et du français; en misant sur le libre accès et la gratuité.

Cependant, l'œuvre n'a pas mis longtemps à dépasser les limites intentionnelles de son créateur en imposant sa propre dynamique d'extension et son propre rythme de progression. Elle est devenue accessible sur Internet en 2000, a eu le statut d'organisme à but non lucratif en 2006, et a été reconnue comme organisme de bienfaisance en 2014³. Au fil des ans, elle est devenue une bibliothèque numérique unique dans la francophonie, spécialisée en sciences sociales. Mais plus que cela, tenant compte des modèles économiques dominants de notre époque, avouons qu'il y a une touche de génie dans cette œuvre qui, échafaudée essentiellement sur le principe du bénévolat pour sa production et celui de la gratuité pour ses services, parvient à se révéler si viable et engranger des résultats aussi impressionnants.

Les données⁴ disponibles sur ce chef-d'œuvre sont très éloquentes : plus de 400 000 heures de bénévolat; plus de 12 millions de visiteurs de partout dans le monde entre 2006 et 2012; 31 millions de téléchargements pour toutes les collections, dont 17 millions pour la seule collection « les classiques » concernant environ 400 auteurs de 2003 à 2012; plus de 1 000 auteurs; 9,4 millions de téléchargements en 2016; un rayonnement international couvrant 224 pays sur six continents (Blackburn 2018), etc. Cela, sans omettre

3. Voir : <http://classiques.uqac.ca/inter/a-propos.php>

4. Voir : <http://classiques.uqac.ca/inter/a-propos.php>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

que du côté qualitatif, cette bibliothèque numérique propose des classiques français en français; elle remplit une importante fonction d'archivage en conservant et en rendant disponibles des milliers de textes qui sont maintenant introuvables dans les librairies; et va aujourd'hui jusqu'à donner accès à la version intégrale des ouvrages à certains étudiants et étudiantes aveugles.

Ces beaux chiffres et ces grands résultats, qui ne sont en réalité que l'aboutissement encore progressif de l'œuvre, indiquent que celle-ci s'est enfiée de la cage des intentions de son fondateur pour s'attribuer l'horizon du monde comme seule limite.

UN CHEF-D'ŒUVRE, MAIS SURTOUT UN DISPOSITIF D'EFFECTIVITÉ DU DROIT À LA SCIENCE

En transcendant le contexte de sa création et l'intention de son créateur, ce chef-d'œuvre se prête à un travail de réappropriation qui peut varier en fonction des sensibilités et des lunettes à travers lesquelles il est vu. Du lieu de l'appréciation que j'en fais comme juriste spécialisé en droits de la personne, je ne puis résister à la tentation de la considérer comme un puissant dispositif d'accès, de garantie, d'exercice et d'effectivité du droit à la science; et de façon plus large, à l'inscrire dans la grande dynamique des luttes et pratiques de militance en faveur des droits de la personne, notamment des droits culturels. Donc, dans mon regard, par-delà l'ingéniosité technique et fonctionnelle de cette œuvre, elle aborde avant tout une question de droits.

En effet, le droit à la science et à la culture – renvoyant aux droits culturels – est consacré par différents instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme. L'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) stipule que

- 1) toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer aux progrès scientifiques et aux bienfaits qui en résultent, et 2) à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

Au niveau conventionnel, l'art. 15 du Pacte International relatif aux Droits

Les Classiques des sciences sociales : un chef-d'œuvre à associer aux avancées en matière de droit à la science

Économiques Sociaux et Culturels (PIDESC)⁵ et l'art. 14 de la Convention Américaine des Droits de l'Homme (CADH) reprennent pratiquement les mêmes dispositions.

Tel que ce droit est énoncé dans ces textes, il revêt un triple aspect : 1) celui de la participation à la vie culturelle qui fait l'objet de l'Observation générale No 21 (2009) du comité des droits économiques, sociaux et culturels; 2) celui pour un auteur de bénéficier de la protection des intérêts moraux et matériels de sa production scientifique ou de son œuvre, faisant l'objet de l'Observation générale No 17 (2005) du même comité; et 3) celui de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications, ne faisant encore l'objet d'aucune observation de la part du Comité. Les trois sont étroitement liés, mais notre réflexion sur Les Classiques des sciences sociales s'intéresse particulièrement au droit pour toute personne de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications, ce que la littérature spécialisée appelle de plus en plus le droit à la science.

Si le droit à la science est bel et bien consacré par des textes internationaux, il s'avère cependant que sa portée, son contenu normatif et les obligations étatiques qui y sont liées sont encore en plein façonnement. Dans son rapport au Conseil des droits de l'Homme, la rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels, Farida Shaheed, donne à ce droit les éléments constitutifs suivants :

[...] a) l'accès de tous sans discrimination aux bienfaits de la science et de ses applications, y compris la connaissance scientifique; b) la possibilité pour tous de contribuer à l'entreprise et à la liberté scientifiques indispensables à la recherche scientifique; c) la participation des individus et des communautés à la prise des décisions et au droit connexe à l'information; et d) l'existence d'un environnement propice à la conservation, au développement et la diffusion de la science et de la technologie (Shaheed 2012, 9).

Cela dit, pour aller beaucoup plus en détail, la réalisation du droit à la science implique, entre autres, le droit d'accès pour tous à la connaissance

5. Voir : <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CESCR.aspx>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

scientifique, l'éducation scientifique et l'accès des chercheurs et chercheuses à l'information scientifique. Mais aussi, il implique la liberté de recherche scientifique, le droit de participer à l'entreprise scientifique et l'obligation de diffusion du savoir scientifique.

Il va sans dire que les éléments constitutifs et normatifs du droit à la science croisent les grandes lignes de fonctionnalité de la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales, dont la mission consiste à donner accès librement et gratuitement aux œuvres en sciences sociales et humaines de langue française à des millions de personnes. C'est de ce point de vue qu'elle représente un dispositif de réalisation du droit à la science.

UN CHEF-D'ŒUVRE DANS LA VITRINE DES RÉALISATIONS EN MATIÈRE D'ACCÈS AUX CONNAISSANCES

Bien qu'elle ne le revendique pas explicitement, la bibliothèque virtuelle Les Classiques des sciences sociales se trouve au cœur de la grande dynamique de militance, d'actions et de luttes en faveur de la démocratisation de l'accès aux connaissances, portées depuis les 25 à 30 dernières années par plusieurs ONG et intellectuels évoluant dans les domaines du développement, de l'accès aux médicaments, de la science ouverte, des logiciels libres et de la société de l'information.

Ces luttes ont surtout pris forme vers les années 1990, à la suite d'une série de traités internationaux sur la propriété intellectuelle qui ont eu pour conséquence d'intensifier les tensions entre les normes sur la propriété intellectuelle et celles sur les droits de l'homme (Shaheed 2014). Un mouvement pour « l'accès à la connaissance », porté par plusieurs acteurs institutionnels et étatiques au niveau international, en a émergé.

Ainsi, en 2000, la Sous-Commission des droits de l'homme a adopté une Résolution sur la propriété intellectuelle et les droits de l'homme pour rappeler la préséance des obligations en matière de droits de l'Homme sur le droit commercial⁶. En 2005, plusieurs acteurs institutionnels et étatiques

6. Voir la résolution : https://www.aaas.org/sites/default/files/SRHRL/PDF/IHRDArticle15/E-CN_4-SUB_2-RES-2000-7-1_Fr.pdf

Les Classiques des sciences sociales : un chef-d'œuvre à associer aux avancées en matière de droit à la science

ont signé la Déclaration de Genève sur le futur de l'Organisation Mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Dans cette déclaration, les signataires ont demandé une réorientation de l'OMPI en lui reprochant de répondre principalement aux intérêts étroits des puissants éditeurs, des industries agroalimentaires et d'autres intérêts commerciaux tout en renforçant les monopoles et en restreignant encore plus l'accès aux connaissances. Mais aussi, ils y ont soutenu l'appel à un traité international sur « l'accès aux connaissances »⁷. En réaction, dans son programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI), l'OMPI suggère d'établir de nouveaux modèles de communication et un accès libre aux ressources éducatives et aux publications. De fait, depuis quelque temps, par l'intermédiaire du programme ARDI de l'OMPI, plus de 100 éditeurs donnent accès, à plus de 120 pays en développement, à des ressources numériques estimées à environ 30 millions de périodiques, livres et sources de référence⁸.

En 2009, à la suite d'une réunion de spécialistes et d'institutions partenaires des Nations Unies sur « le droit de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications », organisée sous l'obédience de l'UNESCO, les participant-e-s ont rédigé la Déclaration de Venise, appelant à une observation générale du comité des droits économiques sur le droit à la science⁹. En 2012, la rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels a fait un rapport sur « le droit de bénéficier de la science et de ses applications » où elle note :

[...] la création de revues et de bases de données en accès libre ainsi que l'importance des politiques d'accès libre obligatoire appliquées par des instituts de recherche et universités, qui intègrent la recherche locale à un réseau inter-exploitable de connaissances mondiales [...] (Shaheed 2012, 10).

7. S.N. 2005. Déclaration de Genève sur le futur de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. <http://www.cptech.org/ip/wipo/futurompi.html>

8. Pour plus de détails sur le programme, voir <http://www.wipo.int/ardi/fr/>

9. Comité d'experts sur le droit de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications. 2009. Le droit de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications. Paris : UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001855/185558f.pdf>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Bref, depuis les années 1990, beaucoup d'actions et d'efforts sont consentis pour donner forme et contenu au droit à la science, mais aussi pour identifier et promouvoir les moyens nécessaires à sa réalisation effective, comme les diverses pratiques de libre accès. Cette période correspond exactement au cycle de vie de la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales qui commémore cette année ses 25 ans d'existence. Elle est donc une réalisation à associer à la dynamique globale des luttes et militances en faveur du droit à la science, et des droits de la personne en général; ceux-ci étant indissociables, et le droit à la science étant considéré comme un préalable essentiel à la réalisation d'un certain nombre d'autres droits de la personne (Shaheed 2012, 8).

CONCLUSION

À l'occasion de la commémoration du quart de siècle d'existence de la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, ce texte est élaboré pour rendre un hommage bien mérité à cette belle œuvre et à son fondateur, le professeur Jean-Marie Tremblay. Cet hommage, tout en se penchant sur l'œuvre elle-même comme réalisation qui prend rang de chef-d'œuvre, essaie de la situer et l'inscrire dans la dynamique plus large des efforts internationaux consentis, tant par des États et des organisations que par des acteurs individuels, en faveur du droit à la science au cours des 30 dernières années.

En donnant, à des millions de personnes dans le monde, l'accès libre et gratuit aux connaissances et aux résultats de recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales, cette bibliothèque s'avère être un puissant dispositif d'effectivité et de réalisation du droit à la science, lequel est consacré par plusieurs instruments internationaux et fait l'objet de plusieurs documents de *soft law* (droit souple). En termes clairs, quand on parle de cette bibliothèque numérique spécialisée en sciences humaines et sociales, on parle en réalité d'une œuvre contributive à l'avancement de la cause des droits de la personne, pris dans leur indissociabilité et leur universalité.

Il en résulte une double leçon. Premièrement, la militance en faveur des droits de la personne est protéiforme : des militants et militantes se consacrent à la promotion et à l'éducation aux droits; et d'autres, à leurs

Les Classiques des sciences sociales : un chef-d'œuvre à associer aux avancées en matière de droit à la science

risques et périls, défendent ces droits sur tous les fronts et dans tous les coins de la planète. Il y en a qui consacrent leurs ressources financières ou intellectuelles à cette cause; et d'autres qui, à titre privé, donnent ou créent les conditions nécessaires à la jouissance de ces droits, au niveau micro et parfois même macro. C'est à cette dernière enseigne que loge la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales comme réalisation, même si trop souvent on omet de considérer de pareilles actions comme relevant de la militance à part entière. Sinon, cette bibliothèque aurait pu déjà se voir attribuer un prix pour sa contribution à l'effectivité des droits culturels. Cela arrivera peut-être un jour. Deuxièmement, bien que les droits de la personne soient opposables à l'État, cela n'empêche pas chaque être humain, comme l'a fait Jean-Marie Tremblay, de poser des actions qui permettent au monde d'être chaque jour plus empreint des valeurs qui sous-tendent lesdits droits.

RÉFÉRENCES

- Baillargeon, Stéphane. 2009. « Le chef d'œuvre méconnu ». *Le Devoir*, 31 octobre.
<https://www.ledevoir.com/lire/274544/le-chef-d-oeuvre-meconnu>
- Blackburn, Roger. 2018. « Ils ne suffisent plus à la tâche ». *Le Quotidien*, 8 avril
<https://www.lequotidien.com/chroniques/roger-blackburn/ils-ne-suffisent-plus-a-la-tache-7f1c12a8aee78805b809036cb2e36dd5>
- De Schutter Olivier, Françoise Tulkens et Sébastien Van Drooghenbroeck. 2014. *Code de droit international des droits de l'homme*. Bruxelles : Éditions Bruylant.
- Gérard, Philippe. 2016. *L'esprit des droits. Philosophie des droits de l'homme*. Bruxelles : Larcier.
- Hennebel, Ludovic et Hélène Tigroudja. 2016. *Traité de droit international des droits de l'homme*. Paris : Editions Pedone.
- Ricoeur, Paul. 1986. « Herméneutique et critique des idéologies ». *Du texte à l'action. Essai d'herméneutique II*, 366-370. Paris : Seuil.
- Shaheed, Farida. 2014. *Politiques en matière de droit d'auteur et de droit à la science et à la culture*.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

<http://droitsculturels.org/blog/2015/02/23/politiques-en-matiere-de-droit-dauteur-et-droit-a-la-science-et-a-la-culture/>

Shaheed, Farida. 2012. *Droit de bénéficier du progrès scientifique et de ses applications.*

<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G12/134/92/PDF/G1213492.pdf>

PARTIE III
DÉFIS, ENJEUX ET PRATIQUES
DES BIBLIOTHÈQUES
NUMÉRIQUES

23. L'accès libre : évolution et enjeux actuels

MARC COUTURE

L'ACCÈS LIBRE : UNE IDÉE RÉVOLUTIONNAIRE EN VOIE DE DEVENIR RÉALITÉ

Par « accès libre » [...], nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, [...] sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. [...] L'autoarchivage (I.) et une nouvelle génération de revues alternatives en libre accès (II.) sont les moyens d'atteindre cet objectif (« Initiative de Budapest pour l'accès ouvert » 2002).

L'Initiative de Budapest est généralement considérée comme le moment fondateur du mouvement pour l'accès libre. C'est alors que l'expression¹ a été proposée par ses 16 signataires, dont plusieurs deviendront des têtes d'affiche de ce mouvement : Stevan Harnad, Jean-Claude Guédon, Peter Suber et Michael Eisen, pour ne nommer que ceux-ci.

Cette déclaration formalisait en fait des travaux, réflexions et initiatives menés tout le long des années 90, tant au sujet de l'autoarchivage que des revues en accès libre. En témoigne la discussion, colligée dans un ouvrage où l'on soulève plusieurs enjeux toujours actuels (Okerson et O'Donnell 1995), que lançait Stevan Harnad avec sa « proposition subversive » : mettre à contribution le web naissant pour rendre les articles scientifiques disponibles

1. Nonobstant les diverses conceptions de ce qui constitue un accès « véritablement » libre (voir plus loin), je considère ici comme synonymes les expressions « accès libre », « accès ouvert » et « open access », cette dernière étant de plus en plus employée dans la francophonie.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

à tous gratuitement et, à terme, transformer radicalement la publication scientifique par une remise en question du format et du rôle des revues.

Dans les années qui ont suivi, ce mouvement s'est traduit par divers développements, tant dans la voie dite « verte » de l'autoarchivage que dans la voie « dorée » des revues en accès libre.

La voie verte : une idée prometteuse qui n'a pas décollé

Du côté de la voie verte, on a assisté à la mise en place régulière de répertoires – appelés aussi dépôts ou archives – en ligne (environ 3 500 en 2018, selon opendoar.org) où les chercheur-e-s peuvent diffuser les documents qu'ils destinent, pour la plupart, à la publication. Sont visés au premier chef les manuscrits des articles, soit dans leur version non encore soumise ou acceptée (prépublications) soit, de préférence, en version finale, modifiée après évaluation par les pairs (postpublications).

La plupart de ces répertoires, dits institutionnels, sont gérés par des établissements universitaires ou de recherche et diffusent les documents de leurs chercheur-e-s. Toutes les universités québécoises et la majorité des universités canadiennes offrent maintenant ce service (« Dépôts au Canada » s. d.). D'autres répertoires, appelés disciplinaires, accueillent les documents d'un même domaine ou d'une discipline, quelle qu'en soit la provenance. On en retrouve notamment en mathématiques et dans certains domaines de la physique (arXiv, le doyen, inauguré en 1991), en sciences sociales (SSRN, fondé en 1994) et en économie (RePEc, lancé en 1997). D'autres enfin combinent discipline et caractère national, tels PubMed Central en sciences biomédicales, qui se déploie en diverses déclinaisons géographiques (États-Unis, Canada, Europe), de même que HAL, répertoire national français subdivisé en « portails » jouant le rôle de répertoires disciplinaires ou institutionnels.

Cependant, on a vite constaté le très faible taux d'utilisation spontanée de ces répertoires, à l'exception notable de certains domaines dans arXiv, dont l'astronomie et la physique des hautes énergies.

Pour remédier à cette situation, les promoteurs de l'accès libre ont effectué des démarches auprès des organisations, publiques surtout,

L'accès libre

soutenant les chercheur-e-s – universités, établissements de recherche, organismes de financement, ministères – pour que celles-ci, au nom du bien public, incitent ou, mieux encore, contraignent ceux-ci à autoarchiver leurs manuscrits.

À partir des années 2003-2005, de nombreux établissements ont effectivement adopté des politiques en ce sens, plus ou moins contraignantes. On en compte près de 700 en 2018 (« ROARMAP » s. d.), ce qui ne représente cependant qu'une fraction minime de la dizaine de milliers d'établissements susceptibles d'adopter de telles politiques². De plus, il s'avère que seuls certains types de politiques conduisent à des taux de dépôt importants, allant de 50 % à 80 % ou plus (Gargouri, Larivière, et Harnad 2013). Ces politiques sont calquées soit sur celle de l'Université de Liège, où seuls les articles déposés dans le répertoire institutionnel sont pris en compte pour l'évaluation des chercheur-e-s, soit sur celle de Harvard, dont les chercheur-e-s, pour chacun de leurs articles savants ou scientifiques, accordent d'emblée à l'université une licence d'utilisation à des fins non lucratives, qui permet entre autres de le diffuser en accès libre (Jonchère 2013).

Cette avenue est en outre limitée par les conditions imposées par les éditeurs, à qui les chercheur-e-s cèdent généralement leurs droits de publication. Plusieurs n'autorisent la diffusion en accès libre des manuscrits qu'au terme d'une période dite d'embargo pouvant s'étendre jusqu'à cinq ans après la publication. Certains interdisent carrément l'autoarchivage, ou encore le limitent, par exemple aux sites personnels ou aux prépublications seulement³.

2. Le nombre total d'établissements universitaires et de recherche dans le monde n'est pas connu de manière précise, entre autres à cause de la difficulté à bien cerner ce qu'est une université (ou un collège) selon les pays. D'après la source qui me semble la plus crédible (whed.net), il y aurait plus de 18 500 universités dans le monde, mais toutes n'ont sans doute pas de mission de recherche qui justifierait l'adoption d'une politique sur l'accès libre.
3. Les conditions posées par les revues pour l'autoarchivage sont colligées dans le site SHERPA/RoMEO (sherpa.ac.uk/romeo). Il est à noter que si elle n'est pas explicitement autorisée dans les conditions de publication, la diffusion en accès libre constitue une infraction au droit d'auteur.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

À titre d'illustration, sur plus de 15 000 articles savants ou scientifiques (Scientifique en chef s. d.)⁴ publiés annuellement en 2015 et 2016 par les chercheuses et chercheurs québécois, dont environ 10 000 professeures et professeurs d'université, moins de 900 (6 %) étaient disponibles en accès libre dans les répertoires des universités québécoises en 2018 (tableau 1). On observe par ailleurs que la première université québécoise à avoir adopté une politique couvrant l'ensemble des articles acceptés dans des revues à comité de lecture, « exigeant » leur dépôt (Université Concordia 2010), affiche un taux de dépôt inférieur à celui de sept autres universités, dont la seule autre possédant une telle politique générale (TÉLUQ 2013).

Tableau 1. Documents de 2015 et 2016 disponibles en accès libre en mars 2018 dans les répertoires des universités québécoises : nombre d'articles, taux de dépôt annuel par professeur-e, nombre de thèses et mémoires.

Établissements	Professeur-e-s ^a	Documents de 2015 et 2016 disponibles en accès libre en 2018 ^b		
		Articles	Articles / prof. / an	Thèses et mémoires
Université TÉLUQ	70	94	0,69	1
Institut national de la recherche scientifique	150	179	0,60	195
École de technologie supérieure	170	95	0,29	320
Université du Québec à Chicoutimi	220	115	0,26	213
Université Laval	1 360	380	0,14	1 719
Université de Montréal	1 450	359	0,12	2 133
Université de Sherbrooke	1 020	144	0,07	918
Université Concordia	850	116	0,07	1 065
École Polytechnique de Montréal	220	26	0,06	563
Université du Québec à Montréal	1 000	107	0,05	1 218
Université McGill	1 720	161	0,05	2 435
Sept autres (avec moins de trois articles)	1 260	–	–	480
Toutes	9 480	890	0,095	5 871

a. Chiffres de 2015-2016, arrondis à la dizaine (BCI 2017).

b. Données colligées sur les sites des répertoires des établissements.

Ce sont plutôt les politiques des organismes de financement qui ont

4. Ce chiffre est certainement un minimum, car il provient de la base de données Web of Science qui, surtout en sciences humaines et sociales, n'indexe qu'une partie des revues.

L'accès libre

changé la donne. Apparues d'abord au milieu des années 2000 en sciences biomédicales, ces politiques se sont rapidement répandues dans les autres domaines. On en comptait une centaine en 2018 (« ROARMAP » s. d.), couvrant toutes les régions du globe, dont la plupart des pays industrialisés. Le phénomène touche aussi des pays émergents comme l'Inde, la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud, dont la production scientifique a explosé ces dernières années. Au Canada, les Conseils de recherche en sciences et en génie (CRSNG) et en sciences humaines (CRSH), de même que les Instituts de recherche en santé (IRSC) se sont dotés en 2016 d'une politique commune (Gouvernement du Canada 2016), calquée sur celle qu'avaient adoptée les IRSC trois ans plus tôt.

Le succès de ces politiques, dont témoignent par exemple les taux de publication en accès libre et d'autoarchivage observés au Royaume-Uni (Jubb et al. 2017), où elles se sont généralisées en premier, est dû avant tout à leur caractère contraignant, les organismes pouvant en exiger le respect comme condition pour le financement futur. Mais il découle aussi du fait que les éditeurs ont dû adapter leurs conditions de publication pour éviter de perdre de leurs auteur-e-s parmi les plus prolifiques. La principale limite de ces politiques : elles ne concernent que la part, significative certes, des travaux de recherche que ces organismes financent.

À l'échelle mondiale, on estime qu'environ 10 % des articles sont disponibles en accès libre exclusivement par la voie verte, le taux variant entre 5 et 20 % selon les pays (Martín-Martín et al. 2018).

La voie dorée : la coexistence de deux mondes

On observe une évolution analogue, c'est-à-dire continue, mais limitée, pour la voie dorée des revues en accès libre avec comité de lecture, dont le nombre est passé de quelques centaines au début des années 2000 à plus de 11 000 en 2018⁵. Bien qu'on en retrouve de tous types et de toutes tailles, on peut y distinguer deux groupes principaux.

5. Ces données et celles des deux paragraphes suivants sont tirées, sauf mention contraire, du Directory of Open Access Journals (doaj.org), la référence dans le

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

D'une part, comptant pour le tiers du total, de grandes (en nombre d'articles) revues internationales, publiées par des associations disciplinaires ou, le plus souvent, de grandes (en nombre de revues) maisons d'édition, généralement commerciales, dont les dix premières publient à elles seules près du quart des revues en accès libre et une proportion encore plus importante des articles. On y retrouve tant des éditeurs qui ne publient qu'en accès libre que des éditeurs traditionnels qui y ont vu une occasion d'accroître leurs activités ou simplement maintenir leurs parts du marché. D'autre part, des milliers de petites revues indépendantes, surtout en sciences sociales et humaines, publiées par des universités ou de petites associations, souvent dans les pays du Sud (en Indonésie et en Amérique latine, notamment).

Les revues en accès libre se distinguent également selon la présence ou non de frais de traitement d'article, envisagés lors des premières discussions sur l'accès libre et introduits au début des années 2000 par BioMed Central, le premier éditeur commercial en accès libre, maintenant propriété du géant Springer Nature. Ces frais sont très peu présents et peu élevés dans le second groupe, mais généralisés dans le premier; ils peuvent atteindre des milliers de dollars pour les revues des grands éditeurs et d'associations à portée internationale telles l'American Chemical Society (ACS) ou l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE), qui tirent de leurs activités de publication des revenus très importants. En outre, ces éditeurs offrent pour la plupart de leurs revues sous abonnement une option « accès libre » pour les articles individuels, à un coût généralement encore plus élevé; on parle alors de revue hybride. Ce modèle de financement, appelé parfois « auteur-payeur », même si dans les faits peu d'entre eux assument eux-mêmes ces frais (Suber 2017), touche un peu plus de la moitié de l'ensemble des articles en accès libre. Cette proportion varie toutefois de manière importante selon les domaines : 67 % en sciences, contre 20 % en sciences humaines et sociales (Crawford 2017a).

Ici aussi, les politiques des organismes de financement ont joué un rôle majeur, surtout en Europe où, et ce n'est pas le fruit du hasard, les pays qui

domaine. Cela exclut notamment des milliers de revues trompeuses ou « prédatrices » (voir plus loin).

hébergent les grands éditeurs commerciaux (Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni) ont eu tendance à favoriser la voie dorée, acceptant d'en assumer les coûts tout en essayant tant bien que mal d'en limiter l'ampleur, souvent au prix de difficiles négociations avec les éditeurs.

À côté de ces grands éditeurs gourmands, ou peut-être en raison même de cette gourmandise, on a assisté au début des années 2010 à l'apparition de nombreuses revues, certaines indépendantes, d'autres créées du jour au lendemain par centaines par des éditeurs inconnus auparavant, qui offrent la publication en accès libre à des conditions très avantageuses : frais de traitement d'article très bas, évaluation et publication très rapides (quelques jours seulement dans certains cas).

Ce phénomène est mieux connu sous l'appellation « revues prédatrices », proposée par Jeffrey Beall, qui a été le premier à alerter la communauté, avec sa fameuse « liste de Beall », devenue une référence avant de disparaître abruptement au début de 2017 (Gillis 2017). Il a fait couler beaucoup d'encre et généré une bonne dose de controverse, en bonne partie en raison de l'attitude de Beall, intempestive, peu transparente et souvent teintée de préjugés (Berger et Cirasella 2015) (Couture 2017b). Il a aussi engendré une certaine méfiance à l'égard de l'accès libre en général, et du modèle « auteur-payeur » en particulier.

Tout bien considéré, il semble qu'une bonne partie de ces revues puissent effectivement être qualifiées de trompeuses, voire frauduleuses, car elles se rendent coupables de fausse représentation : comités éditoriaux, affiliations ou indicateurs de qualité bidon; évaluation inexistante, informations trompeuses sur le pays d'attache de la revue ou les frais de traitement d'article, etc. D'autres, par contre, seraient tout simplement des revues fondées par des chercheur-e-s munis de bonnes intentions, mais n'ayant pas les moyens de leurs ambitions. Le rôle de DOAJ à cet égard mérite d'être signalé : on y a procédé entre 2015 et 2017 à un rehaussement des critères et un resserrement de leur vérification, de manière à s'assurer de la légitimité des revues qui y sont indexées, avec comme objectif tant de filtrer les revues douteuses que de soutenir les revues honnêtes dans la mise en place de bonnes pratiques (Marchitelli et al. 2017). À la suite de cette opération, des milliers de revues en ont été retirées, et la présence d'une revue dans DOAJ est maintenant vue comme un gage de légitimité.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Les revues en accès libre dont il faudrait se méfier seraient donc celles qui ne se trouvent pas dans DOAJ. On en a répertorié 8 000, publiant environ 300 000 articles par année (Crawford 2017b). Cela ne signifie pas pour autant que ces revues soient toutes trompeuses, ou même problématiques. En effet, de nombreuses revues ont négligé de se soumettre au processus d'inscription ou de réinscription au DOAJ. Ainsi, la grande majorité des revues japonaises, généralement publiées par des universités ou des associations, qui étaient jusque-là indexées n'ont pas présenté de demande de réinscription. De même, sur les 33 revues en accès libre immédiat (ce qui exclut les barrières mobiles) hébergées sur Érudit (erudit.org) en avril 2018, 12 seulement (36 %) sont présentes dans DOAJ, sans qu'on n'ait de raison de penser que les autres ont des pratiques déficientes, encore moins malhonnêtes. La situation n'est que légèrement meilleure dans l'ensemble du Canada et en France, où les proportions sont de l'ordre de 50 % et 40 % respectivement⁶.

En conclusion, vingt ans après que l'idée de l'accès libre ait été évoquée, et 15 ans après l'Initiative de Budapest qui l'a formalisée, l'évolution parallèle des deux voies menant vers cet objectif a fait en sorte qu'entre le tiers et la moitié des articles scientifiques ou savants récents sont maintenant disponibles en accès libre (Martín-Martín et al. 2018), la marge d'incertitude provenant essentiellement des critères utilisés pour juger qu'un document est en accès libre.

Soulignons également que l'accès libre concerne aussi d'autres catégories de documents issus des recherches. En premier lieu, les livres (ou monographies) spécialisés qui, en sciences humaines et sociales surtout, peuvent jouer un rôle aussi important que les articles. Le mouvement y est moins avancé, avec un taux d'accès libre inférieur à 5-10 %⁷, limité à toutes fins

6. D'après les données de DOAJ. Le nombre total de revues en accès libre est tiré de (Willinsky 2017), pour le Canada, et du site OpenEdition (auparavant Revues.org) pour la France.

7. Bien que les données soient plus difficiles à obtenir que pour les articles, on estime que 20 000 à 40 000 monographies spécialisées en langue anglaise sont publiées annuellement (Ferwerda, Pinter et Stern 2017, 21). Selon les données de 2016 et 2017 du Directory of Open Access Books (doabooks.org), cousin de DOAJ, entre 1 000 et 2 000 de celles-ci seraient disponibles en accès libre.

L'accès libre

utiles à la voie dorée. Mais, il suit la même tendance et répond à des enjeux similaires; certains organismes de financement ont annoncé qu'ils seraient désormais inclus dans leurs politiques d'accès libre. En second lieu, les thèses et mémoires qui, avant l'avènement du web, jouissaient d'une diffusion très restreinte, se retrouvent maintenant en grand nombre dans les répertoires institutionnels, dont ils forment parfois la catégorie de document la plus nombreuse. Leur taux de dépôt est toutefois difficile à déterminer, mais il est sans doute beaucoup plus élevé que pour les articles⁸. Cette situation s'explique sans doute par le fait que le dépôt dans le répertoire et la diffusion en accès libre, avec possibilité d'embargo à la demande de l'étudiante ou de l'étudiant, font souvent partie intégrante de la procédure de dépôt des mémoires et thèses. C'est certainement ce qu'on observe au Québec, où environ 6 000 thèses et mémoires, presque toutes disponibles en accès libre, sont déposées chaque année dans les répertoires des universités (tableau 1).

L'ACCÈS LIBRE : UNE RÉALITÉ AUX MULTIPLES VISAGES

D'après la définition de Budapest, l'accès libre ne se limite pas à l'accès gratuit, mais comprend la possibilité pour tout utilisateur d'effectuer certaines actions, dont transmettre, réservées au titulaire du droit d'auteur, qui est normalement l'éditeur pour les articles savants ou scientifiques. Le texte de l'Initiative précise d'ailleurs que le droit d'auteur ne doit servir qu'à « garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités ». Plusieurs estiment donc qu'on ne peut réellement parler d'accès libre si ces conditions ne sont pas respectées.

En pratique, les personnes ou organisations intervenant sur le sujet emploient des définitions variées, se situant quelque part entre deux extrêmes. Dans son sens le plus large, un document est en accès libre s'il est disponible gratuitement au moment où l'on y accède, peu importe quand il l'est devenu, ou s'il est susceptible de le demeurer à l'avenir. Des revues peuvent ainsi affirmer qu'elles offrent leurs articles en accès libre pendant

8. Le site BASE (base-search.net), qui indexe le contenu des répertoires en accès libre, en compte 200 000 par année, alors que le super-catalogue WorldCat (worldcat.org), qui ne se limite pas aux répertoires, en repère 300 000.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

une courte période (voir, par exemple, ACMV 2017). Même chose pour des plateformes de diffusion comme Érudit et ses cousins français Persée et Cairn.info, qui rendent la majorité des articles accessibles gratuitement selon le principe d'une « barrière mobile » pouvant s'étendre jusqu'à cinq ans après la publication. C'est avec ce genre de définition, minimaliste pourrait-on dire, qu'on a pu conclure en 2017 que presque la moitié des articles récents étaient disponibles en accès libre. C'est également la définition adoptée implicitement par *Les Classiques des sciences sociales*, du moins dans les mentions associées aux ouvrages récents, encore protégés par le droit d'auteur, qui sont offerts gratuitement, mais pour une utilisation très limitée, « intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, [...] de nature commerciale » (« Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques » 2015).

Dans son sens le plus restreint, qui se rapproche de la définition de Budapest, un document n'est en accès libre que s'il est accompagné de permissions d'utilisation généreuses. Selon ce point de vue, la plupart des documents disponibles par la voie verte, ainsi qu'environ la moitié de ceux que l'on trouve dans les revues dites en accès libre, ne le seraient pas réellement⁹. En effet, ils sont accompagnés d'une licence trop restrictive, voire d'aucune licence. Dans ce dernier cas, cela signifie qu'à part la lecture et la conservation d'une copie à usage privé, les utilisateurs ne peuvent rien faire d'autre que ce que prévoient les exceptions, limitées et souvent imprécises, prévues dans les lois nationales. Au Canada, on parle de l'utilisation équitable, par exemple la reproduction et la distribution à petite échelle, à des fins de recherche ou d'éducation, d'une partie d'un ouvrage (un chapitre d'un livre, un article d'un numéro de revue¹⁰), ainsi que de certaines exceptions qui s'appliquent aux établissements d'enseignement, touchant par exemple la projection de pages web en classe ou l'utilisation de textes dans les cours en ligne (Bibliothèque de l'Université Laval s. d.).

C'est une position mitoyenne qui rallie la majorité des intervenants :

9. Selon les données obtenues de l'outil de recherche BASE (base-search.net) et de DOAJ (doaj.org), respectivement.
10. Il est à noter que ces actions, qui répondraient aux critères de l'utilisation équitable selon diverses organisations, tel le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC 2018), font actuellement l'objet de contestation devant les tribunaux.

l'accès libre est l'accès en ligne **gratuit** (sans exigence d'inscription ou demande d'informations personnelles) et **pérenne** au document, au plus tard **lors de sa publication officielle**. Selon cette définition, retenue notamment par DOAJ, on ne peut dire que les revues sous abonnement qui imposent un embargo pour l'autoarchivage permettent l'accès libre (voie verte), ou que les organismes de financement qui, pour la plupart, tolèrent ces embargos le requièrent.

À cet égard, le caractère légal de la diffusion gratuite d'un article par ailleurs publié par une revue présente un enjeu particulier. Si les répertoires institutionnels offrent une certaine assurance – variable selon les établissements – quant au respect des conditions de publication, d'autres posent problème. On songe ici aux réseaux sociaux scientifiques comme Academia.edu et ResearchGate, fort populaires auprès des chercheur-e-s, qui y déposent plus d'articles que dans les répertoires, ainsi qu'aux sites dits « pirates », SciHub au premier chef, qui hébergent ouvertement, sans considération de légalité, des dizaines de millions d'articles. Ces nouveaux joueurs, qui tous ont fait l'objet de démarches ou de poursuites judiciaires de la part de grands éditeurs, sont exclus des politiques des organismes de financement, mais, à l'exception de SciHub, sont parfois inclus dans les estimations de la proportion d'articles en accès libre.

Il faut également réaliser qu'un document actuellement accessible gratuitement pourrait très bien cesser de l'être à un moment donné, par exemple si une revue cesse de paraître, si la personne qui le diffusait sur son site personnel (ce qui fait partie de la voie verte) quitte son établissement, ou encore si un répertoire met fin à ses activités. Ainsi, le réseau social ResearchGate, dont la prise en compte ou non était en bonne partie responsable de la marge d'incertitude, mentionnée plus haut, dans la proportion d'articles en accès libre, a dû récemment retirer des millions de documents vraisemblablement diffusés en contravention des contrats d'édition (Offord 2017). Cela n'est pas sans soulever des questions quant à la viabilité de ces entreprises.

Heureusement, nombre de revues en accès libre souscrivent à des programmes d'archivage à long terme, tel Portico (portico.org) pour Érudit, qui visent justement à maintenir l'accès lors de telles éventualités. Les répertoires institutionnels offrent de leur côté une certaine assurance de

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

pérennité. Sinon, une autre possibilité, aléatoire faut-il préciser, existe : si un article qui disparaît était diffusé sous licence Creative Commons (CC), quiconque en avait conservé une copie peut le rediffuser, selon les conditions de la licence. La pérennité de l'accès ne peut donc pas toujours être établie à priori de manière certaine, mais elle est favorisée par la présence d'une licence CC, qui permet par ailleurs sa diffusion simultanée sur plusieurs plateformes, autre gage de permanence. On voit ici un des bienfaits de l'inscription à DOAJ, qui amène les revues à entreprendre une réflexion sur leurs conditions d'utilisation et les incite fortement à employer une licence CC.

Si l'avènement de l'accès libre universel, avec peut-être des exceptions pour certains domaines précis, n'est qu'une question de temps, deux enjeux font toujours l'objet de discussions et de débats quant à la forme que prendra cet accès. D'une part, le passage à l'accès libre sera-t-il l'occasion d'une transformation radicale de la publication scientifique, comme l'envisageaient déjà ses promoteurs de la première heure? D'autre part, dans ce monde nouveau, à quel point la documentation scientifique sera-t-elle libre non seulement dans son accès, mais aussi dans ses possibilités de réutilisation?

L'ACCÈS LIBRE : DES ENJEUX ACTUELS

L'accès libre et la crise de la publication scientifique

Les premières réflexions sur l'accès libre voyaient dans le web naissant une manière de résoudre non seulement le problème de l'accessibilité des articles scientifiques, mais aussi celui de leur coût. En effet, l'augmentation continue du prix des abonnements, trois fois supérieure à l'inflation durant la décennie précédente (rythme maintenu d'ailleurs par la suite), commençait à placer les bibliothèques, dont les budgets n'augmentaient pas au même rythme, dans une situation difficile (Cummings et al. 1992). Même celles des grandes universités des pays industrialisés envisageaient devoir réduire de manière significative leurs abonnements, de même que la part relative de leurs autres dépenses, notamment l'achat de volumes (Jones et Courant 2014). À plus forte raison, on comprendra que cette « crise des périodiques »,

comme on a fini par l'appeler, risquait de rendre la situation intenable pour les universités moins nanties, en particulier dans les pays en développement.

Cette situation s'explique en bonne partie par la mainmise croissante d'une poignée de grandes maisons d'édition commerciales, européennes surtout. Ainsi, cinq géants (Elsevier, Springer Nature, Wiley-Blackwell, Taylor & Francis et Sage) publient maintenant autant d'articles savants et scientifiques, toutes disciplines confondues, que les milliers d'autres éditeurs réunis, dégageant bon an mal an des profits souvent qualifiés de faramineux (Larivière, Haustein, et Mongeon 2015). Un succès obtenu à coup d'acquisitions et de fusions, mais aussi grâce à des stratégies de mise en marché astucieuses : prix différenciés entre établissements selon des critères obscurs, protégés par des clauses de confidentialité, forfaits d'abonnements (les « *Big Deals* ») qui, tout en permettant l'accès à prix inférieur à l'ensemble des revues d'un éditeur, finissent par accaparer une part croissante du budget des bibliothèques, au détriment des autres revues et types de documents (ABRC 2018).

Ces réflexions sur les coûts s'accompagnaient d'une autre plus profonde, toujours en cours, sur l'organisation de la publication scientifique, qui remettait en question le rôle même des revues. Les milliards de dollars en fonds essentiellement publics consacrés à l'échelle mondiale à la publication scientifique et savante sont-ils employés à bon escient, dans le contexte où il devient possible pour tout chercheur de diffuser lui-même ses travaux, à des frais minimes? Quelle est l'ampleur de la « valeur ajoutée » par les revues, au-delà de l'évaluation par les pairs, par ailleurs effectuée en grande partie bénévolement, et présentant des limitations de plus en plus documentées (Tennant et al. 2017)?

Dans l'esprit des pionniers du mouvement, l'autoarchivage, de par sa simplicité et l'avantage évident que procure l'accès libre, se répandrait rapidement chez les chercheur-e-s. Les éditeurs, n'arrivant plus à justifier le coût des abonnements, feraient face à une vague d'annulations qui les forcerait à se limiter à évaluer les manuscrits que les chercheur-e-s déposeraient et diffuseraient dans les répertoires, pour leur apposer, le cas échéant, leur sceau de qualité (Harnad 2001). On envisageait diverses possibilités, une fois les abonnements disparus, pour couvrir les coûts

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

afférents, dont la contribution des auteur-e-s. Mais, comme ces coûts seraient certainement bien inférieurs, on ne voyait pas là de problème sérieux.

Cependant, les choses se sont passées autrement. Comme on l'a vu, les chercheur-e-s se sont révélés peu empressés à répondre à l'invitation qui leur était lancée. Pour leur part, les grands éditeurs ont d'abord tout bonnement ignoré l'accès libre, tant la voie verte que la voie dorée, qui prenait aussi son élan avec la mise en place de nombreuses revues en accès libre, dont certaines devenaient leurs compétitrices. Ce n'est que lorsque les politiques des organismes de financement se sont multipliées qu'ils ont commencé à s'y intéresser, tentant d'abord de le combattre. D'une part, ils ont essayé d'empêcher l'adoption de ces politiques aux États-Unis, sans succès, mais ont réussi à en influencer la teneur au Royaume-Uni. D'autre part, ils ont progressivement resserré les conditions des contrats de publication afin de rendre l'autoarchivage plus ardu et moins efficace (Gadd et Covey 2016). Puis, changeant leur fusil d'épaule, ils ont tout simplement rejoint le mouvement, offrant l'accès libre soit par l'ajout de cette option dans toutes leurs revues, désormais hybrides, soit par la création ou l'acquisition de revues en accès libre. Enfin, ils concluaient avec quelques pays européens (Pays-Bas, Autriche, Finlande) des ententes combinant forfaits d'abonnements et frais de traitement d'article. Si ce retournement permet d'envisager comme plausible le scénario de l'accès libre généralisé, il pourrait signifier la fin du rêve d'une réduction substantielle des coûts de publication (Farge et Hélein 2018). Les grands éditeurs ont été clairs là-dessus : l'accès libre ne procurera aucune économie; au contraire, les coûts pourraient bien augmenter.

En parallèle, s'inspirant de la Public Library of Science (PLOS), fondée au milieu des années 2000, des éditeurs (Hindawi, De Gruyter) ou revues (*PeerJ*, *F1000Research*) en accès libre à but lucratif sont apparus. Proposant des façons de faire parfois novatrices, notamment sur le plan de l'évaluation, ils exigent comme les grands éditeurs des frais de traitement d'article substantiels, quoique généralement inférieurs à ceux que pratiquent ces derniers. D'autres organisations, à but non lucratif celles-là, comme la Fair Open Access Alliance (fairopenaccess.org) et l'Open Library of Humanities (openlibhums.org), proposent un scénario plus radical : la reprise en charge de la publication par les chercheur-e-s. Les éditeurs ne jouent plus alors qu'un rôle de sous-traitants, avec qui l'on négocie les conditions les plus

avantageuses. Pour les sciences humaines et sociales, cela signifie l'absence de frais de traitement d'article, le financement provenant de partenariats, avec les bibliothèques notamment. C'est ce qui a été appliqué avec succès par les comités éditoriaux de quelques revues bien cotées, jusque-là publiées par un des géants, dont *Lingua* (devenue *Glossa*) et *Sociologie du travail*. Signalons aussi l'initiative Knowledge Unlatched (knowledgeunlatched.org), qui touche les monographies et à laquelle participent près de 500 bibliothèques provenant d'une trentaine de pays (incluant une vingtaine d'établissements canadiens, dont trois au Québec). On a également expérimenté le scénario des revues qui se limitent à l'évaluation de manuscrits déposés dans des répertoires; le projet episciences (episciences.org) en est un bon exemple. La mise en place au cours des dernières années de répertoires de prépublications dans plusieurs disciplines, inspirés d'arXiv, pourrait favoriser ce modèle.

Cependant, quel que soit son intérêt ou son potentiel, tout scénario fondé sur une modification significative de la dynamique de la publication scientifique se heurte à un obstacle majeur : l'évaluation des chercheur-e-s. En effet, celle-ci est généralement fondée non sur une analyse des articles eux-mêmes – et de leur usage –, mais sur le « prestige » de la revue où ils paraissent. Ce prestige est le plus souvent associé au facteur d'impact de la revue, même si on peut démontrer qu'il s'agit d'une mesure imprécise et peu fiable, et que la qualité d'un article qui s'y trouve – ou d'une ou d'un chercheur qui y publie – n'y est que très peu liée (Adler, Ewing, et Taylor 2008). Or, c'est en partie ce mécanisme qui empêche les grands éditeurs de perdre leurs auteur-e-set leurs abonnés au profit de nouveaux joueurs offrant des conditions plus avantageuses, mais peinant à se qualifier dans la course au facteur d'impact.

Il est bien difficile de prédire comment se dénouera cet enjeu. Les chercheur-e-s font preuve d'une certaine mobilisation; mentionnons en guise d'exemple la déclaration DORA (Declaration on Research Assessment, sfedora.org) dénonçant l'utilisation du facteur d'impact pour l'évaluation des chercheur-e-s, lancée en 2013 et signée depuis par près de 500 établissements et 12 000 chercheur-e-s. Ce revirement d'attitude, s'il se généralisait dans la communauté scientifique, faciliterait grandement le développement de revues financées autrement que par les frais de traitement d'article privilégiés par les grands éditeurs. On s'éloignerait ainsi de la

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

perspective d'un monde où l'iniquité dans l'accès se verrait simplement remplacée par une autre, touchant la capacité même de publier, renforçant ainsi l'important déséquilibre Nord-Sud déjà présent dans la publication scientifique (Chan 2018). Mais, on peut craindre qu'il s'agisse là d'un combat de David contre Goliath, les éditeurs mettant de toute évidence en œuvre leurs moyens et leur expérience considérables pour maintenir leur domination.

Accès libre et droits des utilisateurs : entre contrôle et générosité

Un second enjeu qui se profile dans les débats sur l'accès libre concerne les droits d'utilisation, évoqués plus haut en rapport avec la définition de l'accès libre. Il intéresse d'abord les utilisateurs, qui apprécient bénéficier d'une grande marge de manœuvre quant à ce qu'ils peuvent faire avec les documents. Mais, il concerne aussi les auteur-e-s (eux-mêmes à leur tour des utilisateurs, rappelons-le), qui peuvent adopter diverses positions quant à ce qu'ils souhaitent autoriser – ou non – d'emblée lorsqu'ils diffusent leurs travaux en accès libre. Plus fondamentalement, il renvoie à une conception de la connaissance scientifique comme bien public, offert à la collectivité pour qu'elle puisse en élargir la diffusion, l'enrichir et s'en servir sans contraintes pour construire de nouvelles connaissances.

Les licences Creative Commons (CC) sont le moyen privilégié pour définir et communiquer clairement les actions permises aux utilisateurs qui, on l'a vu, sont très limitées en l'absence de licence.

Il en existe six principales, correspondant à diverses conditions ou combinaisons de conditions d'utilisation. Toutes comportent l'obligation d'attribution, qui consiste à mentionner l'auteur du document et à fournir un lien vers sa version originale, et permettent à quiconque de le rediffuser et d'en distribuer des copies à des fins non commerciales. La plus généreuse, notée CC BY, ne comprend aucune autre condition que l'attribution. La plus restrictive, notée CC BY-NC-ND, interdit toute modification de l'œuvre (condition ND) et toute utilisation commerciale (condition NC), ce qui est beaucoup plus restrictif que la définition de Budapest. En fait, l'idée que la licence CC BY correspond le mieux à la définition de Budapest et que, par conséquent, elle devrait être privilégiée, est largement répandue (Graf et Thatcher 2012).

L'accès libre

Ainsi, en partie sous l'influence des promoteurs de l'accès libre, en partie au nom du bien commun qu'ils doivent en principe défendre, les organismes de financement qui exigent l'accès libre et assument les coûts de publication associés imposent généralement la licence CC BY. De même, DOAJ exige l'emploi d'une licence CC ou l'équivalent, et recommande la licence CC BY. En conséquence, la quasi-totalité des revues qu'on y trouve emploie une licence CC, la licence CC BY étant choisie par plus de la moitié des grands éditeurs et près de 40 % des revues indépendantes, les autres imposant presque toutes la condition NC, et la moitié d'entre elles la condition ND (tableau 2).

La faible présence des revues québécoises dans DOAJ se reflète dans un choix très différent quant aux licences et conditions de publication. Parmi les 33 revues en accès libre (sur quelque 140 revues savantes diffusées sur Érudit en avril 2018¹¹), 13 (39 %) utilisent les licences CC, réparties à peu près également entre CC BY (7 revues) et CC BY-NC-ND (6 revues).

Tableau 2. Distribution des types de licence CC parmi les revues indexées dans DOAJ et celles que diffuse Érudit (avril 2018).

Type de licence CC	DOAJ ^a			Érudit (n = 33 ^b)
	Toutes les revues (n = 11 247)	10 plus grands éditeurs (n = 2 445)	Revue indépendante (n = 4 056)	
Tous types	96 %	100 %	92 %	39 % (13 revues)
CC BY	43 %	53 %	37 %	21 % (7 revues)
Avec restriction(s)				
incluant NC	48 %	47 %	51 %	18 % (6 revues)
incluant ND	24 %	29 %	25 %	<i>idem</i>
NC et ND	23 %	29 %	24 %	<i>idem</i>

a. Selon les données disponibles sur le site doaj.org.

b. Données colligées sur le site erudit.org; exclut 9 revues en accès libre ayant cessé de paraître ou non encore diffusées sur Érudit.

11. Soulignons que sur les 17 « nouveautés » annoncées en avril 2018, 13 sont des revues en accès libre, ce qui suggère un changement d'attitude important à l'endroit de l'accès libre chez les revues canadiennes francophones ou bilingues.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Des zones de friction, sinon de conflit, se dessinent ici. En effet, des études suggèrent que lorsqu'on offre les choix aux auteur-e-s entre les diverses licences CC (Taylor & Francis 2014)(Van Noorden 2013), très peu choisissent CC BY, alors qu'une nette majorité opte pour la plus restrictive, CC BY-NC-ND. On remarque le même phénomène chez les revues en accès libre qui, laissées à elles-mêmes, penchent plutôt du côté des restrictions.

Les chercheur-e-s justifient leur choix de la condition NC par un désaccord, sinon un malaise, face à l'idée que quelqu'un pourrait tirer un bénéfice financier de l'utilisation de leur œuvre. Cela peut paraître étonnant de la part des mêmes personnes qui, dans le modèle traditionnel, n'hésitaient aucunement à permettre aux éditeurs de le faire. Quant à la condition ND, on invoque souvent la crainte de voir ses propos déformés ou utilisés à mauvais escient, résultat d'une traduction ou autre adaptation effectuée par une personne incompétente, voire mal intentionnée.

Bien que ces réserves puissent sembler légitimes, le problème est que, malgré le soin apporté par Creative Commons dans la formulation des générations successives des licences, la portée de ces conditions est loin d'être dénuée d'ambiguïté, du moins sur le plan juridique, comme l'ont montré les quelques causes touchant ces conditions portées devant les tribunaux. Pour ce qui est de la condition NC (pas d'utilisation commerciale), il faut savoir que « commercial » n'est pas synonyme de « à but lucratif », mais peut en principe s'appliquer à toute activité visant à générer des revenus, même à des fins de charité, ou pour simplement récupérer les coûts de diffusion (Hagedorn et al. 2011). La condition ND (pas de modification), qui interdit notamment la traduction, comporte également ses zones grises : le simple fait de modifier un texte ou une image de manière minimale, voire même en le conservant tel quel, pour l'intégrer dans un nouveau document pourrait être considéré comme une modification du texte ou de l'image originale¹².

Bref, l'enjeu pour un auteur qui doit choisir une des licences CC se résume à sopeser deux risques. D'un côté, celui de voir son œuvre, dotée d'une licence généreuse, utilisée d'une manière qui lui déplairait. De l'autre, celui

12. Pour un exposé détaillé sur les caractéristiques, avantages et inconvénients des diverses versions de la licence CC, voir (Couture 2017a).

L'accès libre

d'empêcher, par des restrictions dont la portée est souvent plus étendue que ce que l'on pourrait soupçonner, des utilisations qu'il aurait pourtant jugées tout à fait acceptables, voire avantageuses, pour lui-même, la collectivité et l'avancement des connaissances.

CONCLUSION

Un quart de siècle après son évocation par une poignée de visionnaires, le rêve de voir l'ensemble des connaissances scientifiques et savantes disponibles gratuitement, d'un simple clic, est en voie de devenir réalité. Il en va autrement du rêve encore plus audacieux de voir ces connaissances, majoritairement générées par des recherches financées par les fonds publics, libérées non seulement sur le plan de l'accès, mais aussi sur celui du contrôle de leur diffusion, de leur utilisation et de leur valorisation. En effet, cette perspective, fondée sur les possibilités des nouvelles technologies de communication, d'une réforme radicale de la publication scientifique, dont les règles et les pratiques seraient dorénavant déterminées d'abord par les chercheur-e-s, au nom de l'intérêt collectif et du bien public, se heurte à des obstacles majeurs. Ceux-ci sont d'abord le fait de l'économie du système de publication, dominé par de grands éditeurs commerciaux qui en ont fait une entreprise très lucrative. Mais ils proviennent aussi des chercheur-e-s, qui ont mis en place des pratiques d'évaluation et de reconnaissance sur lesquelles se fonde en bonne partie l'emprise des grands éditeurs, mais auxquelles, malgré des failles largement démontrées, ils ne sont pas prêts à renoncer.

Il est cependant encore possible de rêver, et même de croire que ce rêve un peu fou, ou naïf, pourrait aussi devenir réalité, ou du moins infléchir de manière significative le cours des choses. De nombreux groupes et individus militent à divers niveaux pour promouvoir de nouveaux scénarios et de nouveaux modèles en matière de publication; d'autres les expérimentent. Ces actions, bien qu'encore marginales, doivent être encouragées et soutenues, notamment par les fonds publics. On pense ici aux organismes de financement qui, dans plusieurs pays dont le Canada, soutiennent déjà la publication scientifique locale. On songe également aux partenariats avec des organisations, publiques ou privées à but non lucratif, comme les bibliothèques et les presses universitaires. L'évolution d'initiatives comme

l'Open Libraries of Humanities (pour les revues) et Knowledge Unlatched (pour les monographies) est à surveiller. Les chercheur-e-s eux-mêmes ont leur rôle à jouer, tant pour remettre en question les pratiques qui favorisent l'emprise des grands éditeurs sur la publication que pour, lorsqu'ils en reprendront les rênes – quand ils ne les détiennent pas déjà – la libérer pleinement. À cet égard, la participation, pour l'instant minoritaire, des petites revues en accès libre francophones à une organisation comme DOAJ, qui offre de les accompagner dans cette voie, devrait aller de soi.

RÉFÉRENCES

- ABRC. 2018. « Contrer les coûts insoutenables des revues savantes ». Association des bibliothèques de recherche du Canada.
http://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2018/02/CARL_Brief_Subscription_Costs_fr.pdf
- ACMV. 2017. « Vous pouvez profiter de l'accès en ligne gratuit aux revues de l'ACMV pour une durée limitée ». Association canadienne des médecins vétérinaires.
<https://www.veterinairesauCanada.net/news-events/news/vous-pouvez-profiler-de-l-acces-en-ligne-gratuit-aux-revues-de-l-acmv-pour-une-duree-limitee>
- Adler, Robert, John Ewing et Peter Taylor. 2008. « Citation Statistics ». International Mathematical Union.
<http://www.mathunion.org/fileadmin/IMU/Report/CitationStatistics.pdf>
- BCI. 2017. « Statistiques générales des bibliothèques des universités québécoises 2015-2016 ». Bureau de coopération interuniversitaire.
http://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2017/07/Statistiques-generales_publication_2015-2016.pdf
- Berger, Monica et Jill Cirasella. 2015. « Beyond Beall's List: Better Understanding Predatory Publishers ». *College & Research Libraries News* 76 (3): 132-35.
<http://crln.acrl.org/index.php/crlnews/article/view/9277/10342>
- Bibliothèque de l'Université Laval. s. d. « Exceptions spécifiques aux établissements d'enseignement ».

L'accès libre

<http://www.bda.ulaval.ca/la-loi-droit-dauteur/exceptions-specifiques-aux-etablissements-denseignement>

Chan, Leslie. 2018. « Asymmetry and Inequality as a Challenge for Open Access – An Interview with Leslie Chan by Joachim Schöpfel ». Dans *Open divide? Critical Studies on Open Access*. Sous la direction de Joachim Schöpfel et Ulrich Herb. Litwin Books, LLC.

<http://tspace.library.utoronto.ca/handle/1807/87296>

CMEC. 2018. « Énoncé de politique des ministres de l'Éducation sur l'utilisation équitable ». Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

<http://cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/379/2018-03-Policy-Statement-on-Fair-Dealing-FR.pdf>

Couture, Marc. 2017a. « Les licences Creative Commons et l'accès libre ». Département Science et Technologie, Université TÉLUQ.

<http://r-libre.teluq.ca/876>

Couture, Marc. 2017b. « Publier dans une revue en libre accès en évitant les « prédateurs » ». *Affaires Universitaires*, 25 janvier 2017.

<http://www.affairesuniversitaires.ca/opinion/a-mon-avis/publier-dans-une-revue-en-libre-acces-en-evitant-les-predateurs-au-dela-de-la-liste-de-beall/>

Crawford, Walt. 2017a. « GOAJ2: Gold Open Access Journals 2011-2016 ». Cites & Insights Books.

<http://waltcrawford.name/goaj2.pdf>

Crawford, Walt. 2017b. « Gray OA 2012-2016: Open Access Journals Beyond DOAJ ». *Cites & Insights* 17 (1).

<http://citesandinsights.info/civ17i1.pdf>

Cummings, Anthony M., Marcia L. Witte, William G. Bowen, Laura O. Lazarus et Richard H. Ekman. 1992. « University Libraries and Scholarly Communication: A Study Prepared for the Andrew W. Mellon Foundation ». Association of Research Libraries.

<http://eric.ed.gov/?id=ED371758>

« Dépôts au Canada ». s. d. Association des bibliothèques de recherche du Canada.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

<http://www.carl-abrc.ca/fr/faire-avancer-la-recherche/depots-institutionnels/depots-au-canada>

Farge, Marie et Frédéric Hélein. 2018. « Transition vers l'accès libre : le piège des accords globaux avec les éditeurs ». *Club de Mediapart*(blogue), 13 avril 2018.

<http://blogs.mediapart.fr/edition/au-coeur-de-la-recherche/article/130418/transition-vers-l-acces-libre-le-piege-des-accords-globaux-avec-les-editeur>

Ferwerda, Eelco, Frances Pinter et Niels Stern. 2017. « A Landscape Study on Open Access and Monographs: Policies, Funding and Publishing in Eight European Countries ». Knowledge Exchange.

<https://doi.org/10.5281/zenodo.815932>.

Gadd, Elizabeth et Denise T. Covey. 2016. « What Does “Green Open Access” Mean? Tracking Twelve Years of Changes to Journal Publisher Self-Archiving Policies ». *Journal of Librarianship and Information Science*, juillet.

<https://doi.org/10.1177/0961000616657406>

Gargouri, Yassine, Vincent Larivière et Stevan Harnad. 2013. « Ten-Year Analysis of University of Minho green OA Self-Archiving Mandate ». Dans *Ten-Year Anniversary of University of Minho RepositóriUM*. Sous la direction de Eloy Rodrigues, Alma Swan, et Ana Alice Baptista. TBA.

<https://eprints.soton.ac.uk/358882/>

Gillis, Alex. 2017. « Des universitaires se font avoir par des revues frauduleuses ». *Affaires Universitaires*, 12 janvier 2017.

<http://www.affairesuniversitaires.ca/articles-de-fond/article/des-universitaires-se-font-avoir-par-des-revues-frauduleuses/>

Gouvernement du Canada. 2016. « Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications ».

http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_F6765465.html?OpenDocument.

Graf, Klaus et Sanford Thatcher. 2012. « Is CC BY the Best Open Access License? ». *Journal of Librarianship and Scholarly Communication* 1 (1).

<https://doi.org/10.7710/2162-3309.1043>

Hagedorn, Gregor, Daniel Mietchen, Robert A. Morris, Donat Agosti, Lyubomir

L'accès libre

- Penev, Walter G Berendsohn et Donald Hobern. 2011. « Creative Commons Licenses and the Non-Commercial Condition: Implications for the Re-Use of Biodiversity Information ». *ZooKeys* 149 (150): 127-49.
<https://doi.org/10.3897/zookeys.150.2189>
- Harnad, Stevan. 2001. « The Self-Archiving Initiative ». *Nature* (410): 1024-25.
<https://doi.org/10.1038/35074210>
- « Initiative de Budapest pour l'accès ouvert ». 2002. Libre accès à l'information scientifique et technique.
<http://openaccess.inist.fr/?Initiative-de-Budapest-pour-l>
- Jonchère, Laurent. 2013. « Synthèse sur les politiques institutionnelles de libre accès à la recherche ». @SIC – Archive ouverte en sciences de l'information et de la communication.
http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00794497v1
- Jones, Elisabeth A. et Paul N. Courant. 2014. « Monographic Purchasing Trends in Academic Libraries: Did the “Serials Crisis” Really Destroy the University Press? ». *Journal of Scholarly Publishing* 46 (1): 43-70.
<https://doi.org/10.3138/jsp.46.1.003>
- Jubb, Michael, Andrew Plume, Stephanie Oeben, Lydia Brammer, Rob Johnson, Cihan Bütün et Stephen Pinfield. 2017. « Monitoring the Transition to Open Access: December 2017 ». Universities UK.
<http://www.universitiesuk.ac.uk/policy-and-analysis/reports/Pages/monitoring-transition-open-access-2017.aspx>
- Larivière, Vincent, Stefanie Haustein et Philippe Mongeon. 2015. « The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era ». *PLOS ONE* 10 (6): e0127502.
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502>
- Marchitelli, Andrea, Andrea Marchitelli, Paola Galimberti, Andrea Bollini et Dominic Mitchell. 2017. « Helping Journals to Improve their Publishing Standards: A Data Analysis of DOAJ New Criteria Effects ». *JLIS.it* 8 (1): 1-21.
<https://doi.org/10.4403/jlis.it-12052>
- Martín-Martín, Alberto, Rodrigo Costas, Thed van Leeuwen et Emilio Delgado López-Cózar. 2018. « Evidence of Open Access of Scientific Publications in

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- Google Scholar: A Large-Scale Analysis ». <http://arxiv.org/abs/1803.06161>
- Offord, Catherine. 2017. « ResearchGate Restricts Access to Nearly 2 million Articles ». *The Scientist*, 9 novembre 2017. <http://www.the-scientist.com/?articles.view/articleNo/50918/title/ResearchGate-Restricts-Access-to-Nearly-2-Million-Articles>
- Okerson, Ann S. et James J. O'Donnell, dir. 1995. *Scholarly Journals at the Crossroads: A Subversive Proposal for Electronic Publishing*. <https://eprints.soton.ac.uk/362894>
- « Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques ». 2015. Les Classiques des sciences sociales. 25 février. http://classiques.uqac.ca/inter/info_poli.html
- « ROARMAP ». s. d. Registry of Open Access Repository Mandates and Policies. 8 mars 2018. <http://roarmap.eprints.org/>
- Scientifique en chef. s. d. « Publications: une progression constante ». Chiffres clés sur la recherche – Production scientifique – Publications. 18 mars 2018. <http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/chiffres-cles-recherches/publications-une-progression-constante/>
- Suber, Peter. 2017. « Comment diffuser vos travaux en accès libre ». Berkman Klein Center. 8 novembre 2017. [http://cyber.harvard.edu/hoap/How_to_make_your_own_work_open_access_\(French_translation\)](http://cyber.harvard.edu/hoap/How_to_make_your_own_work_open_access_(French_translation))
- Taylor & Francis. 2014. « Open Access Survey ». <https://www.tandf.co.uk//journals/explore/open-access-survey-june2014.pdf>
- TÉLUQ. 2013. « Résolution sur l'accès libre adoptée par les Tables professorales de la TÉLUQ ». R-libre. http://r-libre.telug.ca/eng_profs.html.
- Tennant, Jonathan P., Jonathan M. Dugan, Daniel Graziotin, Damien C. Jacques, François Waldner, Daniel Mietchen, Yehia Elkhatib, et al. 2017. « A Multi-Disciplinary Perspective on Emergent and Future Innovations in Peer

L'accès libre

Review ». *F1000Research* 6 (novembre): 1151.

<https://doi.org/10.12688/f1000research.12037.3>

Université Concordia. 2010. « Résolution du sénat de l'Université Concordia sur le libre accès ».

<http://library.concordia.ca/help/open-access/>

<R%C3%A9solutiondu%C3%A9natsurlelibreacc%C3%A8s.pdf>

Van Noorden, Richard. 2013. « Researchers Opt to Limit Uses of Open-Access Publications ». *Nature News*, février.

<https://doi.org/10.1038/nature.2013.12384>

Willinsky, John. 2017. « Modelling a Cooperative Approach to Open Access Scholarly Publishing: A Demonstration in the Canadian Context ». *Canadian Journal of Communication* 42 (5).

<https://doi.org/10.22230/cjc.2017v4n5a3264>

24. Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun

YVES YANICK MINLA ETOUA

Les développements actuels des Technologies de l'information et de la communication (TIC), et d'Internet dans les sociétés d'Afrique subsaharienne francophone invitent leurs gouvernants à concevoir des politiques de numérisation visant l'intégration réussie du numérique dans différents secteurs d'activités. Orientées vers le développement socioculturel et économique de ces sociétés, les politiques actuelles au Cameroun accordent une place de choix à l'accès facile aux informations en général. Toutefois, elles sont limitées en termes de mobilisation du libre accès pour valoriser les patrimoines scientifiques locaux. Si le développement d'une société dépend de la recherche universitaire et s'il est admis que le développement des TIC modifie profondément la conduite des travaux scientifiques et leur valorisation, l'élaboration de politiques de numérisation devrait servir à la mise en place de mécanismes d'accès fluides à l'information scientifique. Cependant, dans une orientation locale du développement, il importe de valoriser l'accès aux patrimoines scientifiques locaux au sein des universités camerounaises désormais appelées à évoluer en partenariat avec les populations locales en vue d'améliorer les conditions de vie de ces dernières.

Alors que des stratégies nationales et sectorielles facilitant l'accès libre au patrimoine s'élaborent dans le cadre du mouvement du libre accès dans les sociétés d'Afrique subsaharienne francophone, on note leur forte polarisation autour des volets techniques, infrastructurels et juridiques (Piron et al. 2017). Dans le contexte universitaire camerounais, l'axe des comportements numériques à développer pour la maîtrise et l'usage du libre accès dans la perspective de valoriser les patrimoines scientifiques locaux est éclipsé.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Quand il est évoqué, il concerne presque exclusivement le droit d'auteur (ministère de l'Enseignement Supérieur 2015; Piron et al. 2017). Il en résulte un décalage et un déséquilibre entre le développement de l'infrastructure numérique et celui nécessaire d'une superstructure numérique qui ferait sens en matière d'usage du libre accès dans la perspective du développement local.

Dans ce texte, je présente donc un bref exposé critique des stratégies de numérisation et d'appropriation du libre accès telles qu'elles sont déployées dans les universités camerounaises en rapport avec l'importance de valoriser les patrimoines scientifiques locaux. Je m'intéresse tout d'abord aux contenus du *Plan stratégique Cameroun numérique 2020*, produit par le Ministère des Postes et Télécommunication camerounais (MINPOSTEL 2016) et du document intitulé « *Normes universitaires* »¹ préparé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur camerounais (MINESUP 2015). Je me demande notamment comment les universités camerounaises intègrent les éléments du *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* pour valoriser, à l'aide du numérique, les patrimoines scientifiques locaux camerounais. Comment ces approches d'intégration jouent-elles sur les stratégies et les comportements des universitaires camerounais en sciences humaines et sociales, relativement à leurs pratiques de la recherche, de la publication et de la pédagogie? Je me penche ensuite sur le contenu des réflexions traitant du libre accès du point de vue d'Afrique, et particulièrement sur les interrogations et les besoins en matière de superstructure numérique. Je tente également de situer les comportements des universitaires camerounais par rapport au libre accès. Ces analyses m'amènent à constater qu'il est nécessaire de former les universitaires aux pratiques ouvertes et citoyennes des sciences pour une appropriation utile et maîtrisée du libre accès. Elles me conduisent aussi à réfléchir sur ce qu'il est possible d'envisager pour une valorisation de l'accès aux patrimoines scientifiques locaux.

1. Les « Normes universitaires » est un document qui précise les « minimas » permettant aux institutions d'enseignement supérieur camerounaises « d'accomplir, avec une efficacité certaine, les principales missions statutaires à elles assignées, à savoir : l'enseignement, la recherche et l'appui au développement » (MINESUP 2015, 17). Le document s'efforce de se conformer aux standards internationaux reconnus en la matière et prend en compte leurs diversités en fonction des champs de formation.

UN PLAN NUMÉRIQUE EN PHASE AVEC DES LECTURES CRITIQUES DU LIBRE ACCÈS AU CAMEROUN

Le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* (2016), inspiré par le *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi* (2009) constitue, aujourd'hui, la boussole qui encadre les initiatives numériques entreprises en contexte camerounais. En tant qu'outil de référence, il doit répondre progressivement, entre autres besoins, à ceux des universités relatifs à la numérisation et au libre accès. Des besoins qui ont déjà formulés dans le document *Normes universitaires* (2015) pour valoriser les productions scientifiques camerounaises. Des travaux récents ont justement souligné les avancées et les besoins liés à la numérisation dans les contextes universitaires d'Afrique subsaharienne francophone (Guédon 2016; Hachani 2016; Nkolo 2016 et Tessy 2016). Ces travaux soulignent les problèmes liés à la fracture numérique et ceux concernant l'accroissement de la pénétration d'Internet. Les auteurs de ces travaux, particulièrement Nkolo (2016), insistent également sur la nécessité de développer des stratégies en faveur du libre accès, de mettre en place des archives ouvertes, des bibliothèques numériques, des blogues et des revues électroniques en libre accès.

Le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* se penche sur les obstacles au développement du libre accès, et particulièrement sur ceux qui sont étroitement liés aux besoins camerounais en économie numérique². Il s'intéresse à la position du Cameroun dans le domaine du numérique, et particulièrement à l'état du réseau numérique en termes d'infrastructure, de fluidité du réseau et de compétences en matière de numérique, des données mesurées par l'indice de préparation aux réseaux (NRI) produit par le World Economic Forum. Il est indiqué dans le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* :

2. Dans ce texte, le terme « économie numérique » épouse les contours que lui attribue le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020*. Il ne se limite pas aux conceptions qui réduisent l'économie numérique au commerce électronique, mais renvoie aux pratiques et activités d'échange rattachées aux services et infrastructures de communications de divers ordres liées aux télécommunications, à l'audiovisuel, aux logiciels, aux réseaux et services informatiques et aux services et contenus en ligne.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Avec une valeur de 3 sur une échelle de 1 à 7, le Cameroun occupe le 126^e rang mondial sur les 143 pays évalués. Il est considéré comme un pays moyen-bas. Le faible classement du Cameroun est dû notamment au faible développement des infrastructures dont la valeur est de 1,2, au faible usage individuel avec une valeur de 1,9 et aux coûts peu abordables (Plan stratégique Cameroun numérique 2020, 2016, 14).

Concernant les médias et les contenus en ligne, le plan affirme qu'un marché des produits numériques, tels que les médias en ligne, les produits culturels en ligne, les produits de la communication, « est naissant et déjà très dynamique », mais nécessite un encadrement institutionnel (« Plan stratégique Cameroun numérique 2020 » 2016, 12). Dans le champ de la production et des communications scientifiques universitaires, il révèle que les institutions de recherche par excellence (le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, les universités) sont en dessous de la moyenne en matière de taux de pénétration d'Internet :

Le débit moyen de l'Internet par Administration est de 4 Mb/s, soit environ 1,55kb/s par tête, ce qui est largement en dessous de l'objectif d'un accès large bande, qui devrait tourner en moyenne autour de 2Mb/s par tête (« Plan stratégique Cameroun numérique 2020 » 2016, 11).

Avec un taux d'accès à Internet large bande de 4 % au Cameroun en 2015, selon l'Indice de cybersécurité (GCI) de l'Union internationale des Télécommunications (UIT), « le Cameroun est classé 5^e en Afrique et 15^e exaequo dans le monde. Cet indicateur montre que le niveau d'accès actuel aux TIC jouit d'un niveau de sécurité acceptable » (« Plan stratégique Cameroun numérique 2020 » 2016, 17). Concernant la connexion à Internet des universités d'État camerounaises, 28 sites universitaires appartenant aux universités d'État³ sur 61 sont connectés à Internet, avec un accès déséquilibré

3. Le Cameroun compte huit universités d'État (Université de Yaoundé I, Université de Yaoundé II, Université de Buéa, Université de Douala, Université de Dschang,

Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun

selon les statuts des acteurs universitaires⁴. Si cette connexion à Internet favorise le développement de l'« e-éducation » et de la recherche, on relève des limites quant à la mise en place des bibliothèques numériques, dont la création pourrait contribuer à faciliter l'accès à la documentation scientifique. À ce sujet, il est fait mention qu'« il n'y a pas encore de bibliothèque numérique digne de ce nom » (« Plan stratégique Cameroun numérique 2020 » 2016, 13).

De manière générale, le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* propose un diagnostic de l'économie numérique camerounaise qui situe ses problèmes à trois niveaux (offre, demande, gouvernance et formation). Au niveau de l'offre, on note, par exemple le développement insuffisant des infrastructures large bande, la faible couverture des réseaux mobiles 3G et 4G et l'absence d'une industrie locale de développement des contenus numériques. Ces problèmes au niveau de l'offre se traduisent par un très faible taux d'accès à Internet haut débit par les ménages, une culture d'utilisation des TIC peu développée et un accès négligeable aux services en ligne. On constate ainsi que la situation de l'économie numérique camerounaise n'est pas reluisante. Le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* arrive à point nommé dans un contexte particulièrement marqué par d'importants besoins en matière d'infrastructures et de services. Cette situation peu enviable témoigne du paysage numérique africain francophone en général et camerounais en particulier, comme mis en évidence par des travaux produits dans le cadre du projet de recherche-action Science ouverte en Haïti et en Afrique francophone (SOHA).

Le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* envisage aussi des solutions pour répondre aux besoins identifiés. Au sujet des domaines qui concernent les universités et la valorisation des patrimoines scientifiques locaux, le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* précise les actions envisagées en matière de développement des TIC pour la recherche et

Université de Ngaoundéré, Université de Maroua et Université de Bamenda). Ces universités sont réparties sur 61 sites dispersés sur les dix régions du pays.

4. Alors que l'Université de Yaoundé I est couverte en Wi-Fi, avec une possibilité d'accès Internet élargie à l'ensemble de la communauté universitaire, à l'Université de Ngaoundéré et dans d'autres universités, Internet n'est accessible qu'aux enseignants, aux chercheurs et aux cadres universitaires.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

l'innovation. Traitant de l'accès à la connaissance et à l'information, il revient sur la fonction des TIC et la nécessité de développer des infrastructures permettant un accès facile à un Internet fluide à domicile.

Les TIC facilitent la communication et l'accès à la connaissance et au savoir. Ils permettent aux citoyens, au-delà d'un accès facile et rapide à l'information, des gains de temps considérables notamment grâce à la disponibilité des services à distance.

Dans ce contexte, après les avancées réalisées en termes d'équipements des citoyens en téléphonie mobile, la prochaine étape serait d'accélérer le processus de démocratisation d'Internet à domicile et d'inciter à une adoption rapide des nouvelles technologies par les citoyens dans leur vie au quotidien (« Plan stratégique Cameroun numérique 2020 » 2016, 21).

Sur le plan de la recherche et de l'innovation, il propose ceci :

L'enjeu est de créer une plus grande proximité entre chercheurs du monde académique et des entreprises, pour permettre une meilleure focalisation sur des projets concrets et innovants soutenus par des industriels et un équilibre plus approprié entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée orientée vers les débouchés commerciaux (« Plan stratégique Cameroun numérique 2020 » 2016, 21).

En ce qui concerne le libre accès, le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* (2016) veut résoudre les problèmes qui freinent son développement. Il intègre les besoins formulés dans les *Normes universitaires* (2015). Rappelons que ce dernier document présente les normes qui sont prescrites par le MINESUP aux institutions camerounaises d'enseignement supérieur. Au sujet de l'accès aux contenus et aux services, ces institutions sont appelées à :

[...] faciliter l'accès aux contenus et aux services via des plateformes innovantes, cohérentes entre elles, adaptées aux technologies actuelles (Web 2.0, blog, forum, Wiki, etc.) et aux méthodes d'évolution clés en termes de personnalisation des contenus et de mobilité. (« Normes universitaires » 2015, 22)

Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun

Si le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* (2016) prévoit le rapprochement entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche, il n'accorde cependant pas un intérêt particulier à la valorisation des patrimoines scientifiques locaux. Cet intérêt est par contre mentionné dans les *Normes universitaires* (2015). En effet, les institutions d'enseignement supérieur doivent :

[...] intégrer des services innovants dans le domaine de la valorisation de la formation et de la recherche en mettant en place une banque ou une usine numérique des savoirs, correspondant à la production et à la capitalisation de la production des enseignants, des chercheurs, voire des étudiants, et d'une bibliothèque numérique intégrant les ressources acquises ou produites par l'Institution elle-même; l'enjeu étant la constitution, la gestion et la valorisation du patrimoine numérique de l'Institution (« Normes universitaires » 2015, 22).

L'appropriation de ce plan stratégique dans le milieu universitaire est déjà visible notamment dans des entreprises de numérisation visant le libre accès de la documentation scientifique. Par exemple, avec QuickDo-BookBox, support de distribution physique de contenus numériques en Afrique, l'Université de Douala a entrepris un projet pilote de création d'une bibliothèque numérique. De plus, quelques universités (Université de Dschang, Université de Yaoundé I⁵ et Université de Douala) expriment leur volonté de se distinguer en rendant accessibles les productions de leurs scientifiques en libre accès. Ces universités sont mentionnées dans des classements des universités mondiales qui s'intéressent à la présence des universités sur Internet en matière de communications scientifiques numériques (Nkolo 2016)⁶. Cependant, ces classements ne nous renseignent pas assez sur la visibilité des patrimoines scientifiques locaux camerounais.

5. Par ailleurs, en 2016, un partenariat liant l'Université de Yaoundé I à Elsevier devait permettre à la bibliothèque de cette université de passer de 27 à 51 collections en libre accès, offertes à l'ensemble de la communauté universitaire (Ivaha 2016). Toutefois, on ne connaît pas les modalités de ce partenariat et les frais d'abonnement ou de numérisation qui sont demandés par Elsevier à l'Université de Yaoundé I.
6. Voir les classements du Cybermetrics Labs des Universités mondiales de 2015 et autres

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Non seulement ils sont le fruit d'une « technologie classificatoire fondée sur la quantification » (Bouchard 2013, 193) et non sur des critères qualitatifs, mais ces instruments de classification renvoient à « un dispositif de régulation des conduites à distance, donc de pouvoir, et non simplement de savoir (Bouchard 2013, 193). D'où la nécessité de promouvoir des options locales de libre accès facilitant la visibilité et la valorisation des patrimoines scientifiques locaux, et de privilégier la conception de systèmes de classement intégrant les conditions sociales de leurs productions.

En plus de la création du Centre Interuniversitaire des Ressources Documentaires (CIRD) et du Centre Interuniversitaire de l'information technologique (CITI) par le MINESUP, d'autres projets initiés dans le cadre des consortiums de bibliothèques universitaires, créés avec l'appui d'*Electronic Information for Libraries* (EIFL), contribuent à la numérisation des collections des bibliothèques camerounaises. Le Consortium Camerounais des Bibliothèques Universitaires et de recherche du Cameroun (COCUREL) appuie ainsi le projet THEMERATHEQUE⁷ – toujours en développement – visant à créer une bibliothèque numérique des thèses, mémoires et rapports produits dans les universités camerounaises (Nkolo 2016).

Cependant, les stratégies universitaires de numérisation visant le libre accès se polarisent davantage vers un volet infrastructurel au détriment de la dimension superstructurelle pourtant mise de l'avant par des lectures critiques de la logique marchande du libre accès qui marginalise les patrimoines scientifiques africains. Ces stratégies s'inscrivent ainsi dans l'esprit industriel et marchand d'un *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* (2016) qui, en privilégiant le rapprochement entre l'entreprise et le monde de la recherche, et un accès facile aux données des recherches scientifiques, ne mobilise pas suffisamment l'appropriation du numérique dans le sens de la valorisation des savoirs et des patrimoines scientifiques locaux.

On est ainsi conduit à penser que le *Plan stratégique Cameroun numérique*

classements similaires (Web Ranking, Impact Rank and Openness Rank) et de l'International Colleges and Universities (4 ICU).

7. <http://themeratheque.com>

Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun

2020 (2016) et les *Normes universitaires* (2015) ne s'intéressent pas particulièrement à la nature des savoirs scientifiques et des comportements à promouvoir dans la perspective d'un libre accès utile au développement local.

DES STRATÉGIES ET DES COMPORTEMENTS D'UNIVERSITAIRES ACQUIS À LA CAUSE DE L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ ET DE « LA SCIENCE DITE NORMALE »

Dans la littérature, plusieurs travaux analysent le libre accès du point de vue des questions de décolonisation et de marginalisation scientifique, dans un champ international de communications scientifiques dominé par la « science dite normale » et l'économie de marché (Guédon 2016; Kawooya 2006; Piron et al. 2017). En s'appuyant sur la notion de paradigme développée par Kuhn (1962), Guédon (2016) met en relief une organisation du front de la recherche fortement adossée sur la « science dite normale » (Guédon 2016, 78). Il met en exergue les manœuvres d'une élite scientifique mondiale en complicité avec les défenseurs d'une logique de marché. Cette élite et ces défenseurs situent généralement la pertinence des productions scientifiques non pas à partir de leurs sens et leurs utilités selon leurs contextes de production ou de la pertinence bibliographique, mais à partir de leur publication dans un certain nombre de revues et de leur présence dans de grandes bases de données comme celles du Web of Science.

Comme l'affirme Piron et Diouf (2015) en évoquant les travaux de Piron et Varin (2014) sur l'ordre normatif dominant de la science, « la science mondiale » marginalise systématiquement l'Afrique subsaharienne en s'appuyant sur :

[...] des normes balisées par l'évaluation par les pairs, la hiérarchisation internationale des revues scientifiques et des universités, le recours à des méthodologies, cadres conceptuels ou d'analyse standardisés et la domination de la langue anglaise » (Piron et Diouf 2015, 4).

Cette orientation quantitative et commerciale de la publication scientifique entretient nécessairement des mécanismes de marginalisation. Les grandes bases de données bibliographiques comme celles du Web of science et l'évaluation par les pairs des publications soumises dans les « grandes » revues scientifiques dites internationales constituent ainsi des

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

systèmes de sélection et d'élimination de certains savoirs scientifiques produits dans les universités africaines. Ces grandes bases de données sous-représentent ainsi ces savoirs par le moyen d'« un scepticisme organisé » et les situent comme inférieurs dans une hiérarchisation des savoirs scientifiques fondée sur des critères de mesure non objectifs (Guédon 2016). Dans un article sur le copyright, le savoir indigène et les bibliothèques universitaires africaines, Kawooya (2006) évoque « l'invisibilisation » de certains savoirs produits en Afrique.

Le pillage de ce savoir et des ressources indigènes ou traditionnelles au niveau international a empêché une diffusion large de la recherche sur les savoirs traditionnels, notamment dans l'environnement numérique (Kawooya 2006, 1).

Après avoir mentionné qu'il y a un regain d'intérêt grandissant pour ces savoirs jugés « inférieurs », il explique la problématique de leur pillage et de leur brevetage par l'extérieur :

Les législations sur la propriété intellectuelle facilitent l'exploitation [de ces connaissances] en appliquant les standards occidentaux en la matière à des réalités non-occidentales, alors que des systèmes alternatifs de protection et de contrôle existent (Armstrong et Ford 2005). Du brevet sur le vivant au copyright sur des expressions culturelles, les flux « sud-nord » de ressources indigènes posent des défis majeurs sur les plans économiques, sociaux et culturels aux communautés qui les subissent (Khor 2002). L'Afrique ne fait pas exception au pillage des savoirs indigènes et traditionnels, compte tenu de son enracinement historique dans des traditions orales qui ne comportent pas de documentation sur le savoir (Kawooya 2006, 2).

Kawooya exprime ainsi des inquiétudes sur les effets du libre accès, des inquiétudes formulées également par Piron et al. (2017). Ces auteurs s'intéressent particulièrement aux « enjeux qui restent souvent invisibles dans les débats autour du libre accès, notamment les mécanismes d'exclusion mis en place par le système-monde de la publication scientifique, dominé par le modèle marchand anglo-saxon » (Piron et al. 2017, 1). En résumé, ils affirment que :

Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun

[...] une conception du libre accès qui se limite aux questions juridiques et techniques de l'accessibilité de la science sans réfléchir aux rapports entre centre et périphérie peut devenir une source d'aliénation épistémique et de néocolonialisme dans les pays des Suds. En revanche, si on intègre le souci de la mise en valeur des savoirs produits dans la périphérie et la conscience de tout ce qui freine la création de ces savoirs, le libre accès peut devenir un outil de justice cognitive au service de la construction d'un universalisme inclusif propre à une science ouverte juste. (Piron et al. 2017, 1).

En accord avec ces travaux, nous soulignons à notre tour la nécessité pour les universités africaines, notamment camerounaises, d'entreprendre des actions visant le développement d'une superstructure numérique susceptible d'aider à la diffusion, à l'accessibilité, à la discussion et à l'enrichissement des patrimoines scientifiques locaux. Comme l'a mentionné Kawooya (2006) :

Les organismes africains d'enseignement supérieur sont au centre de la transformation culturelle et sociale au point que les savoirs indigènes et traditionnels sont au croisement des réalités du monde de la recherche et de l'éducation. La recherche africaine est en contact avec les savoirs indigènes et traditionnels de bien des manières... (Kawooya 2006, 2).

Nous croyons que le milieu de la recherche camerounais a particulièrement la responsabilité de développer et de faire connaître ces savoirs endogènes et traditionnels. En termes de libre accès, il ne s'agit donc pas seulement de diffuser des productions scientifiques locales; il est davantage question de diffuser celles qui renseignent sur des questions proprement africaines et qui accordent un intérêt particulier aux savoirs endogènes et traditionnels, tout en proposant d'autres approches des pratiques scientifiques.

Mais ce rôle dévolu aux universitaires africains n'est pas mis en avant dans les *Normes universitaires* (2015) relativement au libre accès. Ce document minimise fortement l'axe des comportements numériques et des pratiques de recherche à développer, en vue de faciliter l'accès aux patrimoines

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

scientifiques locaux qui étudient les savoirs endogènes et traditionnels. Un axe qui devrait pourtant être privilégié si la recherche scientifique africaine en général, et camerounaise en particulier, tient à se démarquer de celles produites dans d'autres régions du monde.

Alors que des efforts de création de bibliothèques numériques et des conditions d'accès facile à un Internet fluide sont notoires dans les universités camerounaises, les questions relatives aux pratiques de recherche et aux comportements des chercheur-e-s à développer sont très peu abordées, voire suscitent des résistances susceptibles d'entraver une appropriation pertinente ou utile du libre accès (Minla Etoua 2016). En effet, les scientifiques camerounais ne déploient pas des comportements en rupture avec les pratiques de recherche et de publication dominantes (Guédon 2016; Piron et al. 2017). Ils tendent plutôt à reproduire des attitudes conservatrices d'une culture scientifique dite « normale » (Minla Etoua 2016) qui sous-valorise les résultats des recherches locales. Ces comportements notoires, dans le domaine des sciences humaines et sociales censées porter le combat pour un libre accès utile au Cameroun, désaxent et affaiblissent les multiples entreprises techniques de libre accès qui aideraient à rendre visibles et à diffuser les patrimoines scientifiques locaux.

DES COMPORTEMENTS DE CHERCHEUR-E-S EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN DÉCALAGE AVEC LE LIBRE ACCÈS VU D'AFRIQUE

De par la nature de leurs objets et du fait qu'elles constituent les cadres par excellence des questions de sens et d'enjeux de divers ordres, les sciences humaines et sociales (sociologie, anthropologie, psychologie sociale, histoire, économie, psychologie, etc.) occupent une place fondamentale dans les discussions relatives au libre accès (Chartron 2014; Minichiello 2015). Toutefois, au Cameroun, les attitudes actuelles de chercheur-e- de ces domaines contrastent avec les attentes liées à cette fonction centrale d'éveil et de sauvegarde des intérêts humanitaires qu'elles occupent. Ils expriment des réticences (dans certains cas, idéologiques) à publier dans le cadre du libre accès tel qu'il est structuré aujourd'hui. Dans certains cas, ces réticences seraient liées à leur connaissance des enjeux de protection et de contrôle liés à la diffusion des savoirs scientifiques locaux (Kawooya 2006; Minla Etoua 2016).

En même temps, le domaine des sciences humaines et sociales camerounais connaît de nombreux problèmes tels que la courte durée de vie des revues créées, les échecs des projets de création de revues, l'inexistence d'une conscience portée vers la création d'écoles ou de laboratoires de recherche, la rareté ou l'absence totale de canaux de communication scientifique en libre accès. Ainsi, comprendre les réticences à publier en libre accès du seul point de vue de la conscience du pillage et de l'exploitation culturelle et scientifique que subiraient les sociétés africaines (Kawooya 2006; Piron et al. 2017), reviendrait à valider la victimisation inutile qui est développée et qui provoque l'inertie en matière de production et de diffusion des résultats de la recherche scientifique locale. Il faut dépasser ces explications et voir aussi que les universitaires camerounais n'intègrent pas encore la culture du travail collaboratif. Ils ont du mal à se constituer en une « communauté de pratiques »⁸ (Wenger 2005). Au sein de l'université, ils se côtoient, mais ne travaillent pas ensemble. Cette tendance à être des universitaires solitaires qui entreprennent des recherches et découvrent seuls sans aucune collaboration rejoint, dans certains cas, l'idée du scientifique tel qu'on se le représenterait dans la science dite classique.

D'autres thèses expliquant les réticences à publier en libre accès pointent le musellement politique et économique. Ce dernier est certes effectif, mais de moins en moins vivace et davantage occulteur des réticences profondes et prégnantes à être évalué ou à confronter ses travaux à la critique des pairs. Oui, notre contexte universitaire reste fortement marqué par une forme de « pédagogie de l'humiliation » qui suscite la crainte. Nos universités sont malheureusement des lieux où sont déployées des pratiques volontaires visant à « diminuer » les étudiant-e-s ou les collègues chercheur-e-s. On y est particulièrement attaché à une relation maître-élève ou supérieur-subalterne de nature « rabaissante » (Merle 2005).

Cet attachement est fondamentalement lié au pouvoir et aux privilèges

8. Cette affirmation s'appuie sur mon expérience personnelle. J'ai été étudiant et jeune chercheur de l'Université de Yaoundé I. En cinq ans d'activités de recherche, j'ai vécu des expériences de création de revues qui se sont soldées par des échecs. J'ai également touché du doigt cette difficulté à travailler ensemble qui est notoire dans nos universités d'État.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

que le savoir scientifique accorde. En effet, le savoir scientifique est particulièrement considéré comme une ressource stratégique qui ne fait pas *a priori* objet de partage, mais objet de conquête, donc de conflits, de luttes et d'opposition⁹. Il est développé chez des chercheur-e-s des sciences humaines et sociales peu ouverts, qui entretiennent un sentiment de supériorité par rapport au prestige d'être chercheur-e et qui échangent leurs savoirs scientifiques contre une ascension sociale d'ordre politique ou économique.

En plus d'une pédagogie de l'humiliation, les universitaires camerounais continuent d'inscrire leurs pratiques dans un sens commun pédagogique (Astolfy 2003) et une tradition dite normale de la pratique de la science (Guédon 2016) qui valorise les égoïsmes et les scepticismes qui complotent contre les réflexions scientifiques produites dans le contexte africain. Dans une société globale où les développements des TIC contraignent à la modification des pratiques de recherche, de production et de diffusion des documents scientifiques, le libre accès sonne comme un slogan affiché dans des projets de numérisation qui n'ont pas d'impact réel sur les manières de penser et d'agir des universitaires camerounais.

Et pourtant, le libre accès est une opportunité pour les universitaires d'Afrique, et notamment du Cameroun, de s'émanciper des mécanismes de contrôle de la « science mondiale ». Il peut aussi aider à valoriser des recherches scientifiques locales, suscitant l'adhésion des sociétés au sein où elles sont produites, de par l'utilité de leurs résultats pour le développement local. En tant qu'outil puissant de communication scientifique, le libre accès favorise notamment le partage, des discussions, forcément des évaluations, donc une émulation scientifique autour des problèmes posés dans nos sociétés et des solutions locales suggérées pour les résoudre.

Une occasion de créer de grandes bases de données numériques

9. Dans un cours sur « La sociologie africaine » en 2009, Valentin Nga Ndongo, alors promoteur de l'idée d'une sociologie africaine (Nga Ndongo, 2013), présentait, à ses étudiants, la sociologie comme un savoir à conquérir. En la comparant au « feu » qu'aurait volé Prométhée et qui renverrait selon lui à la science. Il assimilait les défis du sociologue à une « mission prométhéenne » qui consisterait alors à « aller voler le feu » que serait la sociologie pour développer l'Afrique.

Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun

spécialisées dans les sciences humaines et sociales permettant de conserver et de diffuser les patrimoines scientifiques locaux est ainsi offerte à nos sociétés. Cette occasion incite à entreprendre la numérisation des productions scientifiques locales qui ne sont pas en format numérique et à créer des bibliothèques ou des archives numériques. Elle appelle aussi à s'approprier ou à s'inspirer d'initiatives comme les « Classiques des sciences sociales » (Dorcé et Tremblay 2016; Tremblay et Tremblay 2016). Cette dernière est un exemple de bibliothèque numérique qui valorise et rend accessible le patrimoine scientifique francophone du domaine des sciences humaines et sociales en général, avec des collections valorisant également des milieux spécifiques (Haïti, Côte d'Ivoire, etc.).

FORMER AUX PRATIQUES OUVERTES ET CITOYENNES DES SCIENCES POUR UNE APPROPRIATION UTILE ET MAÎTRISÉE DU LIBRE ACCÈS

L'appropriation du libre accès par les universitaires camerounais répond à un besoin, celui de diffuser les patrimoines scientifiques locaux et d'en faciliter l'accès dans une perspective de développement local. Ce qui implique forcément des initiatives d'ordre infrastructurel et superstructurel. Si le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* décline comme axes majeurs la recherche et l'innovation ainsi que le libre accès à la connaissance, les appropriations qu'en font les universités devraient davantage cibler les questions de sens. Elles prendraient ainsi en compte les enjeux communicationnels qui impliquent d'office un développement en matière de superstructure numérique universitaire tournée vers l'amélioration des conditions de vie.

Un meilleur accès aux patrimoines scientifiques locaux, conçu dans cet esprit, invite donc à rompre avec le socle culturel scientifique conventionnel qui préside aux pratiques de recherche et de publication. Plus qu'une simple introduction en contextes universitaires d'infrastructures, de techniques numériques et du cadre juridique qui les accompagnent, faciliter cet accès implique une réforme axée sur l'ajustement de la culture universitaire. Autrement dit, s'inscrire dans la logique du libre accès, que l'on se le rappelle, nécessite une rupture avec les pratiques de recherche et de publication entretenues par la logique traditionnelle ou celle dite normale de la science. L'intégration de pédagogies constructivistes (Vellas 2008) – qui favorisent

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

le travail collaboratif, l'ouverture, la réflexivité et une démocratisation des pratiques de recherche – peut également s'avérer utile. Le besoin fondamental de l'heure est donc celui de former des praticiens et des praticiennes des sciences ouvertes faisant preuve d'ouverture et de réflexivité. Former un scientifique dans ce sens revient implique de privilégier, par exemple, le paradigme constructiviste de la production de la connaissance. Dans cette optique, les universités camerounaises gagneraient à s'ouvrir davantage aux projets de formation ciblant les compétences en matière d'épistémologie de l'éducation et de pédagogie. Ces projets leur permettraient de s'approprier des cadres théoriques adéquats et utiles à une compréhension et à une implémentation pertinente ou contextualisée et cohérente du système LMD¹⁰ et de la logique démocratique et communautaire de la recherche.

En partant du principe que des pratiques utiles des sciences ou de la recherche sont situées par rapport aux besoins d'un milieu ou d'une société bien précise, connecter le libre accès à ce qui se fait dans le contexte de son adoption lui confère un sens et une importance significative pour l'amélioration des conditions de vie. Ce principe devrait orienter l'exposition aux contenus scientifiques numériques vers les productions africaines et susciter la création ou l'adaptation à nos contextes d'initiatives numériques liées au libre accès et mises en place dans d'autres sociétés. J'entrevois ici des prolongements aux bibliothèques numériques telles que « Les Classiques des sciences sociales » ou des réseaux de diffusion tels que les Éditions Sciences et bien commun. Si des initiatives sont déjà prises dans ce sens, elles gagneraient à être soutenues par la communauté et les autorités universitaires qui leur confèreraient davantage de crédibilité, de légitimité et de visibilité.

10. La réforme Licence-Master-Doctorat ou réforme LMD est un ensemble de mesures visant l'harmonisation du schéma des études supérieures. Inspirées par ce qui s'est fait en Europe et adoptées par plusieurs pays africains, dont le Cameroun, ces mesures d'ordre pédagogique modifient la structure et les pratiques de formation dans le but de les adapter aux standards européens. Elles appellent à mettre en place une architecture basée sur trois grades (licence, master et doctorat), une organisation des enseignements en semestres et unités d'enseignement, la mise en œuvre des crédits et la délivrance d'une annexe descriptive du diplôme.

Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun

Faciliter l'accès et valoriser les patrimoines scientifiques locaux implique aussi que les actions de développement du numérique lié à l'infrastructure soient accompagnées d'actions qui forment et préparent une superstructure à même de développer des usages pertinents du libre accès. Il s'agit, en termes de développement de cette superstructure, d'entreprendre et d'encourager des initiatives qui favoriseraient la transformation de la culture scientifique chez les universitaires camerounais.

Un autre axe fondamental en matière de valorisation des savoirs scientifiques locaux, concerne la priorité à accorder aux questions et thématiques de recherche centrées sur les besoins locaux. C'est dans ce sillage que pourraient être mis en place des mécanismes locaux d'évaluation des productions scientifiques s'appuyant sur des critères privilégiant leur utilité sociale ou socioéconomique sans négliger leur qualité.

Une appropriation contextualisée du libre accès implique nécessairement que l'on prenne position par rapport aux valeurs et aux normes de validation de la scientificité qui régulent les productions scientifiques. Le libre accès n'est pas tombé du ciel! Il porte les marques des représentations des pratiques des sciences valorisées par les systèmes technologique et scientifique dominants dans les sociétés occidentales. Prendre position par rapport à ces représentations, c'est d'abord réinterroger ces valeurs en fonction de leur pertinence au sein des sociétés vers lesquelles le numérique et le libre accès sont exportés.

Ainsi, s'approprier le libre accès dans le sens de valoriser les patrimoines scientifiques locaux requiert un examen critique des valeurs qui l'encadrent. La prise de position par rapport à ces valeurs invite finalement à réévaluer et à réinventer le sens de la science, dans l'intention de la rendre utile en termes d'amélioration des conditions de vie au niveau local.

CONCLUSION

Ce texte était organisé autour de trois questions principales. Après avoir exposé un état des lieux du contexte numérique camerounais à partir de deux documents : le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* (2016) et les *Normes universitaires* (2015), nous avons sommairement montré une tendance à une implémentation partielle de ce *Plan* et de ces *Normes* très orientée vers

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

le développement des infrastructures, des techniques et des cadres juridiques liés au numérique. En délaissant le volet relatif à la superstructure, les actrices et acteurs des universités d'État camerounaises tendent à reproduire la vocation impérialiste ou marchande ainsi que la culture de la science dite normale qui participent à l'invisibilisation et à la sous-valorisation des productions scientifiques locales africaines.

Si des entreprises visant le développement de la culture du numérique sont déployées, elles ne pénètrent pas significativement l'univers des représentations de la science et de l'importance des patrimoines scientifiques locaux. Les artefacts que constituent les TIC et les outils qui en découlent sont des productions sociales et véhiculent de ce fait des normes et des valeurs. Pris comme outils de communication et de diffusion des résultats des recherches scientifiques, le libre accès n'est pas neutre en soi. Il porte les marques des conditions sociales de sa production.

Le *Plan stratégique Cameroun numérique 2020* (2016) devrait dépasser le cadre infrastructurel dans lequel il s'est cantonné et promouvoir un libre accès pertinent en termes de valorisation des patrimoines scientifiques locaux. De même, les *Normes universitaires* (2015) gagneraient à orienter leur appropriation du libre accès vers la mise en valeur des savoirs locaux ou endogènes africains en général et camerounais en particulier.

Dans l'optique d'une intégration pertinente du libre accès comme outil qui valorise les patrimoines scientifiques locaux camerounais et africains, les universités d'État camerounaises devraient davantage miser sur la formation d'une superstructure numérique adaptée à leurs besoins. Il s'agit alors de privilégier une adoption contextualisée du libre accès.

Ce texte suggère que toute entreprise d'appropriation scientifique d'un instrument s'amorce avec un examen critique des représentations qui l'accompagnent. Les initiatives ayant pour objectif de valoriser les patrimoines scientifiques locaux par le libre accès doivent se demander ce qu'être un universitaire devrait susciter et signifier dans la société camerounaise d'aujourd'hui. Une telle question ouvre les débats sur la science, ses valeurs et ses normes. Les universitaires camerounais doivent se sentir concernés par les défis de leur société et du monde, être disposés à participer à la construction des solutions aux problèmes de leur temps et de leur espace,

être capables de faire valoir les conclusions de leurs recherches et d'enrichir celles des autres dans un environnement social partagé, en se servant des outils de communication adaptés.

Dans ce sens, l'appropriation locale des « Classiques des sciences sociales » – une bibliothèque numérique fondée par Jean-Marie Tremblay en 1993 et accessible sur Internet depuis 2000¹¹ – par un groupe de chercheurs camerounais pourrait être présentée comme une contextualisation d'une initiative de numérisation des productions des sciences humaines et sociales née en contexte québécois. En s'inspirant des exemples des universitaires d'Haïti et de Côte d'Ivoire, une version camerounaise¹² de cette bibliothèque numérique ciblerait les patrimoines scientifiques locaux camerounais. Aussi cette initiative aiderait-elle à construire des cadres de réflexion sur les sciences humaines et sociales relativement aux problématiques dont elles traitent en contexte camerounais. L'intérêt de telles rencontres étant de créer une communauté des pratiques des sciences humaines et sociales camerounaise, axant ses réflexions et ses débats sur les enjeux de développement socioéconomique et socioculturel camerounais. Une communauté au sein de laquelle pourrait être insufflé un autre esprit de la recherche scientifique, en rupture avec celui de la science dite normale (Guédon, 2016).

RÉFÉRENCES

- Astolfi, Jean-Pierre. 2003. « S'affranchir du sens commun pédagogique ». Dans *L'école entre Autorité et Zizanie. Ou 26 façons de renoncer au dernier mot*. Sous la direction de Michèle Bolsterli, Danielle Bonneton, Andrea Capitanescu, Monica Gather Thurler. Lyon : Chronique sociale.
- Bouchard, Julie. 2013 « Les classements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche : des miroirs déformants aux instruments de régulation ». Dans *Questions de communication* (23) : 175-196. Lorraine : Presse universitaire de Lorraine.

11. <http://classiques.uqac.ca/inter/a-propos.php>

12. http://classiques.uqac.ca/contemporains/etudes_cameroun/etudes_cameroun_index.html

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- Chartron, Ghislaine. 2014. « Open access et SHS : Controverses ». *Revue européenne des sciences sociales* 51 (1) : 37-63.
<https://dx.doi.org/10.4000/rfsic.1836>
- Dorcé, Ricarson et Émilie Tremblay. 2016. « La mise en valeur par les Classiques des sciences sociales des savoirs produits en Haïti ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de Florence Piron, Samuel Régulus et Marie Sophie Dibounje Madiba, 144-147. Québec : Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/la-mise-en-valeur-par-les-classiques-des-sciences-sociales-des-savoirs-produits-en-haiti/>
- Guédon, Jean-Claude. 2016. « Du libre accès à la littérature scientifique et de quelques enjeux de la recherche en contexte de développement ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de Florence Piron, Samuel Régulus et Marie Sophie Dibounje Madiba, 72-86. Québec : Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/du-libre-acces-a-la-litterature-scientifique-et-de-quelques-enjeux-de-la-recherche-en-contexte-de-developpement/>
- Hachani, Samir. (2016). « La fracture numérique nuit-elle aux possibles effets positifs du libre accès en Afrique? Essai d'analyse et éléments de réponse ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de Florence Piron, Samuel Régulus et Marie Sophie Dibounje Madiba, 104-121. Québec : Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/la-fracture-numerique-contrebalance-t-elle-les-effets-du-libre-acces-en-afrique-essai-danalyse-et-elements-de-reponse/>
- Ivaha, Géraldine. 2016. « Cameroun-Modernisation : L'Université de Yaoundé I se dote d'une bibliothèque numérique ». *Cameroon-Info.Net*.
<http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-modernisation->

Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun

luniversite-de-yaounde-i-se-dote-dune-bibliotheque-numerique-273432.html

Kawooya, Dick. 2016. « Copyright, savoir indigène et bibliothèques universitaires africaines : le cas de l'Ouganda ». World library and information congress : 72nd IFLA general conference and council 20-24 August 2006, Seoul, Korea.

http://archive.ifla.org/IV/ifla72/papers/116-Kawooya_trans-fr.pdf

Kuhn, Thomas. (1962). *The Structure of Scientific Revolutions*. Chicago : The University of Chicago press.

Merle, Pierre. 2005. *L'élève humilié : l'école un espace de non droit*. Paris : PUF.

Minla Etoua, Yves Yanick. 2016. « Ce que la science ouverte suscite et signifie dans les universités camerounaises d'État ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de Florence Piron, Samuel Régulus et Marie Sophie Dibounje Madiba, 342-362. Québec : Éditions science et bien commun.

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/projet-soha-ce-que-science-ouverte-et-souvir-suscitent-et-signifient-chez-les-acteurs-des-universites-camerounaises-detat/>

Minichiello, Federica. 2015. « L'accès ouvert en sciences humaines et sociales : évolutions récentes ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres* (68) : 22-26.

<https://journals.openedition.org/ries/4322>

Ministère de l'Économie de la planification et de l'aménagement du territoire. 2009. *Document de stratégies pour la croissance et l'emploi. Cadre de référence pour l'action gouvernementale pour la période 2010-2020*.

http://www.paris21.org/sites/default/files/Cameroon_DSCE2010-20.pdf

Ministère de l'Enseignement supérieur. 2015. *Normes universitaires*.

<https://www.univ-iug.com/attachments/article/140/Normes%20Universitaires.pdf>

Ministère des Postes et Télécommunications. 2016. *Plan stratégique Cameroun numérique*.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

<http://cameroundigital.com/wp-content/uploads/2017/05/Plan-strat%C3%A9gique-Cameroun-Num%C3%A9rique-2020.pdf>

Nga Ndong, Valentin. 2003. *Plaidoyer pour la sociologie africaine*. Yaoundé : Presses universitaires de Yaoundé.

Nkolo, Niclair Prudence. 2016. « Open Access et valorisation des publications scientifiques : les défis de l'Afrique francophone ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de Florence Piron, Samuel Régulus et Marie Sophie Dibounje Madiba, 88-102. Québec : Éditions science et bien commun.

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/open-access-et-valorisation-des-publications-scientifiques-les-defis-de-lafrique-francophone/>

Piron, Florence, Antonin Benoît Diouf, Marie Sophie Dibounje Madiba, Thomas Hervé Mboa Nkoudou, Zoé Aubierge Ouangré, Djossé Roméo Tessy, Hamissou Rhissa Achaffert et al. 2017. Le libre accès vu d'Afrique francophone subsaharienne. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (11).

<https://journals.openedition.org/rfsic/3292>

Piron, Florence et Diéyi Diouf. 2015. La science ouverte comme outil collectif de développement du pouvoir d'agir et de la justice cognitive en Haïti et en Afrique francophone : vers une feuille de route (projet SOHA). Projet de recherche-action.

https://www.scienceetbiencommun.org/sites/default/files/projet_science_ouverte_en_afrique_et_haiti_-_version_finale_1.pdf

Piron, Florence et Thibaut Varin. 2014. « L'affaire Séralini et la confiance dans l'ordre normatif dominant de la science » (1/2). *Implications philosophiques*. <http://www.implicationsphilosophiques.org/actualite/une/laffaire-seralini-12/>

Tassius, Denize. 2016. « Pratiques de formation numérique dans les bibliothèques universitaires en France ». *Adjectif.net*. <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article388>

Tessy, Djossé Roméo. 2016. « Les obstacles à l'adoption du libre accès par les

Politiques de numérisation, libre accès et valorisation des patrimoines locaux des sciences humaines et sociales au Cameroun

étudiants et les étudiantes du Bénin ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de Florence Piron, Samuel Régulus et Marie Sophie Dibounje Madiba, 122-131. Québec : Éditions science et bien commun <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/les-obstacles-a-ladoption-du-libre-acces-par-les-etudiants-beninois/>

TIC Mag. 2014. « Une bibliothèque numérique à l'Université de Douala en 2015 ».

<https://www.ticmag.net/une-bibliotheque-numerique-a-luniversite-de-douala-en-2015/>

Tremblay, Émilie et Jean-Marie Tremblay. 2016. La bibliothèque numérique « Les Classiques des sciences sociales ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de Florence Piron, Samuel Régulus et Marie Sophie Dibounje Madiba, 135-146. Québec : Éditions science et bien commun.

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/la-bibliotheque-numerique-les-classiques-des-sciences-sociales-libre-acces-et-valorisation-du-patrimoine-scientifique-en-sciences-humaines-et-sociales/>

Vellas, Etienne. 2008. « La mise en œuvre des pédagogies actives et constructivistes ». *Enjeux pédagogiques* (10).

https://merieu.com/FORUM/vellas_pedagogies-actives_constructivistes.pdf

Wenger, Etienne. 2005. *La théorie des communautés de pratique. Apprentissage, sens et identité*. Québec : Presses de l'Université Laval.

25. Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

ANTONIN BENOÎT DIOUF

L'Afrique, à quelques exceptions près, a été largement sujette à la colonisation européenne qui a duré deux siècles. Son patrimoine documentaire, consigné dans des matériaux imprimés en est fortement imprégné. Il est en effet difficile de trouver, dans ce type de mémoire écrite, une histoire authentiquement africaine non parasitée, que celle-ci soit d'ordre scientifique ou administratif. Un demi-siècle maintenant que ses territoires jadis colonisés sont devenus des États indépendants et qu'une histoire administrative et scientifique s'y est forgée. Il est devenu nécessaire, pour la plupart de ces États, de revisiter leur patrimoine ainsi hérité et surtout créé en vue de le rendre plus accessible tout en le préservant d'éventuelles pertes et dégradations. L'idée est de profiter de la technologie numérique aujourd'hui disponible à foison, mais qui est porteuse d'enjeux pluriels qu'il est important d'identifier, d'autant plus que l'Afrique, en général, reste largement sous-développée accusant un retard considérable par rapport aux autres continents dont les indices de développement sont plus élevés. Tous les indicateurs du développement placent le continent africain dans une zone de paupérisation abstraite (périphérie) gravitant autour d'une autre zone plus nantie qui est le point de repère vers lequel toutes ses politiques et entreprises, y compris la numérisation, trouvent leur référentiel d'évaluation. Un cadrage conceptuel des deux termes les plus saillants de l'intitulé proposé, à savoir, numérisation et périphérie, est nécessaire pour bien situer l'axe d'argumentation qui est proposé ici. Il s'agit de bien faire comprendre la numérisation telle qu'elle est appréhendée ici et la périphérie telle qu'elle est signifiée.

La numérisation est l'action de convertir une ressource analogique (document, produit de connaissance) en ressource numérique. Cela implique

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

obligatoirement que cette ressource soit accessible par un tiers-outil qu'est un appareil informatique comme l'ordinateur et toutes ses déclinaisons actuelles (liseuses, tablettes, etc.). C'est ce sens du numérique issu d'une transformation qui est traité dans ce document, étant entendu que, de plus en plus, les documents naissent sous un format numérique et sont donc moins assujettis aux enjeux qui font ici l'objet de la réflexion. Les ressources numériques sont toutes constitutives de patrimoine (UNESCO 2003). Toutefois, il est ici nécessaire de faire une dichotomie de type sémantique entre le patrimoine numérisé, issu de la transformation et le patrimoine nativement numérique (Schafer 2017).

Le concept de périphérie est une métaphore géométrique adoptée de la dialectique centre/périphérie (Amin 1973) pour matérialiser respectivement l'opposition monde développé/monde sous-développé ou celle plus cardinale Nord/Sud (Brandt 1980). Il s'agit d'une vision socioéconomique bipolaire du monde avec un centre au développement hypertrophié où tout semble acquis d'avance, en face d'une périphérie au développement hypotrophié où tout semble stagner en termes de progrès évalué à l'aune d'échelles de mesure élaborées au Centre. En effet, la numérisation a été inventée dans ce Centre et toute application y ayant cours est automatiquement répliquée dans la périphérie suiviste. La périphérie africaine a depuis pris le train en marche avec en bandoulière ce mimétisme invariant. Cet engouffrement dans la dématérialisation documentaire est porteur d'enjeux théoriques et pratiques qui, à mon avis, doivent être nécessairement contextualisés, surtout concernant les premiers, en essayant de proposer une perception quasi philosophique de la numérisation qui explique mieux les enjeux théoriques qui la concernent. Il s'agit de décrire une vision de la numérisation qui essaie de sortir des sentiers battus, c'est-à-dire des objets, des hypothèses et des pratiques en cours, et de regarder la numérisation telle que nous sommes en périphérie et non telle qu'elle est conçue autre part dans le Centre. C'est à cette seule condition qu'un esprit de créativité pourra y prendre racine, créativité mieux à même de rimer avec « optimalité », parce qu'étant issue d'un environnement qu'elle a l'ambition de servir.

Ces aspects théoriques de la numérisation applicables à l'Afrique seront donc le premier maillon d'une chaîne d'argumentation comprenant, par la suite, tous les aspects pratiques qui sont subordonnés à ces enjeux théoriques

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

et qui gravitent autour de la problématique du développement de ce continent périphérique en termes de progrès. La pratique de la numérisation visera ainsi à être un renfort de plus aux initiatives étatiques en matière de développement et devra être comprise comme telle. Il s'agira en ce qui concerne les enjeux de pouvoir mettre en place des dispositifs performants aussi bien du point de vue du matériel que des procédures, mais aussi en identifiant clairement quels contenus et savoirs sont dignes d'intérêt quant à leur numérisation.

ENJEUX THÉORIQUES

Les enjeux théoriques sont importants dans ce contexte d'espace périphérique, souvent présenté comme devant rattraper un retard, parce qu'il est notamment hors d'une « Histoire-Écriture » qui est elle-même à la base de fixation et de légitimation des mémoires centriques. Ils font référence, en plus d'une propension à l'existence née de ce déni d'Histoire, au souci d'accessibilité, à la manifestation de la pluralité culturelle et à l'exigence de vaincre le sous-développement qui se manifeste lui-même par un archaïsme qu'il faut extirper de la marche administrative des États africains.

Affirmation d'existence en le faisant savoir

La numérisation peut donc être prise comme un raccourci, afin de fixer, par des images d'aujourd'hui, des mots du passé qui s'est déjà construit et d'un futur qui se construit avec le présent. Dans un contexte africain, les mots ont été majoritairement et plus souvent volatiles, c'est-à-dire oralement suspendus dans l'air, bien que fixés de façon plus ou moins longue dans les mémoires personnelles, donc sujettes à l'extinction biologique irréversible. Ils ont été moins souvent fixés dans les mémoires écrites ou encore dans des mémoires technologiques analogiques, notamment audiovisuelles qui sont très vulnérables si elles sont mal conservées. La numérisation devient ainsi un moyen de se construire une Histoire qui satisfait aux normes édictées par un Centre à l'autoréférence proclamée, tout en préservant une authenticité de fait. L'enjeu est donc de susciter une dynamique de la périphérie africaine dans un mouvement de numérisation qui se particulariserait en fonction des sociétés qui la composent et des activités humaines qui y ont cours. De plus

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

en plus, notre être se numérise si l'on prend en compte le temps passé à se connecter à des outils numériques et à s'interconnecter virtuellement entre humains par le biais de ces outils. L'Afrique n'échappe pas à ce constat, bien au contraire. Il devient alors évident que, pour exister, il faut investir cet espace virtuel expansif, qui a fini de transformer en profondeur notre façon d'appréhender le monde. Il faut que l'Afrique enrichisse sa posture d'écriture déjà existante, bien que jugée faible, par une posture numérique pour fixer le message oral ou artistique, non pas par l'habileté manuelle, mais par la graphie et la copie numérique dont les formats émulateurs pourront pérenniser son accès.

Visibilité partout et pour tous

L'accès est un deuxième point de l'enjeu théorique de la numérisation. Sans cette conversion, pas de volatilité ni d'ubiquité de l'information et de la connaissance, donc un accès restreint au plus petit nombre, voire un nonaccès du tout. Imaginons que nous puissions mettre sur la place publique tous les savoirs enfouis dans les armoires et tiroirs de bureau, les cases-bibliothèques et les valises, nous verrions sans doute que la préhistoire supposée congénitale de cette périphérie africaine n'est que pure fiction. Ces savoirs seront plus visibles lorsqu'ils seront codifiés en mode binaire et accessibles sur des disques portables ou en ligne, leur forgeant ainsi une armure d'ubiquité numérique contre un éventuel déni d'existence. La simultanéité d'accès aux connaissances numérisées vient renforcer le mode de délivrance des messages tel que conçu en Afrique. Jadis, des tambours ou des tamtams et des crieurs publics permettaient d'atteindre plusieurs personnes à la fois. Le numérique multiplie les possibilités. Ce ne sont plus des dizaines d'individus, mais des millions d'individus simultanément atteignables dès que la ressource numérique est mise en réseau, notamment avec sa version la plus achevée qui est actuellement le web et sa déclinaison plus socialement marquée qu'est le web dit 2.0. La numérisation doit se comprendre ainsi comme un outil de transformation de matières premières permettant de se doter d'une caisse de résonance de ces ressources locales naturellement méconnues et quelques fois artificiellement ghettoisées par l'inaction humaine.

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

Affirmation de la diversité culturelle

La numérisation des savoirs de cette périphérie véhiculés dans des langues locales ou vernaculaires promeut ces éléments de civilisation en leur offrant un outil d'expression. La manœuvre ne sera pas d'essayer de suppléer les langues impérialistes qui dominent dans le monde et qui sont issues du Centre, mais de revendiquer le droit d'exister et de se rendre visible au-delà des cercles restreints qui les ont vus naître. Ce faisant, elles se donnent aussi le moyen de se pérenniser dans des mémoires virtuelles et d'être potentiellement des objets d'étude scientifique qui participeront à cette pérennisation. Il en est de même de tout l'art localement constitué et qui véhicule toute une architecture cognitive qu'il est important d'appréhender pour mesurer à sa juste valeur le poids culturel de tels objets. La numérisation en 3D permet, par exemple, de redonner vigueur au message « ésotérique » véhiculé par ces objets qui pourront être visionnés simultanément partout dans le monde par une galerie accessible en ligne. La numérisation se trouve être ainsi un maillon premier d'une chaîne d'ouverture vers le monde et ses particularismes sociétaux de diverses origines.

Levier de développement économique et social

Les sociétés de cette périphérie ont une relation particulière avec la nature qui est source de vie et de survie. Pour s'alimenter, se soigner ou encore s'abriter, il a fallu développer un corpus de savoirs et de connaissances pour tirer profit de cette nature tout en la préservant, autrement le cercle vertueux se romprait au grand dam de ces sociétés. Ces connaissances, si elles sont maintenues et transmises sans altération, sont des leviers certains pour asseoir un progrès à caractère économique, parce que cette nature doit être comprise comme une bibliothèque à découvrir, où chaque espèce est un livre avec plusieurs chapitres (Aberkane 2015). La numérisation de ces savoirs, fixés ou non fixés sur support tangible, permet donc de constituer une bibliothèque palliative à la nature, tout en les rendant accessibles au plus grand nombre, et devient ainsi un maillon essentiel de la construction d'une économie de la connaissance. Cela est d'autant plus intéressant que des industries lourdes localement transformatrices sont inexistantes ou faiblement développées en Afrique, ce qui fait que les populations développent des systèmes de

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

transformation à petite échelle et artisanale qui impactent un tant soit peu sur leur vécu. Une ingéniosité qui reste toutefois confinée dans les cercles culturels de terroirs et de groupes ethniques d'où il leur est difficile d'avoir une incidence sur des espaces nationaux plus vastes. Si la numérisation de ces savoirs se fait avec une vulgarisation des produits en aval, cela pourrait inspirer des opérateurs et opératrices économiques ou des investisseurs et investisseuses locaux appuyés par des scientifiques et des techniciens et techniciennes hautement qualifiés (biologistes, nutritionnistes, etc.), avec lesquels une collaboration pourrait produire de tels dispositifs de transformation grandeurs nature, tout en favorisant le développement de compétences mutualisées, qui pourraient elles-mêmes alimenter des curricula éducatifs.

Modernisation des États et gestion de la documentation administrative

Héritiers d'un passif colonial depuis une soixantaine d'années en moyenne, la plupart des États africains sont confrontés à un problème de modernisation de leur administration publique bien que des initiatives programmatiques pour réaliser ce vœu de modernisation aient été prises. Le cas du Sénégal est très illustratif de ces générations successives de réformes. En atteste, un décret officiel portant sur la création d'un comité de modernisation de l'administration publique (2017), lui-même subdivisé en sous-comités thématiques. De pareilles initiatives sont très louables et même nécessaires, parce que, quoi qu'on en dise, la modernisation d'un État est un processus continu « pour adapter ses valeurs, ses principes, son organisation, ses méthodes et ses pratiques aux mutations sociales, technologiques, économiques et politiques, de même qu'à des exigences citoyennes de plus en plus fortes » (République du Sénégal 2017). Cependant, cette modernisation ne peut se réaliser pleinement sans une gestion réglementaire et technique de la documentation administrative sous toutes ses formes en impliquant les professionnels et professionnelles de la documentation. La bonne gouvernance érigée en leitmotiv passe forcément par cela et doit faire la part belle à la satisfaction du citoyen qui est la raison d'être d'un État. Ce dernier ne doit pas rencontrer d'obstacles de type documentaire dans ses rapports avec l'administration publique en cas de besoin. Beaucoup de citoyens et de citoyennes croupissent en prison faute de procès, lesquels souffrent aussi

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

d'une gestion documentaire défectueuse dans les établissements judiciaires. D'autres sont confrontés au problème d'acquisition de pièces d'État civil du fait d'un éloignement géographique entre leur lieu de naissance et celui de résidence. Certains meurent dans des hôpitaux à cause d'un défaut de suivi d'affections précédentes traitées dans ces mêmes hôpitaux. La liste est longue d'exemples de ce type, où la démocratie citoyenne est agressée, sans compter la difficulté d'accéder à certaines informations publiques utiles aux activités civiles. La numérisation de cette documentation contribuerait à rendre possible la prise en compte du besoin citoyen et à faire admettre que « les notions de démocratisation du patrimoine, de diffusion collective et de mise à disposition au plus grand nombre caractérisent une définition de bien commun, entendu comme un bien public dont chaque citoyen peut disposer » (Boutet et Roudaut 2012, 5).

Cette vision quelque peu philosophique de la numérisation va influencer forcément sur les postures à adopter quant à l'utilisation d'un bagage numérique (processus et outils) en contexte de périphérie. Il ne faut pas faire simplement comme tout le monde, mais donner un sens concret à tout projet de ce type. Du moment que la périphérie doit elle aussi exister sur le plan des connaissances à faire valoir, il ne suffit plus de se cantonner à l'usage classique du produit numérisé (préservation, substitution progressive au produit imprimé et diffusion souvent restreinte et sélective). Il faut également veiller à le faire « exploser » par une vulgarisation réelle pouvant générer de plus grandes possibilités d'utilisation profitables au plus grand nombre. Cela passe par une bonne identification et compréhension des enjeux pratiques qui font d'une numérisation à grande échelle un projet à succès, plus particulièrement dans un contexte périphérique.

ENJEUX PRATIQUES

La réflexion sur ces enjeux peut se nourrir de l'application ou de l'adaptation de la méthode QQQCP¹ qui, à la base, est un outil d'analyse et de

1. Pour lire l'explication résumée de cette méthode, voir : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2014-06/aix-marseille_outils_methodo-qqqcp.pdf.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

résolution de problèmes. Elle est utilisée ici pour avoir une vision d'ensemble périscopique de la réalité pratique de la numérisation dans un environnement de marasme multiforme. En effet, la pratique de la numérisation en contexte périphérique africain est souvent sujette à problèmes, dus au degré de technicité que cela nécessite, aux moyens matériels et financiers à mobiliser, aux procédures à définir en fonction des objectifs identifiés, à l'accès et à la conservation des fichiers numérisés, etc. Il ne s'agit pas ici d'utiliser toutes les questions de la méthode, mais celles qui permettent de donner un poids réel à l'argumentation proposée.

Identification des parties prenantes

Qui seraient les acteurs et actrices concernés pour la prise en charge de cette activité stratégique pour un continent en mal de présence notable dans l'environnement global des échanges numériques? Cette identification est d'une extrême importance, tant ceux qui sont potentiellement intéressés peuvent provenir de tous les secteurs d'activités publics ou privés. Les formes d'actions sont aussi tributaires des rôles à assigner à chaque catégorie de personnes qui intervient, étant entendu qu'une opération de numérisation, comme tout autre projet, est une conjonction d'intelligences allant de la sphère décisionnelle à la réalisation matérielle en passant par l'étape conceptuelle. Elles sont aussi tributaires du caractère des connaissances à numériser, que celles-ci soient sensibles ou non et à l'échelle individuelle, collective, corporative, etc. Il s'agit de mettre en place des modes opératoires qui ne laissent rien au hasard et qui prennent donc en compte toutes les dimensions inhérentes à une opération de ce type.

De la part des décideurs et décideuses

Les autorités africaines au plus haut niveau de responsabilité² seront

2. Lors d'un conseil des ministres tenu en juin 2017, le président sénégalais interpellait les ministres en leur demandant de veiller à l'intensification de la numérisation des archives et documents administratifs (<http://www.cndst.gouv.sn/index.php/une/1038-macky-sall-veut-acceler-la-numerisation-des-archives>).

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

celles qui donnent le blanc-seing après avoir été convaincues de la pertinence de convertir des documents analogiques en documents numériques. Sans cette caution hiérarchique, tout projet de ce type ne peut se faire et c'est là où peuvent se manifester les plus grosses difficultés de mise en œuvre, parce qu'en Afrique ce réflexe d'adoption et d'adaptation du numérique n'est pas acquis d'avance, et ce, depuis l'avènement des technologies de l'information et de la communication (TIC). En effet, dans ces sphères de décision, il est toujours difficile d'apprécier à sa juste mesure le poids économique et social des TIC dans le développement (Loukou 2012). Étant la plupart du temps des ordonnateurs de dépenses, il va s'en dire que la mobilisation et la mise à disposition des ressources financières sont de leur ressort, ressources sans lesquelles il est illusoire de réaliser des projets coûteux comme la numérisation de masse, même si le contexte paupérisé de périphérie doit amener à trouver des solutions peu coûteuses. Dans le secteur public, ces décideurs et décideuses seront identifiables au plus haut niveau des cabinets ministériels, des administrations locales (provinciales ou communales), des directions de sociétés nationales ou encore des directions d'universités ou établissements de recherche de même rang, etc. Dans le secteur privé, ils seront identifiables au plus haut niveau des directions des établissements à vocation lucrative, des organisations interafricaines, y compris les organisations non gouvernementales (ONG), etc.

De la part des opérateurs et opératrices

Au cœur du dispositif d'action se trouvent toutes les ressources humaines compétentes pour concevoir et réaliser techniquement un projet de numérisation. Une fois les autorisations nécessaires acquises, après un plaidoyer quelquefois nécessaire en direction des responsables, il faut qu'une synergie réflexive et active se mette en place entre ceux qui peuvent être considérés comme les gardiens de l'orthodoxie patrimoniale (bibliothécaires, archivistes, muséographes, historiens et historiennes, etc.), les gardiens de l'orthodoxie logicielle (informaticiens et informaticiennes, et praticiens et praticiennes connexes) et les gardiens de l'orthodoxie réglementaire (spécialistes de droit d'auteur, éditeurs et éditrices). Cette synergie d'actions et d'acteurs et d'actrices se fait en fonction de la nature, de la provenance et de la forme des produits à numériser. Ces parties prenantes travaillent

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

ensemble sans hiérarchie stricte. L'accent est mis sur des discussions et des résolutions consensuelles en fonction des compétences des uns et des autres (Lahlou, Nosulenko et Samoylenko 2012). En effet, quoi de plus pertinent, par exemple, que l'élaboration d'un cahier des charges impliquant tous ces acteurs aux caractéristiques propres, dont les énergies fusionnées en synergies ne peuvent que produire un document d'orientation techniquement consensuel, gage de réalisation optimale.

Identification et localisation de la matière et des espaces d'action

Que doit-on numériser?

Pour répondre à cette question qui est relative à l'objet de la numérisation, il convient de reprendre la *Charte sur la conservation du patrimoine numérique* mentionnant que ce dernier :

[...] se compose de ressources uniques dans les domaines de la connaissance et de l'expression humaine, qu'elles soient d'ordre culturel, éducatif, scientifique et administratif ou qu'elles contiennent des informations techniques, juridiques, médicales ou d'autres sortes, créées numériquement ou converties sous forme numérique à partir de ressources analogiques existantes (UNESCO 2003).

Cette citation donne un aperçu général de ce dont il est question même si certaines épithètes peuvent avoir un caractère ambigu dans le contexte-ci concerné. Si on prend l'exemple des ressources d'ordre scientifique, il est clair que ces dernières existent en Afrique, avec une « science africaine qui se déploie essentiellement dans les mémoires, les thèses et les rapports de recherche » (Piron et al. 2017), et qu'elles se définissent en conformité avec la normalisation universellement admise. Cette documentation scientifique constitue d'ailleurs celle qui est la plus numérisée en Afrique, avec certains exemples comme les projets Bibliothèques électroniques en partenariat (BEEP), un projet de l'IRD français, Système d'information scientifique et technique (SIST) en Afrique francophone exclusivement et *Database of African Theses and Dissertations* (DATAD), une plateforme maintenue par l'Association des universités africaines (AAU). Malheureusement, aucun de ces trois exemples n'a de collections accessibles en ligne actuellement. On peut

mentionner également le dépôt institutionnel de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies qui propose des milliers de titres accessibles en ligne et en texte intégral³. Un autre volet non moins important concerne les articles et livres scientifiques avec des exemples tels que le projet *African e-Journals (AEJP)*, basé à Michigan State University et qui dès le début des années 2000 visait à améliorer l'accessibilité, la visibilité et la viabilité des revues africaines en aidant ces dernières à développer des versions numériques de leurs numéros courants sous format imprimé⁴. Actuellement, le projet de revues africaines en ligne *African Journals Online (AJOL)* propose 521 revues provenant de 32 pays et permet un accès à la recherche publiée en Afrique.

Outre cette documentation imprimée, la science africaine se déploie aussi dans les documents iconographiques constitués de cartes postales anciennes, de photos, de plans architecturaux, etc. À cela, peut s'ajouter une documentation sur la flore locale faite d'herbiers, ou sur la faune constituée d'éléments de tissus biologiques (peaux, os épars, squelettes), d'objets archéologiques terrestres, voire marins, conservés tant bien que mal et qui sont d'un intérêt certain pour la recherche scientifique. Ces ressources à caractère scientifique sont primordiales à prendre en compte dans tout projet de numérisation. En dehors de ce cadre normatif universel, certaines ressources – à priori considérées d'ordre culturel – peuvent et doivent être considérées comme d'ordre « scientifique » parce qu'elles procèdent de connaissances éprouvées, tout au long de leur histoire, par des sociétés africaines et qui ont pour finalité de régler bien des problèmes à caractère individuel ou collectif. Cette incursion dans le champ de ce qui est considéré comme un pan de la **science ouverte** est capitale pour ne pas exclure des savoirs locaux liés à la santé (pharmacopée et médecine traditionnelle), aux cérémonies rituelles (mariages, funérailles, initiations, scarifications, etc.), aux expressions artistiques plus ou moins chargées d'ésotérisme (danses, musiques et instruments de musique, jouets, jeux de société, arts picturaux, sculptures, etc.) ou encore aux littératures écrites ou orales à vocation

3. Voir : <https://repository.uneca.org>

4. Voir <https://web.archive.org/web/20060210122814/http://digital.lib.msu.edu:80/projects/africanjournals/index.cfm>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

éducative (contes, légendes, histoires de vie, etc.). Ceci est d'autant plus important que la frontière entre ces différents savoirs est souvent ténue tant les interactions fonctionnelles y sont présentes, car, faut-il le rappeler, la « culture n'existe que parce qu'elle se réalise dans la personnalité et dans le réseau d'interactions du système social » (Rocher 1972).

À côté de ce patrimoine traditionnel par essence, d'autres types de ressources sont concernés par la numérisation : les ressources d'ordre administratif et gouvernemental (état civil, documents de politique, plans de développement, documents statistiques, résultats électoraux, journaux officiels, registres de commerce, actes notariaux, etc.), d'ordre industriel (brevets, produits manufacturés, etc.), d'ordre communicationnel (archives audiovisuelles, philatéliques, publicitaires, journaux et magazines), d'ordre éducationnel (épreuves d'examen, syllabus), etc. L'Afrique est ainsi un champ en friche sur le plan des trésors documentaires à trouver et à vulgariser. Le travail est déjà entamé notamment, avec les bibliothèques universitaires qui s'inscrivent depuis une dizaine d'années dans la mise en place de bibliothèques numériques axées sur les thèses et les mémoires pour satisfaire la « perspicacité inventive du chercheur » (Ki-Zerbo 1979, 8).

Dans la foulée des indépendances acquises, « la plupart des États ont réussi le pari de la production intellectuelle pour soutenir leurs projets de gouvernements. Cette documentation constitue leur mémoire politique, un patrimoine qui doit être la source d'inspiration des projets actuels et futurs » (Diouf 2017, 19). Le défi est aussi de repérer et d'identifier toute cette manne documentaire de type administratif, commercial, industriel éparse et dispersée, donc « souterraine » et qualifiée de littérature grise, afin d'en sélectionner celle qui est digne d'intérêt et de la transformer numériquement. Ce travail capital de préparation et de sélection ne peut se faire que par une mise à contribution d'une expertise incarnée par les spécialistes de l'information documentaire au sein même de ces espaces, où ils ne jouissent pas toujours d'un regard attentionné de la part des décideurs et décideuses publics comme privés. La gestion documentaire est au cœur du développement et il est temps de mettre fin au chômage massif de cette catégorie socioprofessionnelle en charge d'administrer les connaissances de tous âges. Il s'agit bien de connaissances qui peuvent aussi se vêtir d'informel,

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

car empruntant des canaux de production et de diffusion différents de la documentation formelle précédemment citée.

En plus du patrimoine documentaire, le deuxième sillon du champ en friche concerne le patrimoine oral. Ce dernier est composé de trésors enfouis dans les mémoires individuelles et dans les silos culturels régis pas des codes de transmission cognitive spécifiques, avec une grande part due à l'oralité, une tradition orale qui « est de loin la source historique la plus intime, la plus succulente, la mieux nourrie de la sève d'authenticité » (Ki-Zerbo 1979, 8). C'est dans ce sillon sans doute que se rencontre la part la plus importante du réservoir documentaire africain, celui non reconnu comme scientifiquement valable, mais qui pourtant régit la vie sociale depuis des lustres. Si l'acupuncture chinoise et le bouddhisme himalayen ont pu s'universaliser, et donc, se légitimer, c'est grâce à une attitude de fixation dans le temps et de recours continus à cette mémoire que rien, au départ, ne prédisposait à la mondialisation. Il s'agit d'adopter la même posture en Afrique et de construire tout un *vade-mecum* de procédures et d'actions pour réaliser cet impératif de fixation et de recours continu. En d'autres termes, il faut arrimer au numérique, la substance des concepts de « tradition vivante » (Ba 1979), de « littérature écrite d'expression endophone » (Maalu-Bungi 2006, 240) et surtout de « parole écrite » ou non écrite, tant la « tradition orale apparaît comme le conservatoire et le vecteur du capital de créations socio-culturelles accumulé par les peuples réputés sans écriture » (Ki-Zerbo 1979, 8). Les espaces d'exercices de recueil pour la fixation seront donc forcément les zones rurales géographiquement identifiables, mais aussi les zones urbaines où les regroupements corporatistes, artistiques, ethniques mettent en interaction les vieux et les personnes moins âgées. À cela viennent s'ajouter toutes les mémoires technologiques analogiques qui « peuplent » les espaces de presse radiophonique et audiovisuelle et qui peuvent jouer le rôle de raccourci pour accéder à des ressources jadis intangibles et dont les auteurs et auteures ont disparu. L'Afrique regorge de tels trésors audiovisuels qu'il urge de numériser pour pérenniser leur accès. Cela permettra de contourner l'obstacle de l'obsolescence des appareils de consultation de ces contenus majoritairement sur bande magnétique, mais aussi en anticipant la dégradation de ces supports.

Il est enfin un sillon encore plus urgent à prendre en charge, celui des

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

vestiges immobiles. Sujets aux œuvres érosives de la nature et dégradations humainement provoquées, des pans de l'histoire et de la préhistoire africaine disparaissent petit à petit de l'horizon pour les générations futures. Il s'agit pêle-mêle d'une sorte d'architecture qu'on peut qualifier de résidentielle (habitats), de religieuse (autels animistes) ou encore de funéraire (tumulus) comme en pays serer (Dupire 1985), qu'il faut impérativement capturer avec les outils technologiques dédiés qui sont disponibles maintenant. Il n'est même pas besoin de faire référence aux monuments colossaux de la vallée du Nil ou encore aux ruines de Zimbabwe pour montrer l'importance qu'ont ces vestiges immobiles dans la construction d'une mentalité décomplexée en Afrique. Les numériser actuellement avec des technologies de plus en plus avancées comme la 3D permettrait de mieux les examiner pour, sans doute, en faire ressortir des éléments encore cachés. Il en découlerait peut-être une fin de l'ignorance du problème de nombreuses civilisations africaines se matérialisant par un « scandaleux oubli » dont elles furent longtemps victimes (Wagret 1955).

Tout cela nécessitera, encore une fois, une convergence de vue et d'action entre décideurs et décideuses, et opérateurs et opératrices tels qu'identifiés précédemment, qui permettra de mobiliser des ressources matérielles et par ricochet d'élaborer des schémas d'exécution normativement cadrés.

Moyens et procédures

Traitement matériel

Comme pour l'ère industrielle, l'ère numérique s'accompagne aussi de sa « mécanisation » sans laquelle sa révolution et son évolution productive ne seraient pas en perpétuel renouvellement. Du point de vue physique comme logiciel, cet environnement foisonne de gadgets sophistiqués, fruits d'une sagesse créatrice et inventive plus prolifique que celle qui fut au cours des siècles antérieurs, plus précisément au XX^e siècle. L'état de l'outillage numérique actuellement disponible annihile toute utopie d'accomplir un dessein de numérisation de ressources tangibles et intangibles pour l'Afrique. Il faut juste être bien imprégné du fonctionnement de ces outils, des adaptations pour lesquelles ils ont été confectionnés et des procédés de

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

maintenance à respecter, pour qu'ils jouent pleinement leur rôle dans la durée. L'objectif ici n'est pas de faire un étalage exhaustif et détaillé de tous les appareils pouvant être déployés pour un projet de numérisation. Il est cependant important de faire savoir que les outils de choix pour pareil projet, avec toutes les matières identifiées, seront sans doute de nature patrimoniale.

Pour les ressources tangibles

L'utilisation de *scanners* de documents patrimoniaux est préconisée pour les documents plus ou moins anciens ou assemblés de façon particulière, un assemblage qui empêche tout désir de « déreliure » des pages pouvant porter atteinte à l'intégrité de la forme, car « toutes les étapes du processus de numérisation, incluant les appareils de numérisation, doivent préserver l'intégrité physique du document » (Anctil et al. 2014), mais aussi des contenus qui y sont véhiculés. Ce sont des documents généralement fragilisés par les effets du temps et qui nécessitent une précaution de manipulation que n'offre pas un *scanner* automatique ou de défilement qui agit comme une imprimante classique, alimentée feuille par feuille à partir de bacs. Ce dernier type de numériseur siérait plus à des documents d'un jeune âge et dont les écritures contrastent bien avec la teinte du support, assurant un confort de capture et donc de rendu après.

Les artefacts et autres structures immobiles à grand volume, telles que des monuments et autres sites, feraient l'objet d'une numérisation en trois dimensions qui permet de capturer leur forme sous tous les angles. Pour les artefacts, l'idéal serait d'utiliser des numériseurs portables pour éviter de déplacer les objets. Certains, même s'ils sont déplaçables, peuvent être d'un poids assez lourd, et en évitant de les manipuler durant l'opération, on évite de les dégrader ou de les détruire. Pour les structures à grand volume, telles que des monuments historiques, l'utilisation de numériseur laser 3D est à conseiller. La génération d'une documentation 3D, issue d'une numérisation par cette technologie, permet à d'éventuels chercheurs et chercheuses d'avoir des mesures sans avoir à investir physiquement leur terrain d'étude au risque de le détériorer.

Diverses technologies ont été utilisées pour enregistrer et reproduire du son et de l'image, et donner naissance à des documents audiovisuels, donc

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

nativement analogiques. Fixés sur des supports jugés fragiles, ils n'offrent aucune garantie de pérennité d'accès au contenu tenant compte de la forte probabilité de dégradation des supports et de l'obsolescence des matériels utilisés pour les consulter. Les convertisseurs analogiques/numériques existent depuis plus d'une décennie et sont disponibles pour ce genre d'opération. Cet exercice concernant ce type précis de documents est très complexe et nécessite de prendre exemple sur des institutions reconnues pour leurs pratiques efficaces en la matière (la Bibliothèque nationale de France, par exemple), mais aussi de privilégier une coopération interafricaine, voire de type Nord/Sud à dimension bipartite ou multipartite comme le Réseau francophone numérique (RFN).

Pour les ressources intangibles

Il est question ici des dispositifs à utiliser pour capturer les savoirs individuels de la mémoire humaine et les savoirs collectifs que sont les représentations sociales. Les savoirs des individus sont difficiles d'accès parce qu'ils sont dans les lieux de stockage les plus intimes qui soient. L'enjeu ici est d'arriver à capturer ce qui n'est accessible que par la volonté du détenteur ou à son insu. Il faut se rappeler qu'en Afrique le savoir a eu souvent une connotation ésotérique étant transmis de manière initiatique entre maître et disciple, ou de manière filiale dans un cadre purement familial, voire tribal ou clanique, comme l'explique en profondeur Julien Bonhomme (2006) à propos de la transmission du savoir initiatique en Afrique centrale. Éthiquement, il va sans dire que la première option est la seule qu'il faille adopter, c'est-à-dire la pleine collaboration des cibles impliquant que ces dernières soient tout aussi sincères dans leur acte de dévoilement personnel. En conséquence, faudrait-il mener une sensibilisation de ces parties prenantes à tous les niveaux, avec séances d'explication, dispositifs incitatifs, etc., pour éviter des goulots d'étranglement qui se manifesteraient le plus souvent par leur non-coopération (refus de se faire interviewer, de fournir des documents primaires, etc.)? La fixation de ces connaissances est moins une question d'outils à déployer (n'importe quel téléphone de dernière génération peut jouer le rôle de caméra et d'enregistreur) que d'accès aux personnes ou aux groupes qu'on veut soumettre à l'exercice de « mémorisation numérique ». Il faut donc un contact direct avec les sources orales émettrices et l'un des

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

moyens pour y arriver est aussi de susciter l'organisation de manifestations formelles collectives (conférences thématiques, festivals culturels, foires artisanales, émissions ou reportages télévisuels et radiophoniques, etc.). En définitive, il faut déployer tout un arsenal d'idées pour rendre aisée et efficace la capture de ces savoirs sur support intangible.

Normes et standards

La numérisation pratique obéit à une normalisation conventionnelle et à des lignes directrices généralement admises en fonction des structures qui s'y adonnent, des besoins spécifiques et des ressources dont elles disposent. Cependant, aucun document de normalisation de processus de numérisation ne peut prétendre à l'exhaustivité ni à la finitude, car devant évoluer avec la technologie et le développement des connaissances dans le domaine (Brosseau, Choquette et Renaud 2006). Il s'agira ainsi, pour un projet de ce type, de bien veiller à se doter d'un cahier des charges mettant en évidence toutes les exigences souhaitées en ce qui concerne le choix de matériel et de consignes de numérisation. L'essentiel sera d'adopter les normes existantes en les adaptant au mieux à la nature des ressources à numériser et aux conditions particulières de leur création et de leur délivrance.

Pour les documents imprimés, il faut veiller à ce que ces derniers soient numérisés en respectant les minima en termes de résolution d'image (nombres de points par pouce), de colorimétrie en trouvant des compromis entre la couleur, le niveau de gris et le binaire, et de formats de sortie des fichiers (TIFF, JPEG, PDF) en fonction du but de la numérisation qui peut être orientée vers l'archivage à long terme ou la consultation.

Pour les ressources non imprimées, il est important de veiller au respect des formats de consultation que cette dernière soit sous forme d'écoute ou de visionnage. Un soin particulier sera donc donné aux formats courants en la matière (MP4, AVI, MOV, AIF, MP3, WAV, etc.), mais aussi au choix de métadonnées de structure qui permettent la traçabilité des éléments techniques utilisés pour ces fichiers numériques et faciliter les processus de migrations futures. Ces « métadonnées doivent être intégrées au document, qui doit comprendre toutes les informations techniques nécessaires : niveau de compression, taille des fichiers, nombre de pixels, format, etc. » (IFLA

2004, 11). Un soin particulier sera apporté au nommage des fichiers numériques générés avec des règles précises pour repérer et identifier plus facilement des documents recherchés avant même qu'ils ne soient ouverts, éviter les problèmes lors de transfert et de partage, et permettre leur conservation à moyen et long terme (Dunant Gonzenbach 2013). Il faudra s'inspirer des spécifications normatives en la matière, plus spécifiquement la norme ISO 9660.

Enfin dans un souci d'interopérabilité, il est important de privilégier des formats ouverts comme le XML, pour que les documents numériques ainsi produits puissent s'échanger avec d'autres systèmes de même nature, et favoriser ainsi la visibilité des savoirs africains partout dans le monde.

Traitement documentaire

Indexation

Les éléments de savoir identifiés pour faire objet de numérisation, outre les canaux écrits conventionnels, sont généralement transmis par des canaux locaux faisant la part belle aux langues vernaculaires. Il se posera sûrement, pour des enregistrements numérisés directement au contact des cibles, la question de la compréhension du message, car les codes de déchiffrement ne seront pas partagés par les récepteurs finaux. Il faudra dans ce cas penser à des alternatives sous forme de traduction avec transcription textuelle pour les enregistrements sonores et avec sous-titrage pour les images animées. Ceci est aussi important dans l'optique de description bibliographique et d'indexation manuelle de ces ressources en langues locales, dont la terminologie ne figure pas dans les thésaurus et autres listes de vedettes-matières normalisées courantes. C'est le lieu de penser à construire de pareils systèmes d'organisation de connaissances basés sur des réalités propres au contexte africain, si on veut prendre en compte tous les types de savoirs et leur moyen d'expression. Autrement dit, il s'agit de prendre en compte les termes spécifiques tels qu'ils sont déclinés dans les langues concernées et non pas seulement leur traduction dans des langues plus communément conventionnelles. Une telle initiative demande un travail à la base impliquant différents spécialistes en bibliothéconomie, archivistique, histoire,

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

linguistique et informatique pour mettre en place des thésaurus et autres ontologies visant à décrire et à accéder aux ressources ainsi numérisées. Un défi sera la pluralité linguistique et dialectique immense qui caractérise l'Afrique. En effet, il est utopique de prétendre utiliser toutes les langues, une solution sera alors d'identifier certaines langues transnationales de certaines régions, pour en faire des éléments de base des thésaurus à construire. Ces derniers ne seront pas seulement en format écrit, mais se combineront aussi avec un mode oral pouvant permettre la recherche vocale avec l'utilisation de la technique informatique de « reconnaissance automatique de la parole » déjà disponible, par exemple, avec la recherche Google. Cette disposition permettrait aux personnes non alphabétisées de pouvoir rechercher et accéder à des contenus audiovisuels spécifiques dans des langues qu'ils comprennent. Enfin, l'adoption d'un modèle d'organisation en « cercles concentriques », idée empruntée au président Senghor⁵ et cité par Lecoutre (2007), permettra de construire ces thésaurus d'abord au niveau local (niveau sous-régional) et de les fondre ensuite dans un ensemble fédérateur plus vaste et à perspective continentale.

Cette étape de l'indexation est extrêmement importante, car « la gestion efficace de ces documents numérisés implique le développement de techniques d'indexation et d'annotation sémantique » (Coustaty et al. 2012, 94) et l'enjeu est d'enrichir ce secteur de l'organisation scientifique des connaissances par une spécificité purement africaine, car cela participe aussi de la légitimation de tous les savoirs produits sur le continent. Cette thésaurisation aura pour principal effet de simplifier les choix de termes de l'élément « sujet » d'un format comme le Dublin Core qui est devenu, par la force de l'usage, l'un des jeux de métadonnées les plus courants. Ce format, le Dublin Core, permet de définir un ensemble de métadonnées assez simples pour que des non-spécialistes puissent les créer à n'importe quel point du cycle de vie d'une ressource (créateur, propriétaire, gestionnaire, éditeur, utilisateur, etc.), mais suffisamment structurées pour qu'elles puissent être moissonnées sur le web par des outils dédiés (Diouf 2009). Ce format

5. Léopold Sédar Senghor est le premier président de la République du Sénégal et un partisan de la théorie des cercles concentriques lors de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

a l'avantage de pouvoir être utilisé pour décrire aussi bien des ressources bibliothéconomiques, archivistiques et muséographiques, et de permettre une interopérabilité (échange de données et repérage de ressources) au niveau de ces trois grandes disciplines de la gestion des savoirs (Bibliothèque nationale de France 2016). Cela est d'autant plus pertinent quand il s'agit, comme imaginé et souhaité ici, de projets conjoints ou de partage des données de ces différentes disciplines (Réseau canadien d'information sur le patrimoine 2017, 24) qui couvrent le champ de friches des savoirs africains. L'utilisation du Dublin Core peut aussi être combinée avec d'autres formats et normes plus spécifiques aux disciplines concernées et cela serait même nécessaire d'un point de vue pratique.

Pour ce qui est de l'indexation automatique obtenue par reconnaissance optique de caractères (OCR) et qui permet la recherche de mots en plein-texte, elle concerne plus les documents nativement imprimés. Pour garantir une « océrisation » optimale, l'accent doit être mis sur le choix des meilleurs outils disponibles actuellement pour diminuer au maximum la marge d'erreur après traitement. Un seuil de 98 % de reconnaissance de caractères est un minimum à exiger vu la qualité des logiciels actuels et qui reconnaissent aisément les caractères imprimés. Cependant, pour certains documents en langue locale ou nationale, il arrivera que des mots ne soient pas bien restitués parce qu'issus d'une transcription phonétique censée représenter les sons de cette langue et que les logiciels d'OCR ne connaissent pas, car ces derniers ne sont pas toujours capables de reconnaître des caractères « exotiques » (André 2003). Il demeure constant que certains sons des langues africaines n'aient pas d'équivalent dans les langues latines ou anglo-saxonnes et des caractères spéciaux ont été créés pour les symboliser, notamment au Sénégal, quand il a fallu dans les années 70, codifier six langues nationales qui n'ont été cependant reconnues officiellement comme telles que plus tard par la constitution de 2001 (Cissé 2011). Cette opération de codification s'est d'ailleurs poursuivie au cours de ces années 2000 avec, par exemple, la langue Menik du Sénégal oriental⁶. Il est donc temps que les développeurs et

6. Voir le Décret n° 2005-985 du 21 octobre 2005 relatif à l'orthographe et la séparation des mots en ménik (<http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article4795>). Actuellement une vingtaine de langues ont été codifiées dans le pays.

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

développeuses de logiciels d'OCR se rapprochent de l'Afrique pour intégrer ce genre de réalité diacritique dans leur produit, ou que les spécialistes africains en informatique et en conception de logiciels s'investissent dans ce créneau de création de logiciel d'OCR pour un marché africain qui sera forcément porteur, vu l'irréversibilité du besoin numérisant. Ils pourront alors profiter d'une de ces opportunités d'affaires que peut offrir l'économie de la connaissance.

Buts et finalités

Les objectifs d'une numérisation peuvent aller de soi pour un professionnel ou une professionnelle de la gestion du savoir à même d'évaluer à sa juste mesure la valeur multidimensionnelle d'un produit de connaissance. On peut mentionner deux objectifs fondamentaux, à savoir : numériser pour conserver et préserver, et numériser pour diffuser à grande échelle.

Préservation

Une des finalités est donc de conserver une ressource numérique en guise de mémoire pour les générations futures. Il s'agit tout d'abord d'une préservation du support numérique qui est généralement un fichier informatique et donc, par ricochet, de son contenu qui est l'information fixée sur ce fichier. Il peut s'agir aussi de préserver l'accès au contenu quand il s'agit d'un fichier informatique disponible en ligne. Dans ce cas précis, il faut veiller à ce que le chemin qui mène au fichier soit toujours ouvert, ce qui implique que la ressource soit sur un serveur en bon état et que le protocole utilisé pour y accéder soit correct. Ces deux dimensions de la préservation sont capitales, étant entendu qu'elles ont un seul effet commun qui est de permettre à ces ressources d'être vues, consultées, exploitées, quelles que soient les temporalités qui entrent en jeu. En effet, pour qu'il y ait démocratisation de l'accès à l'information et aux connaissances en Afrique, il faut que les contenus soient sauvegardés et surtout accessibles de manière pérenne.

C'est le lieu de revoir sans doute les rôles et missions des établissements nationaux à caractère patrimonial que sont les archives, bibliothèques et

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

musées nationaux africains qui, pour la plupart, n'ont pas fait de mue significative dans l'appropriation de la réalité numérique. Il leur faut mettre en place des dispositifs de transposition des caractères du dépôt légal analogique aux documents numérisés et d'archivage de ces derniers, en veillant au respect de leur intégrité, authenticité et disponibilité et en les gardant intelligibles et exploitables sans limitation de durée (Archives nationales de France 2018). Cela permettra de remplir cet objectif de préservation pour le long terme, qui participe de la fabrique continue des identités nationales prises séparément et d'une identité africaine dépassant ces clivages de type national.

Dans une perspective privée, il est à envisager pour les structures concernées de mettre en place des systèmes d'archivage électronique et plus précisément des coffres-forts numériques, pour préserver ces ressources et l'accès aux informations sensibles qu'elles peuvent renfermer.

Diffusion

Comme deuxième face d'une même pièce de monnaie, la diffusion des ressources numérisées a autant de poids que leur préservation. Elle a même quelque part une importance plus reconnue, car elle vulgarise des savoirs méconnus, accroissant ainsi leur visibilité à des niveaux d'audience insoupçonnés, tant les réseaux numériques ont pris les attributs d'autoroutes de l'information et de la connaissance. La combinaison des protocoles de l'Internet (IP) et du web hypertextuel (HTTP), qui constituent l'épine dorsale de l'échange de documents (Diouf 2016), a fini de mailler le monde des connaissances, construisant un vaste cerveau mondial de neurones numériques et de hubs synaptiques. L'Afrique n'est pas en reste, même si sa part de ce réseau demeure relativement faible en termes de quantité. La mesure de cette quantité, en utilisant les outils d'analyse du trafic web et de métré des dispositifs de fourniture de connaissances scientifiques tels que OpenDoar et OpenRoar, peut en attester. Ces deux derniers dispositifs se donnent le but de répertorier tous les dépôts institutionnels et autres bibliothèques numériques en libre accès du monde scientifique et académique à un échelon global.

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

Bibliothèque numérique et dépôt institutionnel

Les bibliothèques et les dépôts institutionnels sont les outils privilégiés de diffusion. Ils sont soutenus par un écosystème logiciel riche et varié et de plus en plus sophistiqué tout en étant libre d'utilisation (Dspace, Invenio, Omeka, etc.). Ils sont présents en Afrique, mais généralement dans le monde académique, mais trop peu sont encore visibles dans le trafic web mondial, alors qu'ils sont un moyen de diffusion et de vulgarisation de la ressource numérisée tout en remplissant aussi une mission de conservation. L'enjeu est de démocratiser la pratique de la vulgarisation numérique par ce biais, en sortant du sentier académique et scientifique pour prendre en compte les ressources numériques issues des savoirs traditionnels. Il ne s'agira ni plus, ni moins de bâtir des bibliothèques numériques à fort contenu d'ordre culturel et traditionnel, à l'image du projet Manioc qui a pour objet la Caraïbe, l'Amazonie, le Plateau des Guyanes et les régions ou centres d'intérêt liés à ces territoires. Avec des milliers de documents, Manioc contribue à la valorisation du patrimoine et à la constitution de la mémoire de demain, en s'inscrivant dans une démarche de libre accès et en mettant en avant une attitude partenariale susceptible d'assurer sa pérennité (ROAR 2010). Pour réussir ce genre d'initiatives, l'Afrique doit aussi s'inscrire dans la dynamique de partenariat en ce sens, en favorisant la diffusion de ses savoirs sur des plateformes fédératives plutôt que sur des plateformes locales dont la maintenance est souvent éphémère et dont la pérennité est très fragile (Andro et Tröger 2013). En guise d'exemple de bibliothèques numériques, on peut mentionner le projet MATRIX et ses composantes que sont African Language Materials Archive (ALMA), qui propose des documents numériques en langues africaines, et African Online Digital Library (AODL) qui donne accès à des contenus multimédias africains, dont des manuscrits. D'autres exemples sont accessibles dans le guide de ressources en ligne sur l'Afrique élaboré par l'Université Stanford⁷. L'Afrique a une opportunité de développer encore plus ce qu'on pourrait appeler des « **logosthèques** » numériques construits à partir des termes grecs « Lógos » et « Thêkê », pour signifier des lieux de conservation et de prêt/consultation de la parole fixée sur support au-delà

7. Voir : <http://library.stanford.edu/africa-south-sahara>.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

des bibliothèques sonores actuelles. Une autre opportunité également est de développer des **artothèques**, terme déjà utilisé par ailleurs dès 1961, avec l'inauguration de la première du genre en France par André Malraux (ENSSIB 2013), pour manifester les lieux d'expression documentaire de tous les arts intrinsèquement africains, mais sous format numérique. Cela contribuerait à faire de ce continent le lieu de « création » d'une bibliothèque du XXI^e siècle qui détiendrait, en quantité, un des composants particuliers sous forme de contenus non conventionnels et qui se chargerait de construire tout l'environnement de normalisation et de pratique documentaire professionnelle, en adaptant également les outils logiciels déjà disponibles.

Droit d'auteur

La diffusion des ressources dans le monde numérique a une autre implication et pas des moindres. En effet, s'y appliquent comme dans le monde analogique les dispositions ayant trait au droit d'auteur. Il est à préciser une bonne fois pour toutes que la numérisation elle-même ne pose pas problème dans ce cas, mais c'est la diffusion et la dissémination qui en découlent qui sont sujettes à la prise en compte des réalités de la propriété intellectuelle. L'enjeu pour l'Afrique est de se doter de politiques cohérentes à ce niveau, en trouvant un juste équilibre entre la nécessité d'un mutuel enrichissement par l'échange ouvert interne de savoirs endogènes et la nécessité de protéger les auteurs et auteures de ces savoirs contre le piratage culturel et la spoliation savante. C'est le lieu de mettre à contribution les instruments internationaux en matière d'encadrement du droit d'auteur, en les adaptant à un contexte continental pas si vierge que ça en la matière. Des entités comme l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) de nature francophone, ou encore l'African Regional Intellectual Property Organization (ARIPO) d'obédience anglophone, ont entre autres pour mission, depuis les années 1970, de mettre en œuvre et d'appliquer les procédures administratives communes de protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique africaine.

En ce qui concerne plus spécifiquement le savoir traditionnel, certains pays africains ont des législations qui couvrent ce type de savoir et l'idéal serait une uniformisation au niveau du continent africain. Ce serait formidable

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

que dans la majorité des États africains, par exemple, une loi identique sur les droits d'auteurs serve de bouclier au savoir traditionnel, en incluant le folklore et toutes ces déclinaisons dans la liste des œuvres littéraires et artistiques admissibles à la protection du droit d'auteur normal (EIFL 2011). Cela permettrait de protéger ces représentations sociales, en générant même des revenus pour les individus et communautés qui en ont l'apanage, grâce à de potentielles redevances. Toutefois, il faut éviter que ce droit d'auteur ne soit une chape de plomb. Il importe, pour ce faire, de garder à l'esprit que l'articulation des savoirs locaux et autres savoirs africains, plus reconnus comme formels, avec le numérique doit s'inscrire dans la mouvance des communs, avec une multi-manifestation axée sur la philosophie du « libre ». Une philosophie qui se caractérise comme étant :

[u]n mouvement actuel d'ouverture des ressources numériques : les logiciels libres, le libre accès à l'information, le partage des données, l'écriture collaborative, le Copyleft et les licences Creative Commons. Cette ouverture des « communs de la connaissance » porte la promesse de briser des barrières qui semblaient infranchissables, de mettre en lumière ce qui semblait voilé (Mboa Nkoudou 2015, 7).

Un état d'esprit et axe d'action indispensables à l'Afrique, outre la facilitation de sa visibilité cognitive, pour résorber quantitativement l'écart sur le plan des contenus partagés sur les réseaux numériques, dont elle est créditée de la portion la plus faible actuellement.

CONCLUSION

Au terme de cette présente réflexion, il apparaît clairement que les enjeux de la numérisation en Afrique sont nombreux et varient selon les objets concernés par cette numérisation. L'un des enjeux importants – et qui a été volontairement occulté dans l'argumentation – concerne les coûts financiers induits par une activité de ce type. En effet, des équipements à mobiliser à la rémunération de différentes ressources humaines, en passant par les coûts de consommation énergétique, des budgets conséquents sont nécessaires. Cependant, cela ne doit pas être un frein à s'investir dans de pareils projets, vu les retombées positives induites. Des retombées que ce chapitre a mises

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

en évidence. La préservation et la valorisation du patrimoine valent toutes les dépenses possibles, d'autant plus que c'est une opération qui n'est généralement pas récurrente et les coûts y afférents sont budgétisés en une seule fois. À cela, il faut ajouter tout un arsenal de technologies libres et de protocoles ouverts qui peuvent être mis à contribution, diminuant ainsi considérablement les coûts de production. C'est le lieu de faire appel sans doute à la coopération Nord-Sud et profiter de l'expérience prodigieuse de la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales qui rend accessible une multitude d'œuvres éditées du champ social. Ce sera l'occasion pour ce projet de se réinventer en investissant le champ des connaissances issues d'Afrique qui n'a pas l'occasion de toujours profiter de l'environnement numérique. Nouer des partenariats avec des universités africaines francophones pour numériser leurs produits scientifiques permettrait aux responsables des Classiques des sciences sociales d'élargir leur champ d'action et de viser un autre universalisme pratique en la matière.

La numérisation du patrimoine africain est à inscrire dans une volonté d'inventer et de construire des horizons collectifs pour des millions d'Africains. Ceux-ci sont actuellement grandement spoliés d'un référentiel historique indispensable à leur projection dans un futur, qui est espéré meilleur que leur présent. Le continent est à la croisée des chemins entre la maturité de ses États, indépendants depuis une soixantaine d'années, et une ère numérique à investir, du moment que ces États n'ont pas été contemporains de l'ère industrielle qui a accéléré le développement des pays dits du Centre. L'enjeu est aussi là : prendre l'ère numérique comme une ère d'opportunité, d'autant plus qu'elle cadre bien avec le substrat culturel africain fortement ancré dans la nature. En effet, le numérique induit une autre forme de croissance économique, non basée sur la transformation agressive des matières premières qui est le lot de l'industrialisation classique, mais fondée sur la connaissance démocratisée et étendue de l'écosystème naturel et la manière de l'utiliser à des fins avantageuses tout en le préservant. Une posture adoptée depuis longtemps et depuis toujours par l'Homo africanus dans sa diversité ethnogéographique.

Enfin, c'est le moment de profiter des opportunités technologiques actuelles, tant physiques que logicielles, qui font que le continent est de plus en plus connecté grâce à la fibre optique. Une situation qui permet d'accroître

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

considérablement sa connectivité. Les logiciels libres sont accessibles pour les utilisateurs et utilisatrices tout comme pour les responsables du développement et de la maintenance permettant la gestion quotidienne de tels dispositifs d'accès et de conservation. À ces forces existantes, il faut ajouter des postures managériales affirmées au niveau continental. Ces dernières se matérialisent par une discussion régulière de la destinée numérique de l'Afrique, avec les Fora sur la gouvernance d'Internet, la vigueur active des chapitres nationaux de l'Internet Society⁸ et de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN)⁹, dont la manifestation la plus palpable et la plus récente est la mise à disponibilité du nom de domaine « .africa », qui donnera une identité géographique univoque à toute ressource numérique d'origine africaine partagée sur le web. Tous les prérequis sont déjà là pour ancrer encore plus l'Afrique dans le train de la numérisation. Le reste est une question de conscience de devoir faire et de volonté d'agir.

RÉFÉRENCES

- Aberkane, Idriss J. 2015. *Économie de la connaissance*. Paris : Fondation pour l'innovation politique.
<http://www.fondapol.org/wp-content/uploads/2015/05/note-Idriss-AberkaneFR-WEB.pdf>
- Amin, Samir. 1973. *Le développement inégal*. Paris : Minuit.
- Anctil, Marie-Chantal, Michel Legendre et Tristan Müller. 2014. *Recueil de règles de numérisation*. Paris; Montréal; Gatineau : BnF; BAnQ; Musée canadien de l'histoire.
<http://collections.banq.qc.ca/bitstream/52327/2426216/1/4671601.pdf>
- Andre, Jacques. 2003. « Numérisation et codage des caractères de livres

8. Internet Society est une organisation mondiale qui veille à ce que l'Internet reste ouvert, transparent et défini par tous (Internetsociety.org).
9. L'ICANN gère le système de noms de domaine ou DNS(Domain Name System) qui a été conçu pour rendre Internet accessible à tout un chacun et pour que les ordinateurs puissent s'identifier entre eux et s'interconnecter grâce à des identifiants uniques (icann.org).

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- anciens », *Document Numérique* 7 (3-4) : 127-142.
Doi :10.3166/dn.7.3-4.127-142
- Andro, Mathieu et Gaëtan Tröger. 2013. Statistiques et visibilité des bibliothèques numériques : quelles stratégies de diffusion ?
<http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00858077/document>
- Archives nationales de France. s.d. « Archiver les données numériques ».
<http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/web/guest/archiver-les-donnees-numeriques>
- Ba, Amadou Hampaté. 1980. « La tradition vivante ». Dans *Histoire générale de l'Afrique 1 : méthodologie et préhistoire africaine*. Sous la direction de J. Ki-Zerbo, 191-230. Paris : UNESCO.
<http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001843/184341f.pdf>
- Bibliothèque nationale de France. 2016. « Dublin Core, BnF – Dublin Core ».
http://www.bnf.fr/fr/professionnels/formats_catalogage/a.f_dublin_core.html
- Bonhomme, Julien. 2006. « Transmission et tradition initiatiques en Afrique centrale ». *Annales de la Fondation Fyssen* (21) : 48-60.
<http://julienbonhomme.ethno.free.fr/Texts/Transmission&Tradition.pdf>
- Boutet, Annabelle et Karine Roudaut. 2012. « Les enjeux de la numérisation et de l'ouverture d'archives: le point de vue des professionnels ». *Terminal* (110) : 27-37.
- Brandt, Willy et Commission indépendante sur les problèmes de développement international. 1980. *Nord-Sud, un programme de survie, rapport*. Paris : Gallimard.
- Brousseau, Kathleen, Mylène Choquette et Louise Renaud. 2006. *Normes de numérisation de la Société du Musée canadien des civilisations*. Gatineau; Ottawa : Musée canadien des civilisations.
<http://www.museedelhistoire.ca/wp-content/uploads/2016/04/numerisation-digitization-2006-f.pdf>
- Cissé, Mamadou. 2011. « Langues et glottopolique au Sénégal ». *Ethiopiennes* (87). Littérature, philosophie et art.
http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?page=imprimer-article&id_article=1793

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

- Coustaty, Mickaël et al. 2012. « Traitement des documents anciens à l'aide d'ontologie ». *Les Cahiers du numérique* 8 (3) : 91-118.
- Dictionnaire de l'ENSSIB. s.d. « Artothèque ». <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/artotheque>
- Diouf, Antonin Benoît. 2017. « Le patrimoine documentaire comme soubassement d'un développement durable : nécessité de sa sauvegarde dans un établissement panafricain cinquantenaire ». *Documentation et Bibliothèques* 63 (3) : 18-23.
- Diouf, Antonin Benoît. 2016. « N° 90 - De la bibliothéconomie à la 'Webibliothéconomie': évolution ou révolution professionnelle? ». SENBIBDOC, 25 mai. <https://antoninbenoitdiouf.com/2016/05/25/n-90-de-la-bibliotheconomie-a-la-webibliothconomie-evolution-ou-revolution-professionnelle/>
- Diouf, Antonin Benoît. 2009. « Normes et standards pour la description et l'accès aux ressources électroniques dans les bibliothèques: approche classique et 'moderne' ». *Cahiers de la documentation - Bladen voor documentatie* (4) : 27-32. https://www.abd-bvd.be/wp-content/uploads/2009-4_Diouf.pdf
- Dunant Gonzenbach, Anouk. 2013. « La gouvernance des documents électroniques dans l'administration cantonale genevoise : genèse et mise en œuvre ». *Revue électronique suisse de science de l'information* (14). http://www.ressi.ch/num14/article_93
- Dupire, Marguerite. 1985. « Les 'Tombes de chiens': mythologies de la mort en pays serer (Sénégal) ». *Journal of Religion in Africa* 15 (Fasc. 3): 201-215.
- Electronic Information for Libraries. 2011. Droits d'auteur pour bibliothécaires. <https://cfl.eifl.net/fr/Accueil>
- IFLA. 2004. Recommandations relatives aux documents audiovisuels et multimédias à l'usage des bibliothèques et autres institutions. <https://www.ifla.org/files/assets/hq/publications/professional-report/87.pdf>
- Ki-Zerbo, Joseph. 1979. « Un Continent en quête de son passé ». *Le Courrier de*

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

l'UNESCO (8) : 7-8.

<http://unesdoc.unesco.org/images/0007/000747/074777fo.pdf>

Lahlou, Saadi, Valery Nosulenko et Elena Samoylenko. 2012. *Numériser le travail : théories, méthodes et expérimentations*. Paris : Editions Tec & Doc, Lavoisier.

Lecoutre, Delphine. 2007. « Vers un gouvernement de l'Union africaine? Maximalistes Vs gradualistes ». *ISS Paper* (147).

https://www.files.ethz.ch/isn/98935/PAPER147_French.pdf

Loukou, Alain François. 2012. « 'Les TIC au service du développement en Afrique'. Simple slogan, illusion ou réalité? », *Tic&société* 5 (2-3) : 49-67.

<https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1047>

Maalu-Bungi, Crispin. 2006. *Littérature orale africaine : nature, genres, caractéristiques et fonctions*, coll. Pensée et perspectives africaines. Bruxelles; Bern; Berlin : Peter Lang.

Mboa Nkoudou, Thomas Hervé. 2015. « Stratégies de valorisation des savoirs locaux africains: questions et enjeux liés à l'usage du numérique au Cameroun ». *Éthique Publique* 17 (2).

<https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2343>

Piron, Florence, Antonin Benoît Diouf, Marie Sophie Dibounje Madiba, Thomas Hervé Mboa Nkoudou, Zoé Aubierge Ouangré et al. 2017. « Le libre accès vu d'Afrique francophone subsaharienne ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (11).

<https://doi.org/10.4000/rfsic.3292>

République du Sénégal. 2017. « Décret n° 2017-231 du 07 février 2017 portant création du comité de modernisation de l'administration publique ».

<http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article11067>

Réseau canadien d'information sur le patrimoine. 2017. Guide du RCIP sur les normes pour les musées.

<https://www.canada.ca/content/dam/chin-rcip/documents/services/collections-documentation-standards/chin-guide-museum-standards/chin-rcip-guide-museum-standards-v3-fra.pdf?WT.contentAuthority=4.4.10>

ROAR. 2010. Manioc: Bibliothèque Numérique, Amazonie, Plateau des

Enjeux théoriques et pratiques de la numérisation en contexte africain de périphérie

Guyanes, *Registry of Open Access Repositories*.

<http://roar.eprints.org/2544/>

Rocher, Guy. 1972. *Talcott Parsons et la sociologie américaine*, coll. SUP Le Sociologue 29. Paris : Les Presses universitaires de France.

Schafer, Valérie. 2017. Le patrimoine numérique, entre enjeux matériels et immatériels. *Interstices*.

https://interstices.info/jcms/p_93177/le-patrimoine-numerique-entre-enjeux-materiels-et-immateriels

UNESCO. 2003. « Charte sur la conservation du patrimoine numérique ».

<http://portal.unesco.org/fr/ev.php->

[URL_ID=17721&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=17721&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

Wagret, Paul. 1955. « Vers la solution d'un mystère: les ruines de Zimbabwe et le test radio-carbone ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* (3) : 363-66.

http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1955_num_10_3_2460

26. Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

LYNE DA SYLVA

Les bibliothèques numériques ont été définies ainsi : « un ensemble de ressources numériques et technologies associées pour créer, repérer et utiliser l'information; les bibliothèques incluent des données, métadonnées et liens (métadonnées) vers d'autres ressources » (Borgman 2000, 42, notre traduction). Elles ne sont pas limitées aux collections de type bibliothéconomique, mais peuvent inclure des ressources de types très différents : des collections archivistiques ou muséales, par exemple, mais aussi des inventaires de ressources pédagogiques ou des données de recherche. Un grand éventail de types est présenté dans Da Sylva (2013). On y mentionne notamment des collections de périodiques numériques (comme *Érudit*¹ ou *Persée*²), de livres numérisés (comme *Les Classiques des sciences sociales*³ ou le *Projet Gutenberg*⁴), d'images fixes ou en mouvement (comme celles des collections de l'Institut national de l'audiovisuel, en France⁵). Elles incluent également les musées numériques (comme *Europeana*⁶ ou le *Musée virtuel de la Nouvelle-France*⁷), les archives numériques (par exemple, *Canadiana*⁸) ainsi que les dépôts institutionnels.

Les travaux de recherche et de développement sur les bibliothèques

1. <http://www.erudit.org>

2. <http://www.persee.fr/web/guest>

3. <http://classiques.uqac.ca/>

4. <http://www.gutenberg.org>

5. <http://www.ina.fr/>

6. <http://europeana.eu/portal/fr>

7. <http://www.civilisations.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/introduction>

8. <http://www.canadiana.ca/>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

numériques se sont multipliés au cours des vingt dernières années, et plusieurs aspects des technologies utilisées ont atteint leur maturité. Il est intéressant de se poser la question maintenant : qu'est-ce qui anime dorénavant les efforts de développement?

Ce texte s'appuie sur une recension des travaux récents sur les bibliothèques numériques, soit les congrès et colloques spécialisés, et les revues principales, pour identifier certaines tendances importantes. Nous nous attardons particulièrement sur un aspect d'actualité et qui touche le web sémantique, soit l'introduction des données liées (*Linked Open Data*) dans les infrastructures des bibliothèques numériques. Nous explorons ensuite certaines des conséquences à prévoir pour les bibliothèques numériques elles-mêmes ainsi que pour ceux et celles qui les créent et les utilisent. Nous précisons au passage les impacts spécifiques sur la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales.

RECENSION SÉLECTIVE D'ÉCRITS RÉCENTS

La genèse et l'évolution des bibliothèques numériques ont déjà été documentées dans Beaudry (2008) et Da Sylva (2013). Ce dernier article fait état des aspects technologiques, économiques et juridiques ainsi que diverses questions liées aux usages des bibliothèques numériques; il résume ainsi les préoccupations de ce moment-là. Pour appuyer notre analyse de la situation actuelle, nous faisons un survol des travaux récents publiés dans les revues pertinentes et des communications présentées lors des colloques principaux dédiés aux bibliothèques numériques, afin d'identifier les nouveautés.

Articles de revues

Un numéro spécial d'une revue témoigne de préoccupations actuelles, sur des thématiques précises qui rassemblent un nombre important de chercheurs et chercheuses. C'est pourquoi nous avons privilégié l'étude de ce type de publication. On peut notamment citer quelques numéros spéciaux récents de la revue *International Journal on Digital Libraries*. Parmi les thématiques abordées par les auteurs, nous soulignons celles qui nous semblent orientées vers la formalisation sous forme de données des

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

informations contenues dans les bibliothèques numériques et, plus spécifiquement, l'ouverture des contenus à l'aide des données liées du web sémantique.

- mars 2018 : l'archivage du web est étudié sous l'angle de l'exploitation des contenus ainsi que de leur utilisation collaborative.

Three of the six papers in this special issue concentrate on aids for collecting web content to be archived. The remaining three papers focus on collaboration and exploration of archives, temporal analysis, and use of archived collections (Fox, Klein et Xie 2018, 1).

- novembre 2017 : la revue fait état de travaux sur l'extension d'une technologie liée au web sémantique, soit l'ontologie CIDOC-CRM⁹ : « *Extending, Mapping and Focusing the CIDOC CRM* » (Niccolucci 2017). Il s'agit d'une ontologie de référence pour l'échange d'informations de patrimoine culturel et qui est compatible avec la publication de données liées.
- juin 2017 : le numéro spécial de la revue porte sur différents enjeux de la publication des données de recherche (*Research Data Publishing*). Les aspects abordés qui sont pertinents ici incluent la représentation sémantique des données (Silvello et al. 2017) et les avantages perçus pour la recherche en sciences sociales (Eynden et Corti 2017).
- mars 2017 : les « cartes de connaissance » et leur utilisation dans la recherche d'information (*Knowledge Maps and Information Retrieval – KMIR*) font l'objet du numéro spécial. Les articles se concentrent sur des outils pour soutenir la recherche d'information dans les bibliothèques numériques, notamment ceux qui s'appuient sur des technologies sémantiques. Entre autres, il est question de visualisation et d'exploration de citations pour soutenir des tâches de recherche (Khazaei et Hoerber 2017) ainsi que d'appariement de métadonnées, agrégées de diverses sources, vers un plan de classification (Dewey) (Lin et al. 2017).

9. CIDOC (ICOM's International Committee for Documentation) Conceptual Reference Model, http://www.cidoc-crm.org/sites/default/files/cidoc_crm_version_5.0.4.pdf

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Colloques et congrès

Parmi les congrès scientifiques importants sur la question des bibliothèques numériques, on peut compter TPDL¹⁰ (anciennement ECDL) et JCDL. Nous nous permettons d'ajouter à cette liste un colloque francophone, ASBNOR, tenu dans le cadre du congrès de l'ACFAS en 2017.

- En 2017, les sessions du colloque TPDL¹¹ sont très variées, mais trois des huit portent sur les données et sur les entités (concept lié à celui des données) : *Linked Data*; *Data in DL*; *Entities*. Nous y revenons ci-dessous. Parmi les quatre tutoriels, trois portent également sur les données : *Enriching digital collections using tools for text mining, indexing and visualisation*; *Putting Historical Data in Context: How to use DSpace-GLAM*; *Enabling Precise Identification and Citability of Dynamic Data – Recommendations of the RDA Working Group on Data citation*. De plus, un atelier sur les quatre tenus lors du congrès implique clairement les données : *(meta)-data quality workshop*, et un deuxième, *Modeling Societal Future*, les touche en quelque sorte.
- En 2016¹², les données étaient moins présentes, mais une session parmi les dix évoque le web sémantique, par son titre *Semantics*; les autres sessions touchent divers aspects technologiques ou disciplinaires des bibliothèques numériques : *Digital Humanities*, *DL Design*, *Search*, *Specialized Information Services*, *User Aspects*, *Web Archives*, *e-Infrastructures*, *Multimedia and Time Aspects*, *DL Evaluation*. Les tutoriels en 2016 étaient encore axés sur l'infrastructure technologique : *Fedora4*, *Greenstone3*, *Text Mining Workflows*. Les ateliers offerts aux congressistes en comprenaient un sur les données massives (*SoBigData – Social Mining & Big Data Ecosystem*), un sur les systèmes en réseau NKOS (*Networked Knowledge Organization Systems*), un sur les archives web (*Alexandria – Foundations for Temporal Retrieval, Exploration and Analytics in web Archives*), un sur la science ouverte (*Reproducible Open*

10. International Conference on the Theory and Practice of Digital Libraries

11. <http://www.tpd.eu/tpdl2017/>

12. <http://www.tpd2016.org/>

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

Science) et un sur les images en mouvement dans les bibliothèques numériques (*Videos in Digital Libraries*). Ainsi, trois portaient sur les données, sur l'ouverture ou sur les liens entre bibliothèques numériques – on le verra, trois caractéristiques du web sémantique.

- En 2015¹³, le thème du congrès, *Connecting Digital Collections*, soulignait l'importance des relations établies entre les bibliothèques numériques (Kapidakis, Mazurek et Werla 2016). C'est un thème auquel nous reviendrons ci-dessous.

Dans le congrès JCDL (*Joint Conference on Digital Libraries*) tenu en 2017¹⁴, des sessions ont porté sur les collections : *Web archives; Scientific collections and libraries; Collection building*. D'autres, sur l'exploitation et l'analyse du contenu : *Collection access and indexing; Citation analysis; Exploring and analyzing collections; Text extraction and analysis; Classification and clustering*. Celles qui retiennent notre attention par contre sont celles sur les aspects sémantiques et relationnels, regroupées sous le titre *Semantics and linking*.

Le colloque ASBNOR (Analyse la science : les bibliothèques numériques comme objet de recherche)¹⁵ tenu dans le cadre de l'ACFAS en 2017 était axé sur l'exploitation du contenu des bibliothèques numériques (dont plusieurs étaient des bibliothèques numériques de textes scientifiques, mais d'autres aussi des collections muséales). Les titres des sessions du colloque donnent un aperçu des thématiques principales qui réunissaient les chercheurs : Pratiques communicationnelles; Usages et usagers; web sémantique/ Données ouvertes liées; Extraction de métadonnées; Fouille de texte; Recherche et découverte d'information. Si les usages, les pratiques et les aspects technologiques divers demeurent des thématiques importantes, le web sémantique et les données liées (ainsi que les métadonnées) prennent une place croissante. Notons enfin que ces communications reflètent les travaux récents qui s'intéressent à l'exploitation du contenu des bibliothèques numériques.

13. <http://tpdl2015.info/>

14. <http://2017.jcdl.org/>

15. <http://dasyuva.ebsi.umontreal.ca/ACFAS2017/accueil.html>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Analyse des tendances récentes

À la lumière de l'étude de ces publications récentes, nous avons décelé quelques thématiques prioritaires retenues par la communauté de recherche des bibliothèques numériques.

- Les données
- Les relations ou les connexions
- L'exploitation du contenu, en particulier la contribution de la sémantique à l'analyse du contenu

Nous reprenons dans la suite spécifiquement un enjeu important récurrent dans ces travaux : les données liées, technologie qui s'inscrit dans celles du web sémantique et qui vient s'insérer graduellement dans les bibliothèques numériques. Cette notion de données liées touche tout à la fois la question du contenu des bibliothèques numériques, les relations établies entre les informations qu'elles contiennent et les relations qui peuvent être établies entre les ensembles de données présents dans différentes bibliothèques numériques. Cela nous semble donc regrouper plusieurs des thématiques récentes de recherche.

Il convient cependant de définir, d'abord, quelques notions de base liées au web sémantique et à ses données liées.

WEB SÉMANTIQUE ET DONNÉES LIÉES

Le web se transforme. Ce vaste répertoire de connaissances et informations publiées (Web 1.0) et commentées (Web 2.0) par les internautes risque, si la tendance des travaux du W3C¹⁶ se maintient, de s'enrichir d'une couche de représentation supplémentaire. Le web sémantique (Web 3.0) et les données liées ne visent pas à remplacer le web existant, mais à s'y greffer. Ils représentent un nouveau paradigme de représentation de l'information sur le Web, non plus comme des documents cohérents (des pages web lisibles par l'humain), mais plutôt comme des jeux de données (*Linked Open Data*)

16. World Wide web Consortium (<https://www.w3.org/>).

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

encodées de façon bien particulière, avec des normes de facto préconisées par le W3C (Berners-Lee, Hendler et Lassila 2001).

Les données liées représentent des relations binaires entre un objet et une propriété de celui-ci : des « triplets », encodés selon des standards précis et permettant des traitements automatiques à grande échelle. Par exemple, un triplet pourra relier « Gabrielle Roy » et « Bonheur d'occasion à l'aide de la relation « est-l-auteur-de », et un autre pourra relier « Gandhi » et « Tolstoï » avec la relation « a-écrit-à ». À la place du web existant (dit « Web de documents »), ou plutôt en complément de celui-ci, le web de données ouvre de multiples possibilités de mise en rapport d'informations diverses. Il fait miroiter des possibilités de recherches d'information plus élaborées (parce que basées sur des ensembles d'inférences éventuellement complexes) et de traitements automatiques sophistiqués sur les données. Tout ceci est possible grâce à l'encodage explicite des entités et des relations, qui pourront dès lors être manipulées par des agents informatiques.

Données liées – définition préliminaire

A priori, les données liées sont des données qui sont reliées entre elles par un mécanisme quelconque, qui pourrait être un hyperlien ou une référence explicite (p. ex., des citations ou des références bibliographiques qui relient un ouvrage à un autre). Spécifiquement, dans le cadre du web sémantique, le terme de données liées fait référence à des normes précises de publication de données structurées, de manière à pouvoir lier systématiquement les données entre elles. Ces données sont regroupées en « jeux de données » : on pourra ainsi avoir un jeu de données correspondant aux notices d'une bibliothèque numérique, un autre correspondant aux résultats d'un sondage, un troisième qui collige des données géospatiales, etc. Les types de jeux de données sont très variés et peuvent être issus de milieux scientifiques, commerciaux, documentaires, culturels, gouvernementaux, de réseaux sociaux ou autres.

Chaque jeu de données peut être intéressant en soi; mais d'établir des liens entre certaines de ces données peut être encore plus intéressant, puisque les jeux de données sont ou peuvent être disparates, incomplets, partiellement redondants, et donc complémentaires. En liant les données, différents objectifs peuvent être atteints, dont nous retenons les deux

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

suivants. D'abord, la mise en relation permet de combiner des données pour construire quelque chose de nouveau; par exemple, deux bibliothèques numériques avec des contenus différents (lire, des données différentes) peuvent permettre de reconstituer un portrait plus complet d'une situation donnée. Par exemple, la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales couvre avantagement dans ses documents les personnages et les enjeux liés aux sciences sociales, mais contient peu d'illustrations (photos) et aucun enregistrement sonore mettant en jeu ces personnes; des répertoires d'images ou de vidéos pourraient lui être reliés. Ensuite, l'établissement de relations avec un jeu de données externe peut assurer une visibilité à un premier jeu : les consultations de l'un et l'autre jeux de données en seront accrues.

Plusieurs membres de la communauté scientifique et de diverses communautés professionnelles ont déjà contribué à construire le désormais gigantesque réseau de données liées *Linked Open Data* (visible à l'adresse <http://lod-cloud.net/>): nous pouvons nommer la bibliothèque numérique Europeana, les données bibliographiques diffusées par OCLC (*Online Computer Library Center*), les vocabulaires contrôlés de la *Library of Congress* américaine et les données de la BBC Music, pour ne retenir que quelques exemples de cet ensemble de plus de 1160 jeux de données.

Plus près de notre propos, certaines institutions comme la Bibliothèque nationale de France ont publié les données de leur catalogue (en d'autres termes, les métadonnées décrivant leur collection) en données liées selon les standards du web sémantique. Et on voit émerger des initiatives, dans le cadre de projets de recherche, qui visent à extraire de leurs documents (et de leurs travaux) des informations qu'ils encodent en termes de données liées normalisées afin de permettre plus facilement l'exploitation de leurs contenus : les travaux de Sherratt (2015) en histoire, de Cannam et al. (2010) en « *music informatics* » et de Blanke et al. (2012) en études classiques en sont des exemples.

Tel qu'évoqué dans les travaux présentés dans les revues et les colloques cités ci-dessus, des collections numériques se tournent dorénavant vers ce puissant outil de diffusion de leurs informations. Quand on comprend les avantages généraux de la mise en relation permise par les données liées, on

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

saisit aisément l'intérêt pour une bibliothèque numérique de se joindre à cette entreprise collective.

Web sémantique

Les données liées, nous l'avons dit, représentent une des technologies de base du web sémantique.

L'objectif du web sémantique est d'explicitier la sémantique des informations contenues dans des documents sur le Web, qui sont au départ conçus pour être lus par des êtres humains, afin qu'elles puissent être manipulées de manière adéquate par des agents informatiques.

Les technologies nécessaires pour atteindre les objectifs du web sémantique ont été esquissées par le W3C (<https://www.w3.org/2007/03/layerCake.svg>). Elles comprennent des technologies utilisées pour représenter l'information, que nous présentons plus en détail ci-dessous, et d'autres pour raisonner sur celle-ci, qui ne sont pas couvertes par le présent article. Nous nous attardons ici sur l'outillage directement pertinent pour la représentation des données, soit les identifiants (URI – *Uniform Resource Identifier*¹⁷) et le modèle de données RDF (*Resource Description Framework*¹⁸); chacun est brièvement défini ci-dessous.

Le web sémantique repose crucialement sur l'identification et la description d'entités : les entités dignes d'importance, dans les représentations du web sémantique, incluent celles sur lesquelles on peut vouloir exprimer des propriétés ou relations. Pour un document publié, les entités importantes sont sans doute ses métadonnées bibliographiques. Pour une bibliothèque numérique, ce serait d'abord les métadonnées de l'ensemble de sa collection. Dans le cadre d'un projet de recherche, ce sont les personnes, lieux, documents, phénomènes, principes, etc. impliqués dans la recherche. Ces entités peuvent être des ressources présentes sur le web (sites web, bases de données, articles en format numérique, etc.) ou des ressources existant dans le monde physique : personnes en chair et en os, livres imprimés, sites

17. <https://tools.ietf.org/html/rfc3986>

18. <https://www.w3.org/RDF/>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

géographiques ou archéologiques, etc. Ceci inclut également toute autre entité abstraite comme une date, un groupe de personnes, une couleur, un rite funéraire, etc.

Les identifiants (URI) sont des chaînes alphanumériques, qui représentent les entités ainsi que les relations de diverses natures qui permettent de relier les entités. Quelques exemples d'URI sont présentés au tableau 1. Il peut s'agir d'URL (*Uniform Resource Locator*) bien connus, soit des adresses web, ou bien des URN (*Uniform Resource Name*), soit des noms qui désignent les entités.

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

Tableau 1 : Exemples d'URI désignant des entités et des relations.

Entités	URI
Cours « Indexation de collections numériques »	https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/SCI-6135
Lyne Da Sylva	http://dasylna.ebsi.umontreal.ca
Lyne Da Sylva	http://orcid.org/0000-0003-2530-1048
Guerre et paix	http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31478402c
Léon Tolstoï	http://www.isni.org/isni/0000000122424494
Discours sur l'esprit positif	http://classiques.uqac.ca/classiques/Comte_auguste/discours_esprit_positif/Discours_esprit_positif.pdf
Analyse et représentation documentaires	urn:isbn:978-2760537453
Michèle Hudon	http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12534437b
Chicoutimi	http://sws.geonames.org/5921225/
Montréal	http://sws.geonames.org/6077243/
utopie	http://lod.gesis.org/thesoz/fr/concepts/concept_10060979.html
Casques bleus	http://lod.gesis.org/thesoz/fr/concepts/concept_10044376.html
Relations	
titre (« title »)	http://purl.org/dc/terms/title
date de création (« created »)	http://purl.org/dc/terms/created
nom de famille (« familyName »)	http://xmlns.com/foaf/0.1/familyName
connaît (« knows »)	http://xmlns.com/foaf/spec/#term_knows

Ces identifiants sont utilisés dans les descriptions informatiques subséquentes pour faire référence à ces entités, notamment les triplets RDF.

Ces triplets servent à encoder les relations entre entités. Ils permettent la représentation de relations très simples (uniquement des relations binaires) comme celles mentionnées ci-dessus. Quelques exemples sont présentés à la figure 1, relatifs à un cours dont le titre est « Indexation de collections numériques ». Pour des raisons de simplicité, nous présentons ces triplets sans recourir au formalisme technique de RDF; on peut néanmoins y voir

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

clairement la structure des triplets. Dans la figure, l'URI <http://dasyvla.ebsi.umontreal.ca> mène à la page web de l'auteur (« creator ») du cours. Un jeu de données liées du web sémantique représente une collection ou un ensemble de tels triplets.

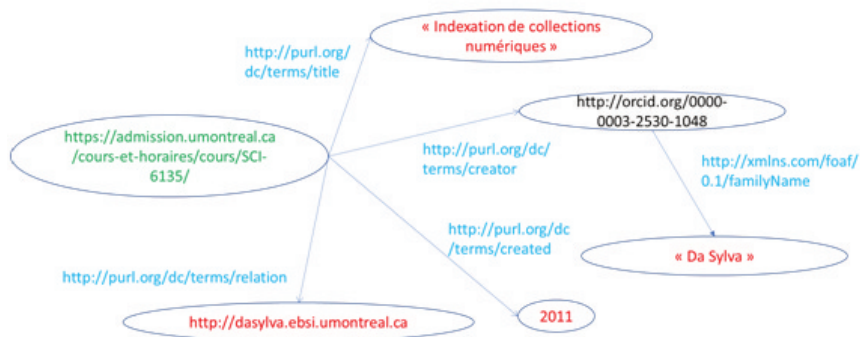


Figure 1 : Exemples de triplets

Les technologies du web sémantique comprennent davantage que les données liées (par exemple, les règles de raisonnement que nous avons mentionnées au passage ci-dessus et le langage de requête SPARQL¹⁹ pour faire des recherches dans les jeux de données en RDF). Le réseau *Linked Open Data* (ou LOD) représente ce que l'on nomme le web de données : « une initiative du W3C ... visant à favoriser la publication de données structurées sur le Web, non pas sous la forme de silos de données isolés les uns des autres, mais en les reliant entre elles pour constituer un réseau global d'informations »²⁰. Cependant, pour les bibliothèques numériques, la notion de données liées peut être envisagée isolément du reste, quand on a compris que ce sont sur elles que repose la découvrabilité dans le web des données – la possibilité de découvrir de nouvelles informations (de nouveaux jeux de données) grâce aux liens établis entre eux par les relations des triplets RDF.

Il y a une complémentarité entre le web de données et le web de documents (notamment ceux contenus dans les bibliothèques numériques).

19. <https://www.w3.org/TR/sparql11-overview/>

20. https://fr.wikipedia.org/wiki/Web_des_données

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

Les jeux de données encodent de simples relations binaires entre des entités, représentées par des URI. Certains de ces URI désignent des documents entiers, d'autres sont des entités qui sont mentionnées dans ces documents. Les relations encodées sommairement permettent d'établir des liens (peut-être inédits) entre deux documents qui font intervenir les mêmes entités. Ainsi, l'auteur d'un document dans une bibliothèque numérique peut apparaître comme sujet dans un autre document, et cette relation peut être encodée dans un triplet RDF. Ces liens sont une formalisation des liens explicites ou implicites entre documents de collections différentes.

CONSÉQUENCES DE LA MIGRATION VERS L'UTILISATION DES DONNÉES LIÉES

Les possibilités offertes par l'encodage de données liées ouvrent la voie à des interactions plus élaborées entre des collections :

The advent of the technologies that enhance the exchange of information with rich semantics is of particular interest in the community. Information providers inter-link their metadata with user contributed data and offer new services outlooking to the development of a web of data and addressing the interoperability and long-term preservation challenges (Kapidakis, Mazurek et Werla 2016, 157).

Nous esquissons ci-dessous le travail impliqué dans l'intégration de données liées dans une bibliothèque numérique, ainsi que diverses conséquences d'une telle migration pour les bibliothèques numériques elles-mêmes et pour ceux et celles qui les créent et les utilisent.

Aperçu du travail d'intégration

La première étape, pour diffuser des données liées, c'est d'identifier les données à représenter. Ceci soulève la question : qu'est-ce qu'une donnée? Nous définissons ici « donnée » comme une unité discrète d'information; discrète dans le sens mathématique du terme, c'est-à-dire qui s'exprime en éléments discontinus. Les champs d'une base de données en sont des exemples, comme le sont de petites « molécules » d'informations reliées, en

l'occurrence les triplets décrits ci-dessus. Ces unités discrètes s'opposent à l'information diffusée dans des structures continues, comme les phrases de la langue (ou pour des documents non textuels, des images, du son ou de la musique, par exemple).

Alors la question qui se pose est la suivante : quelles sont les données contenues dans une bibliothèque numérique et qu'on voudrait diffuser sous forme de données liées? La question peut être considérée à différents niveaux. Au premier niveau, ces données pourront inclure les métadonnées bibliographiques des documents de la collection : auteurs, titres, dates de publication, numéros ISBN, termes d'indexation le cas échéant, etc.

À un deuxième niveau, il serait intéressant d'ajouter d'autres données qui représentent les entités d'intérêt pour la bibliothèque numérique : par exemple, des personnes, lieux ou périodes temporelles mentionnés dans les documents, ou les thématiques abordées par ceux-ci. C'est ici le contenu de chaque document qui doit être examiné, et non plus simplement ses métadonnées; le processus implique la représentation en éléments discrets, « atomiques », d'entités issues de structures continues. C'est évidemment une opération beaucoup plus exigeante en temps et en expertise humaine (à moins de pouvoir bénéficier de techniques d'extraction automatique). Cette extraction détaillée permettra ultimement d'établir des liens entre les thématiques traitées dans la collection et celles d'une autre bibliothèque numérique.

Puis, les relations entre ces différents « sujets » pourront être encodées : il peut s'agir par exemple de relations entre personnes, ou de liens entre chaque personne et les lieux ou les périodes temporelles pertinents; ou encore, des associations entre ceux-ci et les thématiques récurrentes dans la collection.

Chaque entité et chaque relation devra être représentée par un identifiant (URI), idéalement un identifiant pérenne. Plusieurs répertoires d'identifiants existent à l'heure actuelle; pour les entités, on peut nommer ISNI (*International Standard Name Identifier* <http://www.isni.org/>) pour les

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

artistes et les créateurs et ORCID (Open Researcher and Contributor ID²¹) pour les chercheurs (auteurs). Pour les relations, plusieurs ontologies ont été développées, comme le *Dublin Core*²² pour l'encodage de métadonnées bibliographiques, FOAF (Friend of a Friend²³) pour la description des personnes et de leurs relations, ou l'ontologie CIDOC-CRM mentionnée précédemment pour décrire divers aspects du patrimoine culturel grâce à des relations comme « a-utilisé-une-technique-spécifique », « est-composé-de » ou « a-participé-à ».

Ainsi pourra être construit le jeu de données associé à la bibliothèque numérique, destiné à être publié en triplets RDF. La touche finale consiste à relier les entités de la bibliothèque numérique à des entités correspondantes ou reliées qui sont puisées à d'autres jeux de données du LOD : par exemple, les thématiques pourront être reliées à des thésaurus existants publiés en RDF, les œuvres pourront être associées à des versions originales ou à des traductions dans une autre langue et les personnes pourront être associées à des fichiers d'autorité dans différentes bibliothèques nationales à l'aide de VIAF (*Virtual Internet Authority File*²⁴), pour ne donner que quelques exemples.

La figure 2 présente un exemple d'une sélection de triplets qui peuvent être établis à partir d'un document des Classiques des sciences sociales (CSS), le titre « Idéologie et utopie »; c'est la traduction française (1956) d'un ouvrage en allemand (1929) de Karl Mannheim (et qui a été traduit à nouveau en français en 2006, ISBN 978-2-7351-1114-5). La présentation est faite sans identifiants. On a voulu y illustrer que le nom d'une personne pourrait être exprimé soit comme une chaîne de caractères (« Karl Mannheim »), soit comme une entité associée à un prénom et à un nom de famille; les conséquences de chaque choix devraient être explorées, mais cela est hors de notre propos ici.

Le tableau 2 présente les mêmes informations à l'aide d'URI. Des choix

21. <https://orcid.org/>

22. <http://dublincore.org/>

23. <http://www.foaf-project.org/>

24. <http://viaf.org/>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

ont été faits pour les URI utilisés, à partir de différentes options disponibles. Ceci soulève des questions intéressantes quant à la légitimité des URI retenus, la notion d'autorité et l'équivalence (ou non) d'URI différents pour la même entité, dans des répertoires distincts.

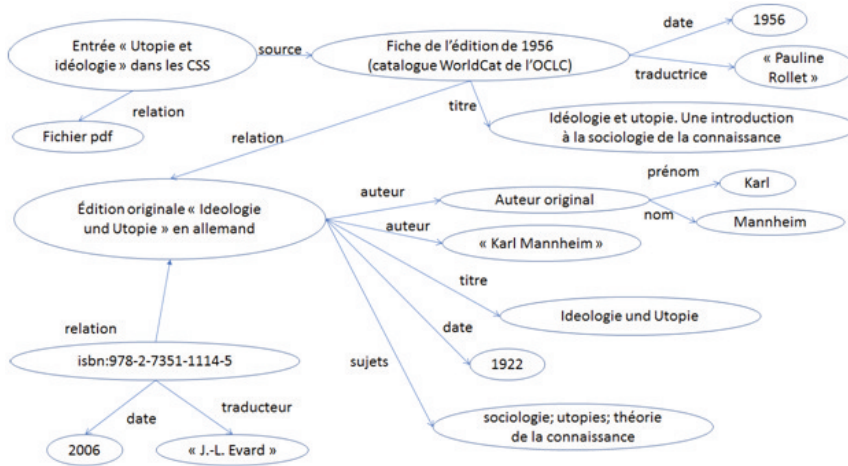


Figure 2 : Triplés associés à un document des Classiques des sciences sociales – sans URI

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

Tableau 2 : Triplets associés à un document des Classiques des sciences sociales – avec URI.

CSS	http://classiques.uqac.ca/classiques/Mannheim_karl/mannheim_karl.html	http://purl.org/dc/terms/source	http://www.worldcat.org/title/ideologie-et-utopie/oclc/56278594
	http://classiques.uqac.ca/classiques/Mannheim_karl/mannheim_karl.html	http://purl.org/dc/terms/relation	http://classiques.uqac.ca/classiques/Mannheim_karl/ideologie_utopie/Ideologie_utopie.pdf
Édition traduite de 1956	http://www.worldcat.org/title/ideologie-et-utopie/oclc/56278594	http://purl.org/dc/terms/created	1956
	http://www.worldcat.org/title/ideologie-et-utopie/oclc/56278594	http://purl.org/dc/terms/contributor	« Pauline Rollet »
	http://www.worldcat.org/title/ideologie-et-utopie/oclc/56278594	http://purl.org/dc/terms/title	Idéologie et utopie. Une introduction à la sociologie de la connaissance
	http://www.worldcat.org/title/ideologie-et-utopie/oclc/56278594	http://purl.org/dc/terms/relation	http://www.worldcat.org/title/ideologie-und-utopie/oclc/924939
Édition originale	http://www.worldcat.org/title/ideologie-und-utopie/oclc/924939	http://purl.org/dc/terms/creator	http://www.isni.org/isni/0000000108748580
	http://www.worldcat.org/title/ideologie-und-utopie/oclc/924939	http://purl.org/dc/terms/creator	« Karl Mannheim »
	http://www.worldcat.org/title/ideologie-und-utopie/oclc/924939	http://purl.org/dc/terms/title	Ideologie und Utopie
	http://www.worldcat.org/title/ideologie-und-utopie/oclc/924939	http://purl.org/dc/terms/created	1929
	http://www.worldcat.org/title/ideologie-und-utopie/oclc/924939	http://purl.org/dc/terms/subject	http://lod.gesis.org/thesoz/fr/concepts/concept_10034868.html (Ceci correspond à l'étiquette « sociologie » dans le thésaurus Sozialwissenschaften http://lod.gesis.org/thesoz/fr.html).

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

	http://www.worldcat.org/ title/ ideologie-und-utopie/ oclc/924939	http://purl.org/dc/ terms/subject	http://lod.gesis.org/ thesoz/fr/concepts/ concept_10060979.html (Entrée pour « utopie » dans le même thésaurus)
	http://www.worldcat.org/ title/ ideologie-und-utopie/ oclc/924939	http://purl.org/dc/ terms/subject	théorie de la connaissance
Karl Mannheim	http://www.isni.org/isni/ 0000000108748580	http://xmlns.com/ foaf/0.1/familyName	Mannheim
	http://www.isni.org/isni/ 0000000108748580	http://xmlns.com/ foaf/0.1/givenName	Karl
Édition française 2006	urn:isbn:978-2-7351-1114-5	http://purl.org/dc/ terms/relation	http://www.worldcat.org/ title/ ideologie-und-utopie/ oclc/924939
	urn:isbn:978-2-7351-1114-5	http://purl.org/dc/ terms/created	2006
	urn:isbn:978-2-7351-1114-5	http://purl.org/dc/ terms/contributor	J.-L. Evard

Conséquences pour les bibliothèques numériques

Les bibliothèques numériques peuvent grandement bénéficier de l'utilisation des données liées. Quelques utilisations récentes des données liées dans des bibliothèques numériques importantes (spécifiquement, la Bibliothèque nationale de France, Europeana, la bibliothèque du Congrès américain, la *British Library* et la Bibliothèque nationale d'Espagne) ont été étudiées dans Hallo et al. (2016). Les auteurs y recensent (p. 124) les bénéfices suivants observés suite à l'incorporation de données liées :

- La visibilité des données est améliorée.
- Il est possible d'établir des liens vers d'autres services en ligne.
- La transformation des sujets en SKOS²⁵ est facilitée.

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

- La récupération de données ouvertes est améliorée.
- L'interopérabilité est rendue possible sans affecter les modèles de données originaux.
- Il est possible d'interroger des métadonnées liées à partir de plusieurs institutions.
- Cela permet la modélisation d'entités pertinentes liées à une ressource bibliographique, telles que les personnes, les lieux, les événements et thèmes.
- Les annotations des ressources faites par des utilisateurs améliorent leur crédibilité.

Dit autrement, l'ajout de données liées aux bibliothèques numériques entraîne au moins les conséquences suivantes :

- Des avantages pour les utilisateurs et utilisatrices : la possibilité de mise en relation des contenus d'une bibliothèque numérique vers une autre, sur la base d'entités partagées (identifiées à l'aide des URI), et l'extraction facile de données et de métadonnées, grâce à l'encodage formel des relations (ceci dépendra peut-être des possibilités d'exportation et de visualisation des données). On voit dans l'exemple à la figure 2 comment, pour un document donné, cela permet des liens avec des éditions et des catalogues différents.
- Des avantages pour la bibliothèque numérique elle-même : l'ouverture et la mise en relation des données assurent une plus grande visibilité de ses contenus; elles permettent aussi l'accessibilité de ses contenus aux agents informatiques.
- Des contraintes pour les concepteurs et conceptrices : il est nécessaire alors d'ajouter des fonctionnalités nouvelles aux infrastructures existantes (les jeux de données liées), qui exigent des qualifications techniques nouvelles.

25. Simple Knowledge Organization System, un formalisme recommandé par le W3C pour encoder les langages d'indexation (<https://www.w3.org/2004/02/skos/>).

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Des problèmes ont cependant été rapportés dans les cas étudiés (Hallo et al. 2016, 124-25) :

- une certaine difficulté à cataloguer des ressources;
- la cohabitation d'un trop grand nombre de vocabulaires pour les mêmes métadonnées;
- une réticence à fournir des données et la difficulté de migrer les données vers de nouveaux modèles;
- un besoin de développer de nouveaux outils pour la transformation des données liées;
- un manque d'experts dans différents domaines pour les transformations;
- un manque d'applications consommant des données liées;
- la perte de richesse des données originales par rapport à celles produites en données liées;
- la définition et le contrôle de la propriété;
- le contrôle de qualité des jeux de données;
- un manque d'indicateurs sur l'utilisation des données liées.

Ce type de difficultés s'aplaniront, on peut l'espérer, à mesure que les différentes bibliothèques numériques s'approprient la technologie et détermineront de concert les solutions à privilégier.

Conséquences pour les chercheurs et chercheuses

Les conséquences que nous envisageons portent sur les chercheurs et chercheuses en tant qu'utilisateurs de bibliothèques numériques dans leur recherche et aussi en tant que producteurs de nouveaux produits issus de la recherche; certains de ces produits pourront être des « documents augmentés » de liens vers des données externes, alors que d'autres pourront être des jeux de données à publier.

On peut envisager une application axée sur les données qui servirait de base à l'analyse d'un événement historique : par exemple une liste de lieux, de périodes, une base de données de personnes, leurs rôles et les relations entre elles et un certain nombre d'événements (qu'il s'agisse de phénomènes naturels tels que les tremblements de terre ou les phénomènes créés par

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

l'homme tels que les Jeux olympiques d'hiver de 2018). Dès lors, un chercheur peut puiser à ces sources d'information pour contextualiser un événement ou un état de choses spécifique. Un projet de recherche dans cette optique a effectivement été développé (Sherratt 2015), produisant des documents qui intègrent (par des hyperliens) les jeux de données utilisés pour les produire. Diverses possibilités (et conséquences) sont explorées par Michon (2016).

Des données encodées de la sorte, rattachées à divers types de bibliothèques numériques, pourraient être utilisées pour découvrir des relations jusqu'ici non détectées entre des personnes, des lieux ou des événements; les travaux de Gotti et Langlais (2016) en extraction d'information ouverte, qui exploitent les données de Wikipédia et de la plateforme Érudit, représentent un premier pas dans cette direction.

Une démarche de recherche axée sur l'utilisation et la production de données liées (en conjonction avec l'exploitation de documents) amènera plusieurs changements. Nous avons décrit précédemment certaines des conséquences de l'approche web sémantique (et données liées) pour la recherche en sciences humaines (Da Sylva 2017). L'extension à la recherche en sciences sociales et par conséquent aux enseignants et enseignantes de ces disciplines se fait tout naturellement, et nous en reprenons les grandes lignes maintenant.

Des conséquences théoriques

Recherche axée sur les données : « atomisation » de la recherche

La recherche basée sur les données liées favorise l'analyse d'informations fragmentaires, par opposition à des documents entiers ou des survols globaux d'une situation donnée. Les entités individuelles auxquelles sont attribués des identifiants ont une importance prépondérante. Chaque entité participant à l'univers du problème de recherche, de la plus centrale à la plus périphérique, doit être représentée comme un URI, qui ne permet pas *a priori* de relativiser l'importance de chacune.

Ceci est contraire à l'approche synthétique habituelle de plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales (SHS). Dans une approche traditionnelle dans des disciplines telles que l'histoire, la littérature, la

linguistique ou l'anthropologie, les principales données étudiées par le chercheur incluent les documents, les phénomènes (par exemple la production de la parole) et les observations (dans les études de terrain par exemple). L'apport important du chercheur est son analyse de ce corpus complexe de données; les relations identifiées et les informations extraites permettent une meilleure compréhension de la question de recherche. Les résultats de la recherche prennent la forme de documents qui fournissent une synthèse ou un récit des données et des phénomènes étudiés. En contraste, dans une approche par données liées, en plus des sources traditionnelles, un chercheur utilise également des jeux de données qui ont été codés par d'autres. Ces ensembles de données sont généralement des silos isolés d'informations (fragmentaires). Ensuite, la contribution du chercheur doit inclure (i) la sélection d'ensembles de données pertinents (donc l'évaluation des ensembles de données existants); (ii) le codage de toute nouvelle donnée découverte par son analyse de l'ensemble formé par les documents, les données et les observations; et enfin (iii) le processus d'ajout de tout nouveau lien pertinent dans les données finales. Parmi les résultats de la recherche, alors, figurera sans doute l'ajout de davantage de données liées. En un mot : alors que l'approche traditionnelle nécessite plus de synthèse et d'abstraction de la part du chercheur, une approche axée sur les données liées intègre une forte composante analytique, nécessaire pour décomposer les observations en données et triplets individuels – ce que nous appelons ici l'« atomisation » des objets de recherche.

Réification des objets de recherche

Il est intéressant de noter que la création d'identifiants et de triplets entraîne la réification d'objets de recherche, c'est-à-dire le fait de conférer un statut d'objet concret à des notions qui peuvent en fait être abstraites (comme, par exemple, « utopie » dans le tableau 1 ci-dessus). Toutes les entités sont représentées par des identifiants : des événements météorologiques, des accords musicaux, le temps, les langues comme le grec, etc. S'il peut sembler normal, pour un chercheur ou une chercheuse, de réifier ses objets de recherche (c'est peut-être un processus naturel dans la recherche), il peut trouver surprenant de traiter les relations comme telles. Comment interprète-t-on « est l'auteur-de » ou « a-écrit-à » en tant qu'entité? Et

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

pourtant, c'est ce qui est fait en quelque sorte quand ces relations sont représentées par un identifiant. Cela peut soulever d'intéressantes nouvelles questions de recherche.

Confusion croissante de la distinction entre données et métadonnées

Comme le suggèrent les exemples ci-dessus, certains triplets sont clairement des métadonnées (par exemple, Tolstoï est l'auteur de Guerre et paix). D'autres introduisent de vraies relations entre deux entités ayant un statut équivalent (par exemple, « Tolstoï a-écrit-à Ghandi »). Pourtant, ils sont traités de la même manière par les triplets RDF. De plus, si des triplets sont créés en extrayant des données à partir de documents primaires, alors, en un sens, tous ces codages deviennent des métadonnées de ce document. Mais si tout devient métadonnée, quelles sont les données? Est-ce que les données disparaissent? Ou est-ce plutôt le concept de métadonnées qui disparaît?

Des conséquences pratiques

Tout comme ça a été soulevé pour les concepteurs et conceptrices des bibliothèques numériques, le passage aux données liées exigera une mise à niveau des qualifications techniques des chercheurs et chercheuses. Un autre aspect que nous avons observé touche à l'effort d'encodage de ces données liées.

Redocumentarisation

La transformation du focus de la recherche non plus vers les documents (lus et produits), mais vers les données (repérées et créées) rappelle la notion de « redocumentarisation » observée pour le document numérique (Pédauque 2007). Le terme fait référence au processus, à la fin du 20^e et au début du 21^e siècle, de numérisation à grande échelle des documents imprimés existants : la redocumentarisation effectuée à nouveau le processus de documentation des savoirs humains – et elle a eu lieu lors de la création de bon nombre de bibliothèques numériques actuelles. Un processus similaire avait eu lieu avec l'invention de l'imprimerie, lorsque les documents manuscrits ont été progressivement imprimés. Ainsi, le codage des triplets

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

RDF est, en fait, un autre processus consistant à prendre des informations existantes (contenues dans des documents narratifs ou non structurés déjà sur le Web) et à les transcoder en une nouvelle forme. La création de chaque triplet nécessite un travail d'analyse fine des documents et la décomposition en ses unités élémentaires. Le résultat de la recherche consiste alors en un modèle analytique (Arsham 2015) constitué de données liées. Cette nouvelle forme est nécessaire pour permettre le traitement sémantique automatisé sophistiqué par les agents logiciels. Étant donné la nature binaire simple des triplets RDF, cette redocumentarisation conduit à l'atomisation de la recherche décrite ci-dessus.

Notons que les efforts requis ne seront pas les mêmes pour toutes les disciplines des sciences humaines et sociales : certaines ont une longueur d'avance, notamment celles qui reposent déjà sur les données (économie, démographie, etc.) ou sur les métadonnées (bibliothéconomie, archivistique, muséologie, etc.). Celles qui sont davantage basées sur les documents (histoire, littérature, etc.) ont un plus long chemin à faire. Et elles sont toutes désavantagées par rapport à la situation en sciences pures, où l'encodage de données liées peut souvent être fait automatiquement à partir de données discrètes obtenues par des appareils de mesure : sondes océanographiques, lectures géologiques, observations astronomiques, etc.

Conséquences pour l'enseignement

Les enseignants doivent s'adapter également, notamment parce que leurs sources documentaires évoluent. Les conséquences principales à prévoir touchent cependant à la formation des étudiants par rapport à ces nouvelles technologies. Pour l'instant, les technologies du web sémantique demeurent l'apanage d'experts. Tout repose en fait sur les outils de visualisation : si les données peuvent être visualisées et interrogées de manière transparente, alors leur utilisation ne devrait pas poser problème. Et on pourra s'attendre à des gains remarquables en apprentissage, ainsi qu'en exploration des contenus des bibliothèques numériques ainsi reliées.

CONCLUSION

Sur la base d'un examen de publications récentes portant sur les bibliothèques numériques, nous avons relevé une tendance forte : l'inclusion graduelle des données liées, qui sont une technologie du web sémantique. Les bibliothèques numériques pourront dorénavant servir non seulement à héberger des documents, mais aussi à exporter les données qu'elles contiennent et relier, grâce à ces données, diverses bibliothèques numériques entre elles. Nous avons esquissé quelles nous sembleraient être les conséquences les plus importantes de cette évolution pour les bibliothèques numériques elles-mêmes, ainsi que pour ceux et celles qui les créent et les utilisent. Nous attendons maintenant la suite, soit, assurément, une synergie croissante entre les contenus ainsi reliés, ce qui peut certainement être bénéfique. Mais, tel qu'évoqué ci-dessus, cela soulève déjà des questionnements sur les révélations qui émergent de la mise en relation, soit les représentations alternatives de la réalité et la concurrence pour la reconnaissance d'autorité sur les entités représentées, qui susciteront sans doute des débats importants.

RÉFÉRENCES

- Arsham, Hossein. 2015. « Applied Management Science: Making Good Strategic Decisions ».
<http://home.ubalt.edu/ntsbarsh/opre640/opre640.htm>
- Beaudry, Guylaine. 2008. « Les bibliothèques numériques au Québec : état des lieux, enjeux actuels, avenir ». *Documentation et bibliothèques* 54 (2) : 111-16.
- Berners-Lee, Tim, James Hendler et Ora Lassila. 2001. « The Semantic web ». *Scientific American*, 28-37.
- Blanke, Tobias, Gabriel Bodard, Michael Bryant, Stuart Dunn, Michael Hedges, Michael Jackson et David Scott. 2012. « Linked data for humanities research: The SPQR experiment ». Dans *2012 6th IEEE International Conference on Digital Ecosystems and Technologies (DEST)*, 1-6.
<https://doi.org/10.1109/DEST.2012.6227932>
- Borgman, Christine L. 2000. « Digital libraries and the continuum of scholarly

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- communication ». *Journal of Documentation* 56 (4): 412-30.
<https://doi.org/10.1108/EUM0000000007121>
- Cannam, Chris, Mark Sandler, Michael O. Jewell, Christophe Rhodes et Mark d'Inverno. 2010. « Linked Data and You: Bringing Music Research Software into the Semantic Web ». *Journal of New Music Research* 39 (4): 313-25.
<https://doi.org/10.1080/09298215.2010.522715>
- Da Sylva, Lyne. 2017. « Vers les données liées: conséquences théoriques et pratiques pour les sciences humaines ». Dans *Digital Humanities 2017 Conference Abstracts*, édité par Rhian Lewis, Cecily Raynor, Dominic Forest, Michael Sinatra et Stéfan Sinclair, 213-15. Université McGill, Montréal.
<https://dh2017.adho.org/abstracts/DH2017-abstracts.pdf>
- Da Sylva, Lyne. 2013. « Genèse et description des bibliothèques numériques ». *Documentation et bibliothèques* 59 (3): 132-45.
<https://doi.org/10.7202/1018843ar>
- Eynden, Veerle Van den et Louise Corti. 2017. « Advancing Research Data Publishing Practices for the Social Sciences: From Archive Activity to Empowering Researchers ». *International Journal on Digital Libraries* 18 (2): 113-21.
<https://doi.org/10.1007/s00799-016-0177-3>
- Fox, Edward A., Martin Klein et Zhiwu Xie. 2018. « Guest Editors' Introduction to the Special Issue on web Archiving ». *International Journal on Digital Libraries* 19 (1): 1-2.
<https://doi.org/10.1007/s00799-016-0203-5>
- Gotti, Fabrizio et Philippe Langlais. 2016. « Harnessing Open Information Extraction for Entity Classification in a French Corpus ». Dans *Advances in Artificial Intelligence*, édité par Richard Khoury et Christopher Drummond, 9673: 150-61. Cham: Springer International Publishing.
https://doi.org/10.1007/978-3-319-34111-8_20
- Hallo, María, Sergio Luján-Mora, Alejandro Maté et Juan Trujillo. 2016. « Current State of Linked Data in Digital Libraries ». *Journal of Information Science* 42 (2): 117-27.
<https://doi.org/10.1177/01655515155594729>
- Kapidakis, Sarantos, Cezary Mazurek et Marcin Werla. 2016. « Editorial for the

Les bibliothèques numériques et leurs données : enjeux pour la recherche et l'enseignement

- TPDL 2015 Special Issue on TPDL 2015 ». *International Journal on Digital Libraries* 17 (3): 157-58.
<https://doi.org/10.1007/s00799-016-0190-6>
- Khazaei, Taraneh et Orland Hoerber. 2017. « Supporting Academic Search Tasks through Citation Visualization and Exploration ». *International Journal on Digital Libraries* 18 (1): 59-72.
<https://doi.org/10.1007/s00799-016-0170-x>
- Lin, Xia, Michael Khoo, Jae-Wook Ahn, Doug Tudhope, Ceri Binding, Diana Massam et Hilary Jones. 2017. « Mapping Metadata to DDC Classification Structures for Searching and Browsing ». *International Journal on Digital Libraries* 18 (1): 25-39.
<https://doi.org/10.1007/s00799-016-0197-z>.
- Michon, Philippe. 2016. « Vers une nouvelle architecture de l'information historique: L'impact du web sémantique sur l'organisation du Répertoire du patrimoine culturel du Québec ». Mémoire de maîtrise, Sherbrooke: Université de Sherbrooke.
http://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8776/Michon_Philippe_MA_2016.pdf?sequence=8&isAllowed=y
- Niccolucci, Franco. 2017. « Extending, Mapping, and Focusing the CIDOC CRM ». *International Journal on Digital Libraries* 18 (4): 251-52.
<https://doi.org/10.1007/s00799-016-0198-y>
- Pédauque, Roger T. 2007. *La Redocumentarisation du Monde*. Paris: Éditions Cépadués.
- Sherratt, Tim. 2015. « Stories for Machines – Data for Humans ». *DISCONTENTS working for the triumph of content over form, ideas over control, people over systems*. 10 avril 2015.
<http://discontents.com.au/stories-for-machines-data-for-humans/>
- Silvello, Gianmaria, Georgeta Bordea, Nicola Ferro, Paul Buitelaar et Toine Bogers. 2017. « Semantic Representation and Enrichment of Information Retrieval Experimental Data ». *International Journal on Digital Libraries* 18 (2): 145-72.
<https://doi.org/10.1007/s00799-016-0172-8>

PARTIE IV
(RE)PENSER LES
BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES

27. Justice sociale, justice numérique dans les bibliothèques du 21^e siècle

MARIE D. MARTEL

Le discours et le travail en lien avec la justice sociale occupent une place grandissante, tout en étant l'objet de nombreux débats, dans les bibliothèques nord-américaines. Comme l'affirmait Kathleen M. Hughes, l'éditrice de la revue *Public Libraries*, dans un des derniers numéros :

Certains estiment que mettre l'accent sur ce travail [lié à la justice sociale] est en dehors de la mission de la bibliothèque, et d'autres affirment, avec passion, que les bibliothèques ont un rôle important à jouer dans ce domaine. Mais peu importe où vous vous situez, il est évident que les bibliothèques publiques partout au pays apportent une contribution essentielle à la justice sociale, l'autonomisation de leurs collectivités et l'amélioration des problèmes d'équité (Hughes 2018, 2).

Cette réflexion sur la justice sociale se développe en prenant en considération des enjeux qui concernent dans une large mesure la transition numérique. Comment s'articule cette justice numérique dans l'écosystème des bibliothèques d'aujourd'hui, et quelles pratiques, dans le contexte québécois, s'inspirent et se construisent en se référant, explicitement ou implicitement, à cette métathéorie?¹ À travers une exploration généalogique du concept de justice sociale, une déclinaison de catégories pour penser la justice numérique se dessine : le développement durable par l'accès à l'information, une conception critique de la littératie informationnelle ou

1. Rioux, Kevin. 2010. « Metatheory in library and information science : A nascent social justice approach ». *Journal of Education for Library and Information Science* 51 (1) : 9-10.

numérique, la perspective de la diversité culturelle et les approches participatives. Issus d'un dialogue outre-Atlantique, les communs numériques, qui comportent une critique sociale du numérique sans revendiquer explicitement un projet de justice sociale, pourraient incarner une forme nouvelle pour l'engagement éthique des bibliothèques du 21^e siècle.

GÉNÉALOGIE DE LA JUSTICE SOCIALE DANS LE DISCOURS DES BIBLIOTHÈQUES

L'importance croissante accordée à la justice sociale est discernable à travers les différentes éditions de l'ouvrage de référence, *Introduction to Public Libraries* de Kathleen De la Pena McCook. Évoquant brièvement les grandes tendances des bibliothèques du 21^e siècle dans la première édition (2007), l'auteure indique qu'« une offre de services inclusifs et un engagement pour la justice sociale » définissent le projet à venir des bibliothèques (McCook 2007, 252). Dans le dernier chapitre de la seconde édition (2011), la mission renouvelée de celles-ci fait l'objet d'une discussion élaborée portant sur l'éthique, les droits de la personne, le développement des capacités dans une perspective de justice sociale – en intégrant, précise-t-elle, les enjeux liés aux mutations technologiques (McCook 2011, 339). La Déclaration universelle des droits de la personne (Nations-Unies 1948) est appelée à constituer, selon McCook, la référence guidant les services de bibliothèque publique au 21^e siècle (« *We believe that the Universal Declaration of Human Rights will be the lodestar that guides public library in the twenty-first century* ») (McCook 2011, 341). Selon ce point de vue, les bibliothécaires vont aménager leurs modèles de service et adopter un langage qui reflète les valeurs des droits de la personne. Dans l'édition la plus récente (2018), McCook expose un cortège d'initiatives à travers le monde qui incarnent ces nouveaux engagements des bibliothèques pour un monde plus juste (McCook et Bosaller 2018, 410). D'un concept prospectif, au cadre théorique jusqu'aux cas pratiques, l'impact de la justice sociale en tant que concept structurant et marqueur professionnel a tracé son chemin dans le monde des bibliothèques.

Les bibliothèques sont appelées à promouvoir une société juste, c'est-à-dire, une société « dans laquelle les individus et les groupes sont traités équitablement et bénéficient d'une part équitable des bénéfices de cette société » (Rioux 2010, 9-10). Selon Rioux, cette définition prête à la justice

Justice sociale, justice numérique dans les bibliothèques du 21^e siècle

sociale un statut de métathéorie qui est sous-jacente aux sciences de l'information et des bibliothèques. Au-delà d'un principe général, les pratiques et les cadres théoriques qui se réfèrent à la justice sociale se sont déployés suivant un éventail assez vaste d'intentions et d'approches qui peuvent se décliner en quatre catégories principales.

QUATRE CHEMINS POUR PENSER LA JUSTICE SOCIALE EN BIBLIOTHÈQUE

Le développement par l'accès à l'information

La première catégorie se rapporte à une **perspective globale orientée sur le développement par l'accès à l'information**. Cette approche est activement revendiquée par l'International Federation of Libraries Association (IFLA) et elle rejoint le point de vue de McCook. Cette perspective soutient l'engagement des bibliothèques à promouvoir un accès à l'information en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies². Comment l'IFLA et les bibliothèques sont-elles impliquées dans la réalisation de l'agenda 2030 de l'ONU³? En 2013, l'IFLA promulgue une *Déclaration sur le développement* qui affirme que « l'accès à l'information est un droit humain fondamental qui peut rompre le cycle de la pauvreté et soutenir le développement durable »⁴. En 2014, la *Déclaration de Lyon* représente un engagement international paraphé par les membres associatifs et visant à assurer que « tout le monde ait accès et soit capable de comprendre, utiliser et partager l'information nécessaire pour promouvoir le

2. Libraries, Development and the United Nations 2030 Agenda : <https://www.ifla.org/libraries-development> L'agenda de développement durable 2030 des Nations Unies (<https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>) propose un cadre de 17 objectifs de développement durable (ODD) (<https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>) qui comprend 169 objectifs couvrant le développement économique, environnemental et social. Ce plan vise à favoriser le développement de sociétés plus économiquement et socialement inclusives par l'accès à l'information notamment par le biais des bibliothèques : <https://da2i.ifla.org/>
3. How do libraries further development? <https://www.ifla.org/node/7408>
4. IFLA Statement on Libraries and Development (August 2013) : <https://www.ifla.org/publications/ifla-statement-on-libraries-and-development>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

développement durable et les sociétés démocratiques »⁵. Par la suite, l'IFLA entame l'inventaire des actions par le biais duquel les bibliothèques contribuent à ce programme dans les termes de la Déclaration de Lyon :

L'accès public à l'information permet aux individus de prendre des décisions éclairées qui peuvent contribuer à améliorer leurs conditions de vie. Les populations ayant accès à des renseignements adéquats et pertinents sont mieux outillées pour éradiquer la pauvreté et les inégalités, améliorer l'agriculture, assurer une éducation de qualité, et soutenir la santé des gens, la culture, la recherche et l'innovation⁶.

Les activités des bibliothèques québécoises en lien avec ce programme sont encore peu documentées. Le projet des *Classiques des sciences sociales*, mené en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi, est un exemple évocateur qui devrait figurer dans cet état des lieux. La mission de cette bibliothèque numérique consiste à « donner accès gratuitement aux œuvres en sciences sociales et humaines de langue française » par le biais de textes numérisés téléchargeables gratuitement et en différents formats, qui comprennent des publications dont les auteurs (ou leur ayant-droit) ou les éditeurs ont consenti à donner leur accord pour leur diffusion, ainsi que des œuvres du domaine public canadien, de même que des œuvres inédites. L'impact de cette bibliothèque en termes d'accès est considérable : entre 2006 et 2012, on compte plus de 12 millions de visites et plus de 31 millions de téléchargements⁷. Elle accompagne, en outre, pour ajouter à la portée globale du projet, des initiatives comme le REJEBECSS, un collectif de bénévoles regroupant de jeunes universitaires haïtiens engagés dans la numérisation

5. La Déclaration de Lyon : <https://www.lyondeclaration.org/content/pages/lyon-declaration-fr.pdf>

6. Un accès et des opportunités pour tous. Comment les bibliothèques contribuent à l'Agenda 2030 des Nations Unies : <https://www.ifla.org/files/assets/hq/topics/libraries-development/documents/access-and-opportunity-for-all.pdf>

7. Les Classiques des sciences sociales. « À propos » : <http://classiques.uqac.ca/inter/a-propos.php>. Le fondateur et directeur bénévole de cette bibliothèque, qui célèbre en 2018 ses 25 ans d'existence, est Jean-Marie Tremblay.

et la diffusion en libre accès du patrimoine scientifique haïtien en sciences sociales⁸.

Le mouvement de l'accès libre à l'information scientifique à travers les archives ouvertes des différentes universités québécoises et canadiennes ainsi que les projets GLAMs (*Galleries, Libraries, Archives and Museums*) mis en place avec le soutien de Wikimedia Canada constituent d'autres exemples suggestifs. Plus précisément, ces GLAMs visent à favoriser l'accès et la valorisation des contenus éducatifs libres, par le biais de plates-formes en *open source*, à partir des fonds et des collections des institutions impliquées : Bibliothèques et archives nationales du Québec, la section des Archives de l'Université de Montréal, la Cinémathèque québécoise, etc. Ces projets participent à l'essor des données ouvertes et liées, qui contribuent à la découvrabilité, condition de l'accès dans le monde des réseaux. Ils appartiennent à un écosystème des « communs du savoir » entendu comme projet où les membres d'une communauté définissent des règles de gouvernance ou des droits d'usage autour de ressources partagées (Dujol 2017).

Une étude visant à cartographier les initiatives québécoises et canadiennes supportant l'accès à l'information pour le développement et les communs du savoir devrait être conduite dans le but de mieux connaître, valoriser et défendre celles-ci à l'échelle locale, tout en enrichissant le répertoire global élaboré par l'IFLA. Plus récemment, l'IFLA a proposé une *Déclaration sur la littératie numérique* qui fait le pont avec le volet suivant (IFLA 2017).

La perspective critique de la littératie de l'information

Cette perspective constitue un second registre pour aborder le thème de la justice sociale. Cette position qui émerge dans la foulée de la bibliothéconomie critique problématise les rapports de pouvoir et dénonce les inégalités liées aux genres, aux préférences sexuelles, à la provenance

8. SOHA. s.d. « Le Réseau des jeunes bénévoles des Classiques des sciences sociales – Haïti (REJEBECSS) ». https://www.projetsoha.org/?page_id=1221

ethnique, aux classes sociales. La critique du néolibéralisme, et en particulier la manière dont la notion de littératie de l'information est détournée aux fins de ce dernier, occupe une place significative dans les réflexions (Gregory et Higgins 2013).

L'usage du terme « littératie de l'information » est déjà répandu parmi les universitaires dans les années 60 et 70 (Seale 2013, 39). Il est formellement codifié dans le domaine de la bibliothéconomie avec le rapport final de l'American Library Association (ALA) consacré au sujet en 1989⁹. Le comité suggère une définition fonctionnelle de la personne qui est habilitée en matière d'information (« information literate person ») en tant que celle-ci est apte à « reconnaître quand l'information est nécessaire et qu'elle a la capacité de localiser, d'évaluer et d'utiliser efficacement l'information nécessaire » (Fieldhouse et Nicholas 2008, 52, ma traduction). Dans les années 90, la mise en place de programmes de littératie numérique s'est poursuivie dans les écoles de sciences de l'information (Seale 2013, 39). À partir de cette époque, la littératie de l'information est devenue le principal référentiel en ce qui concerne le rôle des professionnels de l'information, avec une insistance plus marquée du côté des bibliothèques universitaires et scolaires (Seale 2013).

Des objections ont fait valoir que la conception de la littératie de l'information promue par l'ALA institutionnalisait l'idéologie néolibérale au sein de la bibliothéconomie sans perspective critique et au détriment de la justice sociale. Dans sa réflexion sur la « bibliothèque néolibérale », Seale analyse comment, dans le rapport de l'ALA, la littératie de l'information est principalement abordée en fonction des « besoins du monde des affaires », en valorisant son rôle pour « l'avancement », « l'environnement économique », « les emplois », « la concurrence internationale », plutôt qu'en lien avec la citoyenneté (Seale 2013, 48). Il est posé que les « inégalités économiques » doivent être surmontées pour parvenir à une « aristocratie de la réussite ». Ce rapport suggère aussi que les individus sont responsables de leur situation en termes de littératie de l'information, et considérant que la littératie de l'information est susceptible de réduire les inégalités économiques, ceci

9. American Library Association Presidential Committee on Information Literacy. 1989. Final Report. <http://www.ala.org/acrl/publications/whitepapers/presidential>

implique que les inégalités sont abordées comme des enjeux individuels et personnels plutôt que sociaux (Seale 2013, 48). Une approche critique de la littératie de l'information s'opposant à ce point de vue est alors préconisée :

un engagement critique de la production du savoir et du néolibéralisme par les théoriciens critiques et les chercheurs en éducation est le premier pas pour développer une notion de littératie de l'information qui est critiquelement engagée, contextualisée, et qui promeut la justice sociale (Seale 2013, 40).

Dans le contexte québécois, la bibliothéconomie critique apparaît plus tardivement dans le discours¹⁰. En dépit de son émergence récente, le milieu québécois des sciences de l'information et des bibliothèques s'est néanmoins déjà trouvé au carrefour de ces deux positions en regard de la littératie de l'information : soit le cadre néolibéral et le projet progressiste ou social. Ainsi, le projet de ville intelligente à Montréal, qui se voulait principalement une stratégie de développement économique où les bibliothèques publiques étaient impliquées à travers un chantier sur la littératie numérique, en fournit un exemple (Ville de Montréal 2016). Par ailleurs, l'emphase placée sur la littératie numérique comme levier économique dans le contexte de la *Stratégie numérique du Québec* en 2017 du gouvernement libéral rappelle aussi

10. Lapointe, Jean-Michel et Michael D. Miller. 2018. « Quand la bibliothéconomie devient critique ». À *Bâbord!* (73) : 36-37. Cet article suggère que ce courant de pensée « qui fait école un peu partout en Occident... s'implante timidement au sein du discours des bibliothécaires au Québec ». Ce texte constitue la première publication francophone sur la bibliothéconomie critique. Le cours de bibliothéconomie dispensé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) à l'hiver 2018 (SCI6305) proposait comme objectif l'analyse des « nouveaux développements de services concernant les bibliothèques publiques avec une approche de bibliothéconomie critique ».

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

les termes de ce débat¹¹. Dans la *Déclaration des communs numériques*, les signataires opposent une rationalité citoyenne à cette logique :

L'éducation au numérique doit viser le développement de compétences structurantes : la collaboration, l'esprit critique, la citoyenneté active, la littératie numérique et médiatique, la sensibilisation aux enjeux du numérique. Ces compétences doivent précéder les apprentissages liés aux usages technologiques dans les établissements scolaires, les bibliothèques et les organismes dédiés. Elle doit supporter la formation continue et la formation tout au long de la vie, en intégrant les différents acteurs du milieu éducatif, formel et informel, et culturel afin de profiter des opportunités éducatives, économiques et sociales offertes par ces technologies dans une perspective d'inclusion numérique (*Déclaration des communs numériques* 2018).

Toutefois, à l'instar de constats qui sont faits dans les milieux académiques nord-américains, le défi actuel qui consiste à relier davantage la théorie et la pratique dans le domaine de la littératie de l'information au Québec n'est pas négligeable (Beheshti 2016). Pour les bibliothèques québécoises, il s'agit encore de se positionner comme des actrices significatives en matière de littératie de l'information, littératie numérique ou littératie médiatique dans l'écosystème de l'éducation aux médias, tant du côté théorique que pratique en incluant les politiques publiques qui les concernent.

La *Déclaration des bibliothèques québécoises* (2016) aurait pu être l'occasion d'une telle remise en question et d'un tel positionnement. Cette

11. La Stratégie numérique québécoise, dont la démarche a été portée par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, place, dans la cible 2, le développement de la littératie numérique dans un positionnement exclusivement économique - ce qui a suscité un débat : « Que tous les citoyens développent davantage de compétences numériques de manière à ce que le Québec figure parmi les chefs de file de l'OCDE en matière numérique d'ici cinq ans ». https://www.economie.gouv.qc.ca/fileadmin/contenu/documents_soutien/strategies/economie_numerique/sommaire-dynamique/strategie-numerique-du-quebec.html

Déclaration décrit notamment l'apport démocratique des bibliothèques par le développement de compétences informationnelles qu'elles soutiennent :

La bibliothèque outille ses usagers et rend accessible et diffuse le savoir afin que ceux-ci puissent développer des compétences en recherche et en évaluation de l'information. Ces compétences leur sont aussi utiles dans l'exercice de leurs droits démocratiques et peuvent les aider à jouer un rôle actif au sein de leur communauté (Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises 2016).

La médiation numérique est posée « au cœur des services de la bibliothèque » et opère « par la formation aux outils technologiques ou par la mise à la disposition d'outils et de ressources documentaires numériques » en visant à « réduire la fracture numérique » (Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises 2016). L'usage créatif ou participatif du numérique est oblitéré, et l'emphase est placée sur les outils technologiques et les ressources documentaires en adoptant un angle typiquement limité aux compétences numériques (*digital skills*) qui ne s'étend pas à la littératie numérique (*digital literacy*) dans la mesure où l'enjeu n'est pas seulement de *savoir comment utiliser ces outils technologiques*, mais bien de *comprendre ce qui est en jeu* en contextualisant ces usages et en y convoquant une perspective critique (Pewhairangi 2016). De plus, ce discours, en évitant toute référence explicite à la littératie de l'information, littératie numérique ou littératie des médias, tend à isoler le milieu des bibliothèques en les plaçant à la marge des échanges et des débats actuels sur ces sujets. Si le discours semble manquer de conviction, c'est peut-être encore parce que l'on peine à structurer les contributions effectives en matière de littératie numérique et à en faire valoir l'impact par le biais d'évaluations.

Le développement d'une bibliothéconomie critique est appelé à créer des ponts avec le champ de l'éducation aux médias, à mieux accompagner la formation des professionnels et professionnelles quant à ces enjeux et à clarifier le rôle des bibliothèques comme des bibliothécaires à l'égard d'une littératie numérique critique. On peut déjà contribuer à créer ce passage et introduire le champ de l'éducation aux médias, plus spécifiquement de la

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

littératie numérique critique, en référant aux travaux de Anne-Sophie Letellier et Normand Landry :

Si la littératie numérique aide à comprendre et à utiliser les technologies dans un contexte en constante mutation, elle tend parfois à évacuer tout sens critique en « enseignant des compétences techniques aux étudiants sans problématiser celles-ci, en reproduisant les représentations [associées aux technologies] et en ignorant les implications idéologiques de ces pratiques¹² ». Le fait d'inscrire ces apprentissages « dans un domaine d'application de la recherche critique sur les médias » s'avère donc essentiel dans la mesure où cette recherche « produit des savoirs concrets visant le développement non seulement d'une praxis de la pensée critique chez les apprenants, mais aussi d'une pléthore de compétences cognitives techniques, éthiques et comportementales ancrée dans les approches critiques en communication et en éducation¹³ » (Landry et Letellier 2016, 189).

Et on voudrait ajouter en science des bibliothèques et de l'information.

Par ailleurs, et pour élargir encore cet horizon, une conception de la littératie de l'information portée par la justice sociale s'est aussi développée, en parallèle avec la critique du néolibéralisme, à travers des efforts positifs consistant à valoriser la diversité des identités culturelles sous-représentées dans les plates-formes et les contenus accessibles.

La perspective de la diversité culturelle ou de l'intersectionnalité

Cette avenue suggère une troisième manière de penser la justice sociale dans le système des bibliothèques, cette fois à travers **la perspective de la**

12. Kellner et Share (2007) cité dans Landry et Letellier (2016), p. 189.

13. Landry, N. et J. Basque. 2015. « L'éducation aux médias : contributions, pratiques et perspectives de recherche en sciences de la communication ». *Communiquer, Revue de la communication sociale et publique* (15) : 48 dans Landry, Normand et Anne-Sophie Letellier. 2016. *L'éducation aux médias à l'ère numérique*, 189. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

diversité culturelle ou de l'intersectionnalité – et qui s'inscrit dans le prolongement de l'approche critique : « La bibliothéconomie critique avance que la bibliothèque doit représenter la diversité culturelle, linguistique et idéologique des communautés qu'elle dessert » (Lapointe et Miller 2018).

Au tournant du millénaire déjà, le discours sur la relation entre la justice sociale et le monde des bibliothèques se structurent par le biais de la *Déclaration de Buenos Aires* qui souligne l'urgence de s'éveiller à cette diversité et d'y veiller :

Historiquement, les populations marginalisées telles que les peuples autochtones, les femmes, les communautés orales et les radicaux politiques (c'est-à-dire les moins socialement et politiquement favorisés) n'ont pas été représentés à travers les identités culturelles et civiques du monde. De ce point de vue critique, les travailleurs culturels, en tant qu'éducateurs, éditeurs, bibliothécaires, archivistes et documentalistes, consciemment et inconsciemment, ont participé à des tâches qui ont entraîné des concessions, des absences, des omissions, des préjugés, des négations (par ex. une fausse représentation des cultures racisées et immigrantes), des protocoles culturels brisés, et ont contribué à créer une déconnexion entre la façon dont les peuples sont représentés dans la « culture », y compris les matériaux de bibliothèque, et la façon dont les gens sont représentés dans leur propre culture (Samek 2007, 13, ma traduction).

Ce point de vue, en porte-à-faux avec la vision de la bibliothèque qui offre des services égaux à tous suivant le modèle *one-size-fits-all*, souscrit à une philosophie où les services devraient être « aussi flexibles, accommodants, et diversifiés que les communautés » (Cooke 2017, 1). Cette approche vise, en premier chef, la question de la composition du personnel. À ce jour, le décalage entre la représentation du personnel, majoritairement composé de femmes blanches, et les communautés desservies par les bibliothèques est mieux documenté aux États-Unis qu'au Québec¹⁴.

Cependant, à travers une réflexion sur l'interculturel en bibliothèque,

14. Le taux de femmes blanches est estimé à 72,5 % selon rapport de l'ALA en 2012. Cooke,

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

l'enjeu de la diversité commence à frayer son chemin, à figurer au programme du *Rendez-vous des bibliothèques publiques* et à être enseigné, dans ces termes, dans les écoles de sciences de l'information et bibliothèques de Montréal (White 2017). L'EBSI et la Corporation des bibliothécaires contribuent à une cellule de travail visant à documenter et à soutenir les pratiques interculturelles dans les bibliothèques québécoises¹⁵. Le Comité sur *la Vérité et la réconciliation* de la *Fédération canadienne des associations de bibliothèques* (FCAB) participent, en travaillant avec les populations autochtones, à une démarche visant à décoloniser les bibliothèques canadiennes, les archives et les institutions de la mémoire culturelle et à « promouvoir les initiatives visant une réconciliation significative »¹⁶. Dans le rapport qui a été produit par la FCAB et les appels à l'action, différentes recommandations sont formulées qui sont abordées comme des priorités. Bibliothèque et archives Canada joue un rôle mobilisateur important auprès des institutions. La bibliothèque de l'Université Concordia, associée à l'Université McGill et à l'Université de Montréal, a mis en place un programme de bourse pour un.e étudiant.e autochtone en sciences de l'information (Boisse 2017). Par ailleurs, considérant que « les communautés sont de plus en plus plurielles et intersectionnelles », c'est dans la perspective de l'intersectionnalité que les priorités des bibliothèques devraient être enseignées et abordées suivant plusieurs auteur.e.s (Cooke 2017, 4-5; Cooke et Sweeney 2017)¹⁷, « l'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche

Nicole. 2017. *Information Services to Diverse Populations : Developing Culturally Competent Library Professionals*, 3. Santa Barbara : Libraries Unlimited.

15. Cette cellule relève du Groupe de travail sur les institutions locales (GTIL) qui fait partie du Laboratoire de recherche en relations interculturelles de l'Université de Montréal (LABRRI). Voir : <http://labrri.net/gtil/>
16. Fédération canadienne des associations de bibliothèques. http://cfla-fcab.ca/fr/ressources-autochtones/rapport_verite_reconciliation/
17. L'intersectionnalité est un concept issu de la sociologie féministe théorisée par Kimberlé Crenshaw. Selon Sirma Bilge

intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales » (Bilge 2009)..

Mais la question de la justice sociale et de la diversité réapparaît avec acuité en relation avec des enjeux numériques comme celui de la neutralité du Net. La remise en question de celle-ci aux États-Unis a soulevé de vives inquiétudes dans le milieu des bibliothèques, notamment en raison de l'impact de ces décisions sur les communautés vulnérables, du risque de fragiliser les plus petites entreprises, de contribuer à la prolifération des fausses nouvelles, etc.¹⁸ Un Internet ouvert, fait-on valoir, a représenté, jusqu'à ce jour, une voie permettant aux populations opprimées d'intervenir « dans les narrations des cultures dominantes et de s'organiser pour plus de justice » (Lonial 2018, 13). Aujourd'hui, cet enjeu revêt un caractère marginal dans les débats au sein des bibliothèques québécoises, et pourtant ils exigent une vigilance certaine. Selon le magazine de l'association des bibliothèques publiques américaines (*Public Libraries Association*), « aujourd'hui dans le monde, il n'y a pas d'enjeu qui n'ait de portée plus grande que celle de la neutralité du Net » (Milone 2018, 10).

Les approches orientées sur la participation citoyenne

Ces approches incarnent un autre véhicule pour le discours sur la justice sociale. Issues d'une variété de disciplines, du développement communautaire aux conceptions basées sur l'expérience-usager ou au codesign, ces méthodologies assument régulièrement cette finalité éthique. Dans un article récent intitulé *Towards a Framework for Digital Justice in Public Libraries*, Amita Lonial argumente que l'accès n'est pas suffisant : Des équipements, du wifi, des technologies ne suffisent pas à réduire les conditions et les systèmes

18. Le 14 décembre 2017, le Federal Communications Commission (FCC) a voté le démantèlement des règles assurant la neutralité du Net, c'est-à-dire, celles qui empêchaient les fournisseurs de services de bloquer l'accès, ou de charger plus cher, ou moins cher, pour accéder à certains contenus. Voir Milone Hill, N., 2018. « Free and Open to All? The Battle for Net Neutrality ». *Public Libraries* 57 (1) : 9-11.

qui engendrent les inégalités numériques¹⁹. Dans le but de mettre en place un cadre de référence pour la justice numérique, il est nécessaire, selon elle, de prendre en considération le processus. Lonial propose que le design d'une stratégie d'équité numérique intègre l'accès; la littératie numérique; les contenus, mais aussi, et surtout, des partenariats et le codesign des initiatives avec les communautés et les parties prenantes²⁰. Et ce dispositif de médiation sociale et de production de connaissances, le codesign, est posé comme une condition de possibilité pour concevoir adéquatement les constituants de ce cadre de référence numérique que sont l'accès, la littératie numérique, les contenus et les services.

À certains égards, il semble que les processus participatifs figurent de plus en plus souvent au menu des stratégies numériques, que ce soit à l'enseigne des villes intelligentes ou des politiques publiques, institutionnelles, gouvernementales, etc. sur le numérique. En revanche, ces démarches permettent-elles réellement de prendre en compte les conditions sociales et culturelles, les obstacles, les biais institutionnels, et d'agir sur cette « distance sociale entre ceux qui créent les politiques ou les programmes et ceux à qui ils sont destinés? » (Lonial 2018, 14). La question se pose et, avec elle, le souci d'évaluer la portée des pratiques de consultation et de codesign qui se déroulent dans les bibliothèques ou dans leur environnement.

L'étude la plus ambitieuse menée au Canada, entre 2004 et 2008, et qui a donné lieu à l'un des rares référentiels existant sur la participation en bibliothèque, est associée à l'approche des *Community-Led Libraries* et le *Working Together Project (WTP)*²¹. Cette approche en développement communautaire propose une réflexion de fond visant à identifier les obstacles

19. Amita Lonial est responsable à la bibliothèque de San Diego et co-directrice du PLA's Equity, Diversity and Inclusion Task Force. Lonial, A. 2018. « Toward a Framework for Digital Justice in Public Libraries ». *Public Libraries* 57 (1) : 13-14.
20. « Another critical element in designing for digital equity is partnering directly and codesigning initiatives and solutions with the communities and stakeholders who will benefit » (Lonial 2018, 14).
21. Working Together Project. 2008. *Community-Led Libraries Toolkit*. Vancouver. Working Together. <http://www.librariesincommunities.ca/>; Working Together. 2008a. *Trousse d'outils pour des bibliothèques à l'écoute de la communauté*. Engager.

systemiques et à introduire des pratiques de travail en collaboration avec la communauté. Ce projet vise à éliminer les inégalités sociales et à « soutenir la bibliothèque inclusive » en accompagnant un changement de modèle chez le personnel en bibliothèque:

Il faut que le personnel comprenne qu'un service équitable ne veut pas dire qu'on doit appliquer les règlements de façon identique chaque fois, mais qu'on doit veiller à ce que tous les membres de la communauté aient un accès égal aux services de la bibliothèque. Une personne qui ne peut pas utiliser la bibliothèque en raison d'un obstacle pécuniaire est privée de l'accès équitable aux services. C'est là l'inégalité que nous devons éliminer²².

Considérant que de nouveaux outils doivent être développés pour inclure activement les membres des communautés qui sont socialement exclus dans le développement de services, la trousse *Working Together* vise à combler cette lacune. La formation au numérique, qui fait partie des outils de la trousse, propose des techniques et des stratégies visant à coproduire des services avec les membres des groupes marginalisés.

Dans le prolongement de WTP, les méthodes de codesign explorées dans les Bibliothèques de Montréal ont partagé ces visées, bien que l'appareil conceptuel n'était pas celui du développement communautaire, mais plutôt celui de l'approche design (Abrassart, Gauthier, Proulx et Martel 2015).

C'est aussi dans cet esprit que la *Déclaration des communs numériques* (2018), auxquels plusieurs bibliothécaires ont participé, a vu le jour sous la forme d'un projet d'écriture collaborative²³.

Collaborer. Participer. <http://www.librariesincommunities.ca/resources/Trousse-doutils-FRFinale.pdf>

22. Working Together. 2008a. Trousse d'outils pour des bibliothèques à l'écoute de la communauté. Engager. Collaborer. Participer.,134.

<http://www.librariesincommunities.ca/resources/Trousse-doutils-FRFinale.pdf>

23. La nouvelle Déclaration sur le développement responsable de l'intelligence artificielle avec ces cafés citoyens, qui reprennent le méthode du codesign, s'inscrit aussi dans cette mouvance. <https://www.declarationmontreal-iaresponsable.com/cafes-citoyens>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Cette Déclaration des communs numériques insiste sur le rôle essentiel de la participation en recommandant au gouvernement :

1. d'assurer une véritable démarche participative, transparente et inclusive pour la conception d'un modèle équitable d'allocation des ressources et de sélection de projets dans le cadre d'une stratégie numérique ouverte et démocratique;
2. d'assurer la co-définition et la co-production d'enquêtes, d'analyses et de veilles ouvertes sur les questions de politiques publiques liées au numérique auxquelles sont confrontés la société québécoise ainsi que les gouvernements locaux et nationaux. Les recommandations a. et b. pourraient voir le jour à travers un espace potentiel d'expérimentation de différents modes de développement d'une expertise publique en co-création démocratique. Un tel laboratoire vivant d'innovation publique favoriserait l'émergence de nouvelles pratiques qui pourraient être reprises dans les appareils gouvernementaux québécois locaux comme régionaux et leur permettre de se rapprocher des citoyen.ne.s tout en s'appropriant la culture numérique;
3. d'explorer aussi la possibilité de co-créeer une instance indépendante telle que le Conseil québécois du numérique, composée de manière paritaire d'acteurs et d'actrices du monde économique à but non lucratif et à but lucratif, du monde de l'éducation, du monde universitaire, du monde des bibliothèques et archives, de la société civile, de l'administration publique et que leurs mandats soient limités dans le temps pour assurer un renouvellement des idées de même qu'une meilleure représentativité. Cette instance aurait le mandat de conseiller le gouvernement et de consulter les citoyen.ne.s sur les enjeux suscités par le numérique (« Déclaration des communs numériques » 2018).

Cette proposition aspire à une « véritable démarche participative » considérant les doutes émis sur la consultation menée par le gouvernement pour la *Stratégie numérique québécoise*. Elle appelle la mise en place d'un espace d'expérimentation pour développer des savoir-faire publics en co-création démocratique qui permettrait d'évaluer l'impact de ces démarches en les améliorant, de se rapprocher des citoyens et citoyennes, d'être plus près de leurs aspirations et de leurs besoins, tout en s'appropriant la culture

numérique. Le potentiel de cette proposition visant à favoriser le développement des capacités liées aux communs et la justice sociale est significatif. Les bibliothèques soucieuses d'une société plus juste ne pourraient-elles pas aborder le renouvellement de leur mission, au cours de cette transition numérique, par une expérience de cette nature, celui d'un laboratoire de co-design citoyen ou communautaire? N'est-ce pas un prolongement de la vision des tiers lieux, dont elles se réclament, avec une portée transformationnelle qui dépasse largement leurs murs et leurs propres structures?

LA JUSTICE SOCIALE ET LES COMMUNS : UNE 21^E ACTION POUR LES BIBLIOTHÈQUES DU XXI^E SIÈCLE

À travers ces différents véhicules de la justice sociale en bibliothèque : l'accès à l'information, la littératie informationnelle ou numérique, le codesign, il en est un qui émerge de manière transversale et qui pourrait contribuer à définir un cinquième chemin : celui des communs numériques.

En participant « par ses missions à garantir le développement et la pérennité de ses communs du savoir », la bibliothèque contribue à une approche équitable, à la lumière des règles que se donnent les communautés, quant à l'usage des communs (Dujol 2017, 12). Cette conception de la bibliothèque comme maisons des communs n'a pas encore été explicitée dans un langage qui intègre les finalités éthiques de la justice sociale. Mais considérant les actions possibles d'une telle maison des communs, celle-ci assume implicitement une approche basée sur l'équité sociale et la participation aux savoirs que l'on associe à une société plus juste – et dont le projet fait désormais partie des responsabilités du monde des bibliothèques (Dujol 2017, 38). Je rappellerai pour conclure les actions proposées par Lionel Maurel pour la bibliothèque entendue comme maison des communs (Dujol et Mercier 2017, 10-11) :

1. *Permettre la libre réutilisation des œuvres du domaine public numérisé*
2. *Ouvrir ses données en données ouvertes*
3. *Accorder la priorité aux logiciels libres*
4. *Proposer des œuvres sous licence libre et participer à leur curation*
5. *Placer sous licence libre les contenus originaux produits par la bibliothèque*

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

6. *Diffuser sous licence libre les captations d'événements, les conférences, les débats*
7. *Éviter de participer au processus d'enclosure de la connaissance*
8. *Donner accès à un Internet non filtré et sans identification préalable*
9. *Protéger les données personnelles de ses usagers et sensibiliser aux enjeux de la protection de la vie privée*
10. *Développer un fonds documentaire sur la question des communs*
11. *Participer à la littératie des communs*
12. *Organiser des ateliers de contribution à des communs de la connaissance*
13. *Favoriser la mise en partage des ressources et des savoirs (grainothèques, bookcrossing, troc de presse, bourses des savoirs, bibliothèques vivantes, etc.)*
14. *Soutenir les acteurs des communs sur son territoire, notamment par la mise à disposition des lieux et des équipements aux communautés*
15. *Organiser des événements autour de la thématique des communs*
16. *Passer à une logique de tiers-lieux en tant qu'espace appropriable par des communautés*
17. *Permettre aux agents de la bibliothèque de contribuer sur leur temps de travail à des communs de la connaissance*
18. *Participer au financement des communs culturels*
19. *Développer des liens avec des bibliothèques autogérées*
20. *Ouvrir la gouvernance de l'établissement aux usagers*

J'ajouterai à cette liste une 21^e proposition pour les bibliothèques du 21^e siècle : *Expliciter la relation entre les communs et la justice (numérique) sociale en bibliothèque*. Si cette piste d'action passe pour plus théorique ou philosophique que celles qui la précèdent, il ne reste qu'à solliciter une réflexion collective portant sur la question : comment pourrait-on expliciter et concrétiser la relation entre les communs et la justice (numérique) sociale en bibliothèque? Et pourquoi ne pourrait-on pas aborder cette quête en explorant comment réinventer la bibliothèque des Classiques des sciences sociales en s'inspirant du modèle des communs à la façon d'un projet exemplaire au Québec, et pour le monde, porteur de cette vision d'une société du savoir plus juste?

RÉFÉRENCES

- Abrassart, Christophe, Philippe Gauthier, Sébastien Proulx et Marie D. Martel. 2015. « Le design social : une sociologie des associations par le design? Le cas de deux démarches de codesign dans des projets de rénovation des bibliothèques de la Ville de Montréal ». *Lien social et Politiques* 73 (1) : 117-138.
<https://doi.org/10.7202/1030954ar>
- Beheshti, Jamshid et al. 2016. « Information literacy: Bridging the gap between theory and practice ». *ASIST* 53 (1): 1-6.
<https://doi.org/10.1002/pra2.2016.14505301019>
- Bilge, Sirma. 2009. Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène* 225 (1) : 70-88.
<https://doi.org/doi:10.3917/dio.225.0070>
- Boisse, Meagan. 2017. *Étudiants autochtones en bibliothéconomie : « un premier pas dans la bonne direction »*. Université Concordia.
<https://www.concordia.ca/content/shared/fr/actualites/central/nouvelles/2017/12/04/etudiants-autochtones-en-bibliotheconomie-bibliotheque.html>
- Cooke, Nicole. 2017. *Information Services to Diverse Populations: Developing Culturally Competent Library Professionals*. Santa Barbara: Libraries Unlimited.
- Cooke, Nicole. A. et Miriam E. Sweeney. 2017. *Teaching for Justice: Implementing Social Justice in the LIS Classroom*. Sacramento, Ca. : Library Juicy Press.
- Déclaration des communs numériques. 2018. FACIL.
https://wiki.facil.qc.ca/view/D%C3%A9claration_des_communs_num%C3%A9riques
- Dujol, Lionel. 2017. *Communs du savoir et bibliothèques*. Paris : Éditions du cercle de la librairie.
- Dujol, Lionel et Silvère Mercier. 2017. *Médiation numérique des savoirs : Des enjeux aux dispositifs*. Montréal : ASTED.
- Fieldhouse, Maggie et David Nicholas. 2008. « Digital literacy as information savvy ». Dans *Digital literacies – Concepts, policies and practices*.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Sous la direction de Colin Lankshear et Michele Knobel. New York : Peter Lang.

Gregory, Lua et Shana Higgins. 2013. *Information Literacy and Social Justice: Radical Professional Praxis*. Sacramento, Ca. : Library Juicy Press.

Hughes, Kathleen M. 2018. « Editor's Note ». *Public Libraries* 57 (1): 2.

IFLA. 2017. *Statement on Digital Literacy (18 August 2017)*.

https://www.ifla.org/publications/node/11586#_ftn12

Kellner, D., Share, J., 2007. « Critical Media Literacy: Crucial Policy choices for a twenty-first century democracy », *Policy Futures in Education* 5 (1): 3.

Landry, Normand et Anne-Sophie Letellier. 2016. *L'éducation aux médias à l'ère numérique*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Lonial, Amita. 2018. « Toward a Framework for Digital Justice in Public Libraries ». *Public Libraries* 57 (1).

McCook, Kathleen de la Pena et Jenny Bosaller. 2018. *Introduction to Public Librarianship*. Chicago: Neal-Schuman.

McCook, Kathleen de la Pena. 2011. *Introduction to Public Librarianship*. 2e édition. Chicago: Neal-Schuman.

McCook, Kathleen de la Pena. 2007. *Introduction to Public Librarianship*. 1re édition. Chicago: Neal-Schuman.

Milone Hill, N. 2018. « Free and Open to All? The Battle for Net Neutrality ». *Public Libraries* 57 (1): 10.

Pewhairangi, Sally 2016. « Digital Skills Are Not the Same as Digital Literacy ». *Techsoup for libraries*.

<http://www.techsoupforlibraries.org/blog/digital-skills-are-not-the-same-as-digital-literacy>

Rioux, Kevin. 2010. « Metatheory in library and information science: A nascent social justice approach ». *Journal of Education for Library and Information Science* 51 (1): 9-17.

Samek, Toni. 2007. *Librarianship and human rights: a twenty-first century guide*. Oxford: Chandos.

Justice sociale, justice numérique dans les bibliothèques du 21^e siècle

Seale, Maura. (2013). « The Neoliberal Library ». Dans *Information Literacy and Social Justice: Radical Professional Praxis*. Sous la direction de Lua Gregory et Shana Higgins. Sacramento, Ca. : Library Juicy Press.

Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises. 2016. Déclaration des bibliothèques québécoises.
http://mabibliothequejyvais.com/media/declaration_biblio_qc.pdf

Ville de Montréal. 2016. *Montréal, intelligente et numérique*.
<http://villeintelligente.montreal.ca/strat%C3%A9gie>

White, Bob. 2017. « La bibliothèque comme lieu de savoir interculturel ». Rendez-vous des bibliothèques publiques.
http://rendezvousbiblio.ca/2017/pdf/Presentation_Bob_White.pdf

28. Justice et injustice cognitives : de l'épistémologie à la matérialité des savoirs humains

FLORENCE PIRON

Ce chapitre propose une réflexion sur deux concepts jumeaux qui sont de plus en plus utilisés pour décrire la fracture scientifique entre le Nord et les pays des Suds¹ : la justice cognitive et les injustices cognitives. L'exploration de ces concepts a pour but de tester leur « robustesse » pour rendre compte des rapports complexes qu'entretiennent les universitaires d'Afrique francophone subsaharienne avec les savoirs scientifiques, que ce soit sur le plan épistémologique ou sur le plan matériel. Cette réflexion s'ancre dans ma pratique de recherche-action en Afrique, en Haïti et au Québec et a été nourrie par d'innombrables échanges avec des jeunes chercheurs et chercheuses en quête de savoirs, mais aussi de justice, que je remercie sincèrement.

PREMIÈRES DÉFINITIONS

Tout pays, toute société, toute communauté a besoin de savoirs qui lui permettent d'interpréter sa situation dans le monde, dans l'histoire, dans l'espace, de comprendre ce qui s'y passe, comment faire face aux difficultés et avancer vers un avenir collectif souhaité, choisi démocratiquement, en commun, si possible. Or la modernité occidentale a inventé, en même temps

1. Le pluriel sert ici à mettre en lumière la diversité des situations au sein des pays non occidentaux dans le domaine scientifique. En Afrique, par exemple, les pays du Maghreb et l'Afrique du Sud ont développé une capacité de recherche plus grande qu'en Afrique francophone subsaharienne.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

que le capitalisme et la colonisation, un certain type de savoir qu'elle a décrété être le seul valide : le savoir dit « scientifique », dominé par l'épistémologie positiviste, dont la valorisation se fait aux dépens des innombrables savoirs produits par les sociétés humaines. S'opposant à cette hégémonie, le concept de justice cognitive est apparu sous la plume de l'anthropologue indien Shiv Visvanathan (1997, 2016), puis a été développé par de Sousa Santos (2007) :

La justice cognitive reconnaît le droit des différentes formes de savoirs à coexister, mais ajoute que cette pluralité doit aller au-delà de la tolérance ou du libéralisme et prôner une reconnaissance active de la nécessité de la diversité. Elle exige la reconnaissance des savoirs non seulement comme méthodes, mais aussi comme modes de vie. La connaissance est considérée comme ancrée dans une écologie des savoirs où chaque savoir a sa place, sa prétention à une cosmologie, son sens comme forme de vie. En ce sens, un savoir ne peut être détaché de la culture comme forme de vie; il est relié à des moyens de subsistance, à un cycle de vie, à un mode de vie; il détermine les chances de vie (Visvanathan 2016).

Utilisant ce concept dans le cadre du projet de recherche-action dit « SOHA² » sur la science ouverte comme outil collectif de justice cognitive et de développement du pouvoir d'agir en Haïti et en Afrique francophone subsaharienne, nous l'avons retravaillé pour y ajouter une prise en compte de la matérialité du savoir, c'est-à-dire des dispositifs matériels qui construisent et reproduisent l'hégémonie de cette science positiviste et du système-monde qu'elle a construit autour d'elle, en particulier le système de publication scientifique, mais aussi l'accès aux ressources permettant de faire de la recherche.

Voici la définition à laquelle nous sommes arrivés au moment d'écrire

2. Ce projet de recherche-action s'est déroulé de 2015 à 2017 (voir le site <http://projetsoha.org> pour en savoir plus). Il en a découlé plusieurs nouveaux projets de recherche et de doctorat en cours en 2018, ainsi que l'APSOHA (Association pour la promotion de la science ouverte en Haïti et en Afrique) et un Groupe de recherche sur la justice cognitive, la science ouverte et les communs à l'Université Laval.

ces lignes : la justice cognitive désigne un idéal épistémologique, éthique et politique visant l'éclosion et la libre circulation de savoirs socialement pertinents partout sur la planète, et non pas seulement dans les pays du Nord (qui ont les ressources pour développer des politiques scientifiques et patrimoniales qui leur conviennent), au sein d'une science pratiquant un universalisme inclusif, ouvert à tous les savoirs et à toutes les épistémologies et non pas un universalisme abstrait basé sur des normes occidentales, plus précisément américano-centrées, qui excluent ce qui diffère d'elles-mêmes.

Cet idéal, sur lequel je reviendrai tout au long de ce texte, s'oppose bien sûr aux injustices cognitives que de Sousa Santos (2017 et 2016) a d'abord définies en se rapportant principalement aux savoirs détruits ou tués par l'hégémonie scientifique positiviste : les épistémicides. Au fil de mes enquêtes ethnographiques menées depuis plusieurs années, notamment en Haïti et en Afrique francophone, mais aussi au Québec à travers mon engagement dans l'Association science et bien commun³, j'ai proposé d'ajouter à cette définition « épistémique » les injustices matérielles qui se manifestent quotidiennement dans l'espace public scientifique, au Nord comme dans les Suds, par exemple l'accès inégal aux ressources nécessaires à la recherche ou à l'information scientifique et technique.

Il s'ensuit la définition suivante : dans le monde universitaire – car il y a des injustices cognitives en dehors de ce monde que je n'évoquerai pas dans ce texte –, une injustice cognitive est une situation, un phénomène, une politique ou une attitude qui empêche les étudiants, étudiantes, chercheurs et chercheuses de déployer le plein potentiel de leur capacité de recherche scientifique, de leur intelligence et de leurs talents, en faveur du développement local, social, humain et durable de leur pays.

UN PEU D'ÉPISTÉMOLOGIE

Cet effort de définition des injustices cognitives montre que, pour les

3. L'Association science et bien commun a pour mission la vigilance et l'action en faveur d'une science ouverte, au service du bien commun. Elle est née au Québec en 2011. <http://scienceetbiencommun.org>.

militants et militantes de la justice cognitive dont je fais partie, la recherche scientifique ne peut pas prétendre vouloir ou pouvoir se satisfaire d'une mission interne de faire progresser les connaissances sans se soucier du monde dans lequel elle existe, qui la finance et l'utilise ou qui peut avoir besoin de ces savoirs pour régler des problèmes ou éclairer des choix de société. Comme n'importe quel savoir, les savoirs de type scientifique participent à construire les sociétés et leur développement, si bien qu'ils ne sont pas indépendants ou séparés les uns des autres. Revendiquer le contraire est un symptôme de l'épistémologie positiviste, très contagieuse dans le monde de la recherche, qui postule qu'on peut séparer connaissance et société, alors que l'histoire même de la science occidentale montre ses liens étroits avec le projet conquérant de la modernité européenne, du capitalisme et de la colonisation du monde pour le prédire, le contrôler et l'exploiter (Pestre 2015).

En recherche, cette épistémologie positiviste a comme caractéristique centrale l'idée que les émotions, les sentiments, les affects, les engagements, le corps, en somme tout ce qui évoque l'identité et la vie personnelle, le local et la culture, sont des obstacles, des sources de biais, d'erreur, d'irrationalité, empêchent l'accès à la vérité. Selon cette épistémologie, toute activité scientifique doit donc s'efforcer de se purifier de cette dimension « humaine » de la vie pour mieux faire avancer les connaissances selon leur logique interne et non en réponse à des demandes externes qui pourrait la rendre « impure ». Le langage scientifique idéal se donne à voir comme étant débarrassé des valeurs, des points de vue, du local, de tout ce qui peut détourner du chemin de la connaissance. Par exemple, dans un texte scientifique, le format canonique qui conduit à distinguer une méthode, des données et des résultats (alors que cette distinction peut très bien être questionnée), l'usage sans scrupule de jargon compréhensible seulement entre pairs experts, de même que le refus normatif du « je » et de toute mention de l'ancrage social et culturel de l'auteur-e deviennent alors des marqueurs de neutralité et de scientificité, de crédibilité et de capital symbolique. Quand, dans mon dernier article (Piron 2017), j'ai parlé de mes séances d'allaitement nocturne comme des moments clés dans la création de ma thèse, j'ai surpris ceux et celles qui me lisaient...

Cette épistémologie, soigneusement enseignée dans les universités, construit dans l'esprit des chercheurs et chercheuses une déconnexion, une

déliaison, une coupure, une séparation, bref un fossé entre eux/elles et le reste de ce que j'appelle « le monde » et qui pourrait les « contaminer⁴ » dans l'accomplissement de leur mission. Dans les mots d'Achille Mbembe (2016) :

Western epistemic traditions are traditions that claim detachment of the known from the knower. They rest on a division between mind and world, or between reason and nature as an ontological a priori. They are traditions in which the knowing subject is enclosed in itself and peeks out at a world of objects and produces supposedly objective knowledge of those objects. The knowing subject is thus able to know the world without being part of that world and he or she is by all accounts able to produce knowledge that is supposed to be universal and independent of context (Mbembe 2016, 9).

Les traditions épistémiques occidentales revendiquent un détachement entre l'objet qui est connu et celui ou celle qui connaît. Elles reposent sur une division entre l'esprit et le monde, ou entre la raison et la nature, comme a priori ontologique. Ce sont des traditions dans lesquelles le sujet connaissant est enfermé en lui-même et jette un œil sur un monde d'objets pour produire une connaissance supposément objective de ces objets. Le sujet connaissant est ainsi capable de connaître le monde sans faire partie de ce monde, ce qui est censé le rendre capable de produire une connaissance supposée universelle et indépendante de tout contexte (Mbembe 2016, 9, ma traduction).

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE LA RECHERCHE

Pour des scientifiques baignant dans cette épistémologie, prendre la parole pour discuter sérieusement avec des concitoyens et concitoyennes des effets ou même des potentiels effets de leurs travaux scientifiques sur le monde, sur le vivant ou sur la planète est hors focus, hors sujet, impensable ou terrifiant, car ce serait mettre en lumière la possibilité qu'ils et elles aient

4. Une expression courante en technoscience parle du problème des « données contaminées » (Frésard, Perignon et Wilhelmsson 2011).

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

conscience d'être des acteurs situés dans une histoire et un espace, dotés de valeurs et de subjectivité. L'épistémologie positiviste leur demande plutôt de se réfugier derrière leur responsabilité-tâche de « faire avancer les connaissances », de produire des données, pour se dédouaner des conséquences de leur travail sur le monde, ce que j'appelle leur responsabilité-lien avec leurs concitoyens et concitoyennes (Piron 2018). Comme le dit le physicien Gérard Toulouse (2001) :

La doctrine de la neutralité morale de la science a eu pour la communauté scientifique cet avantage collatéral de la situer hors d'atteinte des critiques. La science étant déclarée pure et innocente par essence, tout le malheur éventuel vient des applications. Ainsi l'habitude sera prise de reporter la responsabilité des conséquences néfastes sur les autres (politiques, militaires, industriels, etc.). Ce faisant, la communauté scientifique cédait à la tentation corporative de tracer un cercle de parfaite impunité autour de soi (2001, en ligne).

En France, l'association sciences citoyennes souhaite que « les chercheurs et les institutions scientifiques admettent leurs co-responsabilités dans un développement techno-industriel dont nous savons aujourd'hui qu'il met en péril l'avenir commun » (Sciences Citoyennes 2017). Mais comment intégrer cette reconnaissance d'un monde partagé dans des laboratoires de recherche dont les membres ont été formatés à penser que les effets de leurs travaux ne regardaient que ceux et celles qui les utilisaient et pas eux-mêmes – comme si leur professionnalisme (positiviste) leur faisait croire qu'ils et elles ne vivent pas vraiment dans ce monde ou seulement pendant leur vie « non-scientifique »?

Responsabiliser la recherche exige notamment que les chercheurs et chercheuses se reconnaissent, au cœur de leur travail, de chaque décision à prendre, comme membres à part entière de ce monde partagé, incluant la question très matérielle des modes de diffusion des savoirs qu'ils et elles produisent et de leur publication. Or cette dernière question leur paraît surtout professionnelle et stratégique, très loin des enjeux éthiques du vivre-ensemble dans un monde partagé. Ils et elles ont donc beaucoup de mal à voir, au sens propre, (et donc à s'en reconnaître ou à en être responsables,

Justice et injustice cognitives

à devoir en répondre) les injustices cognitives qui entachent le régime des savoirs néolibéral actuel auquel ils et elles participent.

UN SYSTÈME-MONDE DE LA SCIENCE

Ce régime des savoirs a progressivement dérivé vers un système-monde de la science centré aux États-Unis autour de la création d'un ensemble d'institutions commerciales qui se donne à voir comme le nouveau juge mondial de la scientificité (Kreimer et Feld 2014; Vessuri, Guédon et Cetto 2013) : les bases de données Web of science et Scopus qui se permettent de décider, sur la base de leur système d'indexation, ce qui est ou n'est pas de la bonne, de la vraie science. Il s'agit en fait d'outils de marketing développés par des éditeurs à but lucratif pour mieux vendre leurs produits (Larivière, Haustein et Mongeon 2015). Avec le facteur d'impact – un indice quantitatif qui évite de réfléchir à la qualité des textes publiés – ces bases de données et les cinq principaux éditeurs commerciaux (Elsevier, Springer Nature, Wiley, Taylor & Francis et Sage) qui profitent de ce système sont les empereurs auxquels les scientifiques du monde entier se soumettent avec une superbe servitude volontaire, tout en protestant en privé bien sûr, notamment contre l'affirmation arrogante que « *English is the universal language of science* » (Testa 2016). Mes enquêtes ethnographiques m'ont amenée à réaliser que même des leaders scientifiques de l'Afrique subsaharienne francophone, pourtant à l'extrême périphérie de ce système-monde, aspirent plus que tout à l'indexation de leurs revues dans ce système, alors que Clarivate analytics, qui possède le Web of science, dit explicitement qu'elle n'accepte que quelques journaux régionaux de temps en temps (Testa 2016).

Ce système, hélas, semble être le seul possible, notamment aux yeux des scientifiques sur lesquels s'exerce la pression de « publier ou périr » pour faire « avancer leur carrière ». Aveuglés par ces enjeux, la plupart d'entre eux ne voient pas les injustices cognitives qui empêchent leurs collègues des pays des Suds de créer les savoirs dont leurs pays ont besoin.

INJUSTICES COGNITIVES

La première et la plus évidente injustice cognitive produite par ce régime

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

des savoirs, c'est l'inégalité d'accès aux publications scientifiques selon l'endroit où on vit ou selon le statut universitaire⁵. Le comble, c'est évidemment Elsevier qui demande souvent 38,95 \$ US pour donner accès à la version PDF d'un article, même publié il y a 30 ans, ou qui fait payer des sommes astronomiques aux bibliothèques et universités pour des services web qui n'impliquent même pas d'impression et de frais d'envoi. C'est purement et simplement un effet de marque, comme d'acheter des sacs Louis Vuitton ou autres produits de « qualité ». Quand Cairn demande cinq euros payables avec une carte de crédit pour un PDF, ça peut sembler plus raisonnable. Mais c'est un mur dans les pays d'Afrique francophone où les étudiants et étudiantes n'ont que très rarement un compte en banque et jamais de carte de crédit, sauf les enfants de ministre. Et c'est une somme qui est bien plus importante pour des personnes des Suds que du Nord. J'ai vu trop de situations absurdes de ce type : un professeur nigérien publie un article qui parle du Niger dans une revue diffusée sur Cairn qui demande cinq euros aux étudiants nigériens pour le lire et, bien sûr, le professeur ne recevra pas un sou. Et que dire des frais demandés aux auteurs et auteures qui souhaitent publier dans des revues prestigieuses, nouvelle tactique commerciale très efficace, mais scandaleuse, que les revues qui l'adoptent justifient par leur « droit à faire des profits » (Solomon David J. et Björk Bo-Christer 2011). Heureusement, seules 30 à 35 % des revues en libre accès ont adopté cette pratique et rarement en sciences sociales et humaines, contrairement à ce que certains croient.

À cette injustice cognitive dans l'accès aux publications scientifiques s'en ajoute une autre, plus complexe : la quasi-absence d'infrastructures de recherche, autant administratives que matérielles, dans les pays d'Afrique francophone subsaharienne, à l'exception de ce qui est financé par les partenaires du Nord et qui est donc soumis à leurs critères, génère des freins à la capacité locale de créer des savoirs pertinents pour le pays, en phase avec les défis, les besoins, les priorités et les choix de société locaux. Par exemple,

5. S'y ajoutent les problèmes d'accès au web, aux ordinateurs et même à l'électricité qui parsèment la vie universitaire en Afrique francophone subsaharienne et en Haïti. La plupart des étudiants et étudiantes avec qui je travaille en Afrique ou en Haïti utilisent leur téléphone intelligent et leur connexion 3G pour lire des articles en ligne.

en Afrique, les besoins en recherche mentionnés par mes interlocuteurs et interlocutrices concernent bien plus la lutte aux changements climatiques, l'agroécologie, les énergies renouvelables, l'urbanisation saine, les pratiques de gouvernance, la préservation des langues, etc. que l'intelligence artificielle qui fascine les pays du Nord. Mais ces pays non seulement ont peu de ressources pour créer des politiques scientifiques répondant à leurs priorités, mais ils perpétuent ou peinent à sortir d'une situation d'aliénation épistémique et d'extraversion (Hountondji 1990) vers le Nord qui bloque tout effort en ce sens. Cette extraversion incite les chercheurs et chercheuses d'Afrique francophone subsaharienne qui travaillent dans des structures universitaires héritées de la colonisation (que j'appelle postcoloniales) à chercher à imiter et à reproduire le modèle universitaire français, incluant son passage au système LMD⁶, plutôt qu'à inventer un modèle africain, comme l'espérait Fanon ([1962] 2010). Pour ces hommes et femmes, la science du Nord est à la fois celle qui a l'argent et celle qui publie. En plus, elle se revendique épistémologiquement comme la seule possible, car universelle grâce à sa pureté positiviste. Il ne leur semble pas y avoir de voie alternative, du moins officiellement ou institutionnellement, au fait d'aspirer à se former à la science dans les pays du Nord, d'adopter l'épistémologie positiviste, de faire de la science dans une langue coloniale plutôt que dans la leur, en somme d'imiter au mieux la science du Nord, malgré les mises en garde de Frantz Fanon, de Cheikh Anta Diop, d'Abdou Moumouni Dioffo, de Joseph Ki Zerbo et autres pionniers de la recherche africaine, quitte à ignorer ou mépriser leurs propres langues, épistémologies et préoccupations locales. Comme tout projet de recherche local passe par la recherche de partenaires du Nord qui pourront le financer, ces projets doivent se soumettre à l'influence du Nord. Un chercheur congolais que j'ai rencontré se désolait, de retour en Afrique, d'avoir fait une thèse sur la fission nucléaire grâce à une bourse belge, parce qu'il voyait que sa superbe compétence n'avait pas de pertinence ou d'utilité face aux besoins de son pays.

Finalement, une troisième famille d'injustice cognitive concerne

6. Le système LMD (licence, master et doctorat), inspiré du modèle américain et imposé par le processus de Lisbonne en Europe en 2000 est aujourd'hui en vigueur dans un grand nombre d'universités africaines.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

l'invisibilité des savoirs produits en Afrique non seulement dans les pays du Nord, mais aussi dans ceux des Suds. Il y a, en Afrique francophone subsaharienne, des raisons concrètes qui expliquent cette situation, que nous avons rencontrées dans nos enquêtes : par exemple le difficile accès au web, aux scanners, une méfiance du numérique qui serait de moins bonne qualité que le papier, une peur de publier, un manque de littératie numérique qui fait ignorer aux enseignants-es chercheurs-es d'un certain âge le potentiel du web et l'existence de la science en ligne, etc. Tout ceci nuit à la numérisation des thèses, des mémoires, des revues et à leur accessibilité au Nord, mais aussi entre universités des Suds.

LA RECHERCHE AFRICAINE

Pourtant, il se fait de la recherche dans les universités africaines, notamment dans les thèses, les mémoires de master ou les rapports de recherche déposés dans le cadre de projets avec des partenaires. Dans notre étude sur le libre accès vu d'Afrique francophone subsaharienne (Piron et al. 2017), nous avons montré la différence entre le faible nombre de documents africains trouvés dans les bases de données scientifiques commerciales et le nombre de thèses, de mémoires et de revues non numérisés qui « dorment » sur les étagères des bibliothèques universitaires de cette région du monde. Heureusement, depuis quelques mois, le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) a lancé un projet de création d'une archive scientifique ouverte, le DICAMES⁷, offrant à chaque université dont il est partenaire un portail pour déposer en libre accès toute sa production scientifique.

Du côté du Nord, non seulement ce qui vient d'Afrique étant qualifié de « local » est d'emblée dévalorisé par rapport à « l'universel » sorti des universités les mieux classées, donc américaines ou anglaises, mais des recherches encore discrètes montrent l'existence d'un racisme systémique dans le système si normatif de la publication scientifique, très difficilement

7. L'archive se trouve à l'adresse suivante : <http://savoirs.cames.online>

pénétrable par les chercheurs et chercheuses d'Afrique, même les plus positivistes et délocalisés.

Prendre conscience de ces injustices – qui limitent la création de savoirs scientifiques dans et par les chercheurs et chercheuses africaines au service des priorités de leur pays, de savoirs qui y circulent librement et qui contribuent au bien commun – est une première étape vers une responsabilisation accrue des institutions scientifiques du Nord face au monde qu'elles partagent avec les pays des Suds, mais aussi des gouvernements des pays des Suds qui, habitués au découpage canonique selon lequel la science vient du Nord et les données du sud, ne voient pas toujours pourquoi il faudrait investir dans la science nationale plutôt que de laisser faire les partenaires.

La suite est assez claire pour les militantes et militants de la justice cognitive dans les pays du Nord : continuer à se battre en faveur du libre accès, mais pas seulement d'un point de vue technique : exiger un libre accès inclusif qui ne génère pas une surreprésentation des savoirs du Nord dans le web scientifique libre, donc se battre pour le libre accès en Afrique aussi – c'est un de mes projets actuels. Remettre aussi en question l'hégémonie du système commercial américain (et ses alliés) de publication scientifique, y compris ce qui s'est mis en place en France avec Cairn, pour imaginer un processus polycentré de publication scientifique, avec des centres dans différentes régions du monde. Et bien sûr reconstruire un processus de publication débarrassé des enjeux lucratifs, rapatrié dans les universités, dans les bibliothèques universitaires, sans la médiation désormais inutile des éditeurs commerciaux. Cette première solution évidente ne sera réalisée que lorsque les scientifiques du Nord sortiront de leur servitude volontaire et de leur aveuglement face aux injustices cognitives, peut-être lié à leur inconnissance, à leur ignorance, de leur ancrage dans des rapports sociaux, dans une histoire, dans un monde partagé.

En Afrique francophone subsaharienne, l'enjeu est de sensibiliser et de responsabiliser les institutions scientifiques africaines face à la nécessité et à la possibilité de créer des réservoirs de savoirs locaux, mêlant science du Nord et épistémologies locales, accessibles dans les langues coloniales et nationales, qui aideront les pays à avancer dans le chemin qu'ils ont choisi, des communs de la connaissance qui donneront chair à l'idéal de l'universalisme

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

inclusif. La naissance de l'archive scientifique panafricaine DICAMES représente en ce sens un projet crucial auquel nous espérons que de nombreuses universités participeront. L'Association pour la promotion de la science ouverte en Haïti et en Afrique, issue du projet SOHA, est également en train de mettre en place une plateforme plurilingue d'appui et de diffusion de la recherche africaine en libre accès sur le web : la plateforme scienceafrique.org

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES ET LA JUSTICE COGNITIVE

Quelle est la place des Classiques en sciences sociales dans ces efforts de lutte en faveur de la justice cognitive? En rendant accessibles sur le web des textes importants et autrement inaccessibles en Afrique et en Haïti, les Classiques contribuent clairement à lutter contre l'inaccessibilité à l'information scientifique et technique. Avec la création, entre autres, des collections Études haïtiennes et Études ivoiriennes, les Classiques vont plus loin : ils contribuent à sortir de l'invisibilité numérique des savoirs issus d'Haïti et de Côte d'Ivoire qui pourront ainsi être utilisés partout dans le monde pour améliorer la qualité des travaux scientifiques au service du bien commun.

Toutefois, malgré la vocation humaniste et universaliste qui sous-tend cette bibliothèque numérique, les Classiques restent un projet privé et situé dans un pays du Nord. Son caractère privé, c'est-à-dire le fait qu'il ne soit pas dirigé par une institution publique, mais par un conseil d'administration, lui assure sa liberté, mais le rend vulnérable à l'essoufflement des bénévoles, au caractère aléatoire des subventions, à la désuétude des technologies non renouvelées faute de moyens. Par ailleurs, l'ancrage des Classiques dans un pays du Nord ne permet pas aux fichiers qui y sont contenus de venir renforcer le processus africain et haïtien de réappropriation de leur science que nous souhaitons au nom de la justice cognitive. Il serait donc important que l'équipe des Classiques des sciences sociales réfléchisse, par exemple, à une possible collaboration avec le DICAMES et la plateforme scienceafrique.org pour échanger ou diffuser des fichiers et des savoir-faire en matière de numérisation. Cette collaboration Nord-Sud serait justement un symbole de l'écologie des savoirs espérée par les militants et militantes de la justice cognitive, un pas de plus vers l'universalisme inclusif.

Justice et injustice cognitives

Finalement, au Nord comme au Sud, rappelons la nécessaire résistance au positivisme hégémonique et à tous ses effets déresponsabilisants, déshumanisants, discriminatoires et destructeurs des savoirs vivants, variés, produits par les sociétés humaines et qui forment un écosystème aussi nécessaire à l'humanité que la biodiversité (Lacey 2016).

CONCLUSION

Cette réflexion sur les concepts de justice et d'injustice cognitives avait pour but de montrer leur puissance et leur pertinence pour rendre compte de la relation complexe des universitaires d'Afrique subsaharienne francophone et d'Haïti avec les savoirs scientifiques, notamment dans leurs dimensions épistémologiques et matérielles. Il en ressort que les technologies numériques peuvent jouer un rôle formidable de renforcement du pouvoir d'agir de ces universitaires, à condition qu'ils et elles se les approprient tout en reconstruisant un cadre épistémologique plus ouvert que celui que propose le système normatif dominant dans les pays du Nord.

RÉFÉRENCES

- Fanon, Frantz. [1962] 2010. *Les damnés de la terre*. La découverte poche 134. Paris : La Découverte.
- Frésard, Laurent, Christophe Perignon et Anders Wilhelmsson. 2011. « The Pernicious Effects of Contaminated Data in Risk Management ». SSRN Scholarly Paper ID 1537244. Rochester, NY: Social Science Research Network.
<https://papers.ssrn.com/abstract=1537244>
- Hountondji, Paulin. 1990. « Scientific Dependence in Africa Today ». *Research in African Literatures* 21 (3) : 5-15.
- Kreimer, Pablo et Adriana Feld. 2014. « Sociologie des sciences : divers objets, diverses approches, divers agendas ». *Sociologies pratiques*1 (Supplément) : 137-49.
<https://doi.org/10.3917/sopr.hs01.0137>
- Lacey, Hugh. 2016. « Science, Respect for Nature, and Human Well-Being: Democratic Values and the Responsibilities of Scientists Today ».

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Foundations of Science 21 (1): 51-67.

<https://doi.org/10.1007/s10699-014-9376-9>

Larivière, Vincent, Stefanie Haustein et Philippe Mongeon. 2015. « L'oligopole des grands éditeurs savants ». *Découvrir. Le magazine de l'Acfas*. 2015. <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2015/02/1-oligopole-grands-editeurs-savants>

Mbembe, Achille Joseph. 2016. « Decolonizing the University: New Directions ». *Arts and Humanities in Higher Education* 15 (1): 29-45. <https://doi.org/10.1177/1474022215618513>

Pestre, Dominique (dir.). 2015. *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 3. *Le siècle des technosciences*. Paris : Le Seuil.

Piron, Florence. 2018. « Pourquoi Tina? Vers une conception relationnelle de la responsabilité ». Soumis à la *Revue française d'administration publique*.

Piron, Florence. 2017. « Méditation haïtienne. Répondre à la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste par une épistémologie du lien ». *Sociologie et sociétés* 49 (2) :33-60. <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/16322/1/Florence%20Piron%20Sociologie%20et%20socie%CC%81te%CC%81s.pdf>

Piron, Florence, Antonin Benoît Diouf, Marie Sophie Dibounje Madiba, Thomas Hervé Mboa Nkoudou, Zoé Aubierge Ouangré, Djossè Roméo Tessy, Hamissou Rhissa Achaffert, Anderson Pierre et Zakari Lire. 2017. « Le libre accès vu d'Afrique francophone subsaharienne ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication* (11). <https://doi.org/10.4000/rfsic.3292>

Santos, Boaventura de Sousa. 2017. « Épistémologies du Sud et militantisme académique : Entretien réalisé par Baptiste Godrie ». *Sociologie et sociétés* 49 (1) : 143-49. <https://doi.org/10.7202/1042809ar>

Santos, Boaventura de Sousa. 2016. *Épistémologies du Sud: Mouvements citoyens et polémique sur la science*. Desclée De Brouwer.

Santos, Boaventura de Sousa. 2007. *Cognitive justice in a global world: prudent knowledges for a decent life*. Graven Images. Lanham, MD : Lexington Books.

- Sciences Citoyennes, Association. 2017. « Manifeste pour une recherche scientifique responsable ». Paris : Association sciences citoyennes.
<https://sciencescitoyennes.org/manifeste-pour-une-recherche-scientifique-responsable/>
- Solomon David J. et Björk Bo-Christer. 2011. « Publication fees in open access publishing: Sources of funding and factors influencing choice of journal ». *Journal of the American Society for Information Science and Technology* 63 (1): 98-107.
<https://doi.org/10.1002/asi.21660>
- Testa, James. 2016. « Journal Selection Process in the Web of Science ». Clarivate Analytics (Web of Science).
<https://clarivate.com/essays/journal-selection-process/>
- Toulouse, Gérard. 2001. « Regards sur l'expérience passée : science moderne et responsabilités des savants ».
<http://www.phys.ens.fr/~toulouse/responsabilites-savants.pdf>
- Vessuri, Hebe, Jean-Claude Guédon et Ana María Cetto. 2013. « Excellence or quality? Impact of the current competition regime on science and scientific publishing in Latin America and its implications for development ». *Current Sociology* 62 (5): 647-665.
- Visvanathan, Shiv. 1997. *A Carnival for Science: Essays on Science, Technology and Development*. Oxford University Press.
- Visvanathan, Shiv. 2016. « La quête de justice cognitive ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de Florence Piron, Samuel Régulus et Marie Sophie Dibounje Madiba. Québec: Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/en-quete-de-justice-cognitive>

29. Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

RICARSON DORCÉ

Bibliyotèk nimerik Klasik Syans Sosyal yo s on patrimwàn nimerik san parèy. Li patisipe nan difizyon ak sikilasyon patrimwàn syantifik frankofòn nan monn lan. Li se yon inisyativ ki ankouraje patisipasyon sitwayen yo nan yon lojik demokratizasyon aksè ak konèsans syantifik ki pwodui nan peyi yo di ki rich yo, epi nan sa yo di ki pòv yo.

Nan tèks sa, otè a drese yon bilan objektif ak kritik de sa ki konsène enterè pou aksè lib. Aprè, otè a revizite listwa konsèp patrimwàn, patikilyèman patrimwàn nimerik. Nan fen tèks la, otè a eksplike ki jan bibliyotèk nimerik Klasik syans sosyal yo jwe yon wòl enpòtan nan monn frankofoni an, kòm zouti edikasyon, patrimwàn nimerik epi kòm sa gran save yo rele « utopie sociale ». Li adrese tou defi ki gen rapò ak fonksyon bibliyotèk nimerik sa.

La bibliothèque numérique¹ francophone Les Classiques des sciences sociales existe depuis 1993. En date du 10 avril 2018, elle diffuse près de 7 000 documents en sciences humaines et sociales, principalement des livres, des articles scientifiques, des thèses et des mémoires, des rapports, des actes

1. Plusieurs termes peuvent être employés pour qualifier ce type de bibliothèque : « virtuelle », « en ligne », « numérique » ou « électronique ». Dans le cadre de ce texte, j'opte pour le terme « bibliothèque numérique », qui renvoie à la mise en ligne de documents numérisés ou de documents nativement sous format numérique.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

de colloque, des documents de recherche et des articles de journaux². Ces documents sont des œuvres contemporaines diffusées en tenant compte des droits d'auteur, des productions inédites et des publications qui sont tombées dans le domaine public, qui peuvent être dès lors utilisées librement, adaptées, traduites, reproduites, et diffusées sans permission à demander et sans paiement de redevances à la personne qui détenait les droits. La bibliothèque regroupe huit collections, mais les deux plus importantes collections de la bibliothèque sont celles des auteurs classiques et des contemporains. D'autres collections ont été développées autour des sociétés créoles, de l'anthropologie médicale, des études haïtiennes, des civilisations de l'Inde et du monde arabe. On y trouve des œuvres en psychologie, sociologie, philosophie, criminologie, sciences politiques, anthropologie, géographie, histoire, économie, travail social, etc. Les Classiques des sciences sociales mobilisent, par le numérique, plusieurs territoires et diverses pratiques et traditions de recherches scientifiques. Les œuvres sont proposées en trois principaux formats de fichiers (.doc, .pdf et .rtf), en plus d'un format plus récent (.epub).

Dans le cadre de l'Université d'été³ « numérique et mutations sociales, un patrimoine en devenir », j'ai eu à réfléchir sur un projet d'acquisition numérique en vue de son exposition au musée. J'ai choisi, avec un collègue⁴, la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, notamment pour sa portée éducative et ensemble, nous avons travaillé sur l'aventure des Classiques dans le cadre de l'expérience de création collective lors de cette Université d'été. Ce texte, issu de cette expérience, vise à montrer en quoi le numérique influe sur le monde éducatif, tout en explorant les perspectives d'avenir. Pour ce faire, je m'intéresserai à quelques aspects et enjeux de la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, soit

2. Voir la page d'accueil du site des Classiques des sciences sociales :

<http://classiques.uqac.ca/>

3. Cette école d'été, organisée par le CELAT (Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés), a eu lieu du 11 au 20 mai 2017 au Musée de la Civilisation à Québec sous la direction de la professeure Madeleine Pastinelli.

4. Billy St-Arneault et moi avons travaillé sur Les Classiques des sciences sociales comme projet d'acquisition numérique.

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

le libre accès ainsi que les notions de patrimoine – et plus spécifiquement de patrimoine numérique – et de numérique éducatif. Le libre accès étant de plus en plus une préoccupation fondamentale, il m'est apparu important d'en présenter un bref historique. Ensuite, je ferai le point sur la notion de patrimoine, notamment le patrimoine numérique, un autre aspect au cœur du projet des Classiques des sciences sociales. Enfin, je m'intéresserai à la notion d'utopie afin de penser cette bibliothèque numérique à la fois comme outil pédagogique, patrimoine numérique et utopie sociale dans le milieu scientifique francophone.

INTÉRÊT POUR LE LIBRE ACCÈS

De nos jours, l'intérêt pour le libre accès réside, entre autres, dans la pérennité et dans la démocratisation de l'accès au savoir. Grâce au réseau Internet, nous ne sommes plus à l'époque où un cercle de spécialistes contrôlait toutes formes de découvertes scientifiques et où les connaissances produites étaient vouées à informer un clan d'experts, de techniciens et de technocrates.

Les médias et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) sont de plus en plus présents dans notre quotidien (Breton et Proulx 2002). Le web laisse l'impression que nous pouvons avoir une connaissance quasi exhaustive du monde, de ses manifestations, de ses événements, de la vie de tous les jours et des lieux où elle se déroule (Gervais 2016). Cette immersion dans le web est « pluriverselle » : elle permet le passage fluide d'un point à un autre (Boullier 2014). Le web a ses propres mécanismes de régulation, qui sont visibles notamment par le biais de la capacité des différents acteurs à structurer les flux d'information (Roberge et Grenon 2017). Il a fait évoluer l'activité scientifique. Les livres et les écrits numériques se multiplient aujourd'hui (Genin 2016). La connexion Internet et les supports numériques ont facilité l'émergence du libre accès.

Dans « Le libre accès et la "Grande Conversation" scientifique », Jean-Claude Guédon (2014), un des précurseurs de ce mouvement à côté d'autres acteurs comme Stevan Harnad, laisse entendre que le libre accès est la composante essentielle des documents numériques en vue de publier des œuvres scientifiques. Dans ce texte, Guédon explique que la Deuxième Guerre

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

mondiale a permis la montée des grandes maisons d'édition. Ces éditeurs ont fini par contrôler notamment le marché des revues scientifiques dès les années 1970. Les prix des publications savantes augmentaient de plus en plus à la surprise des responsables des bibliothèques. Les années 1990 ont finalement joué un rôle décisif surtout à cause du phénomène de numérisation des revues, ce qui allait déboucher sur des licences d'accès à des bases de données d'articles. En 2001, dans le champ biomédical, un ensemble de chercheurs et chercheuses ont signé une pétition, *Public Library of Science (PLOS)* pour faire écho aux mouvements des bibliothécaires contre les coûts exorbitants des abonnements et des licences d'accès. Cette même année, une rencontre a eu lieu à Budapest en faveur de l'accès libre, ce qui conduisit à la publication de l'Initiative de Budapest pour l'accès ouvert (la *Budapest Open Access Initiative*)⁵. Selon l'Initiative de Budapest⁶, le libre accès est ainsi défini :

Par « accès libre » à [la littérature scientifique] nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités (Initiative de Budapest pour l'accès ouvert 2002).

L'initiative de Budapest est reconnue comme l'élément majeur qui a déployé le mouvement du libre accès dans le monde scientifique. Le libre accès est présenté comme un outil pouvant enrichir l'enseignement, favoriser le partage du savoir au service du bien commun et accroître la visibilité des chercheurs et chercheuses et de leurs travaux :

5. Pour plus de détails sur l'initiative de Budapest, voir Bosc (2003).

6. Pour lire la Déclaration de Budapest, voir :

<http://www.budapestopenaccessinitiative.org/read>

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

Le libre accès est économiquement viable et il donne au lecteur un extraordinaire pouvoir de localiser et utiliser la littérature d'importance pour lui. Il donne aussi à l'auteur et à ses travaux une nouvelle visibilité, un nouvel impact et un nouveau public élargis et quantifiables (Initiative de Budapest pour l'accès ouvert 2002).

En vue de l'épanouissement du libre accès, l'Initiative de Budapest a prôné l'autoarchivage et une nouvelle génération de revues en libre accès. Par la suite, les bibliothèques ont été parmi les premiers organismes à créer des dépôts institutionnels en vue de l'autoarchivage des publications savantes.

Le libre accès pourrait bien jouer un rôle fondamental dans la construction d'un monde futur et dans la mise en valeur de notre patrimoine scientifique, surtout en raison des nouvelles technologies de l'information et de la communication, mais malheureusement, plus d'une décennie après l'Initiative de Budapest, le libre accès est loin d'être généralisé et de nombreux enjeux demeurent.

La bibliothèque Les Classiques des sciences sociales s'inscrit dans ce mouvement. Toutefois, si on reste fidèle à l'initiative de Budapest, on pourrait dire qu'elle donne un accès gratuit à des publications scientifiques en sciences humaines et sociales plutôt qu'un accès libre puisque les droits en matière de rediffusion et de réutilisation, notamment, sont limités.

LE PATRIMOINE, LE PATRIMOINE NUMÉRIQUE ET LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Il n'est plus à démontrer que le libre accès peut jouer un rôle fondamental dans le processus de mise en valeur du patrimoine. Je souhaite à présent faire le point sur la notion de patrimoine pour réfléchir ensuite à la mission des Classiques des sciences sociales comme un véritable patrimoine numérique dans le champ éducatif.

La notion de patrimoine

Le concept de patrimoine a vu le jour au cours du XIX^e siècle et a subi des transformations à travers le temps. À l'origine, le patrimoine se référait au legs familial. Aujourd'hui, il a une signification plus étendue, car il embrasse

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

des aspects à la fois matériels et immatériels : les paysages, les monuments, les arts, les danses, les langues, les expressions orales, les savoirs locaux, les traditions vivantes, les pratiques sociales, les mœurs et coutumes, etc. Le patrimoine a plusieurs dimensions : sociale, symbolique, politique, technique, scientifique, économique, numérique, etc. Dans le cadre de ce texte, c'est particulièrement la dimension numérique du patrimoine qui nous intéresse. Nous allons la développer à partir de la section suivante.

Entre-temps, précisons que le patrimoine est avant tout un symbole de fierté, un élément de dignité, une possibilité de reconnaissance communautaire, etc. Cette conception symbolique et culturelle du patrimoine est partagée par certains auteurs. Elle met en relief l'authenticité de l'identité collective (Bourdin 1984; Amirou 1995). Le patrimoine a ici une dimension collective (Davalon, André et Cécile 1997), établissant une relation étroite entre le présent et le passé (Rautenberg 1998). Le « goût » du patrimoine n'est pas uniquement pour le passé, il peut être un intérêt pour le présent (Hartog 2003). Le choix de ce qui entre dans le patrimoine tient à la capacité des objets, monuments ou sites à être porteurs de sens et de valeurs (Mahoudeau 2006). Donc, l'aventure patrimoniale se définit en fonction des significations attribuées à un bien matériel ou immatériel (Jadé 2006; Desnoilles 2007; Kmec 2008). Le principe de continuité est à la base du fait patrimonial (Bondaz 2009). Les processus d'appropriation et de valorisation du bien patrimonial reflètent ce principe, qui est au cœur de la formation des identités culturelles (Giguère 2010). Le recours aux technologies de documentation et d'information participe, entre autres, de ces mécanismes de sauvegarde (Fonseca 2012, 82), qui exigent également d'autres outils de mobilisations (Tankéré 2012). Ce qui entre essentiellement en patrimoine, ce sont les traces de l'histoire qu'on veut garder et qui sont fondamentales dans le questionnement continu du présent et de l'avenir. Autrement dit, définir le patrimoine suppose toujours un tri, une distinction entre ce qui, d'une part, fait la fierté et ce qui, d'autre part, est de second plan, entraîne la honte, voire même fait partie de ce qu'on veut cacher et oublier.

Par ailleurs, la conception économique donne une signification plutôt marchande au patrimoine. Atout du développement, le patrimoine est ici empêtré dans une économie libérale (Bougarel 1992). Il est devenu un domaine nouveau et fort important de l'économie nationale et de valorisation des

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

territoires (Micoud 1995; Nora et al. 1997). La compréhension du patrimoine est ici liée à la dimension de son capital économique. C'est une logique de quête de profits à tout prix (Gravari-Barbas et Violier 1999). Cette conception contemporaine du patrimoine fait de ce dernier un extraordinaire facteur de renouveau économique (Barthélemy 2002). Le patrimoine se transforme en produit de consommation. Xavier Greffese retrouve également dans cette dynamique de faire du patrimoine un levier économique majeur (Greffese 2003). Cette approche offre de nouvelles opportunités dans les stratégies de mise en valeur du patrimoine au service du développement économique durable (Morice, Saupin et Vivier 2015). Ainsi, la contribution la plus concrète du patrimoine au développement local serait à rechercher dans ses conséquences fructueuses en dépenses, revenus et emplois (Pflieger 2017, 142). Le numérique pourrait jouer un rôle fondamental dans ce processus de valorisation du patrimoine à des fins de développement durable. Il pourrait donc être au service du patrimoine, notamment du patrimoine scientifique.

Le patrimoine numérique

Le patrimoine n'est pas seulement une affaire de monuments, de sites touristiques, de collections, etc. Aujourd'hui, il prend de plus en plus en compte des sites web et, plus généralement, ce qui est numérique, car nous assistons à une bascule vers le monde numérique (Cardin 2010). Le numérique fait partie de notre vie et de nos gestes quotidiens (Jauréguiberry 1997; Perriault 1989; Chambat 1994; Bardini et Proulx 2000). Il transforme notre façon de comprendre le monde, nos pratiques de vie. Tout ce qui est numérique n'est pas forcément patrimonial, mais peut le devenir. Le numérique sert à démocratiser le patrimoine⁷. Tout semble désormais accessible dans ce nouvel environnement technologique (Treleani 2014).

Les chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales recourent de plus en plus à la notion de patrimoine numérique. Cette notion

7. Je suis conscient d'une distinction très claire entre, d'une part, la manière dont on utilise le numérique pour démocratiser un patrimoine qui, lui, n'a a priori rien de numérique et, d'autre part, les faits de cultures numériques que l'on souhaite préserver et mettre en valeur.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

s'inscrit dans le champ des humanités numériques. Ces dernières sont définies comme « une transdiscipline porteuse des méthodes, des dispositifs et des perspectives heuristiques liés au numérique dans le domaine des sciences humaines et sociales » (Clavier et Paganelli 2015). Au Québec, le terme patrimoine numérique renvoie officiellement au patrimoine d'un État ou d'une organisation disponible sous format numérique⁸.

La notion de patrimoine numérique inclut les documents essentiellement numériques ou conservés au format numérique par les individus, les organismes de la société civile et les institutions publiques. Les documents numériques⁹ sont variés : textes, matériaux sonores et graphiques, images, bases de données, logiciels, etc. Ils pourraient faire l'objet de mesures en vue de leur conservation pour les générations futures. La dimension numérique apporte un certain nombre d'avantages au patrimoine : stockage d'un ensemble d'informations, traitement rapide de ces informations, reproduction des données, coûts de production abordables, conservation très pratique dans le temps, etc. Cependant, le numérique a ses limites : incertitudes sur la fiabilité des systèmes de stockage, inquiétudes par rapport au format des fichiers et à la durée de vie des supports numériques, etc.

Selon l'UNESCO (2003), le patrimoine numérique est constitué de matériaux fondés sur l'informatique, d'une valeur durable, qu'il est nécessaire de conserver pour les générations futures. Il émane de communautés, de régions, d'industries et de secteurs différents. Tous les matériaux numériques ne sont pas de valeur durable, mais ceux qui le sont exigent des méthodes actives de préservation si l'on veut que la continuité du patrimoine numérique soit assurée¹⁰. Des principes directeurs, qui sont à la base de la Charte de l'UNESCO sur la conservation du patrimoine numérique, renforcent et

8. Au Québec, le 13 juin 2011, le terme a été incorporé à la « loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement » (<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/G-1.03>).

9. Marie-Anne Chabin emploie le terme de numérité. Voir son blogue : <http://www.marieannechabin.fr/2011/09/numerite/>

10. Voir La Charte de l'UNESCO sur la conservation du patrimoine numérique, http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=17721&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

améliorent des initiatives dans le domaine des mesures légales et d'archivage. L'article 2 de la Charte traitant de l'accès au patrimoine numérique précise que :

[L]a conservation du patrimoine numérique a pour but de faire en sorte qu'il demeure accessible au public. Il s'ensuit que l'accès aux documents du patrimoine numérique, en particulier ceux qui sont dans le domaine public, ne doit pas faire l'objet de restrictions excessives. En même temps, les informations sensibles et personnelles doivent être protégées contre toute forme d'intrusion. Les États membres pourraient vouloir coopérer avec les organisations et institutions compétentes pour favoriser l'instauration d'un environnement juridique et pratique qui maximise l'accessibilité du patrimoine numérique. Il convient de réaffirmer le principe d'un juste équilibre entre les droits légitimes des créateurs et des autres titulaires de droits et les intérêts du public touchant l'accès aux documents du patrimoine numérique et d'en faciliter la réalisation, conformément aux normes et accords internationaux.

L'article 3 pose le problème de la menace de perte¹¹ :

Le patrimoine numérique mondial risque d'être perdu pour la postérité. Les facteurs qui peuvent contribuer à sa perte sont l'obsolescence rapide du matériel et des logiciels qui servent à le créer, les incertitudes concernant les financements, la responsabilité et les méthodes de la maintenance et de la conservation et l'absence de législation favorable à sa préservation.

Face à cette menace, il faut des garanties au niveau juridique, économique et technique en vue de la sauvegarde de ce patrimoine. D'où, selon l'UNESCO, l'importance d'une campagne d'information et de sensibilisation auprès des décideurs et décideuses ainsi que du grand public en vue d'une prise de

11. Jacquesson et Rivier (2005) évoquent un autre facteur de risque concernant les mutations logicielles et matérielles qui peuvent avoir des impacts sur les fichiers de données.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

conscience aussi bien du potentiel des supports numériques que des problèmes pratiques de conservation. L'article 10 illustre un ensemble de mesures en vue de la conservation du patrimoine numérique. Ces mesures doivent être prises pour : mobiliser les concepteurs de matériel et de logiciels, les créateurs, éditeurs, producteurs et distributeurs de documents numériques ainsi que les autres partenaires du secteur privé à coopérer avec les bibliothèques nationales, archives, musées et autres organisations chargées du patrimoine public en vue de conserver le patrimoine numérique; développer la formation et la recherche et veiller au partage des expériences et des connaissances entre les institutions et associations professionnelles concernées; encourager les universités et autres établissements de recherche, tant publics que privés, à assurer la conservation des données issues de la recherche. L'article 11 de la Charte souligne le rôle des partenariats :

La conservation du patrimoine numérique exige des efforts soutenus de la part des gouvernements, des créateurs, des éditeurs, des industries du secteur et des institutions chargées du patrimoine.

Vu la fracture numérique actuelle, il est nécessaire de renforcer la coopération et la solidarité internationales pour permettre à tous les pays d'assurer la création, la diffusion et la conservation de leur patrimoine numérique ainsi que la possibilité d'y accéder en permanence.

La bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, comme patrimoine numérique donnant accès au patrimoine scientifique notamment dans le champ des sciences humaines et sociales, n'est pas à l'abri du problème de la menace de perte posé par le troisième article de la Charte de l'UNESCO sur la conservation du patrimoine numérique. D'où le bien-fondé de l'implication des bénévoles et d'autres particuliers dans le processus de conservation de cette initiative. Les institutions nationales et internationales, privées ou publiques doivent inévitablement coopérer en vue de la préservation de ce type de patrimoine numérique, facteur important de justice cognitive. La coopération, comme indique la Charte, serait en mesure d'encourager la création d'une atmosphère capable d'améliorer les possibilités d'accès au patrimoine numérique. Donc, les Classiques des sciences sociales

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

doivent développer des partenariats solides pour la consolidation du travail effectué et la pérennité de l'institution.

Par ailleurs, il faut noter que beaucoup de bénévoles, d'utilisateurs et d'utilisatrices¹² entretiennent de grandes affinités avec la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales. Ceci étant dit, le patrimoine numérique, qui comporte des aspects juridiques, économiques, politiques et éducatifs, montre que nous pouvons avoir un sentiment d'appartenance aux objets numériques. Ces derniers peuvent être transmis aux générations futures en fonction de leur authenticité et de leur diversité. Dans la section suivante, je vais m'intéresser aux enjeux éducatifs du patrimoine numérique afin de bien saisir la mission de la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales comme un outil pédagogique.

Le numérique éducatif et les Classiques des sciences sociales

Les technologies numériques jouent un rôle important dans le monde éducatif même si, par ailleurs, elles donnent lieu à des controverses, notamment autour des bénéfices, et soulèvent des enjeux spécifiques. Bon nombre de recherches ont été réalisées sur les enjeux du numérique éducatif (Higgins, Xiao et Katsipataki 2012; Moatti 2010; Somekh et al. 2007). Ce dernier transforme les modes de gestion pédagogique, les pratiques d'enseignement et d'apprentissage. Il renvoie notamment aux technologies basées sur l'usage des ordinateurs ou du matériel informatique en vue de la production, de la transmission, de la mise à disposition et de la vulgarisation de ressources et de contenus éducatifs.

Les progrès technologiques en matière de numérique constituent pour les milieux éducatifs une opportunité à saisir, que ce soit sur le plan pédagogique ou sur celui de la recherche. Néanmoins, l'apport des technologies et des ressources numériques dépend grandement des usages qui en sont faits et demande des compétences en matière de littératie numérique. Sur ces entrefaites, la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, de par sa mission, joue un rôle important dans le monde

12. Voir la partie des témoignages recueillis dans le cadre de cet ouvrage.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

du numérique éducatif. Elle contribue à la formation des gens, en mettant à disposition des travaux et des documents scientifiques, qui servent de ressources éducatives numériques, et à la diffusion de recherches universitaires. Les publics ciblés sont principalement les professeur-e-s, les chercheur-e-s et les étudiant-e-s dans différentes disciplines des sciences humaines et sociales de même que les citoyens et citoyennes de partout dans le monde. La mission pédagogique des Classiques des sciences sociales est très bien accueillie, surtout dans les endroits où l'accès aux travaux et aux recherches scientifiques est limité. C'est le cas par exemple en Haïti où la collection « Études haïtiennes » des Classiques des sciences sociales, diffusant des œuvres du patrimoine scientifique haïtien, a permis aux jeunes universitaires haïtiens de poursuivre des travaux de recherche en sciences humaines et sociales, dans un contexte post-séisme où presque toute l'infrastructure des bibliothèques est, jusqu'à aujourd'hui encore, loin d'être rétablie. Cette collection est, dans le contexte haïtien, un support indispensable suite à la catastrophe du 12 janvier 2010 ayant frappé terriblement le territoire de Jean-Jacques Dessalines¹³. En ce sens, la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales peut être perçue comme une véritable utopie sociale pour la population estudiantine haïtienne, pour des chercheur-e-s des pays du Sud, etc.

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES : BIOGRAPHIE D'UNE EXPÉRIENCE UTOPIQUE

Le monde est de plus en plus en quête de nouveaux idéaux, valeurs et rêves. L'utopie est en ce sens d'actualité. Des chercheurs et des chercheuses d'horizons différents l'abordent. L'aventure des Classiques des sciences sociales peut-elle être considérée comme une expérience utopique? La notion d'utopie peut-elle nous permettre de penser le travail des Classiques des sciences sociales? Qu'est-ce qu'une utopie? La définir n'est pas une mince affaire puisque c'est un terme polysémique.

13. Jean-Jacques Dessalines, chef de la Révolution haïtienne, est considéré comme l'un des pères fondateurs d'Haïti.

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

L'utopie au fil du temps

Dans le parler familier, l'utopie évoque l'idée des initiatives chimériques. Le juriste et théologien Thomas More (1987) fut le premier à employer ce terme pour dépeindre une société imaginaire. Dans son ouvrage, l'utopie est une île fictive qualifiée de communisme où prédominent les actions de partage et les valeurs d'égalité, donc un lieu qui ne connaît pas la propriété privée, ou encore un territoire sain dont l'existence est énigmatique. C'est une illustration par la représentation d'un réel tendant vers la perfection. Le concept d'utopie a une longue histoire (Lapouge 1973). Ruyer (1950) a réalisé une recherche importante sur les différentes utopies qui, durant des années, ont fait leurs preuves. Le parcours de l'utopie est celui de la dynamique de démythification (Cioranescu 1972). Anne Staquet (2003) parle des paradoxes de l'utopie. Cette dernière est le rêve d'une société sans pauvreté, discrimination et injustice sociale, caractérisée par une logique de persistance, des facteurs de changement et aussi de déviation (Chirpaz 2000). Toutefois, elle a été critiquée pour son côté imprécis, métaphysique, idéaliste, illusoire et irrationnel (Engels 1950).

Au fil du temps, le concept d'utopie a connu un renouveau. En effet, certains projets, initiatives et aspirations communes s'inscrivent dans une dynamique utopique, c'est-à-dire dans la résistance face à l'ordre des choses existant, dans la force de l'inventivité et du combat en faveur de l'amélioration des conditions d'existence. C'est une possibilité de renversement social dans une perspective de totalité. La nature de l'utopie est d'ordre ethnologique : c'est l'occasion pour l'être humain de se démarquer de l'actuel pour concevoir d'autres alternatives. En ce sens, l'utopie annonce-t-elle l'avenir? Bronislaw Baczkowski semble avoir la réponse :

Les utopies ne sont souvent que des vérités prématurées » : ces paroles de Lamartine sont devenues presque un dicton. Elles résument une certaine optique, une certaine manière d'envisager les utopies : le problème essentiel, c'est leur rapport avec l'avenir. La valeur et l'importance d'une utopie dans le présent dépendent de sa « vérité », c'est-à-dire de sa capacité de prévoir l'avenir. Les paroles de Lamartine témoignaient d'une certaine réhabilitation de l'utopie, elles manifestaient à la fois les inquiétudes et les espoirs de son temps. Elles

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

témoignaient de la perplexité de cette époque où fourmillaient les mi-utopistes et les mi-prophètes, les saint-simoniens et les fouriéristes, les sectes mi-sociales et mi-religieuses (Baczko 1971, 355).

L'utopie est un instrument critique des modes d'organisation institutionnelle, sociale et politique. Elle vise avant tout la restauration ou l'accomplissement du bien commun, sans pour autant négliger l'émancipation individuelle. Elle s'attaque aux oppressions sociales et dénonce les travers du monde réel. Elle est porteuse d'un idéal égalitaire ou « d'une humanité future », pour reprendre l'expression de Marc Angenot (2003). C'est un projet politique et rationnel de fondation d'une société idéale. Ce projet reflète les désidératas et l'intérêt collectif (Messac 2008). Autrement dit, l'utopie a des objectifs nobles, quoique les occasions d'atterrissage ne soient pas d'emblée perceptibles. Donc, l'utopie n'est pas ce qui ne pourra jamais être possible, mais ce qui n'est pas encore possible (qui le deviendra un jour ou l'autre par l'exercice du pouvoir des membres des communautés sur leur destin tant individuel que collectif). L'utopie invite à croire en d'autres pratiques de vie. Selon Frédéric Rouvillois, l'utopie peut épouser plusieurs formes :

L'utopie peut prendre n'importe quel visage, elle peut s'insinuer partout, dans les Traités politiques ou philosophiques, les projets de constitution, les poèmes et les chansons, aussi bien que dans des récits de voyage ou des romans initiatiques (Rouvillois 1998, 19).

Dans ce même ordre d'idées, le *Dictionnaire des utopies* (2002) met en exergue la variété des prétentions utopiques de la littérature, du chant, de l'art, de la technologie, des sciences, du champ politique, voire de tel ou tel paradigme, etc. Il y a un lien entre l'utopie et l'idéologie. Cela peut être un lien de rupture ou de conservation, notamment dans le champ politique. Pour Karl Mannheim (2006), l'utopie résiste à l'idéologie susceptible de façonner l'ordre sociopolitique existant. Paul Ricœur (1997) y voit un rapport dialectique : l'utopie corrige les impacts stabilisateurs de l'idéologie, alors que celle-ci peut prévenir les excès utopiques. Contrairement à Mannheim, l'utopie de Ricœur est basée sur des assises plus vigoureuses, capables de redéfinir le réel au service d'un idéal.

Walter Benjamin (2013) a attribué au concept d'utopie une fonction

fondamentale dans le déroulement de l'histoire. Ernst Bloch (1976) y a vu un lieu d'une conscience anticipatrice contre l'aliénation et toutes formes de domination. Pour ce dernier, l'utopie a une dimension concrète : c'est la pensée utopique qui éclaire tous les projets émancipateurs dans l'aventure du monde. Quel rapport entre le Principe Espérance de Bloch et le Principe Responsabilité de Hans Jonas (1979)? Nous pensons que les deux se rejoignent : le Principe Responsabilité en dehors de l'espérance (entendons par là utopie) est stérile, alors que le Principe Espérance en dehors de la responsabilité est fantaisiste.

L'utopie : une diversité d'approches

L'utopie a fait l'objet de plusieurs recherches. René Dumont (1973) a mis en avant des éléments de revalorisation de l'intention utopique en vue d'une société sans marginalisation. Julien Freund a étudié la dynamique de la pensée utopique. Pour lui, « l'utopie est un moyen de faire croire » (Freund 1978, 95). Leszek Kolakowski parle de conscience utopique : « c'est l'idée qu'un certain état de choses désiré ou prévu n'est pas seulement désiré ou prévu, mais correspond aux exigences de l'homme en tant qu'homme » (Kolakowski 1978, 135). Jean Servier (1991) voit en l'utopie l'inacceptation d'un temps présent oppressant. L'utopie n'est pas l'irréalisable pour Erich Fromm (2001). Ce dernier donne une dimension interne à sa réalisation : l'utopie peut se matérialiser pourvu que l'être humain prenne le contrôle des énergies internes pouvant encourager son extension. Quant à Jacques Attali (2002), il l'associe avec une logique de réformes prenant en considération les pratiques révolutionnaires. C'est donc un pari (Langlois 2005). Pour Albert Jacquard (2008), l'utopie évoque l'idée d'une société parfaite où l'éducation et les rapports entre les gens seraient primordiaux. Thierry Paquot (2007) la perçoit comme « un ailleurs présent », où prévalent la prospérité, l'idéal et l'intégrité. Pour cet auteur, elle abrite à la fois ce qui est épouvantable comme l'intention totalitaire et ce qui est préférable comme la manifestation de l'espérance de chacun. L'utopie offre un spectacle inédit : le rapprochement entre le meilleur et le pire (Macherey 2011). Très inventive et critique, elle peut être un outil de mobilisation et d'engagement au profit de la collectivité. Elle symbolise les velléités de multiplier l'espérance d'un monde plus juste (Cousin 2007). Cela offre les possibilités aux individus de se développer, de protéger

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

l'environnement dans une perspective durable et d'expérimenter ensemble une parole critique. C'est un outil de révoltes (Chastagner 2011). Yolène Dilas-Rocherieux (2007) dévoile, dans un ouvrage très intéressant, la manière dont l'utopie, pendant quatre siècles d'agitations sociopolitiques, a influencé la pensée communiste et les insurgés bolcheviques.

Par ailleurs, on pourrait davantage élargir la notion d'utopie. Anthony Michel parle de l'utopie libertaire (2003), en ce sens que le libertaire répand sa vision du monde par le biais des accomplissements pratiques, des styles de vie, des productions écrites, des réalisations esthétiques, etc. Ceci dit, les « figures de l'utopie » peuvent être partout : dans le milieu social, artistique, littéraire et scientifique, etc. (Bard, Bertin et Guillaud 2014). Alain Pessin (2001) met en exergue le visage actuel des « utopies d'aventure ». Laurent Chollet (2004) réfléchit sur une autre forme d'utopie : celle incarnée. Cela traduit le parcours d'un groupe d'hommes et de femmes, appelés « situationnistes » dont la pensée contre l'aliénation de l'économie marchande a servi de fil conducteur à un ensemble de mouvements sociaux.

L'une des missions principales de la science est de servir la société. Pour que la science puisse remplir adéquatement cette mission, il faut que les publications scientifiques, donc les résultats de la recherche, mais aussi les données issues de la recherche, soient accessibles à toutes et à tous, au-delà de toute logique marchande. C'est tout le sens d'une utopie connue sous le nom de mouvement du libre accès à la littérature scientifique. Ce mouvement est lié à tout un ensemble d'autres revendications en faveur de la science ouverte : le mouvement du logiciel et de l'informatique libres, le mouvement « *open source* », les données ouvertes (*open data*), l'évaluation ouverte, les outils de travail collaboratif, les ressources éducatives libres (REL), etc.¹⁴ L'aventure des Classiques des sciences sociales s'inscrit dans ce mouvement. Mais, en quoi est-elle porteuse d'utopie sociale?

14. D'autres participant-e-s à cet ouvrage collectif donnent plus d'informations sur ce mouvement.

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

L'intention utopique des Classiques des sciences sociales

Peut-on comprendre la mission des Classiques des sciences sociales en dehors des matériaux utopiques? Dans cette partie, je m'intéresserai au rôle utopique que joue la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales dans les mécanismes de diffusion du patrimoine scientifique dans la communauté francophone.

Rappelons que l'utopie est une prise de conscience critique pour agir sur la réalité sociale. L'utopie n'est pas ce qui est illusoire. Elle peut provoquer des transformations sociales. Quand il y a une crise de sens collectif dans une communauté, c'est qu'il y a une crise utopique. L'utopie peut enrichir les aspirations communautaires. La manifestation de l'utopie prend en compte l'histoire et la culture des communautés dans leur dynamisme. Karl Mannheim invite à la cerner comme un vecteur de changement. Il considère « comme utopiques toutes les idées situationnellement transcendantes (et non seulement les projections de désirs) qui ont, d'une façon quelconque, un effet de transformation sur l'ordre historico-social existant » (Mannheim 1956, 145). Michaël Löwy (1985) propose une lecture dialectique de l'utopie. Pour lui, la même vision du monde peut, à un moment historique donné, avoir un caractère historique et, ensuite, devenir une idéologie à une étape ultérieure.

La définition du sociologue Jean Séguy de l'utopie a également retenu notre attention pour pouvoir bien développer cette partie. Pour lui, l'utopie est « tout système idéologique total visant, implicitement ou explicitement, par l'appel à l'imaginaire (utopie écrite) ou par passage à la pratique (utopie pratiquée), à transformer radicalement les systèmes globaux existants » (Séguy 1999, 331). Cette notion nous convie à remettre en question la duplication des mécanismes sociaux, en articulant le dire et le faire. Pour l'auteur, l'utopie a un aspect contestataire pouvant déboucher, dépendamment du contexte, sur une forme de radicalité.

Le concept d'utopie peut nous aider à appréhender les multiples fonctions de la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, une initiative qui redonne de l'espoir aux populations dans divers milieux. En témoignent les bienfaits de la collection *Études haïtiennes* :

[...] au-delà des pertes en vies humaines, le séisme du 12 janvier 2010

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

a créé des pertes énormes dans les principales institutions culturelles du pays, notamment les différentes bibliothèques. [...] À cette période difficile, les *Classiques des sciences sociales* nous sont apparus comme une véritable bouée de sauvetage permettant aux chercheurs et chercheuses d'Haïti d'avoir un meilleur accès au patrimoine scientifique de leur propre pays, ce qui est un appui incontournable surtout dans un contexte où la grande partie de l'infrastructure des bibliothèques n'est pas reconstruite (Dorcé et Tremblay 2016, 145-46).

La bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales¹⁵ est porteuse d'utopie pour avoir participé au mouvement de diffusion des savoirs produits dans le monde francophone, de valorisation des cultures francophones et d'appropriation de ces œuvres par les communautés francophones. La mise en ligne des recherches scientifiques est un véritable facteur de relance sociale, d'alternatives au processus d'injustice cognitive que subissent principalement les francophones du Sud. En effet, cela encourage, au niveau mondial, la découverte des idées francophones tant au Sud qu'au Nord et permet, sans nul doute, l'obtention d'une meilleure visibilité du patrimoine scientifique francophone. Autrement dit, l'initiative des Classiques des sciences sociales présente des opportunités de résistance face à l'anglicisation du monde scientifique et de cohésion pour les membres des communautés francophones. Elle peut servir de guide pour soutenir des réflexions et des actions scientifiques, pour accompagner les groupes, les chercheurs et chercheuses ou les individus impliqués dans le mouvement du libre accès. C'est un engagement qui exige la prise en considération de principes éthiques.

La bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales comme nouvelle utopie ne saurait être comprise en dehors du respect des règles éthiques. D'ailleurs, Octavio Alberola conçoit ainsi l'utopie : « c'est le fait de poursuivre le travail intellectuel qui a permis aux êtres humains de donner un sens de plus en plus éthique à leur processus d'humanisation » (Alberola 2013,

15. Elle est, que l'on se le rappelle, parmi les premières initiatives à faciliter l'accès électronique gratuit à des œuvres en sciences humaines et sociales par le biais de techniques de numérisation des textes.

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

3). Le fonctionnement des Classiques des sciences sociales met en exergue cette dimension éthique : l'exigence du respect des valeurs des autres dans une logique de développement durable. D'où l'importance de l'implication des bénévoles de partout dans le monde dans cette initiative en vue de faciliter la formation d'un véritable espace épistémique parmi les enseignant-e-s, les étudiant-e-s, les spécialistes, les chercheur-e-s engagé-e-s à l'échelle locale et internationale. La bibliothèque offre aux utilisateurs et aux utilisatrices les possibilités de développer toute une complicité positive, de laisser leur vision du monde se transformer. Sa politique de diffusion et de mise en valeur du patrimoine scientifique francophone est au service de l'intérêt général et de la diversité d'expression culturelle. C'est donc « un lieu de coopération précieuse entre bénévoles, chercheuses, chercheurs, étudiants, étudiantes, bibliothécaires, institutions publiques au service du bien commun » (Tremblay et Tremblay 2016, 135).

Les Classiques des sciences sociales montrent comment le numérique, particulièrement le web¹⁶, peut remplir une mission utopique fondamentale, tout en respectant les droits des auteur-e-s dont les œuvres sont diffusées sur le net. Elles montrent également en quoi le renforcement d'une action publique au niveau mondial basée sur les intérêts de la diversité des savoirs produits tant au Nord qu'au Sud est à encourager. C'est toute une réorientation des politiques publiques en matière de diffusion de connaissances scientifiques qui est souhaitable.

En associant les bénévoles, surtout les jeunes aux processus de mise en page, de correction des textes produits dans leurs pays respectifs, de démarches auprès des chercheur-e-s pour pouvoir les convaincre de la nécessité de diffuser leurs productions scientifiques en libre accès, de sensibilisation des utilisateurs et utilisatrices sur les enjeux du libre accès, la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales encourage la prise en compte des aspirations sociales et des valeurs participatives. C'est un facteur de légitimation institutionnelle. Elle a le mérite de privilégier l'échange des savoir-faire, la cohésion entre les communautés et la prise de conscience

16. Internet, dès son apparition, se fonde sur un ensemble d'utopies mettant en exergue la solidarité, le dialogue, le partage, la complicité positive entre les gens (Flichy 2001).

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

de l'importance des aspects gratuits et qualitatifs de la diffusion du patrimoine scientifique francophone. Grâce à cette bibliothèque numérique, les francophones du monde entier peuvent exprimer leur intérêt envers leur patrimoine scientifique et deviennent ainsi plus déterminés à sauvegarder ce dernier. La valorisation du patrimoine scientifique francophone peut favoriser un sentiment d'appartenance au sein des communautés francophones. En ce sens, la bibliothèque est porteuse d'utopie. Elle a, par ses activités de diffusion, de sensibilisation, de transmission et de valorisation, des conséquences surtout sociales et académiques qui sont vitales pour les collectivités. Ceci étant dit, dans le cadre de ce texte, la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales est conçue comme une nouvelle utopie sociale.

EN GUISE DE CONCLUSION

Les *Classiques des sciences sociales* jouent un rôle important, tout comme d'autres institutions, dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique québécois et, de manière plus générale, francophone, grâce au numérique et à Internet. C'est une ressource pédagogique pour beaucoup de professeur-e-s et étudiant-e-s. C'est une opportunité pour les universitaires de faire connaître leurs œuvres dans le monde entier.

Cette bibliothèque joue une fonction sociale non négligeable pour cerner les faits historiques, sociaux, économiques, politiques et culturels du Québec et d'ailleurs. Le site des *Classiques des sciences sociales* est d'ailleurs utilisé dans 224 pays différents¹⁷. Cela augmente considérablement la visibilité et l'accessibilité des œuvres en français des chercheur-e-s issus de la francophonie. En plus, cette bibliothèque numérique a le mérite de mettre en valeur les connaissances produites au Québec et dans toute la francophonie. Cela participe du combat en faveur de la justice cognitive et du développement durable.

Alors, de tout ce qui précède, il faut comprendre que l'initiative des *Classiques des sciences sociales* bouleverse le paradigme traditionnel de la

17. Selon les informations que le fondateur de la bibliothèque m'a fournies lors d'un entretien dans le cadre de la préparation de cet ouvrage.

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

diffusion du savoir. Elle provoque une nouvelle conception (plutôt participative) dans la manière de diffuser les savoirs produits tant au Nord qu'au Sud. Les communautés francophones, à travers des structures de bénévolat, contribuent de plus en plus à la mise en valeur des pratiques scientifiques locales. Ces savoirs et savoir-faire locaux sont mis en évidence dans une logique collaborative. À côté de la préservation, la transmission du patrimoine scientifique est une préoccupation fondamentale pour les communautés.

La bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales est considérée dans ce texte comme une nouvelle utopie sociale. En effet, elle sert à transmettre, dans une perspective de développement durable, des valeurs de cohésion sociale, de réussite collective, de solidarité, d'identité collective, du bien commun, etc. Elle est un vecteur de justice cognitive, notamment pour les pays du Sud. En ce sens, il faut comprendre, dans sa dimension utopique, le rôle des membres des communautés dans les mécanismes de mobilisation et de diffusion du patrimoine scientifique francophone. Cependant, il ne faut pour autant pas négliger les autres acteurs importants dans ce processus, comme l'État et les institutions internationales. Il faut également tenir compte des points de vue des chercheur-e-s ou même des journalistes dans le processus de sensibilisation autour du libre accès. La mobilisation de tous ces acteurs et actrices est nécessaire pour soutenir les initiatives visant à rendre accessible le patrimoine scientifique en sciences humaines et sociales et consolider le mouvement de l'accès libre qui rencontre, aujourd'hui encore, un ensemble de résistance. Cette mobilisation vaut également la peine d'être poursuivie puisque les organisations, qui reposent en grande partie sur le bénévolat comme la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, sont également très fragiles.

Toutefois, dans le cadre de ce texte, j'ai plutôt mis en lumière l'intention utopique de la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales. Cette bibliothèque, bien avant l'ère Google, est à l'origine d'une prise de conscience de l'intérêt de la diffusion du patrimoine scientifique que les membres des communautés francophones¹⁸ détiennent, de l'importance de

18. Je suis conscient de l'importance aussi de valoriser le patrimoine scientifique dans une

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

le rendre accessible et de le mettre en valeur, etc. Ce qui maintient toute une utopie sociale. La dimension utopique de la bibliothèque fait écho à un élément de coopération solidaire au profit des chercheur-e-s du Sud qui veulent faire connaître leurs œuvres autant que les chercheur-e-s du Nord, notamment dans le milieu francophone. Elle met en scène un pari identitaire fondamental. Elle renforce le lien entre les francophones. Cette initiative vaut la peine d'être pérennisée, avec surtout le support et l'implication de tous et de toutes.

RÉFÉRENCES

- Alberola, Octavio. 2013. *Penser l'utopie à l'Université Populaire de Perpignan*. Lavern (Alt Penedès) : Bombarda.
- Amirou, Rachid. 1995. *Imaginaire touristique et sociabilités du voyage*. Paris : PUF.
- Angenot, Marc. 2003. *L'antimilitarisme : Idéologie et Utopie*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Attali, Jacques. 2002. *Fraternités : Une nouvelle utopie*. Paris : Le Livre de poche.
- Baczko, Bronislaw. 1971. « Lumières et utopie. Problèmes de recherches ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* (2) : 355-386.
- Bard, Christine, Georges Bertin et Lauric Guillaud. 2014. *Figures de l'utopie. Hier et aujourd'hui*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Bardini, Thierry et Serge Proulx. 2000. « Les promesses du cyberspace : médiations, pratiques et pouvoirs à l'heure de la communication électronique ». *Sociologie et sociétés* 32 (2).
- Benjamin, Walter. 2013. *Thèses sur le concept d'histoire*. Paris : Payot.
- Bloch, Ernst. 1976. *Le Principe espérance*. Paris : Gallimard.

diversité de langues pour ne pas produire de nouvelles injustices cognitives ou encore de la nécessité que se développent aussi des initiatives locales dans différents milieux pour ne pas tout remettre dans les mains d'une seule plateforme.

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

- Bondaz, Julien. 2009. « Topographie magico-religieuse et espace muséal. Territoires, trajectoires et transes au Musée national du Niger ». Dans *Patrimoine et sacralisation*. Sous la direction de E. Berthold. Québec : Éditions Multimondes.
- Bosc, Hélène. 2003. « La Budapest Open Access Initiative (BOAI) pour un libre accès aux résultats de la recherche ». *Terminal* (89) : 45-52.
- Bougarel, Gérard. 1992. « Le patrimoine condamné par l'économie libérale ». Dans *Le patrimoine, atout du développement*. Sous la direction de Régis Neyret, 77-81. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Boullier, Dominique. 2014. « Médiologie des régimes d'attention ». Dans *L'économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme?*. Sous la direction de Yves Citton, 84-108. Paris : La découverte.
- Bourdin, Alain. 1984. *Le patrimoine réinventé*. Paris : PUF.
- Breton, Philippe et Serge Proulx. 2002. *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle*. Paris : La Découverte, Montréal : Boréal.
- Cardin, Martine. 2010. « L'authenticité des archives à l'ère numérique : enjeux de maltraitance et de falsification ». Dans *Les maltraitances archivistiques. Falsifications, instrumentalisations, censures, divulgations. Les maltraitances archivistiques*. Sous la direction de Paul Servais, avec la collaboration de Françoise Hiraux et Françoise Mirguet, 31-46. Louvain-la-Neuve : Éditions Academia-Bruylant.
- Carroll, Evan et John Romano. 2011. *Your digital afterlife*. Berkeley, CA : New Riders.
- Chambat, Pierre. 1994. « Usages des technologies de l'information et de la communication : évolution des problématiques ». *Technologies de l'information et société* 6 (3) : 249-270.
- Chastagner, Claude. 2011. *Révoltes et utopies. Militantisme et contre-culture dans l'Amérique des années soixante*. Paris : PUF.
- Chirpaz, François. 2000. *Raison et déraison de l'utopie*. Paris : L'Harmattan.
- Chollet, Laurent. 2004. *Les Situationnistes : L'utopie incarnée*. Paris : Gallimard.
- Cioranescu, Alexandre. 1972. *L'avenir du passé : utopie et littérature*. Paris : Gallimard.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- Clavier, Viviane et Céline Paganelli. 2015. « Patrimoine et collections numériques : politiques, pratiques professionnelles, usages et dispositifs ». *Les Enjeux de l'information et de la communication* 16 (2) : 5-13.
- Cousin, Christophe. 2007. *Sur la route des utopies*. Paris : Éditions Arthaud.
- Daniel, Moatti. 2010. *Le numérique éducatif (1977-2009). 30 ans d'un imaginaire pédagogique officiel*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon.
- Desnoilles, Richard. 2007. « Politiques patrimoniales au 20^e siècle à la recherche de l'utopie urbaine ». Dans *Patrimoine et patrimonialisation: entre le matériel et l'immatériel*. Sous la direction de Marie-France Fourcade, 37-52. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Dilas-Rocherieux, Yolène. 2007. *L'Utopie ou la mémoire du futur, de Thomas More à Lénine*. Paris : Éditions Robert Laffont.
- Dorcé, Ricarson et Émilie Tremblay. 2016. « La mise en valeur par les Classiques des sciences sociales des savoirs produits en Haïti ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de F. Piron, S. Régulus et M. S. Dibounje Madiba, 144-147. Québec : Éditions science et bien commun.
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/la-mise-en-valeur-par-les-classiques-des-sciences-sociales-des-savoirs-produits-en-haiti/>
- Dumont, René. 1973. *L'Utopie ou la mort*. Paris : Seuil.
- Engels, Friedrich. 1950. *Socialisme scientifique et socialisme utopique*. Paris : Les Éditions sociales.
- Flichy, Patrice. 2001. *L'imaginaire d'Internet*. Paris : La Découverte & Syros.
- Fonseca, Maria Cecilia Londres. 2012. « La sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Brésil : définitions et principes, législation, instruments, défis ». Dans *Les mesures de soutien au patrimoine immatériel*. Sous la direction de Antoine Gauthier. Québec : Conseil québécois du patrimoine vivant.
- Freund, Julien. 1978. *Utopie et violence*. Paris : Éditions Marcel Rivière et Ge.
- Fromm, Erich. 2001. *L'Homme et son utopie*. Paris : Desclée de Brouwer.

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

- Genin, Christine. 2016. « Le tournant du numérique pour le dépôt légal à la BnF ». *La Faute à Rousseau (72)* : 54-56.
- Gervais, Bertrand. 2016. « Archiver le présent : le quotidien et ses tentatives d'épuisement ». *Sens public (16)*. <http://sens-public.org/article1204.html>
- Giguère, Hélène. 2010. *Viva Jerez!: enjeux esthétiques et politiques de la patrimonialisation de la culture*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gravari-Barbas, Maria et Philippe Violier. 1999. « Politiques de patrimoine et de tourisme culturel à Bourges. Tendances globales et acteurs locaux ». Dans *L'espace social et les acteurs du tourisme*. Sous la direction de Philippe Violier, 153-165. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Grefte, Xavier. 2003. *La valorisation économique du patrimoine*. Paris : Documentation Française.
- Guédon, Jean-Claude. 2014. « Le libre accès et la "Grande Conversation" scientifique ». Dans *Pratiques de l'édition numérique*. Sous la direction de Marcello Vitali-Rosati et Michael E. Sinatra, 111-126. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*. Paris : Seuil.
- Higgins Steven, ZhiMin Xiao et Maria Katsipataki. 2012. « The impact of digital technology on learning: executive summary ». [https://educationendowmentfoundation.org.uk/public/files/Publications/The_Impact_of_Digital_Technologies_on_Learning_\(2012\).pdf](https://educationendowmentfoundation.org.uk/public/files/Publications/The_Impact_of_Digital_Technologies_on_Learning_(2012).pdf)
- Jacquard, Albert. 2008. *Mon utopie*. Paris : Stock.
- Jacquesson, Alain et Alexis Rivier. 2005. *Bibliothèques et documents numériques. Concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie.
- Jadé, Mariannick. 2006. *Patrimoine immatériel. Perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*. Paris : L'Harmattan.
- Jauréguiberry, Francis. 1997. « L'usage des téléphones portatifs ». *CNRS-Info (345)*.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- Jonas, Hans. 1979. *Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*. Paris : Cerf.
- Kmec, Sonja. 2008. « Lieux de mémoire : une lecture critique des pratiques patrimoniales ». Dans *Patrimoines: fabrique, usages et réemplois*. Sous la direction de Capucine Lemaître et Benjamin Sabatier, 11-20. Québec : Éditions Multimondes.
- Kolakowski, Leszek. 1978. *L'esprit révolutionnaire suivi de Marxisme : utopie et anti-utopie*. Paris : Éditions Complexe.
- Langlois, Denis. 2005. *L'utopie est morte! Vive l'utopie!*. Paris : Éditions Michalon.
- Lapouge, Gilles. 1973. *Utopie et Civilisations*. Paris : Librairie Weber.
- Löwy, Michaël. 1985. *Paysages de la vérité. Introduction à une sociologie critique de la connaissance*. Paris : Éditions Anthropos.
- Macherey, Pierre. 2011. *De l'utopie!*. Lille : De l'incidence éditeur.
- Mahoudeau, Julien. 2006. *Médiation des savoirs et complexité. Le cas des hypermédias archéologiques et culturels*. Paris : L'Harmattan.
- Mannheim, Karl. 2006. *Idéologie et Utopie*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Messac, Régis. 2008. *Les Premières Utopies*. Paris : Ex Nihilo.
- Michel, Anthony. 2003. *Utopies libertaires*. DEA d'histoire, France, Université de France-Comté.
- Micoud, Alain. 1995. « Le bien commun des patrimoines ». Dans *Patrimoine naturel, patrimoine culturel, Actes du colloque de l'École nationale du patrimoine*, 25-38. Paris : La Documentation française.
- More, thomas. 1987. *L'utopie*, Paris : Flammarion.
- Morice, Jean-René, Guy Saupin et Nadine Vivier. 2015. *Mutations de la culture patrimoniale*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Nora, Pierre et al. 1997. *Science et conscience du patrimoine*. Paris : Fayard/Éditions du patrimoine.
- Paquot, Thierry. 2007. *Utopies et utopistes*. Paris : La Découverte.

Les Classiques des sciences sociales comme outil pédagogique, patrimoine numérique et nouvelle utopie sociale

- Perriault, Jacques. 1989. *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris : Flammarion.
- Pessin, Alain. 2001. *L'imaginaire utopique aujourd'hui*. Paris : PUF.
- Pflieger, Sylvie. 2017. « Le patrimoine, levier du développement local ». Dans *Sur les voies du patrimoine. Entre culture et politique*. Sous la direction de Munier-Témime Brigitte, 141-153. Paris : L'Harmattan.
- Rautenberg, Michel. 1998. « L'émergence patrimoniale de l'ethnologie : entre mémoire et politiques publiques ». Dans *Patrimoine et modernité*. Sous la direction de Dominique Poulot, 279-291. Paris : L'Harmattan.
- Ricœur, Paul. 1997. *L'idéologie et l'utopie*. Paris : Éditions du Seuil.
- Riot-Sarcey, Michèle, Thomas Bouchet et Antoine Picon. 2002. *Dictionnaire des Utopies*. Paris : Éditions Larousse.
- Roberge, Jonathan et Guillaume Grenon. 2017. « De l'Internet, du Québec, et de l'Internet Québécois. Essai sur les nouveaux modes de régulation numérique de la culture », *Revue Recherches sociographiques* 58 (1) : 23-41.
- Rouvillois, Frédéric. 1998. *L'utopie*. Paris : Flammarion.
- Ruyer, Raymond. 1950. *L'utopie et les utopies*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Séguy, Jean. 1999. *Conflit et utopie, ou réformer l'Église. Parcours Wébérien en douze essais*. Paris : Cerf.
- Servier, Jean. 1991. *Histoire de l'utopie*. Paris : Gallimard.
- Somekh, Bridget et al. 2007. « Evaluation of the ICT Test Bed Project Final Report ».
http://dera.ioe.ac.uk/1590/7/becta_2006_icttestbed_qualitative_report_Redacted.pdf
- Staquet, Anne. 2003. *L'Utopie ou les fictions subversives*. Québec : Éditions du Grand Midi.
- Tankéré, Odile. 2012. *La conservation du mobilier archéologique : un enjeu scientifique, culturel et social*. Paris : L'Harmattan.
- Treleani, Matteo. 2014. *Mémoires audiovisuelles. Les archives en ligne ont-elle un sens?*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Tremblay, Émilie et Jean-Marie Tremblay. 2016. « La bibliothèque numérique « Les Classiques des sciences sociales » : libre accès et valorisation du patrimoine scientifique en sciences humaines et sociales ». Dans *Justice cognitive, libre accès et savoirs locaux. Pour une science ouverte juste, au service du développement local durable*. Sous la direction de F. Piron, S. Regulus et M. S. Dibounje Madiba, 132-143. Québec : Éditions science et bien commun.

<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/justicecognitive1/chapter/la-bibliotheque-numerique-les-classiques-des-sciences-sociales-libre-acces-et-valorisation-du-patrimoine-scientifique-en-sciences-humaines-et-sociales/>

Conclusion

ÉMILIE TREMBLAY ET RICARSON DORCÉ

Tout au long de cet ouvrage, différentes facettes de la bibliothèque numérique francophone Les Classiques des sciences sociales ont été présentées. Si Jean-Marie est depuis longtemps soucieux de l'enjeu de l'accessibilité aux travaux et aux publications scientifiques en sciences humaines et sociales, il a également toujours été animé par le désir d'accompagner ses élèves, de leur faire découvrir et aimer les sciences sociales et de leur fournir des outils et de la documentation. Les témoignages réunis ont montré que les objectifs et les idéaux poursuivis par Jean-Marie ont largement dépassé le cadre son enseignement en sociologie. Ces témoignages ont aussi mis en évidence qu'une telle œuvre n'est jamais le fruit d'une seule personne. Le travail des autres personnes engagées dans cette mission de partage et de démocratisation de l'accès aux savoirs, par le biais notamment du minutieux et combien important travail de relecture et de révision des textes qui ont été numérisés et « océrisés » a donc été rappelé. Nous avons également voulu montrer d'autres formes d'engagement et de soutien, souvent moins visibles, qui ont permis à la bibliothèque d'exister et de se développer tout au long des 25 dernières années. La précieuse collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi en fait partie.

Apprécier le travail d'une organisation ne devrait jamais nous empêcher de réfléchir, de remettre en question, de regarder comment faire mieux, comment s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. C'est ce défi que nous avons tenté de relever dans cet ouvrage collectif. Ainsi, les chapitres théoriques et réflexifs présents dans l'ouvrage permettent de poser de nouvelles questions, d'envisager des avenues inexplorées et d'ouvrir de nouveaux horizons. Le texte de Lyne Da Sylva, qui travaille depuis des années sur les bibliothèques numériques, nous renseigne sur les bénéfices rattachés à l'utilisation des données liées pour les bibliothèques numériques. Le texte de Marc Couture sur l'accès libre, une notion au cœur du travail des Classiques, nous invite

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

à aller au-delà de la gratuité et à réfléchir aux outils existants, comme les licences libres. Marie D. Martel propose, elle aussi, des pistes de réflexion à partir de la justice sociale et des communs numériques. On pourrait facilement concevoir les Classiques comme donnant accès à des biens communs numériques, c'est-à-dire des ressources numériques qui sont produites par toute une communauté. Les actions proposées par Lionel Maurel pour penser les bibliothèques comme des maisons des communs ouvrent également d'autres pistes intéressantes à explorer. La notion d'utopie sociale, présentée par Ricarson Dorcé, peut également être mobilisée dans cet effort de réflexion pour penser les bibliothèques du XXI^e siècle. Les textes d'Antonin Benoît Diouf et de Yves Yanick Minla Etoua nous invitent à penser certaines notions, dont le libre accès et la numérisation, dans d'autres milieux, d'autres pays et d'autres contextes sociétaux.

Alors que les Classiques développent des réseaux de bénévoles dans les pays dits du Sud, quels sont les enjeux de l'accès libre dans ces milieux? Quelles sont les initiatives de numérisation mises en place? Comment développer ces réseaux et partenariats en tenant compte des besoins et des réalités locales? Comment tenir compte de ce qui se fait déjà dans ces milieux pour concevoir des collaborations avec des organisations, mais aussi avec ceux et celles qui développent des initiatives et des projets similaires? Comme le mentionne Florence Piron dans son texte, il est fondamental de rendre accessible le patrimoine scientifique, mais il l'est tout autant d'appuyer les initiatives et les projets qui se développent en Haïti et dans un grand nombre de pays africains et qui visent à préserver et à diffuser le patrimoine scientifique produit dans ces milieux et ce, au nom de la justice cognitive. L'archive ouverte du CAMES en est un bon exemple. Bien que les Classiques aient pour mission de valoriser le patrimoine francophone en sciences humaines et sociales, des collaborations ou des projets novateurs pourraient être pensés pour traduire des œuvres francophones en créole haïtien ou dans d'autres langues minorées ou encore pour diffuser le patrimoine scientifique de ces domaines produits dans d'autres langues locales des pays dits du Sud, et ce, dans une perspective de justice linguistique s'inscrivant dans la lignée de la justice cognitive.

Analyser la situation dans d'autres contextes nous pousse aussi à réfléchir aux besoins qui existent dans ces milieux et aux préoccupations des

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

utilisateurs et des utilisatrices. Si un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes n'ayant pas d'ordinateur consultent les Classiques sur un téléphone intelligent, il serait important que le site s'adapte à tous types de supports numériques pour améliorer l'expérience de consultation et de recherche.

Un travail attend donc les Classiques des sciences sociales, une formidable initiative que nous souhaitons voir se pérenniser, surtout dans le contexte où l'accès libre est souvent dénaturé par les grands éditeurs commerciaux qui ne cessent d'inventer de nouveaux modèles et de nouvelles pratiques, mais dont le résultat est presque toujours de mettre de nouvelles barrières à l'accès aux savoirs, que ce soit du côté des universitaires qui produisent des connaissances, ou du côté des universités, des bibliothèques ou de ceux et celles qui tentent d'avoir accès à ces connaissances. Si un nombre important d'universitaires a accepté de diffuser leurs travaux et leurs recherches dans les Classiques des sciences sociales, il n'en demeure pas moins que le travail de sensibilisation est à poursuivre. Des résistances importantes subsistent, provenant de l'intérieur tout comme de l'extérieur du milieu académique. De plus, beaucoup de scientifiques ignorent les options qui existent pour conserver leurs droits sur leurs travaux comme les licences libres (par exemple, les licences *Creative Commons*) ou encore la pratique d'addenda au contrat d'édition qui permet de garder certains droits tels que la reproduction à des fins non commerciales ou l'autorisation d'utilisation par des tiers pour des fins non commerciales, l'adaptation pour des œuvres connexes ou la diffusion dans d'autres plateformes comme les répertoires institutionnels ou les archives ouvertes. Des options qui, en fin de compte, facilitent la diffusion des travaux en accès libre.

Que nous parlions d'accès libre, d'accès gratuit ou encore d'accès ouvert, ce qui est certain, c'est que la bibliothèque Les Classiques des sciences sociales contribue à préserver, à diffuser, à valoriser et à rendre accessible les travaux en sciences humaines et sociales d'un grand nombre d'auteur-e-s de toute la francophonie. Espérons, en terminant, qu'elle perdure, qu'elle se développe, qu'elle se réinvente et qu'elle poursuive ce fabuleux travail de partage des savoirs.

Annexe 1 : Lettres d'appui à la candidature de Jean-Marie Tremblay à l'Ordre national du Québec

Nous reproduisons ici quelques lettres d'appui reçues par Jean-Marie pour sa candidature à l'Ordre national du Québec. C'est en juin 2013 qu'il a été fait Chevalier de l'Ordre national du Québec.

Québec, le 26 novembre 2010

*Objet : Candidature de Jean-Marie Tremblay au rang de chevalier
de l'Ordre national du Québec*

Madame, Monsieur,

C'est avec enthousiasme que j'appuie la candidature du professeur Jean-Marie Tremblay à l'Ordre national du Québec.

J'ai connu Jean-Marie en tant qu'étudiant à l'Université d'Ottawa au début des années soixante-dix. Parmi les cheminements universitaires diversifiés, il y avait un étudiant du troisième type qui, au premier temps libre, se réfugiait dans sa chambre entièrement tapissée de livres... pour lire. C'est assurément son avidité inextinguible pour la lecture qui lui a permis de colliger et de publier *Les Classiques des sciences sociales*.

Qui pouvait prévoir que la révolution du cyberspace aurait pu lui donner cette occasion de mettre en ligne ses lectures, non seulement

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

pour les étudiants, mais pour tous ceux qui recherchent un sens à la vie collective au-delà des « *bonnes raisons* » qu'ils se donnent pour vivre. Cette quête de sens s'élève à un niveau de questionnement universel qui interpelle l'humanité.

C'est une bibliothèque entière que le professeur Tremblay a réussi à mettre en ligne et celle-ci fait l'envie de beaucoup d'intellectuels qui se consacrent, notamment, aux Sciences sociales. En cela, ce travail d'esthète et d'érudit rappelle l'impératif condorcétien de la diffusion des *Lumières* dont Fleury Mesplet fut le pionnier en Nouvelle-France.

Le professeur Jean-Marie Tremblay est un exemple pour le Québec. Un exemple de détermination hors du commun qui se révèle plus fructueuse que ne le sont les maigres subventions accordées aux travaux qu'il a menés. Son « esprit d'entreprise » exceptionnel, envers et contre beaucoup de sceptiques, n'est pas motivé par le profit, mais repose sur l'art de convaincre, de stimuler, de mobiliser une organisation bénévole pour atteindre un but profitable pour l'ensemble de la société québécoise. À ce titre, *Les Classiques des sciences sociales* sont des dons gracieusement offerts à tous les esprits curieux qui souhaitent ajouter une pierre à l'édifice de la connaissance.

La collection *Les Classiques des sciences sociales*, en tant que réalisation immatérielle, est une matière première non monnayable disponible à proximité, et par extension concentrique, accessible au Québec, au Canada, en Amérique du Nord, dans la Francophonie et de par le monde.

Il y avait derrière le lecteur insatiable qu'a toujours été Jean-Marie Tremblay, un éditeur en ligne doté d'une exigence professionnelle inflexible. Le projet des *Classiques des sciences sociales* aurait pu avorter maintes fois, n'eût été la rigueur qu'il a su insuffler à son équipe. Cette fermeté assure la pérennité du chantier qu'il a construit sur des fondations solides.

Les Classiques des sciences sociales, par ses diverses collections – classiques, contemporaines, historiques, régionales, documentaires – (et jamais fondées sur une soi-disant recherche de la

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

« ligne juste ») transmettent un patrimoine à étudier. Par ailleurs, ils témoigneront, pour l'avenir, de l'esprit du temps.

Sur ce plan, Jean-Marie Tremblay mérite les plus hautes distinctions dévolues aux personnalités exceptionnelles dont l'intérêt personnel laisse place au souci du bien commun.

Souhaitons que cette reconnaissance prestigieuse donne un supplément d'élan à cette réalisation d'une portée universelle exemplaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Alain Massot
Sociologue, Professeur associé
Faculté des sciences de l'éducation
Département des fondements et pratiques en éducation
Université Laval
alain.massot@fse.ulaval.ca

Lettre d'appui à la candidature de monsieur Jean-Marie Tremblay à l'Ordre national du Québec

Mexico, le 19 octobre 2010

C'est avec grand plaisir que j'appuie la candidature de monsieur Jean-Marie Tremblay au rang de Chevalier de l'Ordre national du Québec. M. Tremblay travaille depuis une vingtaine d'années à l'organisation d'une importante et mondialement reconnue bibliothèque numérique « Les Classiques des sciences sociales », activité qu'il fait à titre bénévole et presque tout seul avec des ressources modestes.

Cette bibliothèque des sciences sociales en langue française est

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

d'une grande valeur pour les chercheurs et étudiants francophones, particulièrement dans les pays en développement qui disposent de peu de ressources pour enrichir leurs bibliothèques. Ayant été il y a quelques années sous-directeur général pour les sciences sociales et leurs applications à l'UNESCO, j'avais pu constater directement les moyens insuffisants dont disposaient les institutions universitaires dans de nombreux pays francophones. Le projet innovateur et généreux de Monsieur Tremblay a aidé à fermer une brèche scandaleuse dans le domaine de la recherche et l'enseignement en sciences sociales.

En plus M. Tremblay est un chercheur de premier ordre sur la réalité québécoise, dont les travaux enrichissent la connaissance du Québec et du Canada francophone.

Pour ces raisons, j'appuie avec enthousiasme la candidature de M. Jean-Marie Tremblay à l'Ordre National du Québec.

Rodolfo Stavenhagen
sociologue, professeur émérite, El Colegio de Mexico,
Premier rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones.

Jeudi le 7 octobre 2010

À qui de droit,

Le rang de chevalier de l'Ordre national du Québec pour Jean-Marie Tremblay,

Comment diffuser à l'étranger les travaux québécois en sciences humaines? En ouvrant à grands frais une librairie québécoise à Paris? Cela, notre ministère des Affaires culturelles l'a fait, deux fois plutôt qu'une. Avec des résultats qui n'ont satisfait personne. Et voilà que Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au collège de

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Chicoutimi, décide d'offrir à tous les chercheurs du monde les Classiques de sciences humaines qu'il a déjà numérisés pour ses étudiants. Aujourd'hui son site offre plus de 4200 titres et fait une place croissante aux auteurs québécois, dans le sillage des classiques, ce qui est de bonne pédagogie.

À l'occasion d'une tournée de conférences dans la région du Saguenay, je me suis rendu il y a quelques années à la résidence de Jean-Marie Tremblay pour voir de mes yeux la pile de numériseurs qu'ils avaient mis hors d'usage, lui et sa femme, à force d'en faire usage pour numériser des livres de sciences humaines. Le bénévole, qui fit et continue de faire son succès, il l'a d'abord pratiqué lui-même dans le sous-sol de sa maison.

Le mérite de Jean-Marie Tremblay est d'autant plus grand qu'il a accompli son œuvre dans un étrange vide politique et institutionnel. On était en droit de s'attendre à ce que le Québec se dote d'une politique d'édition sur Internet de même que d'une politique de diffusion du livre sur Internet. J'ai moi-même mené, de 1995 à 1998, une recherche sur la question au terme de laquelle nous avons recommandé au Gouvernement du Québec de faire pour Internet l'équivalent de ce qu'il avait fait pour le livre, le cinéma, la radio et la télévision. Nous attendons encore cette politique. Les industries culturelles traditionnelles sont si bien établies au Québec qu'elles semblent conspirer pour empêcher que l'État ne s'intéresse à Internet comme il s'est intéressé aux anciens médias au moment opportun. Un haut fonctionnaire des Affaires culturelles, avec qui je discutais de ces questions, m'a répondu, c'était il y a quelques années, vers 2006 : « Nous ne voulons pas prendre le risque de réviser notre politique du livre ».

Jean-Marie Tremblay a pris le risque de remplir ce vide. Il aurait eu bien des raisons de perdre courage en cours de route, notamment quand il a pris, il y a quelques années, connaissance de l'ampleur du projet Google Books. Bien des titres qu'on lui avait confiés, sans lui donner de droits exclusifs de numérisation, allaient se retrouver dans la gigantesque librairie Google et apparaître au premier rang dans les résultats de recherche. Jean-Marie a poursuivi son œuvre avec

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

le même dynamisme, persuadé que ses lecteurs du monde entier lui resteraient fidèles.

Il mérite de recevoir le titre de Chevalier de l'Ordre national du Québec. Et voici une autre raison de lui accorder ce titre : qu'il serve d'exemple d'une résistance créatrice au monopole américain sur Internet. Il s'agit là de l'opération d'impérialisme culturel la plus efficace de tous les temps.

Merci de votre attention,

Jacques Dufresne
Philosophe
Fondateur de la revue CRITÈRE et de l'Encyclopédie de l'Agora
<http://agora.qc.ca>

Paris, le 9 novembre 2009

Objet : Témoignage en faveur de la candidature de M. Jean-Marie Tremblay.

Mesdames, Messieurs,

Je viens d'apprendre que Monsieur Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie, fondateur du site Internet Les Classiques des sciences sociales, se porte candidat au rang de Chevalier de l'Ordre National du Québec.

Je voudrais par la présente lettre apporter mon appui à la candidature de Monsieur Jean-Marie Tremblay.

Je suis chercheur en histoire et en philosophie, de nationalité tunisienne vivant à Paris depuis des décennies. Je témoigne que le site Les Classiques des sciences sociales m'a rendu un grand service dans ma documentation et en conséquence dans l'avancement de mes

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

travaux universitaires. Ce site est une mine d'or pour la recherche scientifique en sciences humaines et une aide précieuse pour le savoir humain en général.

Étant moi-même auteur d'un ouvrage de référence en anthropologie religieuse, mon livre s'intitule : Le Coran, la Bible et l'Orient ancien, j'ai été honoré de voir ce livre accepté de figurer dans la catégorie des Sciences sociales contemporaines du site québécois. Ce livre est épuisé depuis des années, il fallait trouver une solution pour qu'il reste disponible à la lecture pour ceux qui n'ont pas la possibilité de le consulter dans une bibliothèque. C'est chose faite grâce à ce célèbre site de M. Jean-Marie Tremblay.

Enfin, je voudrais apporter un témoignage personnel sur la renommée et l'estime du site Internet Les Classiques des sciences sociales. En effet, j'ai rencontré il y a peu de temps à Paris le directeur d'une revue mensuelle sur les livres. C'est grâce au site québécois où figure mon adresse électronique que cette rencontre a été possible. Au cours de notre conversation, ce directeur m'a dit avec un peu de regret qu'il n'existe pas en France une structure dédiée aux livres comme celle qu'a créée Monsieur Jean-Marie Tremblay au Québec.

J'apporte ce témoignage en toute sincérité, et j'exprime mon souhait de voir Monsieur Jean-Marie Tremblay accéder au rang de Chevalier de l'Ordre National du Québec 2010.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes hommages les plus respectueux.

Mondher Sfar
Chercheur en histoire et en philosophie

Montréal, 21 octobre 2009

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

À l'attention des membres du Conseil de l'Ordre national du Québec

Objet : La candidature de Monsieur Jean-Marie Tremblay

Mesdames, Messieurs,

Dans le monde québécois des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay est un personnage à la fois exemplaire et singulier. C'est ce qui m'engage à appuyer avec enthousiasme sa candidature à l'Ordre national du Québec.

Exemplaire, tout d'abord. Monsieur Tremblay est à mes yeux – et aux yeux de nombreux autres – un modèle de professeur au niveau post secondaire. C'est en effet avec une passion qui ne se dément pas qu'il enseigne la sociologie au niveau collégial, et cela à une longue chaîne de générations de jeunes depuis 1977, c'est-à-dire depuis quelque 33 ans. Cette passion, il en témoigne par sa longévité dans la carrière, mais surtout par les initiatives successives et nombreuses qu'il n'a cessé de prendre pour améliorer son enseignement et celui de ses collègues.

Depuis le tout début de sa carrière jusqu'à aujourd'hui, Jean-Marie Tremblay a travaillé à mettre à la portée de ses étudiants et de ses collègues la documentation la plus pertinente pour nourrir et enrichir l'enseignement et pour motiver étudiants et enseignants à connaître et utiliser les œuvres anciennes et contemporaines dans leurs champs d'intérêt. On ne peut qu'être frappé du fait qu'à peine entrant dans l'enseignement, il s'est employé pendant plusieurs années à mettre lui-même sur pied un centre de documentation à l'intention des professeurs de sciences humaines de son Cégep. Il a alors compilé à cette fin des milliers d'articles de diverses provenances, susceptibles d'utilisation dans l'enseignement.

Il témoignait déjà ainsi de sa grande générosité à partager avec ses collègues, comme avec ses étudiants, les sources du savoir à acquérir ou à transmettre. Cette grande qualité, elle va marquer toute la vie

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

professionnelle de Jean-Marie Tremblay, elle sera l'axe de sa carrière. C'est animé par cette motivation qu'il comptera parmi les premiers à s'initier à l'utilisation pédagogique de l'informatique, d'Internet, de la numérisation. Il a rapidement vu l'innovation que ces technologies nouvelles permettaient.

Singulier. C'est ici que Jean-Marie Tremblay devient singulier et personnellement j'ajoute véritablement « génial » dans le vrai sens de ce terme un peu trop galvaudé. Dès les années 80, il avait si bien perfectionné sa connaissance de ces technologies qu'il a pu commencer à les mettre à profit à l'intention d'abord de ses collègues, puis de ses étudiants et de divers auditoires. Son premier Centre de documentation s'élargissait et s'assouplissait avec les nouvelles technologies de l'information et des communications. Il en fit d'abord usage pour aider ses collègues immédiats.

C'est dans cette foulée que Jean-Marie Tremblay eut l'idée extraordinaire d'aller encore de l'avant en créant en 2000 sa célèbre banque numérique nommée : Les Classiques des sciences sociales. À cette fin, il a numérisé lui-même et avec l'aide d'autres des milliers et des milliers de pages des grandes œuvres de sciences sociales et de sciences humaines de langue française, auxquelles s'ajoutent les très nombreux écrits de chercheurs et auteurs contemporains. Ce site est maintenant connu mondialement, des millions de pages en sont consultées chaque mois par des professeurs, des chercheurs, des étudiants, des lecteurs de tous les continents.

Non seulement Jean-Marie Tremblay a-t-il eu l'idée de créer cette banque numérique qui se situe bien dans la ligne de toute sa passion pour la transmission du savoir. Mais il a consacré une somme énorme d'énergie à réaliser cette idée, qu'il ne cesse de parfaire, d'étendre, de compléter. C'est une œuvre gigantesque.

Ce faisant, Jean-Marie Tremblay a contribué d'une manière unique à mettre une immense bibliothèque à la portée de tous. Il a contribué du même coup à faire mieux connaître et mieux apprécier dans le monde entier un vaste réservoir d'œuvres classiques en langue

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

française, ainsi que beaucoup d'œuvres québécoises, par la voie d'Internet.

Par sa carrière exemplaire et singulière, qui se continue et se poursuit avec ces deux mêmes qualités, et cela tant sur le plan international que national, Jean-Marie Tremblay mérite une reconnaissance publique et officielle de la part de l'État et de la société québécoise. C'est pourquoi j'appuie sans réserve sa réception dans l'Ordre national du Québec.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Guy Rocher Ph. D., C.Q.
Professeur titulaire
Département de sociologie
Chercheur au CRDP
Université de Montréal

Montréal, le 28 septembre 2009

Lettre de recommandation à l'appui de la candidature de M. Jean-Marie Tremblay au grade de chevalier de l'Ordre national du Québec.

C'est un honneur pour moi qui se double d'un agréable devoir de recommander, avec le plus grand enthousiasme, à la bienveillante attention du Comité, la candidature de M. Jean-Marie Tremblay à l'Ordre national du Québec, au grade de chevalier.

Nul plus que cette personnalité émérite a su œuvrer, avec autant de succès, d'ampleur et autant fructueusement pendant de si longues

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

années, et à œuvrer encore, de façon originale, novatrice, et toujours rigoureuse, d'une part, à la formation des jeunes Québécois en sciences sociales, à leur communiquer sa passion pour l'étude et les grands auteurs ainsi qu'à contribuer à assurer au Québec, d'autre part, une place de premier plan, et de principal chef de file, de l'édition numérique, sur une échelle internationale, dès la fondation pionnière en 2000 de la Bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales, et de ses grands volets. À l'heure où de grands organismes, avec de très riches moyens, tels que Google ou la BNF se disputent la gloire de numériser les œuvres du patrimoine humain, voici que déjà, depuis plus d'une vingtaine d'années, un modeste citoyen de Chicoutimi qui aimait les livres, les sciences sociales et la philosophie et qui voulait surtout rendre accessible le plus grand nombre de ces trésors au plus grand nombre, a entrepris tranquillement de numériser les œuvres fondamentales aux fondements de notre culture. Et maintenant, cette Bibliothèque, logée à une adresse québécoise, mais qui dépasse ses frontières, est consultée à tous les mois au rythme d'un million de pages, et rend des services immenses et continus aux étudiants, aux chercheurs, aux « honnêtes gens » du monde entier, sur les cinq continents. Le soulagement est grand, et la flamme se rallume, quand dans tel ou tel coin reculé et démuné de la planète, arrive sur son bureau physique le texte fondamental qu'on recherchait désespérément, et tout cela grâce au travail de M. Tremblay et de ses collaborateurs, un travail de bénédictin moderne.

M. Tremblay se distingue par de remarquables mérites auxquels je ne peux rendre que faiblement justice tant ils sont multiples. En voici, à mes yeux d'enseignante et de chercheure, les principaux :

Tout d'abord, sur le plan de l'enseignement, il se détache parmi ses collègues et pairs par son dévouement inlassable, sa disponibilité envers ses innombrables étudiants qui représentent la relève dynamique du Québec, ses cours qui sont paradigmatiques tant du point de vue pédagogique que théorique. La plupart sont appuyés par d'imposants outils méthodologiques et ressources textuelles et documentaires numériques. De nombreux prix sont venus reconnaître

cette dimension admirable de cette personnalité émérite et si modeste, en même temps, qui s'est dépensé sans compter depuis 33 ans à préparer avec amour et beaucoup de soin les ressources informatiques nécessaires à un enseignement vivant et à un apprentissage interactif.

Cette passion pour les grandes figures intellectuelles qui ont modelé notre développement scientifique, sociopolitique et intellectuel se double de la volonté bien démocratique de les faire découvrir et goûter par le plus de monde possible. Elles ont conduit très tôt M. Jean-Marie Tremblay à se servir d'Internet pour diffuser à travers le monde, en accès gratuit, les œuvres fondamentales qu'il a entrepris avec son équipe de bénévoles à numériser. Commencée avec une dizaine de livres à sa création, la Bibliothèque compte maintenant sur le même portail Web près de 4 000 ouvrages et documents de quelque 1 160 auteurs répartis sur sept collections. C'est dire le chemin parcouru en si peu de temps.

Une autre caractéristique remarquable, et dirais-je unique, de la Bibliothèque des Classiques de M. Tremblay est que celui-ci a commencé, dès 2003, à ajouter à la collection des auteurs classiques les travaux des intellectuels québécois contemporains. Il peut être heureux, à juste titre, de voir tous les jours comment, de façon très tangible, il a réussi à montrer la force, la variété et la créativité des chercheurs québécois, à les diffuser en accès libre (avec la permission des auteurs) et à contribuer ainsi de façon soutenue au rayonnement interdisciplinaire des auteurs québécois et de la langue française, à l'échelle internationale.

La Bibliothèque numérique de M. Tremblay est encore plus qu'une simple collection de livres. Elle est un modèle et une source d'inspiration. Permettez-moi de donner ici un témoignage personnel : quand j'ai entrepris de construire, à mon tour, une encyclopédie numérique, axée sur le concept de révolution, le nom de M. Tremblay m'est venu tout de suite à l'esprit. J'ai tenu à l'associer à notre projet, et depuis, il nous aide avec générosité de son expérience et de ses ressources. Son nom est devenu un véritable garant du sérieux de toute entreprise de bibliothèque numérique. Outre cela, sa

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Bibliothèque constitue, au fil des ans, un forum d'échanges, de coopération et de concertation entre les utilisateurs de sa Bibliothèque et l'équipe des collaborateurs de M. Tremblay. Ce qui est aussi unique est la convivialité et la bonne humeur imprégnant ce lieu de diffusion des savoirs, qui, grâce à son caractère évolutif, devient un peu la propriété de chaque chercheur ou de chaque spécialiste : tel conseille, tel suggère cette œuvre ou une autre à numériser, voire la fournit. Plate-forme dynamique de la vie intellectuelle d'ici, les auteurs québécois ne sont pas peu fiers de figurer au catalogue des Classiques des sciences sociales et de voir leurs étudiants fréquenter assidûment la Bibliothèque, devenue pour nous quasi l'analogue de la Bibliothèque de La Pléiade, une consécration! Mais j'oserai dire avec une valeur considérable ajoutée tant du côté de la maniabilité que de l'étendue du public.

Pour conclure, je forme le vœu que les Classiques des sciences sociales soient déclarées comme étant un service universel d'utilité publique qui doit être soutenu, encouragé et célébré par tous les citoyens reconnaissants.

Josiane Boulad-Ayoub, membre de la Société royale du Canada
Académie des Lettres et sciences humaines
Professeur titulaire de philosophie moderne et politique
Titulaire de la Chaire UNESCO de philosophie au Canada
Et auteure reconnaissante de l'écurie des Classiques des sciences sociales!

Annexe 2 : Revue de presse sur les Classiques des sciences sociales (par date)

- Blackburn, Roger. 2018. « Ils ne suffisent plus à la tâche ». *Le Quotidien*, 10 mars.
<https://www.lequotidien.com/chroniques/roger-blackburn/ils-ne-suffisent-plus-a-la-tache-7f1c12a8ae78805b809036cb2e36dd5>
- Néard, Dangelo. 2017. « Les classiques des Sciences sociales. Ernest Pignon Ernest, Manno Charlemagne », RFI, 17 décembre.
<http://www.rfi.fr/emission/20171217-haiti-manno-charlemagne-lafortune-avocat-tremblay-sciences-sociales-pignon-ernest>
- Michel, Rency Inson. 2017. « Les Classiques des Sciences Sociales : un feu à charbonner », *LAPLIH.com. Libre Agence de Presse en Ligne d'Haïti*, 3 août.
- Gauthier, Myriam. 2016. « Aide aux études des détenus. L'exemple français ». *Le progrès dimanche*, 23 octobre : 18.
- Tremblay, Jean-Marie et Gille Tremblay. 2016. Entrevue radiophonique avec Jean-Pierre Girard, « Assurer l'avenir des Classiques des sciences sociales », *L'heure de pointe*, Ici Radio-Canada Première, Chicoutimi, diffusée le 5 janvier.
http://ici.radio-canada.ca/emissions/lheure_de_pointe/2015-2016/archives.asp?date=2016/01/05&indTime=2150&idmedia=7405581
- Dorcé, Ricarson. 2016. « La mise en valeur des savoirs produits en Haïti par les Classiques des sciences sociales ». *Le National*, 13 juin.
<http://www.lenational.org/mise-valeur-savoirs-produits-haiti-classiques-sciences-sociales>
- Dorcé, Ricarson. 2016. Entrevue avec Jean-Pierre Girard, « Collection haïtienne des Classiques des sciences sociales », *L'heure de pointe*, Ici Radio-Canada Première, Chicoutimi, 25 mai.
- COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES. 2016. « Les Classiques des

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

sciences sociales : un accès au patrimoine scientifique en Haïti ». *UQActualité*, 19 mai.

<http://uqactualite.uqac.ca/les-classiques-des-sciences-sociales-un-acces-au-patrimoine-scientifique-en-haiti/>

Savard, Dominique. 2016. « Jean-Marie Tremblay lance un appel à l'aide ». *Le courrier du Saguenay*, 27 janvier : 5.

Maltais, Audrey-Anne. 2015. « Les Classiques des sciences sociales : Des milliers de textes accessibles ». *Le Courrier du Saguenay*, 21 décembre.

s.n. 2015. « Les Classiques des sciences sociales ». *Le Quotidien*, 17 décembre : 8.

<https://www.lequotidien.com/actualites/en-bref-8cd105ba3f0e74fbf4072a54cdc56d37>

Gauthier, Myriam. 2015. « Site Internet Les Classiques des sciences sociales. Source d'inspiration d'un détenu français ». *Le Quotidien*, 5 janvier : 1.

Gauthier, Myriam. 2015. « Détenu et bientôt docteur en sociologie. Une réalité grâce au site Internet fondé par Jean-Marie Tremblay ». *Le Quotidien*, 5 janvier : 4.

<http://lequotidien.newspaperdirect.com/epaper/viewer.aspx?noredirect=true>

Gauthier, Myriam. 2015. « Passion, vocation et lutte sociale ». *Le Quotidien*, 5 janvier : 5.

Harvey, Réginald. 2013. « Les classiques des sciences sociales. Une bibliothèque virtuelle aspire à diffuser des savoirs venus de toute la francophonie ». *Le Devoir*, 5 octobre, cahier spécial Sciences sociales : G5. <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/388963/une-bibliotheque-virtuelle-aspire-a-diffuser-des-savoirs-venus-de-toute-la-francophonie>

Lemelin, Serge. 2013. « Ordre national du Québec. Une belle récolte pour la région. Cinq personnalités d'ici honorées ». *Le Quotidien*, 7 juin : 1 et 6.

Lessard, Denis. 2013. « Des acteurs d'exception ». *La Presse*, 7 juin : A-12. <http://www.lapresse.ca/actualites/national/201306/07/01-4658807-ordre-national-du-quebec-des-acteurs-dexception.php>

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- Lapointe, Marcel. 2013. « Le preux chevalier. Combien de fois l'ai-je vu courant dans les corridors du cégep... », LBR.ca, *Le cyberjournal du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, 5 juin, Commentaire d'opinion.
- Gobeil, Anne-Sophie. 2013. « Une consécration pour Jean-Marie Tremblay ». *Le Quotidien*, 4 juin : 12.
<https://www.lequotidien.com/actualites/une-consecration-pour-jean-marie-tremblay-36a757cdeaf5d9ff5284aacd8346a527>
- UQAC, Bureau des affaires publiques. 2013. « Jean-Marie Tremblay et Les classiques des sciences sociales honorés par l'Ordre national du Québec ». *UQActualité*, 3 juin.
<http://uqactualite.uqac.ca/jean-marie-tremblay-et-les-classiques-des-sciences-sociales-honores-par-lordre-national-du-quebec/>
- Lallier, Alain. 2013. « Le professeur qui sème à tout vent ». Portail du réseau collégial du Québec.
http://lescegeps.com/pedagogie/personnalites_marquantes/le_professeur_qui_seme_a_tout_vent
- Fortin, Alex. 2013. « Une nouvelle collection dédiée aux sciences de la nature ». *Le Courrier du Saguenay*, 13 février, Actualités.
- RADIO-CANADA. 2013. Reportage télévisé sur le lancement de la nouvelle collection « Sciences de la nature », 13 février.
- Descheneau-Guay, Amélie. 2011. « Les Classiques des sciences sociales : lire des œuvres-phares ». *Relations* (750).
<http://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/les-classiques-des-sciences-sociales-lire-des-uvres-phares/>
- Gagnon, Mélyssa. 2011. « Colloque sur l'utilisation du libre ». *Le Progrès-Dimanche*, 22 mai : 30.
- Tremblay, Jean-Marie. 2011. « Une cathédrale intellectuelle ». *Revue AREF-INFO* 10 (1) : 4-5.
- Nicolas, Laetitia. 2011. « Les Classiques des sciences sociales ». *Aldébaran*, Collections numériques.
<http://journals.openedition.org/aldebaran/6621>
- Gilbert, Natacha. 2010. « Les Classiques des sciences sociales. Un bijou de

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- bibliothèque virtuelle. 150 000 heures de bénévolat ». *Le Quotidien*, 24 mai : 6.
- Gaulène, Mathieu. 2010. « Le site 'Les Classiques des sciences sociales' fête ses dix ans. Entretien avec Jean-Marie Tremblay ». *nonfiction.fr*.
https://www.nonfiction.fr/article-3435-p5-le_site_les_classiques_des_sciences_sociales_fete_ses_dix_ans_entretien_avec_jean_marie_tremblay.htm
- Trudel, Brigitte. 2010. « Les novateurs ». *Revue RND, Réfléchir, Nuancer, Débattre* 108 (3), mai-juin : 6-8.
- Guérin, Max-Antoine. 2010. « Préserver l'ADN culturel de l'humanité ». *Le Griffonnier*, journal étudiant de l'UQAC (64), 22 avril : 6.
http://classiques.uqac.ca/inter/medias/2010_04_26_le_griffonnier/Griffonnier_64_page6.pdf
- Baillargeon, Stéphane. 2009. « Le chef-d'œuvre méconnu ». *Le Devoir*, samedi 31 octobre et du dimanche 1er novembre : F1-F2.
<http://www.ledevoir.com/culture/livres/274544/le-chef-d-oeuvre-meconnu>
- Dumont, Marc. 2009. « Jean-Marie Tremblay : 'Diffuser les classiques, une lutte éducative et sociale'. Enquête sur le libre-savoir scientifique ». *EspacesTemps.net*, Laboratoire, 29 septembre.
<https://www.espacestemp.net/articles/jean-marie-tremblay-diffuser-les-classiques-une-lutte-educative-et-sociale/>
- Savard, Dominique. 2008. « Visite d'un éminent chercheur et anthropologue français ». *Le Réveil*, 12 octobre : 13.
- Entrevue de Jean-Marie Tremblay avec Suzanne Laberge. 2008. « Jean-Marie Tremblay et sa bibliothèque virtuelle, Les Classiques des sciences sociales ». *Radio Canada*, émission de télévision La belle vie, 22 mars.
- s.n. 2007. « Tableau d'honneur décerné à Jean-Marie Tremblay ». *Revue du MAUSS* 2 (30) : 491-495.
- Savard, Dominique. 2007. « Jean-Marie Tremblay bonifie sa bibliothèque virtuelle, Les Classiques des sciences sociales ». *Le Réveil*, 28 octobre : 1, 4.
http://classiques.uqac.ca/inter/medias/2007_10_28_leReveil/une_2007_10_28.pdf

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- Bart, Sen. 2007. « Bibliothèque numérique : Les Classiques des sciences sociales ».
<http://www.montraykreyol.org/article/bibliotheque-numerique-les-classiques-des-sciences-sociales>
- Bérubé, Stéphanie. 2005. « La bibliothèque virtuelle des souris de Google. Un professeur visionnaire ». *La Presse*, 20 novembre : 2-3.
http://jmt-sociologue.uqac.ca/www/Infos_diverses/medias/2005_11_20_LaPresse/google_lapresse_2005_11_20.pdf
- Ravet, Jean-Claude. 2005. « Sites Internet ». *Relations* (703) : 39.
- Diot, Frédérick. 2005. « La bibliothèque Classiques Sciences Sociales fête son 5^e anniversaire ». *Linux.org*. Entrevue avec Jean-Marie Tremblay.
<https://linuxfr.org/news/la-biblioth%C3%A8que-classiques-sciences-sociales-f%C3%AAt-e-son-5%C3%A8me-anniv>
- Labrie, Isabelle. 2005. « Mérite scientifique régional. Reconnaissance et place à nos « bolés » ». *Le Quotidien*, 14 avril : 10.
http://jmt-sociologue.uqac.ca/www/html/centre_fichiers_info/MSR_2005/Le_Quotidien_2005_04_14/MSR_2005_2_Le_Quotidien.pdf
- Reportage sur les Classiques des sciences sociales à l'émission *Méchant Contraste* de Télé-Québec. Titre de l'émission « La construction du savoir », 29 mars 2005.
- Delisle, Catherine. 2004. « Bibliothèque numérique francophone. Un investissement bénévole de... 10 millions \$ ». *Le Quotidien*, 21 septembre : 10.
http://classiques.uqac.ca/inter/medias/2004_09_21_le_quotidien/Le_Quotidien_2004_09_21.pdf
- Laserre, Michel. 2003. « Droits d'auteurs, ou droits aux profits financiers? ». *Revue Grain de sable* (405), 28 février.
- Entrevue de Jean-Marie Tremblay avec Marie-Christine Bernard, animatrice du bulletin d'information télévisé « Bien Branché » du Canal VOX, Saguenay, diffusé au bulletin d'information de 18h, 7 décembre 2001.
http://classiques.uqac.ca/inter/medias/2001_12_06_bien_branche/bien_branche.html
- Entrevue de Jean-Marie Tremblay avec Hélène Raymond dans le cadre de

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

l'émission radiophonique « Au coeur du monde » de la Première chaîne, réseau Radio-Canada, mardi après-midi, de 14h45 à 14h58, 6 novembre 2001.

Entrevue de Jean-Marie Tremblay accordée à la radio de Radio-Canada, à Chicoutimi, Première Chaîne, CBJ, à l'émission « C'est ici que ça se passe », vendredi le 12 octobre 2001, 15h 30, émission animée par Josée Bourassa et Jean-Pierre Girard.

Trudel, Jonathan. 2001. « Bibliothèques. L'emprunt virtuel est arrivé. On peut désormais emprunter des ouvrages des bibliothèques du monde entier en un clic de souris. Des lecteurs de Mauritanie s'approvisionnent même à Chicoutimi ». *L'Actualité*, 1er novembre : 61-64. Article paru à la suite d'une entrevue de Jean-Marie Tremblay avec Jonathan Trudel le 31 juillet 2001.

s.n. 2001. « Les Classiques des sciences sociales ». *Res Publica revue de philosophie et de sciences humaines* (25) : 62-63.

Émond, Serge. 2001. « Sur son site Internet l'UQAC offre une collection de volumes numérisés ». *Le Progrès-Dimanche*, 11 mars : A-10.

http://classiques.uqac.ca/inter/On_pointe_sur_nous/signets_2001/2001_03_11_pd/PD_2000_03_11.pdf

Duval, Francine. 2001. « Sur le site de L'UQAC, on peut télécharger les classiques des sciences sociales ». Thot Coursus.

<http://cursus.edu/institutions-formations-ressources/formation/14462/sur-site-uqac-peut-telecharger-les/#.WnYskUsiGRs>

Entrevue de Jean-Marie Tremblay avec Emmanuel Gill, directeur d'E-book Time France, le portail du livre numérique en Europe, 5 février 2001.

http://classiques.uqac.ca/inter/medias/2001_02_05_ebook/Entrevue.html

Notices biographiques

ASSOGBA, YAO

Yao Assogba, détenteur d'un doctorat en administration scolaire et d'une maîtrise en administration scolaire, est professeur émérite du département de travail social et de sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais.

BENOIST, JEAN

Jean Benoist a commencé sa carrière comme chef de laboratoire à l'Institut Pasteur de la Martinique. Il est ensuite devenu professeur à l'Université de Montréal puis à celle d'Aix-Marseille. Il n'a jamais cessé de s'intéresser aux sociétés créoles de la Caraïbe et de l'océan indien, où il a mené de nombreux travaux tout en se consacrant à la recherche et à l'enseignement en anthropologie médicale. On connaît de lui, entre autres, les ouvrages *L'archipel inachevé* et *Hindouismes créoles*. Pour lui écrire : oj.benoist@wanadoo.fr

BERGÈS, MICHEL

Professeur à l'Université de Bordeaux de 1996 à 2017. Il a enseigné l'histoire des idées politiques et de l'État, passionné par l'approche des civilisations comparées, fondé et dirigé la collection « Pouvoirs comparés » chez L'Harmattan et « Théorie politique » aux Éditions Complexe. Pour lui écrire : michel.berges@free.fr

BOLDUC, CHARLES

Professeur de philosophie au Cégep de Chicoutimi, Charles Bolduc est aussi l'auteur d'une thèse sur *Le rôle de l'expérience dans la pratique philosophique de Gilles Deleuze* et d'un mémoire sur *La subjectivité et les modes d'expression chez Kierkegaard*. Que ce soit pour ses recherches ou son implication dans Les Classiques des sciences sociales, ses champs d'intérêt le

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

portent donc sans surprise vers la philosophie continentale des XIX^e et XX^e siècles. Pour lui écrire : cbolduc@cchic.ca

COUTURE, MARC

Détenteur d'un doctorat en physique de l'Université Laval, Marc Couture a été professeur à l'Université TÉLUQ de 1986 à 2016. Responsable des programmes généraux de sciences, il y a développé, outre des cours de physique, des cours sur la didactique et l'histoire des sciences, sur la science ouverte et sur les méthodes de recherche. Ses activités de recherche se sont concentrées dans deux grands domaines : l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'enseignement des sciences, et la propriété intellectuelle en milieu universitaire, avec un intérêt particulier pour la publication scientifique et l'accès libre. Il a également milité activement pour l'accès libre, travaillant entre autres à la mise en place des répertoires institutionnels de l'UQAM et de la TÉLUQ. Il participe régulièrement à des activités sur la propriété intellectuelle universitaire et sur l'accès libre. Il collabore à l'occasion à la revue *Affaires Universitaires*. Pour lui écrire : mcouture@teluq.ca

DA SYLVA, LYNE

Lyne Da Sylva a reçu une formation multiple en mathématiques, en informatique, en linguistique et en linguistique informatique. Sa formation pluridisciplinaire l'a amenée à travailler sur divers projets de recherche en traitement automatique de la langue (TAL) : analyse syntaxique automatique, correction automatique de la langue et traduction automatique. Elle est présentement professeure agrégée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, où elle enseigne l'indexation (de documents imprimés autant que de collections numériques), le développement de thésaurus, la sémiotique et les outils de TAL appliqués à la gestion documentaire. Ses activités de recherche portent sur la gestion de l'information numérique. Elle s'intéresse au web sémantique et ses liens avec le TAL d'une part et avec les données des bibliothèques numériques d'autre part. Elle est membre de l'OLST et du CRIHN (à l'Université de Montréal)

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

et elle participe à diverses équipes de recherche. Pour lui écrire :
lyne.da.sylva@umontreal.ca

DE BROISSIA, HUBERT

Hubert de Broissia est bénévole au centre pénitentiaire de Caen, intervenant en informatique et en suivi d'études post bac.

DIOUF, ANTONIN BENOÎT

Antonin Benoît Diouf est conservateur de bibliothèques avec une expérience professionnelle d'une vingtaine d'années en milieu documentaire universitaire. Actuellement praticien dans une organisation internationale basée à Dakar au Sénégal, il capitalise aussi, depuis une dizaine d'années, une expérience pratique en numérisation de patrimoine et en création et gestion de bibliothèque numérique en Afrique. Auteur de plusieurs communications et articles professionnels, ses réflexions portent sur l'appropriation des technologies libres dans les bibliothèques et autres lieux documentaires, la valorisation des savoirs locaux africains par le biais de ces technologies et l'élaboration d'un nouveau paradigme bibliothéconomique africain, étant persuadé qu'en la matière, l'Afrique, de par sa spécificité socioéconomique, est le lieu idéal pour inventer un autre type de bibliothèque plus conforme à ses réalités propres et mieux à même d'accompagner l'impératif de son développement économique et social. Pour lui écrire : antoninbenoit@gmail.com

DORCÉ, RICARSON

Détenteur d'une licence en psychologie, d'une formation de premier cycle en droit et communication sociale, d'une maîtrise en histoire, mémoire et patrimoine ainsi que d'une formation de deuxième cycle en sciences du développement, Ricarson Dorcé est doctorant en ethnologie et patrimoine à l'Université Laval. Ses recherches actuelles portent sur la participation communautaire, le tourisme communautaire et le patrimoine culturel immatériel. Sa thèse s'intitule « Le patrimoine culturel immatériel d'Haïti : ses mécanismes de sauvegarde et de mobilisation en contexte d'urgence ».

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Membre de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique, ses travaux sont publiés dans des revues et éditions en Haïti, au Québec et ailleurs. Pour lui écrire : dorce87@yahoo.fr

DUMAIS, CLAUDE

Claude Dumais, détenteur d'une maîtrise en science de l'information, est Conseiller aux arts, au Service de la culture, des sports et de la vie communautaire de Ville de Saguenay.

EUGÈNE, WOODKEND

Licencié en sociologie et en droit, Woodkend Eugene a complété une scolarité de Master II en criminologie (Université d'État d'Haïti), et détient un Master de spécialisation en droits de l'homme (Université Catholique de Louvain, Université Saint-Louis et Université de Namur en Belgique). Inscrit au Tableau de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, il travaille parallèlement comme directeur adjoint à la recherche au Rectorat de l'Université d'État d'Haïti, et collabore de façon ponctuelle avec des ONG de défense des droits de l'homme en Haïti. Pour lui écrire : k.wood21@hotmail.com

GILL, LOUIS

Louis Gill, économiste, est retraité de département de sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal où il a œuvré de 1970 à 2001.

GOUDAIN, DANIEL

Daniel Gouadain, docteur et agrégé de Sciences de gestion, est recteur de l'Université Kofi Annan de Guinée depuis 2013.

IRIÉ, GETHÈME

Gethème Irié est doctorant en sociologie à l'Université Félix Houphouët-

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Boigny de Cocody. Il est le cofondateur et président du conseil d'administration du REJEBECSS-Côte d'Ivoire (Réseau des Jeunes chercheurs Bénévoles des Classiques des Sciences Sociales en Côte d'Ivoire). Pour lui écrire : iriegetheme@gmail.com.

MARTEL, MARIE D.

Marie D. Martel est professeure adjointe à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. Elle fait partie de l'équipe de recherche du *Groupe Design et société*. Ses intérêts de recherche actuels portent sur le rôle social des bibliothèques publiques, l'approche design en bibliothèque, l'inclusion sociale et numérique, le féminisme et la théorie critique, la théorie des communs et la philosophie des bibliothèques. Elle est également membre du conseil d'administration de Wikimedia Canada. Pour lui écrire : marie.martel.1@umontreal.ca

MÉLANÇON, MARCEL J.

Marcel J. Mélançon est reconnu comme un des pionniers en bioéthique au Québec et au Canada. Il a été directeur du groupe de recherche multidisciplinaire et interuniversitaire en génétique et éthique du Québec (Le GÉNÉTHIQ). Il a été professeur chercheur au Collège de Chicoutimi puis aux universités de Sudbury, Laval et Université du Québec à Chicoutimi. Il est détenteur d'un doctorat en philosophie (Université de Fribourg/Suisse) et d'une maîtrise en médecine expérimentale (Université Laval). La quasi-totalité de ses écrits (volumes, articles, etc.) se trouve numérisée dans Les Classiques des sciences sociales. Ils ont totalisé 186 393 téléchargements de 2006 à 2017.

MICHEL, RENCY INSON

Rency Inson Michel est né à la Grande Rivière du Nord où il a commencé à s'engager dans des actions de changement social depuis son adolescence. Il a fait des études en sociologie à la Faculté des Sciences Humaines de l'Université d'État d'Haïti. Porteur et défenseur des valeurs de justice cognitive, il est assistant de recherche pour le projet SOHA et milite particulièrement pour le libre accès aux ressources scientifiques. Aussi, il

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

a fondé en mars 2016 le Réseau des Jeunes Bénévoles des Classiques des Sciences Sociales (REJEBECSSS) qui œuvre pour une diffusion massive du patrimoine scientifique de son pays. Son travail actuel de recherche montre combien il s'est intéressé aux enjeux de la place périphérique d'Haïti dans l'économie globalisée du savoir. Pour lui écrire : rencyinson@gmail.com

MIGUELEZ, ROBERTO

Roberto Miguelez, membre de la Société Royale du Canada, est professeur émérite au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Ottawa.

MINLA ETOUA, YVES YANICK

Yves Yanick Minla Etoua est un chercheur en éducation et développement d'origine camerounaise. Il est né le 27 août 1978 dans la région du Sud au Cameroun. Il est titulaire d'un DEA de sociologie, option urbanité et ruralité, obtenu à l'Université de Yaoundé I en 2009. Il est également titulaire d'un diplôme de maîtrise en sciences de l'éducation, obtenu à l'Université Laval en 2014. Il s'investit notamment dans l'analyse des phénomènes relatifs à l'appropriation des innovations pédagogiques et aux besoins d'amélioration des systèmes éducatifs des sociétés d'Afrique subsaharienne francophone en vue de leur développement socioéconomique. Pour lui écrire : minlaetouayvesyanick@gmail.com

PETITGAS, BERNARD

Bernard Petitgas, docteur en sociologie, est chercheur associé au CERRev (Centre d'étude et de recherche sur les risques et les vulnérabilités) de l'Université de Caen Basse-Normandie et sociologue indépendant.

PIERRE, WOOD-MARK

Wood-Mark Pierre, diplômé en philosophie et étudiant en sociologie à l'Université d'État d'Haïti, est membre actif du comité exécutif du Réseau des

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

Jeunes Bénévoles des Classiques des sciences sociales en Haïti (REJEBECSS-Haïti). Depuis 2016, interpellé sur l'état des structures du champ de production et de circulation du savoir scientifique en Haïti, au sein du REJEBECSS-Haïti et de l'Association pour la Science Ouverte en Haïti et en Afrique (APSOHA), il milite contre les injustices cognitives et en faveur de la diffusion en libre accès du patrimoine scientifique haïtien sur le web. Pour lui écrire : pierrewoodmark@gmail.com

PIRON, FLORENCE

Florence Piron est anthropologue et éthicienne, professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval où elle enseigne la pensée critique à travers des cours sur l'éthique, la démocratie et le vivre-ensemble. Présidente fondatrice de l'Association science et bien commun et de la boutique des sciences Accès savoirs de l'Université Laval, directrice des Éditions science et bien commun. Elle a été responsable du projet SOHA (science ouverte en Haïti et en Afrique francophone) de 2015 à 2017 et dirige maintenant un projet de recherche-action sur les boutiques des sciences en Afrique francophone et en Haïti. Pour lui écrire : florence.piron@com.ulaval.ca

RHISSA ACHAFFERT, HAMISSOU

Hamissou Rhissa Achaffert est étudiant en phase de soutenir un mémoire de Master en sociologie de l'éducation sur les compétences numériques des étudiants et étudiantes de la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) de l'Université Abdou Moumouni (UAM) de Niamey. Il dirige actuellement le Centre de formation à l'appropriation des technologies de l'information et de la communication (CEFAP-TIC) en collaboration avec l'Institut britannique de management et de technologie (IBM-T). Pour lui écrire : hamissou1992@gmail.com

SUZIE ROBICHAUD

Suzie Robichaud, détentrice d'un doctorat en science politique et d'une

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

maîtrise en travail social, est professeure émérite au département de sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi.

SAINT-PIERRE, CÉLINE

Céline Saint-Pierre, Officière de l'Ordre national du Québec et membre de la Société royale du Canada, est professeure émérite de sociologie à l'Université du Québec à Montréal.

TREMBLAY, ÉMILIE

Émilie Tremblay est doctorante en sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST). Ses recherches portent sur l'institutionnalisation de la sociologie au Sénégal et au Cameroun en relation avec les enjeux liés à l'internationalisation et à la nationalisation des formations et de l'enseignement, et plus globalement des universités. Elle s'intéresse également aux pratiques, aux conceptions et aux enjeux du libre accès aux publications scientifiques. Elle est membre du conseil d'administration de la bibliothèque numérique Les Classiques des sciences sociales et de l'Association science et bien commun. Pour lui écrire : tremblay.emilie.8@courrier.uqam.ca

TREMBLAY, PASCALE

Pascale Tremblay est professeure agrégée au département de réadaptation (orthophonie) de la Faculté de médecine de l'Université Laval, chercheuse au centre de recherche CERVO, et chercheur boursier junior 2 des Fonds de Recherche du Québec en santé (FRQS). Elle dirige le laboratoire des Neurosciences de la parole et de l'audition (www.speechneurolab.ca) et co-dirige le Consortium d'imagerie en Neurosciences et santé mentale de Québec (CINQ - www.cinq.ulaval.ca). Ses travaux portent sur les bases neurobiologiques du langage oral chez l'adulte et au cours du vieillissement.

À propos de la maison d'édition

Les Éditions science et bien commun (ÉBSC) sont une branche de l'Association science et bien commun (ASBC), un organisme sans but lucratif enregistré au Québec depuis juillet 2011.

L'ASSOCIATION SCIENCE ET BIEN COMMUN

L'ASBC a comme mission de stimuler la vigilance et l'action pour une science ouverte au service du bien commun. À cette fin, elle s'emploie à :

- Défendre et promouvoir une vision des sciences au service du bien commun;
- Colliger, analyser, produire et diffuser de l'information sur la science et sur ses rapports avec la société;
- Soutenir, promouvoir ou organiser des expériences de démocratisation des sciences;
- Organiser des expériences de débat public sur diverses facettes des sciences;
- Mettre en place des expériences de rencontre entre le monde scientifique et d'autres sphères sociales (ex. le milieu artistique, le milieu politique, etc.);
- Offrir un service d'orientation des groupes de la société civile dans le monde universitaire;
- Offrir, sous réserve de la Loi sur l'enseignement privé (L. R. Q., c. E-9.1) et de ses règlements, des formations sur la responsabilité sociale, la science avec les citoyens et l'éthique des sciences.

Sur son site web se trouvent de nombreuses informations sur ses activités et ses publications. Il est possible de devenir membre de l'Association science et bien commun en payant un tarif modeste.

Pour plus d'information, écrire à info@scienceetbiencommun.org, s'abonner à son compte Twitter [@ScienceBienComm](https://twitter.com/ScienceBienComm) ou à sa page Facebook : <https://www.facebook.com/scienceetbiencommun>

LES ÉDITIONS SCIENCE ET BIEN COMMUN

Un projet éditorial novateur dont les principales valeurs sont :

- La publication numérique en libre accès, en plus des autres formats
- La pluridisciplinarité, dans la mesure du possible
- Le plurilinguisme qui encourage à publier en plusieurs langues, notamment dans des langues nationales africaines ou en créole, en plus du français
- L'internationalisation, qui conduit à vouloir rassembler des auteurs et auteures de différents pays ou à écrire en ayant à l'esprit un public issu de différents pays, de différentes cultures
- Mais surtout la justice cognitive :
 - Chaque livre collectif, même s'il s'agit des actes d'un colloque, devrait aspirer à la parité entre femmes et hommes, entre juniors et seniors, entre auteurs et auteures issues du Nord et issues des Suds; en tout cas, tous les livres devront éviter un déséquilibre flagrant entre ces points de vue;
 - Chaque livre, même rédigé par une seule personne, devrait s'efforcer d'inclure des références à la fois aux pays du Nord et aux pays des Suds, dans ses thèmes ou dans sa bibliographie;
 - Chaque livre devrait viser l'accessibilité et la « lisibilité », réduisant au maximum le jargon, même s'il est à vocation scientifique et évalué par les pairs.

Le catalogue

Le catalogue des Éditions science et bien commun est composé de livres qui respectent les valeurs et principes des ÉSBC énoncés ci-dessus :

- Des ouvrages scientifiques (livres collectifs de toutes sortes ou monographies) qui peuvent être des manuscrits inédits originaux, issus de thèses, de mémoires, de colloques, de séminaires ou de projets de recherche, des rééditions numériques ou des manuels universitaires. Les manuscrits inédits seront évalués par les pairs de manière ouverte, sauf si les auteurs ne le souhaitent pas (voir le point de l'évaluation ci-dessus);

Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie

- Des ouvrages de science citoyenne ou participative, de vulgarisation scientifique ou qui présentent des savoirs locaux et patrimoniaux, dont le but est de rendre des savoirs accessibles au plus grand nombre;
- Des essais portant sur les sciences et les politiques scientifiques (en études sociales des sciences ou en éthique des sciences, par exemple);
- Des anthologies de textes déjà publiés, mais non accessibles sur le web, dans une langue autre que le français ou qui ne sont pas en libre accès, mais d'un intérêt scientifique, intellectuel ou patrimonial démontré;
- Des manuels scolaires ou des livres éducatifs pour enfants.

Pour l'accès libre et universel, par le biais du numérique, à des livres scientifiques publiés par des auteurs et auteures de pays des Suds et du Nord

Pour plus d'information : écrire à info@editionscienceetbiencommun.org